UCLouvain

FIAL
Un éventail de formations, une multitude d'horizons

Faculté de philosophie, arts et lettres

« On ne se méfie guère d'une femme… »

Les questions de genre au sein des services de passage de Monge et Eude Magnée dans la Belgique occupée de la Première Guerre mondiale

Auteure : Clara Folie

Promoteur : Emmanuel Debruyne

Lectrice : Laurence van Ypersele

Année académique 2020-2021

Master 120 en Histoire – Finalité approfondie

Faculté de Philosophie, Arts et Lettres (FIAL)
Commission des Programmes d'Histoire

ANNÉE ACADÉMIQUE : 2020-2021 SESSION : Septembre

NOM : Folie

PRÉNOM : Clara

TITRE DU MÉMOIRE : « On ne se méfie guère d'une femme … » : les questions de genre au sein des services de passage de Monge et Eude Magnée dans la Belgique occupée de la Première Guerre mondiale

PROMOTEUR : Emmanuel Debruyne

Résumé du mémoire en 12 lignes :

1. Cette recherche porte sur l'étude de deux réseaux de résistance belges de la Première Guerre mondiale,
2. les services de passage de Monge et Eude Magnée, à la lumière des questions de genre. Elle s'appuie
3. principalement sur les dossiers de la Commission des Archives des Services Patriotiques en territoire
4. occupé et mobilise les concepts d'analyse du genre. Nous y étudions particulièrement, à travers une
5. étude chronologique des deux services, les questions de l'évolution et de la transgression des normes
6. de genre, des rôles de sexe et le partage de stéréotypes culturels communs aussi bien entre résistants
7. qu'avec l'occupant. Ces éléments s'accompagnent d'une étude globale des services d'un point de vue
8. sociologique, avec notamment des questions de centralité, de lien et une typologie des résistants.
9. Cela nous éclaire particulièrement sur la mise en place du service et le développement de
10. l'engagement, les différentes fonctions occupées et le fonctionnement global des services, ainsi
11. que la chute de ceux-ci, leur démantèlement par le contre-espionnage allemand et l'écriture de soi
12. et des autres dans la sortie de guerre.

Il est demandé aux étudiants qui déposeront leur mémoire pour la prochaine session d'examens de bien vouloir rédiger un résumé (12 lignes maximum), à insérer en début de mémoire.

Ce résumé doit faire état de la problématique, des sources utilisées et des principaux résultats obtenus

Remerciements

Comme tout bon service d'évasion, la rédaction d'un mémoire requiert une armée de l'ombre dévouée.

Tout d'abord, je remercie sincèrement Monsieur Debruyne qui, comme les consulats alliés aux Pays-Bas, nous a lors de nos nombreux passages prodigué méthodes, conseils, corrections et encouragements, mais aussi et surtout nous a donné une précieuse confiance en notre projet, en nous, et en l'avenir.

Je remercie mes parents et ma sœur, mes ravitailleurs personnels chez qui il a toujours été bon de me reposer entre les étapes, pour leur aide, leurs conseils, et leur soutien durant ces cinq années (et un mois) d'études d'Histoire. Merci pour cette belle passion que l'on partage tous les quatre.

Mais aussi mes amis, membres fidèles de mon service : nous avons partagé les peines et les dangers, mais surtout les joies de nos aventures et y avons forgé des amitiés précieuses.

Nous remercions enfin Tammy Proctor, Madame van Ypersele, les chercheurs locaux et les archivistes. Ce sont les maillons des services, qui en composent la base essentielle par leur passion, leur motivation et leur curiosité de tout qu'ils ont généreusement partagées.

Et enfin Vincent, compagnon de tous les jours et de toutes les aventures, pour son aide, son temps, sa patience et sa gentillesse alors qu'il développait de son côté son propre service d'évasion de la prison de Saint Léonard.

Table des matières

INTRODUCTION GÉNÉRALE 1

PRÉSENTATION DES SOURCES 5

ÉTAT DE LA QUESTION. 9

CHAPITRE 1 : CINQ FEMMES SUR LES SENTIERS DE LA GUERRE 15

1.1. HONORINE LEPAGE : « MADAME TOUT-LE-MONDE » ENTRE EN RÉSISTANCE 16

1.2. GABRIELLE DE MONGE : LA VICOMTESSE À BICYCLETTE 19

1.3. HERMANCE DEMOULIN : « À DEUX PAS DE L'ARRÊT DE TRAM » 25

1.4. JEANNE DURY : « C'ÉTAIT POUR MON PLAISIR DE JOUER UN MAUVAIS TOUR AUX ALLEMANDS » 28

1.5. LOUISE DAMET : « PRUDENCE ET LOYAUTÉ ! » 30

CHAPITRE 2 : L'ÉMERGENCE D'UNE RÉSISTANCE IMPROVISÉE – LES SERVICES DE MONGE ET EUDE MAGNÉE 37

2.1. LES ÉVADÉS DE LA FORÊT 38

2.2. « IL FAUT PASSER LA FRONTIÈRE » 48

2.2.1. Le service de Monge 49

2.2.2. Le service Eude Magnée 53

2.3. À PROPOS DU RECRUTEMENT 56

2.3.1. L'importance des réseaux sociaux 59

2.3.2. Recruter des femmes ? 60

2.3.3. « Par amour pour ma chère patrie » : motivations au masculin et au féminin 61

2.4. CONCLUSION 67

CHAPITRE 3 : PORTRAITS DE DEUX SERVICES 69

3.1. UN REGARD D'ENSEMBLE … 70

3.1.1. Le service de Monge 72

3.1.2. Le service Eude Magnée 75

3.2. … VERS DES RÉSISTANTS À LA LOUPE 77

3.2.1. De 7 à 77 ans : la résistance a-t-elle un âge ? 78

3.2.2. État civil et enfants 80

3.2.3. Nationalité et langues 83

3.2.4. Milieux socioprofessionnels 83

3.3. DES FONCTIONS AU FÉMININ ET AU MASCULIN 86

3.3.1. Les intendants et intendantes de la résistance 87

3.3.2. Soigner et réconforter 89

3.3.3. Transgresser les frontières de genre à bicyclette 91

3.3.4. Guider 93

3.3.5. Faux et photographie 97

3.3.6. L'argent-a-t-il un genre ? ... *97*
3.3.7. Chefs et cheffes de services ... *100*
3.4. Conclusion ... 104

CHAPITRE 4 : LES DERNIÈRES HEURES ... **107**

4.1. Sécurité et cloisonnement ... 107
4.2. La chute des services ... 111
4.2.1. L'enquête sous le prisme du genre ... *111*
4.2.2. Entre quatre murs ... *118*
4.3. Jugements et condamnations ... 121
4.4. L'exécution des peines : « Nous avons trop souffert pour tout vous dire » ... 126
4.5. Des tentatives de prolongement ... 130
4.6. Conclusion ... 131

CHAPITRE 5 : SORTIR DE LA GUERRE ... **133**

5.1. Revenir à une vie normale ? ... 134
5.2. Quelle société pour la sortie de guerre ? ... 139
5.3. Écrire sur soi et les autres : prendre la plume et tourner la page ? ... 141
5.4. « On conserve l'espoir que de tels actes de patriotisme seront récompensés » ... 145

CONCLUSION GÉNÉRALE ... **153**

ANNEXES ... **157**

0. Introduction ... 157
1. Chapitre 1 ... 159
2. Chapitre 2 ... 166
3. Chapitre 3 ... 172
4. Chapitre 4 ... 177
5. Chapitre 5 ... 181

BIBLIOGRAPHIE DES TRAVAUX ET DES SOURCES ... **183**

1. Sources ... 183
1.1. Sources inédites ... *183*
1.2. Travaux-sources et témoignages édités ... *184*
2. Travaux ... 185
2.1. Instruments de travail ... *185*
2.2. Publications scientifiques ... *185*
2.3. Ressources en ligne ... *191*

Introduction générale

Dans ses mémoires écrits après la guerre, Gabrielle de Monge raconte qu'à son beau-frère qui aurait proposé de s'occuper de la tâche dangereuse d'amener des soldats du cœur de la province de Namur occupée jusqu'à la frontière hollandaise, elle aurait répondu : « Les dangers ne seraient-ils pas bien plus grands pour toi ? On ne se méfie guère d'une femme... Et puis tu es indispensable à ta famille pour le moment... ». Cette réflexion nous propulse d'ores et déjà au cœur des représentations culturelles et des questions de genre qui vont animer notre recherche.

La guerre a de tout temps été un univers masculin par excellence et qui sépare les hommes des femmes : les premiers partent combattre pour défendre leur pays, leur village, et leur famille, alors que les secondes font preuve d'un soutien moral inconditionnel et d'une attente patiente. Dans le long XIX^{e} siècle, les normes sociales, de classes, d'âges et de sexes encadrent les individus dans une sorte de frénésie du classement. La Grande Guerre, à la fois traditionnelle et conservatrice dans sa distribution des rôles[1], va aussi permettre – par son caractère exceptionnel – des transgressions de l'ordre social, générationnel et de genre[2]. Avec cette expérience particulière qu'est l'invasion et l'occupation progressive par l'Allemagne, les hommes et les femmes sont enfermés en territoire belge, derrière la ligne de front et vivent ensemble cette occupation. La guerre s'invite alors partout, dans les villages, dans les maisons, dans les campagnes, et se totalise : tout le monde est en guerre, et la guerre est partout. Face à la haine de l'ennemi, l'obligation de cohabiter avec ce dernier et de supporter les vexations, violences, privations de libertés et bouleversements que l'occupation amène, mais aussi la volonté d'agir pour la patrie, les hommes comme les femmes entrent en résistance civile[3].

Ces réseaux de résistance et plus particulièrement les services d'évasion de Monge et Eude Magnée, vont constituer notre laboratoire de recherche, milieu d'étude des questions de genre, notamment en termes de normes, de rôles et de stéréotypes de genre. Ces deux services ont été choisis parce que le premier est dirigé par une femme, tandis que le second l'est par deux hommes, et que leurs sources se sont avérées riches et variées.

Avec l'essor de l'activité clandestine, les hommes et les femmes se partagent donc un nouveau milieu inédit, dans des circonstances exceptionnelles, autour d'un objectif commun.

[1] GUBIN Eliane et DE SMAELE Henk, *Femmes et hommes en guerre, 1914-1918 : gender@war*, Bruxelles, La Renaissance du livre, 2015, p. 11-12.
[2] BECKER Annette, *Les cicatrice rouge. 14-18. France et Belgique occupées*, Paris, Fayard, 2010, p. 219.
[3] Sur l'utilisation de ce terme, voir la réflexion plus loin au chapitre 2.

D'une part, nous chercherons à mettre en lumière ces organisations clandestines moins connues, leurs activités principales, leur histoire, mais aussi leur structure relationnelle, leur fonctionnement et leurs membres. Sur base de cette maîtrise globale, nous étudierons les questions de genre au sein de ces réseaux. Par l'étude des questions de genre, nous entendons trois axes de définitions qui vont nous permettre de développer notre problématique et nos questions :

Tout d'abord, le genre est un rapport relationnel entre les hommes et les femmes. Ceux-ci développent des relations au sein des services que l'on peut étudier à la lumière de genre. Il semble également important de quantifier les hommes et les femmes, d'établir qui ils sont, de même que représenter et quantifier les relations et le réseau social qu'ils forment tous ensemble. Nous avons également constaté que Gabrielle de Monge effectue son action clandestine auprès de son beau-frère ; nous nous interrogerons sur la place des actions de couple et de familles dans les services et l'impact que cela aura sur l'action des hommes et des femmes.

Ensuite, le genre est une construction sociale imposée aux individus par la société globale, et des caractéristiques immuables leur sont attribuées en fonction de leur sexe (donnée biologique). De tout temps, les comportements féminins et masculins sont régis par un ensemble normatif qui varie selon le milieu, l'âge, le contexte[4]. La norme avant la guerre est par exemple d'une femme soit mère, épouse, et femme au foyer ou maitresse de maison. À l'inverse, il est attendu de l'homme qu'il soit digne, honnête, responsable, et subvienne aux besoins de son foyer[5]. Cela s'accompagne notamment d'un schéma de pensée dichotomique dans lequel les caractéristiques des deux sexes sont définies en opposition : l'homme est raisonnable et la femme est émotive, l'homme est courageux et la femme est dévouée, etc. De ces caractéristiques découlent des attentes sur les hommes et les femmes. Dès lors, ceux-ci entrent en guerre pétris de ce système de genre, de ses normes, ses stéréotypes et de rôles de sexe attribués, fondés sur des qualités considérées comme innées, naturelles. La guerre offre des possibilités de transgression, brouille les repères et les normes[6]. Dès lors, comment la guerre remue-t-elle les normes de genre au sein des servies ? Est-ce que cela impacte l'émergence et le fonctionnement des services ? Il sera intéressant d'étudier les déplacements et transgressions

[4] GUBIN Eliane, « Introduction », dans GUBIN Eliane (dir.), *Norme et marginalité : comportements féminins aux 19e et 20e siècles*, Bruxelles, Université libre de Bruxelles, 1991, p. 12.
[5] GUBIN Eliane, « Le modèle de la femme au foyer en Belgique avant 1914 », dans GUBIN Eliane (dir.), *Ibid.*, p. 98.
[6] GUBIN Eliane et DE SMAELE Henk, *op. cit.*, p. 11-12.

des norme et les comportements à ce sujet. De même, qu'en est-il des stéréotypes[7] liés aux femmes et aux hommes ? On se rend compte dans l'extrait introductif que Gabrielle de Monge, mais elle n'est pas la seule, comprend et maitrise ces stéréotypes culturels de la femme innocente, naïve, gentille. Comment les résistants en jouent-ils, notamment contre l'occupant, ou en souffrent, par exemple lors d'arrestations ?

Le genre est enfin un rapport de pouvoir de l'homme sur la femme dans une conception patriarcale[8], nourri par une idée de hiérarchie naturelle. Mais avec l'occupation, un nouveau rapport de pouvoir et de domination s'ajoute. Comment ces différentes normes et rapports de pouvoirs s'organisent et se superposent-ils ?

Afin de répondre à ces multiples questions relatives au genre dans les services d'évasion, nous avons structuré notre recherche en cinq chapitres, selon un plan chronologique à l'exception du premier.

Tout d'abord, ce premier chapitre va nous permettre de nous familiariser avec cinq femmes des deux réseaux, le tout afin de dégager de la matière sur les femmes et des réflexions sur les questions de genre. Nous avons alors choisi cinq femmes aux profils différents afin de montrer la diversité des femmes et de leur engagement dans la résistance. Nous nous plongerons ensuite dans le second chapitre, qui va permettre de poser la situation initiale, l'émergence des deux services, leurs objectifs, couvertures géographiques et temporelles, etc. De même, nous étudierons le recrutement et l'engagement, ses formes et ses motivations à la lumière des questions de genre, afin de comprendre comment ces hommes et ces femmes entrent en résistance.

Le troisième chapitre a pour objectif de faire une étude « méso » des réseaux, comprise entre le « macro » du phénomène résistant et le « micro » de l'individu[9]. Cette représentation propose une vision globale des services, les liens entre les résistants, mais aussi d'étudier comment chaque individu s'intègre au service grâce notamment aux critères de centralité, de clustering, et de triangles relationnels. Cela permet une approche quantitative qui peut être mise en perspective avec le genre. La seconde partie de ce chapitre va mobiliser les éléments

[7] Nous définissons ici les stéréotypes comme des représentations collectives figées, simplifiées, réductrices. Ils schématisent et catégorisent des groupes et leurs membres, ce qui permet de distinguer le « nous » du « il », et participent donc à l'élaboration d'une identité sociale (par exemple le genre) dans AMOSSY Ruth et HERSCHBERG PIERROT Anne, *Stéréotypes et clichés. Langues, discours, société*, 4e éd., Paris, Armand Colin, 2021, p. 34, 35, 42 et 55.
[8] BERENI Laure *e.a.*, *op. cit.*, p. 34.
[9] DEBRUYNE Emmanuel, *Le réseau Edith Cavell. Des femmes et des hommes en résistance*, Bruxelles, Racine, 2015, p. 10.

quantitatifs précédant en lien avec une étude typologique des résistants sur leur âge, leur milieu socio-professionnel, leur état civil, etc. Cette typologie mobilisant d'autres catégories d'analyse sociale a pour objectif d'éviter un biais de genre en tentant de tout étudier et de tout justifier par le sexe des résistants, de ne pas en faire deux blocs monolithiques de sexe homogènes, homme *versus* femme, qui ne font que s'opposer et s'affronter sur un schéma éternellement binaire. Nous étudierons enfin les différentes fonctions afin de comprendre avec précision le fonctionnement des services, le tout à la lumière des membres qui les occupent, eux-mêmes éclairés par la typologie établie et les questions de genre. Les normes sociales étant définies par le croisement du sexe, du milieu, de l'âge et du statut social, dans quelle mesure certaines fonctions occupées sont transgressives en terme de genre ? Cette question aura une place importante dans cette analyse. Le chapitre 4 va traiter des lacunes de sécurité et de la chute des services face au contre-espionnage allemand, le tout à la lumière des stéréotypes et normes de genre. En effet, nous allons nous interroger sur le rôle de ces stéréotypes de genre dans les rapports occupants/occupés. Par exemple, les Allemands partagent-ils les mêmes stéréotypes de genre sur l'innocence et la naïveté des femmes en temps de guerre ? Sur quelles stratégies de genre cela aboutit des deux côtés en termes d'enquête, de défenses au tribunal, et dans les condamnations ?

Le 5^{e} et dernier chapitre va aborder modestement la sortie de guerre à la lumière de ce que les rapports écrits par les résistants dans cette même période peuvent nous livrer. Après cette parenthèse de quatre années, observe-t-on un retour à la vie d'avant, aux normes d'avant-guerre lorsque celles-ci avaient évolué ? Nous étudierons les difficultés et les préoccupations auxquelles font face les résistants, de même que la manière dont ils se racontent et racontent les autres, le tout à la lumière d'une solide critique des sources.

Présentation des sources

Notre recherche se fonde principalement sur les rapports et documents relatifs à nos services au sein des Archives la Commission des Archives des Services patriotiques établis en Territoire occupé au Front de l'Ouest.

En 1919, la Commission des Annales des Services Patriotiques établis au Front de l'Ouest, qui devient ensuite la Commission des Archives des Services Patriotiques (désormais CAP), est créée par les anciens dirigeants de la Dame Blanche soutenus par de grandes personnalités telles que Henri Pirenne, le Cardinal Mercier, mais aussi l'État belge. Son objectif est, très brièvement, de récolter de la documentation et des témoignages afin « d'établir les services rendus par des personnes ou des organisations afin de leur permettre de faire valoir leurs droits et de les aider s'ils sont dans le besoin » et « étudier des services organisés de résistance en territoire occupé et en conserver la mémoire »[10]. Pour cela, la CAP lance un appel aux témoignages et sur base des premiers, mène progressivement l'enquête, fait des recherches afin de compléter les informations sur les services, récolte les témoignages et les rapports des résistants.

Les dossiers des services de Monge et Eude Magnée sont bien documentés : on y trouve les rapports de la grande majorité des membres, accompagnés de documents servant de preuves (notes de frais, photographies, lettres de remerciement de soldats…). La CAP termine son travail par une critique des rapports et produit des documents de synthèse et d'analyse (notice historique, fiche du service reprenant les informations essentielles, critique du service). Le secrétaire émet également un avis critique sur les rapports.

Ces sources sont la base de notre recherche, que nous avons construit autour d'elles et des éléments qu'elles pouvaient fournir. Elles sont d'une richesse unique pour l'étude du phénomène résistant de la Première Guerre mondiale, mail il est cependant nécessaire de les aborder avec un apparat critique solide et d'avoir conscience de leurs lacunes[11]. Tout d'abord, chaque réseau a donc son dossier. Celui-ci est tout d'abord composé des rapports rendus par les résistants sur des questionnaires imprimés, comprenant les questions et un espace de réponse (pour un exemple, voir annexe 0.1). Ces rapports comprennent donc l'identité du déposant (son nom, prénom, lieu et date de naissance, le domicile et la profession), informations qui s'avèrent

[10] LANNOYE Anne (dir.), *Inventaire des archives de la Commission des Archives des Services patriotiques établis en Territoire occupé au Front de l'Ouest (1914-1930)*, Bruxelles, AGR, 2013, p. 40-41.
[11] Pour une critique poussée des rapports de résistants remis à la CAP, voir DEBRUYNE Emmanuel et PATERNOSTRE Jehanne, *La résistance au quotidien. 1914-1918. Témoignages inédits*, Bruxelles, Éditions Racine-AGR, 2009.

très utiles. Ensuite, il est demandé un récit synthétique des services rendus, des démêlées avec la justice allemande, et les revendications et demandes de secours. Certains manquant de place, ils fournissent en annexe un rapport manuscrit ou dactylographié plus long et plus détaillé. Le déposant signe ensuite son rapport, de même que le Secrétaire de la CAP, qui peut aussi apposer une appréciation sur le déposant et sa déposition. Bien que ce soit rarement le cas, cela permet un regard critique, par exemple quand il précise que le récit et les actions sont exagérés ou au contraire bien conformes.

Bien que la grande majorité l'ai fait au sein des deux services étudiés, tout le monde n'a pas rendu de rapports. Ils sont également de longueur, de qualité et de précisions variées. Cette lacune s'est avérée intéressante pour notre étude sur le genre, car nous constatons d'emblée que dans le cadre des engagements en couple ou en famille, ce sont les hommes de la maison qui produisent les rapports et, comme nous le verrons d'ailleurs dans la suite de cette recherche, ces derniers n'abordent pas nécessairement les actions menées par les femmes de leur entourage. Bien qu'il s'agisse d'une information utile en soi, cela a rendu plus compliquée et lacunaire notre étude. La documentation créée par la CAP sur les deux services est très utile, car elle porte un regard critique et synthétique en ayant déjà réalisé un travail de confrontation des sources. Cependant, nous constatons que la CAP « simplifie » les services d'évasion, qui par leur nature nous le verrons ne se prêtent pas à une même vision de la structure hiérarchisée et fixe d'autres types de service.

Afin d'exploiter le plus efficacement possibles ces sources, nous avons mis en place un tableur Excel afin d'y encoder les informations sur les résistants de façon synthétique et de pouvoir en faire un traitement quantitatif au chapitre 3. Pour le reste des informations, nous les avons placés dans des documents thématiques.

Les rapports écrits par les résistants sont donc notre source principale et regorgent d'informations précieuses. Il nous semble cependant important de rappeler des points essentiels de critique historique, tels que le fait qu'ils aient été écrits à postériori, dans la sortie de guerre (en 1919-1920 pour mes deux services) sur la requête de la CAP qui leur demande des restituer leur action clandestine dans le service. Les rapports sont donc à aborder comme « récits d'un évènement ou d'une période donnée construite pour être lus par un destinataire précis », et il est nécessaire de ne pas tomber dans la « sacralisation du témoin » [12], biais souvent constaté lors de l'étude des « retours d'expériences » de la Première Guerre mondiale[13]. Le fait d'écrire

[12] *Ibid.*, p. 32.
[13] À ce sujet, voir PROCHASSON Christophe, *14-18, retours d'expériences*, Paris, Tallandier, 2008.

et de rendre un rapport reprenant ses actions fait que le résistant doit mobiliser ses souvenirs, son expérience, la formuler et la poser sur le papier, ce qui permet de l'intégrer. Il faut penser et construire son récit, car c'est aussi le moment de décider comment on va se raconter, ce qu'on veut laisser de soi, de son action, mais aussi de dire les traumatismes et violences vécus. L'écriture de soi est un exercice complexe, et c'est une première pour la majorité des patriotes, qui sans la sollicitation de la CAP ne l'auraient pas fait[14]. Les témoignages sont donc « construits », dans la sortie de guerre, et leurs auteurs sont influencés « par une série de facteurs psychologiques, matériels, culturels ou sociaux » [15], dans une période où certains sont en quête de reconnaissance financière, honorifique ou même sociale, ce qui est un biais important. L'objectivité des rapports est donc très variable.

Nous avons alors complété notre recherche au sien des archives de la CAP par la consultation des dossiers de services connexes, soit les services Parent, Valleye, Magonette et la Dame Blanche, et par la consultation des dossiers contextuels réalisés par la CAP sur des questions plus générales, telles que la frontière belgo-hollandaise et sa surveillance, la prison Saint-Léonard de Liège, l'aide aux soldats français, l'aide aux Russes, dans lesquels nous avons trouvé ponctuellement des informations pour préciser notre recherche.

Les rapports fournissent également des informations précieuses sur le contexte, l'occupation, et des informations indirectes, par exemple sur l'état d'esprit dans lequel se trouvent les résistants dans la sortie de guerre lorsqu'ils écrivent ces rapports et la perception de leur engagement[16] (que nous étudierons dans le chapitre 5). Une lecture entre les lignes, détaillée et attentive, nous a également permis de récolter un maximum d'informations sur les questions de genre. La singularité de ces rapports, qui fait leur richesse, rend également complexe de les croiser avec d'autres sources.

Au sein du fond de la *Direction Générale Victimes de la Guerre. Dossiers des victimes civiles 14-18*[17], nous avons consulté les dossiers de demande de dédommagements de dommages de guerre auprès des tribunaux de dommages rendus par les membres de nos services. Ces dossiers contiennent des informations personnelles précieuses sur leur santé et leur situation financière dans la sortie de guerre. Ces demandes ayant fait l'objet d'une vérification par le tribunal pour calculer les indemnités de dédommagements, cela nous a permis

[14] DEBRUYNE Emmanuel et PATERNOSTRE Jehanne, *op. cit.*, p. 34-35.
[15] *Ibid.*, p. 32.
[16] *Ibid.*, p. 38.
[17] BRUXELLES, Archives générales du Royaume, *SPF Sécurité Sociale. Direction Générale Victimes de la Guerre. Dossiers des victimes civile 14-18*. [Désormais Bruxelles, AGR, *SPF…*].

de confronter les rapports. Nos recherches dans ce fond ont cependant été compliquées par des erreurs d'inventoriage, de classement ou des pertes. Nous avons également consulté quelques autres fonds comme la *Commission d'enquête sur la violation des règles du droit des gens, des lois et coutumes de la guerre* et plus particulièrement les documents rassemblés sur la prison de Rheinbach.

Nous avons complété notre recherche par la consultation des rapports paroissiaux conservés dans le *Fonds J. Schmitz et N. Nieuwland*[18]. Ces derniers, rassemblés suite à une enquête menée via des formulaires aux paroisses par un comité interdiocésain[19], communiquent des informations locales précises sur les villages et sur certains résistants, ce qui est très utile vu l'ancrage local des deux services étudiés. Nous avons également consulté à Namur les sources du carmel de Rochefort afin de compléter le portrait de Louise Damet.

Nos recherches nous ont également amenés à nous intéresser à des archives conservées à l'*Imperial War Museum* de Londres au sujet du service de Monge, mais aussi de la Dame Blanche, les deux services partageant des membres. Des copies et des notes sur ces sources nous ont été généreusement fournies par Tammy Proctor, que nous remercions. Quelques informations précieuses ont été trouvées, notamment des documents rédigés par Thérèse de Radiguès sur le Peloton 49. Nous avons consulté une série d'archives non pertinentes, mais sur lesquelles nous n'allons pas revenir en détail[20].

En dernier lieu, nous avons mobilisé prudemment les mémoires de Gabrielle de Monge[21]. Publiées en 1928 sous forme de feuilleton dans le journal *Le courrier de Huy*, ce texte a ensuite été réuni et a fait l'objet de plusieurs transcriptions[22]. Nous avons fait preuve de la plus grande prudence face à ce récit romancé et dramatique de l'aventure résistante de Gabrielle de Monge, où elle livre ses émotions et se raconte, dix ans après la guerre. Comme le dit Eliane Gubin, « il semble y avoir un temps de latence nécessaire avant de pouvoir rendre compte d'une expérience émotionnelle forte (…) et ce délai parait d'autant plus long chez des femmes qui

[18] NAMUR, Archives de l'Evêché de Namur, *Fonds J. Schmitz et N. Nieuwland*, S. 89 [Désormais NAMUR, AEN].
[19] Pour plus d'informations à ce sujet, voir : SCHOLTES Thierry, « Une mémoire de papier : l'ouvrage monumental de Schmitz et Nieuwland sur l'invasion des provinces de Namur et de Luxembourg », dans SEBASTIEN Pierre (dir.), *1914-1918. Le Dieu de la guerre : religion et patriotisme en Luxembourg belge*, Bastogne, Musée en Piconrue, 2013, p. 163-165.)
[20] Des carnets intimes locaux, les archives des consultas belges aux Pays-Bas (BRUXELLES, AGR, *Archives de la Guerre. Consulats de Belgique aux Pays-Bas)* et de nombreux dossiers des archives de la CAP.
[21] DE MONGE Gabrielle, *Les heures tragiques de ma vie*, Asbl Syndiat d'Initiative et de Tourisme d'Ohey en collaboration avec la famille de Monge (éd.), 2014.
[22] *Ibid.*, avant-propos.

n'ont pas la même légitimité de parole publique que les hommes »[23]. Comme nous le verrons, Gabrielle de Monge est à la recherche de reconnaissance dans la sortie de guerre, et ses mémoires y participent. Nous l'avons utilisé le moins possible pour des faits, mais plutôt pour la perception de l'engagement, de ce qu'elle raconte, comment elle se voit, mais toujours en restant critique

État de la question.

Notre recherche se situe au carrefour d'historiographies largement développées. Nous en avons abordé modestement des pans, avec comme objectif de mobiliser des éléments essentiels sans pour autant nous y perdre.

- La Belgique et Première Guerre mondiale

Tout d'abord, l'historiographie internationale et nationale de la Grande Guerre a atteint une quantité et une qualité remarquables, comme en atteste l'ouvrage bibliographique monumental de Tallier et Onghena, *Cent ans -et plus- d'ouvrages historiques sur la Première Guerre mondiale en Belgique*[24], publié en 2019. Le courant de l'histoire culturelle et sociale, qui arrive en Belgique à la fin des années 1990, permet un foisonnement des nouveaux champs de recherche : culture de guerre, vécu des occupations pour les civils[25], étude de la violence, les questions de mémoire, de commémoration, mais aussi des femmes dans la guerre[26]. Il existe dès lors des ouvrages sur énormément de sujets, de synthèses globales (notamment Sophie de Schaepdrijver[27]*)*, à des sujets précis, par exemple les dispositifs de surveillance de la frontière belgo-hollandaise[28] par Alex Vanneste.

---

[23] GUBIN Eliane, « Les femmes dans la « résistance » civile en 1914-1918 », dans JAUMAIN Serge *e.a.* (dir.), *Une guerre totale ? La Belgique dans la Première Guerre mondiale. Nouvelles tendances de la recherche historique. Actes du colloque international organisé à l'ULB du 15 au 17 janvier 2003*, Bruxelles, Archives générales du Royaume, 2005, p. 152 (Archives générales du Royaume. Etudes sur le Première guerre mondiale, 11).

[24] TALLIER Pierre-Alain et ONGHENA Sofie, *Cent ans -et plus- d'ouvrages historiques sur la Première Guerre mondiale en Belgique*, vol. 1, Bruxelles, Archives Générales du Royaume, 2019 (Etudes sur la Première Guerre mondiale ; 23).

[25] Soulignons l'ouvrage français incontournable concernant l'occupation de la Belgique et de la France de BECKER Annette, *Les cicatrice rouge. 14-18. France et Belgique occupées*, Paris, Fayard, 2010 (Occupation).

[26] GUBIN Eliane, « La Grande Guerre dans tous ses états. Aperçu de la recherche historique à l'ULB », dans TALLIER Pierre-Alain et BOIJEN Richard (dir.), *La Belgique et la Première Guerre Mondiale. État des sources – État de la recherche*, Bruxelles, 2002, p. 30, 45 (Archives générales du Royaume, Etudes sur la Première Guerre mondiale ; 9).

[27] DE SCHAEPDRIJVER Sophie, *La Belgique et la Première Guerre mondiale*, Bruxelles, Archives et musée de la Littérature, 2004.

[28] VANNESTE Alex, « Le premier Rideau de fer. La clôture électrisée à la frontière belgo-hollandaise pendant la Première Guerre mondiale », dans *Bulletin de Dexia Banque*, n° 214, 2000, p. 39-82.

- La résistance

L'étude de la culture de guerre, définie par Annette Becker et Stéphane Audoin-Rouzeau comme « le champ de toutes les représentations de la guerre forgées par les contemporains, pendant celle-ci d'abord, après celle-ci ensuite » [29], combinée aux questions d'occupation, a inévitablement mené à la recherche sur le phénomène résistant en Belgique et en France occupées. Le spécialiste incontesté de la question résistante en Belgique dans la Grande Guerre est Emmanuel Debruyne. Parfois accompagné d'autres historiens selon les thématiques, ses recherches couvrent des aspects variés du phénomène résistant tels que le phénomène dans son ensemble, ses sources, les réseaux de renseignement alliés en territoire belge, les questions d'argent[30], de reconnaissance[31], de mémoire[32], le contre-espionnage et la répression de la résistance par l'occupant (nous soulignons également le travail d'Élise Rezsöhazy sur les polices secrètes allemandes[33]), le système carcéral allemand et les prisonniers politiques belges[34], les dernières lettres des patriotes belges et français fusillés[35]. etc. Ces recherches variées ont été un socle solide couvrant tous les aspects de notre recherche.

- Genre et Grande Guerre

L'ouvrage-clé de notre réflexion est l'*Introduction aux études de genre*[36], qui nous a permis de nous familiariser avec les réflexions et les concepts du genre et de les intégrer notre analyse : représentations culturelles de genre, normes, transgressions, rôles de sexe,

[29] AUDOIN-ROUZEAU Stéphane et BECKER Annette, « Violence et consentement : la « culture de guerre » du premier conflit mondial », dans RIOUX Jean-Pierre et SIRINELLI Jean-François (dir.), *Pour une histoire culturelle*, Paris, Seuil, 1997, p. 252.

[30] DEBRUYNE Emmanuel, « Patriotes désintéressés ou espions vénaux ? Agents et argent en Belgique et en France occupées. 1914-1918 », dans *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 232, octobre-novembre 2008, p. 25-45.

[31] DEBRUYNE Emmanuel, « Sortir de l'ombre – Des combattants clandestins en quête de reconnaissance », dans TALLIER Pierre-Alain et NEFORS Patrick (dir.), *Quand les canons se taisent. En toen zwegen de kanonnen. When the guns fall Silent*, Bruxelles, AGR, 2010, p. 449-479.

[32] DEBRUYNE Emmanuel et FELL Alison, « Model Martyrs ? Remembering First-World-Ward Heroines in Belgium and France », dans TAME Peter, JEANNEROD Dominique et BRAGANÇA Manuel (dir.), *Mnemosyne and Mars. Artistic and Cultural Representations of Twentieth-century Europe at War*, Newcastle, Cambridge Scholar Publishing, 2013, p. 145-159.

[33] REZSÖHAZY Élise, *De la protection du secret militaire à l'occupation des populations civiles : les polices secrètes allemandes derrière le front Ouest (1914-1918)*, Louvain-la-Neuve, 2020 [thèse présentée en vue de l'obtention du grade de docteur.e en histoire, art et archéologie] (inédite).

[34] DEBRUYNE Emmanuel, REZSÖHAZY Élise et VAN YPERSELE Laurence, « ''La main sinistre''. Police secrète allemande et taupes belges. 1914-1918 », dans *Cahiers d'Etudes du Renseignement*, n° 5, 2015, p. 15-36 et DEBRUYNE Emmanuel, « Les prisonniers politiques belges et français dans le système carcéral allemand, 1914-1918 », dans BEAUPRÉ Nicolas et RANCE Karine, *Arrachés et déplacés. Réfugiés politiques, prisonniers de guerre, déportés. 1789-1918 »*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2016 p. 197-220.

[35] DEBRUYNE Emmanuel et VAN YPERSELE Laurence, *Je serai fusillé demain : les dernières lettres de patriotes belges et français fusillés par l'Occupant, 1914-1918*, Bruxelles, Racine, 2011.

[36] BERENI Laure *e.a.*, *Introduction aux études sur le genre*, 3e éd., Bruxelles, De Boeck, 2020 (Ouvertures politiques).

stéréotypes… tous des concepts que nous mobiliserons et présenterons au fil de la recherche. Différents articles de l'ouvrage dirigé par Eliane Gubin, *Normes et marginalité : comportements féminins aux 19e et 20e siècles*[37] nous ont également permis de nous familiariser avec les notions de norme, de marginalité et de transgression. Mais surtout, d'excellents historiens de la Grande Guerre et du phénomène résistant ont déjà intégré des considérations de genre et se sont appropriés des concepts au cours de leurs recherches, nous défrichant déjà le terrain du genre, sa littérature complexe et abondante, ce dont nous avons profité.

En France, une grande école de l'histoire des femmes dans la Grande Guerre s'est mise en place, avec notamment Françoise Thébaud qui depuis le début des années 2000 écrit des ouvrages essentiels pour l'étude des questions de genre, leur évolution, et les pistes de recherche, comme *Ecrire l'histoire des femmes et du genre*[38]. Cette dernière et Chantal Antier ont d'ailleurs toutes les deux proposé de bonnes synthèses sur les femmes dans la Première Guerre mondiale avec respectivement *Les femmes au temps de la guerre*[39], et *Femmes dans la Grande Guerre*[40], qui proposent un panorama des différentes fonctions prises par les femmes durant la guerre en lien avec les représentations et rôles de genre. Catherine Lacour-Astol a également fourni une excellente recherche sur la résistance féminine dans le nord de la France durant la Deuxième Guerre mondiale. Ses réflexions sur les particularités de l'engagement féminin, les comportements et pratiques de transgression, le rôle de la différence de sexe dans l'engagement, l'aspect domestique de la résistance pour les femmes, et la place du genre dans la répression sont tant de réflexion qui ont permis d'approfondir notre recherche

En Belgique, l'histoire des femmes et du genre remonte à la fin des années 1960. Elle connaît ensuite un essor dans les années 1990 avec des autrices comme Eliane Gubin, Valérie Piette et d'autres chercheurs et chercheuses qui ouvrent la voie et développent l'histoire des femmes. En 1993, Denise de Weerdt publie une recherche pionnière sur les femmes belges dans la Grande Guerre, relativement semblable aux synthèses françaises, mais offrant une première série de réflexions en lien avec les particularités de l'expérience belge. Depuis les années 2000, un glissement thématique est observé, les questionnements classiques sur l'émancipation féminine ayant été remplacés par les questions de sexualité et de rapports de genre[41]. En 2007,

[37] GUBIN Eliane (dir.), *Norme et marginalité : comportements féminins aux 19e et 20e siècles*, Bruxelles, Université libre de Bruxelles, 1991.
[38] THÉBAUD Françoise, *Ecrire l'histoire des femmes et du genre*, 2e éd. revue et augmentée, Lyon, Ecole normale supérieure, 2007 (Sociétés, espace, temps).
[39] THÉBAUD Françoise, *Les femmes au temps de la guerre 14*, Paris, Stock, 1994.
[40] ANTIER Chantal, *Les femmes dans la Grande Guerre*, Saint-Cloud, Soteca, 2011 (Vivre dans la guerre).
[41] TALLIER Pierre-Alain et ONGHENA Sofie, *op. cit.*, p. 63. Pour plus d'information sur ce glissement, voir GUBIN Eliane, *Choisir l'histoire des femmes, op. cit.*, p. 45-69.

Eliane Gubin publie *Choisir l'histoire des femmes*, reprenant un condensé de ses recherches concernant l'histoire des femmes et du genre, dont d'excellents articles sur les femmes belges dans la résistance. Elle dirige également la création d'outils essentiels comme le *Dictionnaire des femmes belges (XIXe et XXe siècles)* et *l'Encyclopédie d'histoire des femmes*, démontrant l'intérêt croissant de la recherche pour l'histoire des femmes et du genre. Eliane Gubin s'est également intéressée femmes belges dans la résistance civile : elle étudie en détail l'engagement féminin, la difficulté de le quantifier, proposant alors le concept de nébuleuse féminine ; une étude poussée des motivations de l'engagement féminin ; la transgression de la distribution traditionnelle des rôles sexués et la mobilisation des stéréotypes culturels communs et les moindres soupçons pesant sur les femmes ; des réflexions sur les femmes dans la répression allemande et enfin sur la place des femmes dans la sortie de guerre[42].

La littérature anglo-saxonne/britannique couvre également le sujet du *gender* dans la Grande Guerre. Nous nous sommes limités aux recherches de Tammy Proctor, notamment *Female intelligence. Women and espionage in the First World War*[43], dans lequel elle se penche sur le service La Dame Blanche, et un peu sur le service de Monge. Elle émet également des réflexions très intéressantes sur le genre dans les services de renseignements, la mémoire des héroïnes fusillées et l'importance des liens familiaux dans la résistance, et réalise une étude typologique des membres et qui nous a servi de modèle pour notre propre étude. L'approche typologique de Florent Verfaillie[44] sur les femmes résistantes et « collaboratrices » a également nourri notre réflexion sur l'aspect quantitatif et typologique de l'étude afin d'éviter les biais de genre.

Dans ses recherches, Emmanuel Debruyne intègre également des réflexions portant sur le genre, notamment dans *De la guerre de l'ombre aux ombres de la guerre* avec notamment l'idée qu'une grande part de l'engagement féminin s'inscrit bien souvent dans le sillage de celui d'un homme de l'entourage, qui le conditionne alors, mais aussi les jeux et enjeux des stéréotypes de genre dans les condamnations et enfin, la mémoire de la résistance. La méthode de modélisation avec Gephi et les outils d'analyse de réseaux développés (centralité, liens,

[42] GUBIN Eliane, « Les femmes dans la « résistance » civile en 1914-1918 », dans JAUMAIN Serge *e.a.* (dir.), *op. cit.*, p. 145-169 (Archives générales du Royaume. Etudes sur le Première guerre mondiale, 11) et GUBIN Eliane et DE SMAELE Henk, *Femmes et hommes en guerre, 1914-1918 : gender@war*, Bruxelles, La Renaissance du livre, 2015.

[43] PROCTOR Tammy, *Female intelligence. women and espionage in the First World War*¸ New York-Londres, New-York University Press, 2003.

[44] VERFAILLIE Florent, « Female Collaborators and Resisters in Occupied Belgium : Comparative Analysis of Their Social and Family Contexts (1914-1918) », dans HIN Saskia et BRÉE Sandra (dir.), *The impact of World War on marriages, divorces, and gender relations in* Europe, Londres, Routledges, 2019, p. 277-291 (Routledges research in gender and history).

clustering, cloisonnement, capital symbolique) dans ses études du *Réseau Edith Cavell*[45] et du service Hernalsteens[46] ont été repris et adaptés à notre recherche, et nous a permis de dégager des réflexions sur le genre, en le lient par exemple aux questions de centralité. De plus, tous ces services de résistance, étudiés selon les mêmes critères quantitatifs, ont pu être comparés afin de nourrir l'analyse.

[45] DEBRUYNE Emmanuel, *Le réseau Edith Cavell., op. cit.*
[46] DEBRUYNE Emmanuel, « Des traversées de frontières. Hernalsteens, le grand réseau du renseignement français dans les territoires occupés, 1914-1915 » (inédit).

Chapitre 1 : Cinq femmes sur les sentiers de la guerre

Entrons dans cette recherche par les portraits de cinq femmes ayant pris part aux services d'évasion de Monge et Eude Magnée : Honorine Lepage, Gabrielle de Monge, Hermance Demoulin, Jeanne Dury et Louise Damet.

Toutes différentes, aussi bien par leur personnalité, leur âge, leur situation familiale, leurs valeurs, et leur horizon social, nous allons tenter de restituer qui étaient ces femmes avant la guerre et étudier modestement comment celle-ci vient les surprendre afin d'ensuite mieux comprendre comment l'engagement résistant vient s'introduire dans leur vie. Elles sont également différentes par les actions et les responsabilités prises au sein des services de résistance. Ces femmes et leurs parcours serviront donc de point de départ, mais aussi de fil rouge à notre étude. Car ces portraits nous permettront d'introduire et de développer notre analyse des questions de genre au sein des deux services par un point de vue à hauteur d'homme ou, plutôt, de femme. Au sein de cette recherche portant sur les questions de genre, le fait de ne présenter ici que des femmes est une démarche résolument compensatoire[47], bien que les questions de genre soient d'ores et déjà présentes. Pour étudier les hommes et les femmes dans leurs rapports, nous devons sortir ces dernières de l'ombre.

En plus des archives présentées dans l'introduction, le portrait d'Honorine Lepage est complété par les sites de généalogie nous permettant de reconstituer la famille, les âges de ses membres, etc. Le cas de Gabrielle de Monge est exceptionnellement bien documenté suite à sa productivité en document dans la sortie de guerre et, car elle a déjà fait l'objet de recherches (publication de ses mémoires, recherches par des historiens…). À l'inverse, nos investigations sur Hermance Demoulin semblaient s'enliser lorsque nous avons bénéficié de l'aide de la Commission d'Histoire locale de Jupille, qui a mobilisé la documentation du service administratif du cimetière de Robermont à Liège et l'administration communale de Somme-Leuze, nous fournissant des informations essentielles sur la vie privée d'Hermance. La presque absence d'informations personnelles dans les rapports de Jeanne Dury a pu être palliée par des sites de généalogie et la présence de son acte de naissance dans les documents en ligne des Archives de l'État. Enfin, les archives du carmel de Rochefort conservées aux archives de

[47] Nous n'utilisons pas ce terme dans le sens d'histoire féministe – l'histoire compensatoire en étant un courant ou en tout cas une pratique – mais bien dans l'idée de produire de la matière sur les femmes dans les services, qui nous semblait manquante ou lacunaire, afin de produire une histoire des relations de genre.
Les femmes étant rarement mises en lumière dans les sources, une recherche plus approfondie sur cinq d'entre elles nous a permis de dégager de la matière, par exemple sur leur situation familiale, les valeurs qui les portent, etc.

l'évêché de Namur, dont une partie a malheureusement disparu dans l'incendie du carmel lors de la Deuxième Guerre mondiale, se sont avérées précieuses afin de découvrir Louise Damet. Nous y avons trouvé des documents qui nous ont permis de retracer sa vie, par exemple le livre des défuntes et les circulaires nécrologiques.

Désormais, nous allons entrouvrir les portes d'une ferme, d'un château, d'un café, d'une maison et d'un carmel pour y entrevoir l'engagement clandestin de ces cinq résistantes.

1.1. Honorine Lepage : « Madame Tout-le-Monde » entre en résistance

Lors du début de la Grande Guerre dans les provinces de Namur et de Luxembourg, la violence des affrontements culmine avec la bataille des Ardennes aux alentours du 22 août. Largement dépassés par le nombre et la puissance de feu des Allemands, les soldats français subissent de violentes attaques et de sanglantes défaites. Dispersés ou pris de panique, certains ne parviennent pas à évacuer avec leurs régiments ou se cachent dans les bois et les clairières. Dans les jours suivants, les troupes allemandes avancent vers la France et des soldats français se retrouvent coincés derrière les lignes ennemies[48]. Les semaines passent et l'occupation allemande s'installe en Belgique. Les militaires français, pris au piège, restent cachés pendant des semaines, voire des mois, dans les bois où ils se retrouvent, se rassemblent et commencent à organiser une vie clandestine. Dès les mois d'octobre et novembre 1914, le mauvais temps, le froid, la pluie et la difficulté à trouver de la nourriture dans les bois poussent les soldats à chercher un abri chez les habitants des villages proches.

Bien souvent, les familles établies à l'orée des bois habitent de petits villages ruraux ou vivent dans de grandes fermes à l'écart. Ce sont régulièrement des familles d'agriculteurs, de cultivateurs, de fermiers, qui se retrouvent un beau jour, dans les champs, les forêts, ou sur le pas de leur porte, nez à nez avec des soldats français. C'est donc comme cela, par un mélange hasardeux de circonstances militaires, géographiques et météorologiques que la famille Lepage, habitant la ferme de Fescoux à environ 2,5 kilomètres du village de Focant (voir annexe 1.1.), entre en résistance : un soir de septembre 1914, alors que la famille est rentrée de son travail dans les champs, on frappe à la porte. Sur le seuil se trouvent deux soldats français demandant à être logés et nourris. Autour d'un repas, ils racontent leurs péripéties : Joseph Cheval, Rennais du 9e régiment colonial, a survécu au combat de Rossignol et Arsène Lemaitre, du 248e régiment d'infanterie et originaire de Saint-Quentin, est témoin du massacre de Dinant.

[48] BRUXELLES, Archives générales du Royaume, *Archives de la Guerre. Commission des Archives des Services patriotiques établis en Territoire occupé au Front de l'Ouest, 1914-1930*, n° 3073, Affaire du lieutenant Laurent et du groupe des « 120 ». [Désormais BRUXELLES, AGR, CAP].

Nous pouvons dès lors nous interroger sur ce qui pousse la famille Lepage, composée des parents Théodore (47 ans[49]) et Honorine (36 ans), du fils Marcel (14 ans) et de la petite Marie (5 ans), à entrer en résistance. Car malgré le début de l'occupation, la famille de cultivateurs semble en effet mener une vie relativement paisible, continuant le travail dans la ferme familiale. Rien ne semble alors prédestiner l'engagement résistant de cette famille, probablement consciente de l'interdit et des menaces qui pèsent sur ceux qui aident des soldats français, action périlleuse interdite par l'occupant dès les premières semaines de la guerre[50]. Si nous savons qu'Honorine et Marcel participent activement au logement et ravitaillement, nous n'avons par contre aucune trace d'une implication de la part du père de famille ou de Marie. Leur situation de couple marié, avec deux jeunes enfants de 14 et 5 ans à charge, a-t-elle un impact sur leur degré d'engagement ?

Les deux soldats recueillis restent quelques jours, logés dans le grenier et nourris. Quand la météo s'améliore, ils contribuent au travail agricole de la famille pour la remercier et gagner leur nourriture. Ils s'installent avec deux compatriotes dans une cabane à l'orée du « bois du Chy », proche des fermes des familles Lepage et Delahaut. Cette dernière habite la ferme de la Haie-du-Cerf voisine des Lepage. Bien cachés et approvisionnés par les deux familles, les soldats y vivent deux à trois mois. C'est alors qu'ils rencontrent Gabrielle de Monge. Cette personnalité à la tête du service d'évasion éponyme est à la recherche de soldats français dont elle organise l'évasion vers les Pays-Bas neutres d'où ils pourront retourner en France et rejoindre le front. Dès lors, Marcel et Honorine Lepage s'occupent activement de préparer leur départ en leur fournissant des vêtements civils et de l'argent. C'est Émile Delahaut qui leur trouve des passeports et les soldats français se mettent en route un matin de janvier 1915. Ils passent la frontière belgo-hollandaise, arrivent à Maastricht, prennent le bateau jusqu'en Angleterre avant de rentrer enfin en France. D'autres soldats viennent par la suite ponctuellement occuper la cabane et profitent du ravitaillement des deux fermes. La famille Lepage les aide à nouveau à préparer leur départ[51]. Elle participe donc au logement et au ravitaillement de soldats qui sont évacués par la filière de Monge, s'insérant naturellement dans la structure du service sans vraiment en faire partie.

[49] Dans ce mémoire, tous les âges indiqués sont ceux de 1914 calculés à partir de la date de naissance, sauf indication contraire.
[50] BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2970, Rapport de Monsieur Marcel Lepage et sa mère Honorine Lepage.
[51] *Ibid*.

La famille est également mêlée à l'« Affaire des Russes ». Vers la fin de l'année 1916, Marcel rencontre deux Russes dans les bois. Les deux hommes ont été faits prisonniers par les Allemands à Varsovie et se sont ensuite évadés, échouant dans les bois[52]. Il les emmène à la cabane et l'un des Russes descend presque chaque soir pour prendre le ravitaillement à la ferme. Honorine se rend alors à Bruxelles leur chercher des vêtements civils et des chaussures auprès d'une « société secrète russe »[53]. Cette « société » remet également à Honorine un billet, rédigé en russe, renseignant aux soldats le chemin à suivre pour s'évader de Belgique[54]. La présence dans les parages de soldats russes est bientôt connue de la *Polizeistelle*[55] de Givet. En novembre ou en décembre 1916, Mme Lepage est arrêtée. Malgré une fouille en règle, la proximité des Russes et le fait qu'elle se trouvait en possession de billets de renseignement, seule une lettre provenant du front est trouvée, lui occasionnant une amende de 10 marks[56].

La famille Lepage nous permet d'introduire rapidement l'importance de l'organisation des familles et de leurs connexions au sein des réseaux de résistance ; et les deux services d'évasion ici étudiés ne font pas exception à ce phénomène. Si le travail en cellule familiale est efficace et cloisonné, il n'en reste pas moins particulièrement dangereux, car il expose tous les membres d'une famille à des menaces d'arrestation, voire de condamnation à mort, bien que les risques soient très inégalement répartis au sein de la cellule familiale, notamment selon l'âge et le sexe[57].

Honorine Lepage est une « madame Tout-le-Monde » comme il en existe beaucoup au sein des services de résistance durant la Première Guerre mondiale en Belgique. Et pourtant, son portrait n'en est pas moins passionnant, car il nécessite une lecture « entre les lignes ». Si nous interprétons certaines petites phrases du rapport écrit par son fils Marcel, nous nous rendons compte qu'elle va à Bruxelles à diverses occasions, notamment pour aider les soldats

[52] *Ibid.*
[53] Etant donné qu'il s'agit de la seule mention faite à ce sujet dans les sources du service, et que nous n'en avons trouvé aucune trace dans la consultation de dossiers de la CAP sur l'aide aux soldats russes, il nous est impossible d'identifier cette « société secrète russe ».
[54] BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2970, Rapport de Monsieur Marcel Lepage et sa mère Honorine Lepage.
[55] La *Polizeistelle* de Givet, à savoir le bureau de police, dépend de la *Zentralpolizeistelle*, organe de contre-espionnage allemand installé par l'armée d'occupation dès décembre 1914 dans la zone du Gouvernement général. Les *Polizeistellen* sont réparties à travers le territoire et sont responsables de zones délimitées. (REZSÖHAZY Élise, *op. cit.*,, p. 189 et 195).
[56] BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2970, Rapport de Monsieur Marcel Lepage et sa mère Honorine Lepage.
[57] PROCTOR Tammy, *Female Intelligence : women and espionage in the First World War*, New York, New York University Press, 2003, p. 89.

russes, et en profite pour faire circuler des lettres du front[58]. Elle s'occupe également de chercher des vêtements et de l'argent et participe au ravitaillement des soldats. Mais en tant que mère du foyer, elle effectue probablement aussi des tâches domestiques telles que préparer la nourriture pour les soldats, les soigner, raccommoder leurs vêtements, des tâches qui ne sont en général pas signalées, tant il semble évident à la lumière des normes de genre de l'époque qu'elles soient effectuées par des femmes. À la différence d'un grand nombre de femmes anonymes, Marcel parle du rôle de sa mère dans le rapport envoyé en 1919 à la Commission des Archives des Services patriotiques. Il la cite dès le début du rapport, dans l'identité du déposant : « Marcel Lepage et sa mère Honorine Lepage »[59]. Nous étudierons plus loin l'impact de l'abondance d'écrits masculins, leur articulation avec les écrits féminins souvent minoritaires, à propos des questions de reconnaissance dans la sortie de guerre, mais aussi de la façon dont chacun voit son action, son engagement, mais aussi celui du sexe opposé.

Enfin, ce portrait d'Honorine (voir annexe 1.2.), que nous situons entre 1918 (fin de la guerre et présence de la médaille) et 1936 (date de sa mort), la représente portant une médaille sur le col. Il pourrait s'agir de la croix de guerre française, décoration reçue par des résistants civils belges pour l'aide apportée aux soldats français via les réseaux d'évasion, ce qui semble le plus probable et logique. Cette photo nous montre en tout cas que Monsieur et Madame Tout-le-Monde sont eux aussi reconnus et récompensés pour leurs actions. Nous étudierons plus en avant dans quelle mesure et de quelle manière la reconnaissance s'exprime lors de la sortie de guerre.

1.2. Gabrielle de Monge : la vicomtesse à bicyclette

Fille du vicomte Francis de Monge (1836-1909) et d'Anne-Marie de Grand Ry (1843-1914), Marie Gabrielle de Monge, vicomtesse de Franeau, est née le 15 septembre 1883. La famille compte neuf enfants, Marie, Georges, Marguerite, André, Gérard, Joseph, Geneviève, Gabrielle et Louis[60] et vit au château de Wallay à Ohey (voir annexe 1.3.), dans la province de Namur[61]. C'est là que Gabrielle habite, jusqu'en 1914, année du décès de sa mère.

[58] En l'absence totale d'informations complémentaires sur ce sujet dans les rapports, il nous est impossible d'identifier le service postal avec lequel elle est en contact, ni la récurrence des passages de courrier d'Honorine.
[59] BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2964, Rapport de Monsieur Marcel Lepage et sa mère Honorine Lepage.
[60] Frère cadet de Gabrielle et futur ingénieur reconnu dans le domaine de l'aéronautique belge, il vit au château jusqu'à son mariage en 1911. Il y expérimente la construction de ses premiers prototypes d'avions (voir CRYNS Pierre, *Ouvrage sur Louis de Monge*, disponible en ligne sur https://forum.pages14-18.com/viewtopic.php?t=49228&start=30, consulté le 15/06/2021).
[61] « Gabrielle de Monge », disponible en ligne sur www.geneanet.org, consulté le 12/03/2021.

Nous émettons l'hypothèse que Gabrielle a reçu une éducation conforme à sa condition de jeune fille noble : elle parle et comprend notamment très bien l'allemand[62].

Suite au décès de sa mère en février 1914, Gabrielle habite le château de Wallay avec sa sœur Geneviève et l'époux de celle-ci, José Wégimont. Célibataire, Gabrielle a alors 31 ans et n'a pas d'enfant. Elle est la seule en âge de se marier à rester célibataire au sein de la fratrie. Nous ne connaissons pas les causes qui font que Gabrielle reste « vieille fille », dans ce début du XX^{e} siècle, rempli de stéréotypes envers ces femmes qui, par dépit, par malchance, mais aussi parfois par choix, ne se marient pas et ne correspondent pas à la sacro-sainte image de la mère-épouse, vue comme l'accomplissement de la vie au féminin[63]. Dans les mémoires qu'elle écrit après la guerre, Gabrielle fait souvent référence à sa solitude liée à l'absence d'un foyer qui lui est propre. Si elle le regrette parfois, elle constate aussi que cela lui a conféré une liberté d'action plus vaste dans le cadre de sa mission résistante. Gabrielle fait également état des mauvaises relations qu'elle entretient avec une partie de ses frères et sœurs. Suite au décès de leur mère, il nous semble comprendre que la division de l'héritage soit conflictuelle et qu'elle peine à obtenir ce qui lui revient de ses frères aînés[64]. De par sa condition de femme aristocrate, elle ne travaille pas et dépend de ses parents, puis du couple de sa sœur, au domaine familial. C'est là que la guerre les surprend en août 1914.

Comme d'autres nobles de la région, la famille cache cinq soldats français n'ayant pu rejoindre les lignes de front après la débâcle de la bataille de Bertrix. Ceux-ci sont logés au château de Wallay après avoir été découverts dans les bois par le beau-frère de Gabrielle. Ce séjour dure plusieurs semaines et devient vite dangereux aussi bien pour les militaires que pour leurs hôtes. Ils conçoivent alors le projet de traverser le pays jusqu'à la frontière belgo-hollandaise, avant de regagner la France et de rejoindre le front. Cette perspective nécessite l'appui d'un guide connaissant bien le pays et permettant d'organiser le périple en trouvant des chemins et des logements. Monsieur Wégimont se propose pour cette tâche, mais Gabrielle, selon ses dires, insiste pour devenir cette guide, avançant l'argument d'une moindre méfiance à l'encontre d'une femme. Elle ajoute également que sa famille a davantage besoin de lui[65], sa situation personnelle lui permettant quant à elle de se montrer entièrement disponible lorsque cette mission se présente. Rien ne semble la retenir : sans mari, sans enfant, mais aussi sa vieille

[62] BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2972, Rapport de la Vicomtesse Gabrielle de Monge.
[63] DAUPHIN Cécile, « Femmes seules », dans FRAISSE Geneviève et PERROT Michelle (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, T. 4 : *Le XIXe siècle*, Paris, Plon, 1991, p. 458-459.
[64] BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2972, Rapport de la Vicomtesse Gabrielle de Monge.
[65] DE MONGE Gabrielle, *op. cit.*, 2014, p. 8.

mère étant morte lors de cette année 1914, et dont il est probable que Gabrielle se soit occupée dans ses vieux jours en tant que dernière fille célibataire au domicile familial.

Le 24 novembre 1914, les cinq soldats et leur guide se mettent en route. Ils arrivent sans encombre aux Pays-Bas le 29 novembre. Au consulat français de Maastricht, Gabrielle exprime sa volonté de se rendre utile. La chose est entendue et on lui donne la charge de rapatrier les soldats français restés dans les bois des Ardennes par le même stratagème que celui mis en œuvre lors de ce premier passage. Les envolées lyriques de ses mémoires et rapports nous montrent qu'elle reçoit cette mission comme une consécration, une aventure, qui donnerait un sens à sa vie[66], nous y reviendrons.

De retour de son premier transfert, elle entame alors son action résistante. Gabrielle parcourt les bois et les routes des provinces de Luxembourg et de Namur à la recherche de soldats cachés. Elle les rassemble dans des lieux-clés et les met en relation avec des membres du service, cherche des guides et passe elle-même au moins cinq groupes en Hollande. Elle construit progressivement une filière d'évasion vers les Pays-Bas en regroupant un grand nombre de bonnes volontés et elle devient alors la « vicomtesse à bicyclette » (voir la photo en annexe 1.4.). Gabrielle de Monge est donc à la tête d'un large réseau d'évasion. Mais qu'est-ce qu'être une femme à la tête d'une organisation résistante ? De quelle autorité Gabrielle dispose-t-elle sur un service majoritairement masculin et surtout dans une société qui ne n'encourage pas le *leadership* féminin ? Nous constatons que Gabrielle est une tête de réseau discutée et parfois peu appréciée. Il semble par exemple que les logeurs liégeois Gaxatte et Guindorff lui donnent beaucoup d'ordres : « on me défend de les accompagner et j'obéis », « M^{elle} n'a rien à dire ici », « ils me disent que je n'ai plus le droit d'amener des gens à Liège, j'ai la permission de les chercher dans les bois de les amener à Grupont à telle adresse, ce qu'ils deviennent ensuite cela ne me regarde pas »[67]. Mais Gabrielle semble être dotée d'un fort caractère, qui ne s'en laisse pas faire et qui ne supporte pas d'être infantilisée. À Guindorff qui lui donnait des ordres, elle aurait un jour répondu : « je ne suis pas leur domestique et je n'ai pas envie d'être traitée comme une enfant qui va à l'école »[68]. À son frère qui souhaite la dissuader de mettre en place son service, notamment pour des raisons financières, elle aurait dit : « j'ai trouvé quelque chose de plus utile à faire. Je ne suis plus une enfant : j'ai le droit de disposer de ma vie »[69]. Par souci d'objectivité, il est cependant nécessaire de souligner que ces phrases

[66] *Ibid.*, p. 30-33.
[67] BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2967, notes de Melle de Monge.
[68] *Ibid.*
[69] DE MONGE Gabrielle, *op. cit.*, p. 33.

« chocs » sont formulées après la guerre dans les mémoires et rapports de la vicomtesse. À notre connaissance, aucune source ne recoupe ces déclarations qui ne doivent cependant pas être négligées. Lorsque Gabrielle les écrit dans les années 1920, elles transmettent un état d'esprit, sur lequel nous reviendrons au chapitre 5, ces mots exprimant peut-être aussi la difficulté d'un retour à l'ordre établi d'avant-guerre. Nous nous interrogerons plus loin sur cette fonction de chef de réseau au féminin et au masculin, en établissant notamment des comparaisons avec le service Eude Magnée, dirigé à l'origine par deux militaires.

Le service se développe et continue son action. Mais alors que les premiers passages s'effectuent sans difficulté, la surveillance s'accroît à la frontière belgo-hollandaise et l'étau se resserre sur les services de passage. Gabrielle de Monge se sait recherchée, et est à court d'argent pour faire fonctionner son service. Elle passe la frontière et remet ses comptes au consulat français de Maastricht. Au mois de mai 1915, elle se met brièvement au service du service de renseignement Magonette, dépendant du GQG français, pour une mission[70]. Suite à cela, elle rentre en Belgique et se cache à Liège et à Bruxelles en attendant de trouver une opportunité de passage aux Pays-Bas. Les exécutions successives de patriotes membres de filières d'évasion tels Edith Cavell et Léon Parent, respectivement le 12 octobre et le 8 décembre 1915, font forte impression sur Gabrielle qui « perd son sang-froid »[71]. Elle tente de franchir la frontière hollandaise, mais, arrêtée par une patrouille militaire allemande, elle est conduite à la prison Saint-Léonard à Liège le 1er janvier 1916. Elle comprend qu'elle n'a pas été identifiée et n'a été arrêtée que pour la tentative de passage de la frontière sous son faux nom, Julia Massage. Encouragée par des religieuses belges affectées à la surveillance du quartier des femmes de la prison, elle échafaude le plan de simuler la folie afin d'être internée dans un sanatorium belge d'où elle serait relâchée une fois la supercherie dévoilée. Son plan fonctionne et elle est internée à « la maison des folles de Saint-Agathe » de Liège le 29 janvier 1916. Si l'institution psychiatrique reste sous autorité belge durant la guerre, son directeur estime tout de même que Gabrielle souffre d'« exaltation », d'« énervement » et est internée jusqu'au 26 mars 1916. Elle concède se trouver dans un état d'épuisement émotionnel et qu'il lui arrive de faire « des crises de nerfs »[72] suite aux grandes frayeurs causées par son action

[70] En quelques mots, cette mission qu'on lui confie à Maastricht consiste à passer la frontière et se rendre à Liège afin de se renseigner sur un agent, Oscar Lelarge, dont le service n'avait plus de nouvelle. Elle passe le 26 mai en Belgique et revient à Maastricht le 12 juin, ayant appris l'arrestation du dit agent. (BRUXELLES, AGR, CAP, Service Magonette, n° 2882, fiche organique et notice historique du service).
[71] BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2972, Rapport de la Vicomtesse Gabrielle de Monge.
[72] *Ibid.*

résistante. Elle vit cet internement comme une trahison de son propre peuple et en sort dans un état profond de dépression[73].

Après sa libération, elle entre en pension dans un couvent franciscain de la Sainte-Famille, ordre de fondation allemande, situé au boulevard Clovis à Bruxelles. Cette communauté fait également office de refuge pour jeunes filles. Sa tante officiant comme supérieure d'un couvent de cet ordre depuis quarante ans, elle espère trouver auprès des sœurs et leurs connaissances des recommandations afin d'obtenir plus facilement un passeport qui lui permette de s'enfuir en Hollande[74]. Elle est finalement arrêtée au couvent par la *Polizeistelle* le 2 mai 1916. Après une série d'interrogatoires à la prison de Givet, elle subit à nouveau une « crise de nerfs » et est alors transférée au lazaret de l'avenue de la Couronne à Bruxelles, ancien hôpital militaire réquisitionné par les Allemands[75]. Elle y subit différents interrogatoires concernant le service de passage, mais aussi à propos de petites missions de renseignement qu'elle a effectuées en parallèle et pour lesquelles elle a été dénoncée, démontrant ainsi tout le danger de cumuler des missions résistantes. La vicomtesse tient absolument à prouver aux policiers, au médecin du lazaret et à son avocat[76] qu'elle est en pleine possession de ses facultés mentales, bien qu'elle reconnaisse que son état nerveux laisse à désirer. Elle dit clairement craindre davantage un retour à l'asile que d'être emprisonnée ou tuée par les Allemands. À plusieurs reprises, son médecin et son avocat lui conseillent de jouer la carte des problèmes psychiatriques et de se faire juger comme irresponsable de ses actes auprès de la justice allemande afin d'éviter la prison ou pire, la condamnation à mort. Mais Gabrielle refuse catégoriquement et le répète lors du procès « de Monge et consorts » qui s'ouvre le 10 août 1916. Elle veut être traitée comme les autres accusés[77] et clame haut et fort, toujours selon elle, sa responsabilité et son patriotisme[78]. Au terme du procès, Gabrielle de Monge est finalement condamnée à trois ans de travaux forcés pour trahison pendant l'état de guerre et est envoyée à la prison de Siegburg.

Si, pour certains patriotes, la résistance est une affaire de famille, Gabrielle de Monge se sent définitivement seule. Tout d'abord, lorsque sa sœur quitte le château de Wallay en septembre 1914, car il a été vendu, Gabrielle se retrouve sans domicile. Sa famille souhaite

[73] *Ibid.*
[74] DE MONGE Gabrielle, *op. cit.*, p. 403.
[75] BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2972, Rapport de la Vicomtesse Gabrielle de Monge.
[76] Tout ce que nous savons sur ce dernier est qu'il est un officier allemand désigné par l'autorité militaire pour la défendre (DE MONGE Gabrielle, *op. cit.*,p. 461).
[77] BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2972, Rapport de la Vicomtesse Gabrielle de Monge.
[78] *Ibid.*

alors la placer dans l'hôtellerie d'un couvent. Plus tard, emprisonnée et internée, elle dit ne pas recevoir de visite de sa famille, même avant son départ pour Siegburg : « les familles de tous les accusés remplissaient la prison, bourraient de provisions les valises de ceux qui partaient pour l'Allemagne. Seule la première accusée n'avait personne. Personne ne demanda à la voir »[79]. Célibataire désargentée, sans enfant, parcourant la région à bicyclette, Gabrielle apparaît un peu comme le mouton noir de la famille.

Comment retourner à une vie normale, dans les normes comportementales attendues de la gent féminine dans la sortie de guerre, après avoir connu des années d'exaltation et d'aventures ? Gabrielle de Monge, à mots couverts, revendique sa différence. Mais dans la sortie de guerre, elle semble être à la recherche d'une forme de reconnaissance pour ses actions. Cette volonté d'être reconnue et respectée peut notamment expliquer sa production généreuse de documents, de rapports ainsi que l'écriture de ses mémoires jusqu'en 1929, année de sa mort. Ses mémoires, publiées comme un feuilleton dans le journal *Le courrier de Huy*[80] , puis rassemblées en 2014 sous le titre *Les Heures tragiques de ma vie*[81], sont écrites sous forme d'une épopée tragique et romancée de ses aventures. Bien qu'il soit nécessaire de passer cette production au crible d'une rigoureuse critique historique, il s'agit d'un égo-document précieux afin d'étudier les actions du service, mais aussi la perception de son auteur, ce que nous étudierons plus en avant. Gabrielle cherche également à recevoir des compensations financières pour les sévices subis en prison auprès du Tribunal des dommages de guerre de Namur. Elle reçoit enfin de nombreux hommages locaux ainsi que la prestigieuse Légion d'Honneur française, et est faite Chevalier de l'Ordre de la Couronne[82]. La commune d'Ohey donne une fête en son honneur le 22 octobre 1919, et nomme une place à son nom. Elle s'éteint le 17 mai 1929, à l'âge de 46 ans[83].

[79] *Ibid*.
[80] DE MONGE Gabrielle, *op. cit*, avant-propos.
[81] *Ibid.*, p. 8.
[82] BRUXELLES, AGR, *SPF*, n° 21503 (Gabrielle de Monge), lettre de Gabrielle de Monge au président de la 2e chambre du tribunal des dommage de guerre de Namur, 1er novembre 1921.
[83] DE MONGE Gabrielle, *op. cit*, p. 474.

1.3. Hermance Demoulin : « à deux pas de l'arrêt de tram »

Hermance Demoulin (voir sa photographie en annexe 1.5.) naît le 4 juillet 1878 à Baillonville, dans la province de Namur[84]. Elle se marie à Joseph Offermans, aux alentours de ses 20 ans, et ils auront quatre enfants, dont deux décèdent en bas âge.[85] Le couple divorce après la naissance du quatrième enfant. Si nous ignorons les causes de cette séparation, il est important d'en souligner la singularité à l'époque. Dans le XIX[e] siècle normatif, le mariage est un contrat sacré préservé par la loi et une séparation est donc rare et difficile, particulièrement pour une femme. Elle est souvent occasionnée par des mauvais traitements ou sévices, un adultère ou une profonde mésentente entre les époux[86]. Cela nous permet de nous interroger sur les raisons de ce divorce, mais aussi sur les circonstances d'un mariage si précoce. Peut-être Hermance était-elle déjà enceinte ou s'agissait-il d'un mariage décidé entre familles ? Quoi qu'il en soit, au début des années 1910, Hermance se remarie avec Oswald Ladeuze, jeune homme né en 1893 et de 15 ans son cadet. Ils élèvent ensemble les deux filles du précédent mariage au domicile familial, rue de la Commune n° 7 à Liège[87].

Elle est également active professionnellement : elle tient le café des Armuriers de Jupille, au cœur d'un quartier ouvrier animé par l'activité charbonnière et métallurgique[88]. Ce café se situe en face du terminus de la ligne de tram Liège-Jupille, rue du Couvent. En septembre 1914, Hermance Demoulin, mère de deux filles de 12 et 15 ans et épouse d'un homme au front, se lance dans une nouvelle aventure : les services d'évasion.

Propriétaire d'une charrette, de deux chevaux et d'autorisations permettant de se rendre à Maastricht deux fois par semaine dans le cadre de son métier de tenancière de café, Hermance en profite rapidement pour faire passer clandestinement des lettres entre le front et la zone occupée. Elle fait transiter entre 150 à 200 lettres tant à l'aller qu'au retour. Un jour de décembre 1914, un contrebandier se renseigne auprès d'une certaine Joséphine sur un moyen de passer aux Pays-Bas. Cette dernière organise rapidement une rencontre entre Hermance et deux soldats français : le sergent René Eude et le sergent-major Charles Magnée. Combattants séparés de leurs régiments lors des combats d'août 1914 et coincés derrière les lignes ennemies, ils ont

[84] Informations fournies par l'administration communale de Somme-Leuze.
[85] « Joseph Offermans », disponible en ligne sur www.geneanet.org, consulté le 15/03/2021.
[86] BEAUTHIER Régine, « Droit du divorce », dans GUBIN Eliane et JACQUES Catherine (dir.), *Encyclopédie d'histoire des femmes. Belgique, XIXe-XXe siècles*, Bruxelles, Racine, 2018, p. 127.
[87] Informations fournies par le service administratif du cimetière de Liège, Robermont : fiches Demoulin et obituaire.
[88] HANSOTTE Georges, « Jupille-sur-Meuse », dans HASQUIN Hervé, *Communes de Belgique. Dictionnaire d'histoire et de géographie administrative*, t. 1 : *Wallonie*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1980, p. 771.

bénéficié de l'hospitalité de nombreux villageois et recherchent désormais un moyen de passer la frontière hollandaise afin de retourner au front[89]. Hermance, Eude et Magnée passent la frontière belgo-hollandaise le 6 décembre 1914 : ils se rejoignent à 4 heures du matin au café des Armuriers, puis partent en camion pour Mouland[90]. Ensuite, Hermance les conduit dans les prairies et il n'y a « qu'une haie à passer » pour arriver en pays neutre. Ce chemin est par la suite découvert par les Allemands et sa surveillance est renforcée[91]. Eude et Magnée se rendent au consulat français de Maastricht où ils reçoivent la mission de retourner en Belgique afin de rapatrier les compagnons d'armes restés coincés derrière les lignes ennemies. Ils rentrent en Belgique en janvier 1915 et reviennent immédiatement solliciter l'aide des personnes les ayant aidés, dont Hermance Demoulin, afin de créer un service d'évasion allant des forêts ardennaises jusqu'à la frontière hollandaise[92].

Le café des Armuriers devient alors un centre de rassemblement de soldats français en provenance de différents lieux de ravitaillement et de logement, avant le passage de la frontière. Il s'agit d'un endroit stratégique, à la fin de la filière d'évasion, de par sa proximité avec la frontière et les bois. Le café est idéalement situé « à deux pas de l'arrêt de tram »[93] et les groupes d'une quinzaine de soldats en transit n'ont plus qu'à se diriger discrètement vers le café où ils sont logés, ravitaillés, habillés en civil et soignés[94]. Des voisins, des connaissances et les autorités communales de Jupille fournissent de l'aide à Hermance. On lui amène des paniers de linge, des vêtements civils, des lits, matelas, couvertures, mais aussi des vivres. La solidarité est de mise dans ce quartier ouvrier et certains habitants logent également des soldats lorsque ceux-ci sont trop nombreux au café[95]. Après être restés entre deux à six jours, les soldats prennent le tram de 6 heures du soir pour Fouron-le-Comte, près de la frontière hollandaise, où des guides les attendent pour les amener vers la fin de leur périple[96]. Si nous ne possédons pas d'informations précises sur l'action d'Hermance dans la résistance, il est clair que le café devient un centre important de logement pour différents réseaux d'évasion.

---

[89] BRUXELLES, AGR, CAP468, Service Eude Magnée, n° 3080, Quintessence du service Eude Magnée.
[90] Ce village situé dans la partie limbourgeoise des Fourons, violemment détruit et brûlé par les Allemands en août 1914, est un lieu connu de passage des patriotes en ce début de conflit.
[91] JAMINET François, *Sous le fil électrisé. Notes et détails sur une organisation de passage de la frontière hollandaise pendant l'occupation allemande en Belgique*, 2e éd., Nouvelles éditions latines, 1931.
[92] BRUXELLES, AGR, CAP468, Service Eude Magnée, n° 3080, Quintessence du service Eude Magnée.
[93] *Ibid.*
[94] BRUXELLES, AGR, CAP468, Service Eude Magnée, n° 3082, Rapport de Mme Demoulin, dite Hermance Watrin et BRUXELLES, AGR, CAP468, Service Eude Magnée, n° 3080, Quintessence du service Eude Magnée.
[95] BRUXELLES, AGR, CAP468, Service Eude Magnée, n° 3082, Rapport de Mme Demoulin, dite Hermance Watrin.
[96] *Ibid.*

Le café des Armuriers et sa tenancière sont donc particulièrement exposés. C'est un lieu de ralliement et donc de brassage de soldats français, parfois déguenillés, mal rasés, et parlant d'un accent reconnaissable. Il arrive que des soldats allemands se rendent au café alors que les Français sont dans la cuisine ou l'arrière-cuisine, ce qui rend la situation particulièrement dangereuse[97]. Nous ne savons cependant pas si des troupes allemandes sont cantonnées à Jupille même. L'activité du service Eude Magnée se poursuit, malgré des vagues d'arrestations. Il semblerait qu'Hermance ne soit pas inquiétée et elle n'est en tout cas pas emprisonnée ou condamnée dans le cadre du service Eude Magnée. Nous n'avons également pas trouvé de trace de demande de dédommagement à son nom auprès des tribunaux de dommages de guerre. Nous ne savons plus rien d'Hermance après la guerre : pas de demandes connues de remboursement, d'aides, de récompenses ni de tentative de mise en évidence de son rôle de résistante. Ce n'est d'ailleurs pas elle qui rédige son rapport, mais Gabrielle de Monge. Une des hypothèses que nous pouvons émettre sur cette « disparition » est le retour du front de son mari, blessé, en octobre 1919. Peut-être souhaite-t-elle désormais se concentrer sur sa famille et son mari, rentré invalide du front. Cardiaque et souffrant de rhumatismes, il subit des effets secondaires des gaz et décède en 1943 à l'âge de 50 ans[98]. Une autre hypothèse est que le retour de son mari entraîne un « retour au foyer », et aux intérêts domestiques et quotidiens. Il est en outre possible que certaines résistantes ne ressentent pas le besoin, une fois la guerre finie, de revenir sur leurs actions, contrairement à d'autres. Les attitudes sont alors aussi variées que les expériences vécues. Le destin d'Hermance au lendemain de la guerre nous est donc inconnu, jusqu'à son décès le 5 mai 1938[99].

Enfin, nous tenons à mettre en lumière la situation d'Hermance : son mari étant parti combattre, elle reste seule avec ses deux filles mineures et prend l'initiative de s'engager dans des actions résistantes, la menaçant d'une arrestation, voire de la peine de mort. De même qu'Honorine Lepage, Hermance a des enfants à sa charge lorsqu'elle entre en résistance, mais aucune mention n'est faite de l'investissement des deux filles d'Hermance, contrairement au fils Lepage. Mais il y a également une autre différence : son mari au front, Hermance mène seule cette action, l'initie, prend les décisions et, *in fine*¸ en assume les potentielles conséquences. Son entrée en résistance peut être mise en parallèle avec l'engagement de son mari : peut-être a-t-elle voulu, comme lui, s'engager pour sa patrie en faisant ce qu'il lui était

[97] *Ibid.*
[98] Informations fournies par le service administratif du cimetière de Liège, Robermont : fiches Demoulin et obituaire.
[99] *Ibid.*

possible de faire, soit passer du courrier et aider des soldats à regagner le front. Malheureusement, Hermance n'ayant laissé aucun écrit, tout ceci demeure un ensemble d'hypothèses.

1.4. Jeanne Dury : « C'était pour mon plaisir de jouer un mauvais tour aux Allemands »

La famille de Sidonie Causard et d'Odon Dury, conseiller à la Cour d'appel de Liège,[100] habite le paisible village de Tellin, dans la province du Luxembourg. Le couple a six enfants, dont Jeanne, née le 19 février 1890. L'instruction occupe une place importante dans cette famille où les quatre fils disposent d'une place enviable sur l'échelon social : Émile et Georges deviennent industriels, Joseph ingénieur et Charles docteur en droit[101]. Lorsque la guerre éclate, Jeanne a 24 ans, est célibataire, et vit toujours chez ses parents (elle ne se mariera qu'en 1926).[102] Dès le début de celle-ci, elle décide, probablement conjointement avec ses parents, d'héberger successivement trois groupes de soldats français rencontrés dans les bois[103]. Ce premier engagement familial, à l'aube de la guerre, peut être mis en lien avec le décès de son frère cadet Joseph, tombé au combat à seulement 23 ans, le 25 décembre 1914 à Stuivekenskerke, près de Dixmude[104]. Cette perte a pu favoriser la volonté familiale de participer aussi à l'effort patriotique et de contrer, selon ses possibilités, l'ennemi allemand qui lui a enlevé un être cher. Il est aisé de concevoir qu'un investissement actif dans l'action de résistance civile a peut-être aidé la famille à faire son deuil et à, en quelque sorte, venger la mort d'un frère et d'un fils[105].

En février 1915, Jeanne Dury est recrutée par le service des soldats Eude et Magnée, qui la met en relation avec le notaire Lonchay de Nassogne, bras droit des deux chefs du service. Elle rejoint alors la filière d'évasion et, en mars 1915, la maison familiale devient un lieu de rassemblement essentiel[106]. Jeanne accueille les soldats, inscrit leurs noms dans un registre et leur indique la suite du chemin ou leur fournit un guide pour rejoindre l'étape suivante, souvent Liège ou Nassogne[107]. Son père semble également s'investir dans le service de passage, en

[100] SAINT-HUBERT, Archives de l'État à Saint-Hubert, *État civil. Province du Luxembourg. Arrondissement de marche et le canton de Saint-Hubert*, n° 79571/0_0360 : 1881-1890, Acte de naissance de Jeanne Dury.
[101] « Jeanne Dury », disponible en ligne sur www.geneanet.org, consulté le 20/05/2021.
[102] BRUXELLES, AGR, CAP468, Service Eude Magnée, n° 3082, Rapport de Jeanne Dury.
[103] « Jeanne Dury », dans *op. cit.*
[104] « Joseph Paul Marie Dury », disponible en ligne sur https://www.wardeadregister.be/fr/dead-person?idPersonne =17666, consulté le 18/06/2021.
[105] *Ibid.*
[106] BRUXELLES, AGR, CAP468, Service Eude Magnée, n° 3082, Rapport de Mr Edgard Lonchay.
[107] *Ibid.*, Rapport de Jeanne Dury.

fournissant notamment de fausses cartes d'identité et en mettant le réseau en lien avec le pharmacien de Jemelle, François Fontaine, qui loge et ravitaille les soldats, mais aussi finance le réseau[108]. Après le départ définitif d'Eude et Magnée, qui retournent en France en février 1915, et suite à l'arrestation de Lonchay, Jeanne prend la tête du réseau. Il est intéressant de constater qu'il s'agit d'une femme qui reprend la tête du service lorsque les vagues d'arrestations et les départs ont touché les hommes. Dès lors, Jeanne occupe toutes les fonctions à la fois. Elle recrute des soldats en parcourant la région à vélo, elle se fait photographe, elle leur procure des cartes d'identité en imprimant sur la photo un timbre de la commune de Tellin et réorganise le passage avec son domicile comme point de rassemblement[109]. Elle constitue dès lors un exemple très intéressant pour notre étude de la répartition, genrée ou non, des tâches au sein des services d'évasion.

Les choses se compliquent avec une seconde vague d'arrestations en décembre 1915, lors de laquelle deux de ses partenaires sont interpellés. En avril 1916, la *Polizeistelle* vient interroger une première fois Jeanne. En mai, elle est à nouveau interrogée avant d'être arrêtée, et conduite à la prison de Saint Léonard à Liège. Elle est alors envoyée à Givet pour y être interrogée. Reconduite à Liège le surlendemain, elle est remise en liberté. Elle est arrêtée à nouveau e, juin, détenue préventivement à Namur et comparaît au procès de l'affaire impliquant, entre autres, les membres du service de Monge[110]. Elle est finalement acquittée et rentre dans sa famille à Tellin, le 14 août de la même année[111]. Il semble que Jeanne ne reprenne plus d'activité résistante par la suite. De plus, la famille est à nouveau frappée par la mort avec le décès d'Odon Dury le 16 octobre 1916 à l'âge de 63 ans, pour des raisons qui nous sont inconnues[112].

Nous terminons ce portrait par un court extrait d'une lettre adressée par Jeanne Dury à Monsieur Alaime, secrétaire du groupe de Namur de la Commission des Services Patriotiques. Cette missive, sur laquelle nous reviendrons au chapitre 5, nous éclaire sur la façon dont la résistante a perçu son propre engagement durant la Grande Guerre : « Ce que j'ai fait est tellement peu de chose que je suis presque honteuse de vous envoyer une si longue tartine. Puis

[108] *Ibid.*, Rapport de François Fontaine.
[109] *Ibid.*
[110] *Ibid.*
[111] ENCLIN Victor, *op. cit.*, p. 305.
[112] « Odon Dury », disponible en ligne sur www.geneanet.org, consulté 16/07/2021.

c'était pour mon plaisir que je travailler pour essayer de jouer un mauvais tour aux allemands [sic] »[113].

Si certains résistants se plaisent à réclamer différentes sortes de reconnaissance ou de réparations, notamment financières, ou à rédiger de longs rapports ou mémoires vantant leurs actions, Jeanne Dury adopte dans cette lettre un comportement qui nous semble intéressant. Elle présente les raisons de son engagement comme « pour jouer un mauvais tour aux allemands [*sic*] » et dit l'avoir fait pour le plaisir, en s'amusant. Cela contraste avec d'autres raisons et vertus souvent évoquées et bien plus sérieuses que nous étudierons plus en avant dans notre recherche. Il est bien entendu essentiel de rester critique face à ces documents écrits après la guerre. Mais ceux-ci nous semblent tout de même fournir des informations sur la conception et la philosophie de leur engagement. Nous nous pencherons ultérieurement sur la perception des différentes actions résistantes dans la sortie de guerre, notamment à travers les récompenses accordées et l'impact et le poids que les « babioles que d'autres ont fait en s'amusant » ont eu sur la vie des résistants de nos services étudiés.

1.5. Louise Damet : « Prudence et loyauté ! »

Louise Damet, Mère Marie Louise de Saint Jean de la Croix de son nom de religieuse, est la Révérende Mère du carmel Saint-Joseph de Rochefort (voir annexes 1.6. et 1.7.). Ce dernier est habité par des religieuses françaises d'Amiens, obligées de chercher un abri sur le sol étranger suite aux lois anti-congréganistes de la fin du XIX^{e} siècle. En effet, comme en Belgique, la question religieuse divise la France entre cléricaux et anticléricaux, notamment sur la question de l'enseignement. Suite à plusieurs lois les visant[114], des congrégations s'expatrient en nombre vers la Belgique au début du XX^{e} siècle[115], pays d'adoption notamment choisi pour sa proximité avec la France et son gouvernement catholique[116]. Les carmélites déchaussées

[113] BRUXELLES, AGR, CAP468, Service Eude Magnée, n° 3082, Lettre de Jeanne Dury à Mr Alaime.
[114] Sur le climat français à partir des années 1880, les lois anti-congréganistes et la sécularisation ou l'exil des congrégations en France, voir PAISANT Chantal, *De l'exil aux tranchées. 1901/1914-1918. Le témoignage des sœurs*, Paris, Éditions Kathala, 2014, p. 14-17, 29 (Mémoires d'Églises) et LEPLAE Sofie, « ''La Belgique envahie'' : l'immigration des religieux français en Belgique, 1900-1914 », dans CABANEL Patrick et DURANT Jean-Dominique (dir.), *Le grand exil des congrégations religieuses françaises. 1901-1914*, Paris, Les Éditions du Cerf, 2005, p. 246).
[115] MARCÉLIS Anne-Dolorès, *Femmes cloitrées des temps contemporains. Vies et histoires de carmélites et de clarisses en Namurois, 1837-2000*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2012, p. 61.
[116] LEPLAE Sofie, *op. cit.*, p. 246.

d'Amiens deviennent alors les carmélites déchaussées[117] de Rochefort en 1906[118]. Durant la Grande Guerre, le carmel expatrié sert de lieu de rassemblement et de logement de soldats français égarés ou amenés par différentes filières d'évasion.

Née à Limoges en 1848, Louise ressent très jeune l'appel de la vie religieuse. Seule fille de la famille, elle ne prononce cependant que tardivement ses vœux et n'entre dans les ordres au carmel d'Amiens qu'après le décès de ses parents, en 1889, à l'âge de 41 ans. Elle devient rapidement sous-prieure puis prieure. En 1906, elle gère le déménagement de la communauté vers la Belgique et supervise les travaux devant transformer la villa achetée sur les hauteurs de Rochefort et est dès lors considérée comme la fondatrice du carmel Saint-Joseph de Rochefort. Dès leur installation, les carmélites reprennent leur vie calme et organisée selon la règle monastique de vie commune et de pauvreté, partageant leur temps entre la prière et la contemplation[119].

Dès le mois de septembre 1914, le carmel organise l'hospitalité pour « leurs frères soldats »[120] isolés dans les bois. À partir de cette date, ces derniers affluent, isolés ou en groupes et sont alors logés, nourris, habillés et soignés pour le temps nécessaire[121]. Suite aux chocs successifs de l'exil et de la guerre, les sœurs carmélites de Rochefort appliquent leurs vœux de charité et d'hospitalité tout en trouvant de nouvelles façons de se mettre au service des autres, du bien et de la société, en proposant aux soldats français un logis, leur dévouement et leurs compétences[122].

Les soldats sont logés dans une annexe du carmel aménagée par Octave Damet, frère de la Révérende Mère, qui s'occupe d'amener les soldats et participe au ravitaillement[123]. Une chapelle du domaine est également transformée en petit magasin de ravitaillement dans lequel les soldats vivant dans les bois de Ciergnon peuvent venir discrètement se servir[124].

---

[117] Les carmes et carmélites déchaussés forment un mouvement de réforme à l'intérieur de l'ordre du Carmel souhaitant revenir à un respect plus dur de la règle de Saint Albert. Cette réforme part de Thérèse d'Avila, qui applique dans son couvent les principes de la règle primitive : vêtements de bure, jeûne, silence, et clôture absolue. Elle se « déchausse », ne portant plus que des sandales de corde identiques à celles des pauvres, d'où le nom de « carmes déchaux et carmélites déchaussées ». (« Carmes », dans GERHARDS Agnès, *Dictionnaire historique des ordres religieux*, Paris, Fayard, 1998, p. 127.)

[118] MEYNEN Daniel, *Inventaire du Fonds Carmélites de Rochefort*, Archives de l'Évêché de Namur, p. 2.

[119] MARCÉLIS Anne-Dolorès, *op. cit.*, p. 57.

[120] BRUXELLES, AGR, CAP468, Service Eude Magnée, n° 3082, Rapport de Louise Damet.

[121] *Ibid.*, Rapport de l'abbé Evan Nicolas.

[122] PAISANT Chantal, *op. cit.*, p. 337.

[123] COLLARD Amand, *1914-1918 : l'Entité de Rochefort à l'heure allemande*, Haversin, Collard, 2015, p. 132-133 (Cercle culturel et historique de Rochefort. Cahiers ; 48).

[124] BRUXELLES, AGR, CAP468, Service Eude Magnée, n° 3082, Rapport de Louise Damet.

Suffisamment éloigné du centre-ville de Rochefort et entouré d'importantes forêts, le carmel profite d'une position stratégique pour l'aide aux soldats égarés (voir carte en annexe 1.7.)

Comme pour beaucoup d'autres personnes ou institutions qui se lancent dans cette résistance improvisée, le carmel va rapidement être intégré dans des services d'évasion comme lieu de logement et de rassemblement. Louise Damet entretient d'ailleurs de nombreux rapports avec Jeanne Dury, Gabrielle de Monge et d'autres. Des guides et des recruteurs déposent régulièrement des soldats au carmel et Gabrielle de Monge s'occupe à plus d'une reprise de faire passer elle-même des soldats[125]. Si l'on ne peut momentanément pas les faire transiter par la filière habituelle, certains sont envoyés chez les voisins, les moines bénédictins de Ligugé, qui se chargent également d'aider au passage de la frontière. À plus d'une reprise, la communauté des carmélites finance l'expédition et les guides. Les sœurs munissent aussi les soldats de provisions et les fortifient d'encouragements et de prières[126].

En effet, les carmélites jouent un rôle très important d'intercession en priant pour et avec les soldats et en les réconfortant. Cette action s'accorde avec la mission de prédication très importante des carmélites déchaussées[127], qui apportent un réconfort religieux et spirituel important. La religion constitue bien souvent une assistance face aux horreurs de la guerre et la proximité de la mort, notamment pour ceux qui ont participé aux combats sanglants de la bataille des frontières et ceux qui ont été témoins des massacres de civils d'août 1914. Des religieux viennent également dans l'annexe du couvent pour confesser ceux qui vont bientôt partir et organisent la réception des sacrements à 3 ou 4 heures du matin dans la chapelle du carmel[128]. Les carmélites distribuent également des chapelets, des scapulaires et des reliques. Ce réconfort est précieux aux croyants, mais également à ceux qui ne croient pas et qui trouvent au carmel une forme de soutien maternel, bienveillant et féminin. De plus, le discours d'une union sacrée spirituelle de lutte du Bien contre le Mal est très intégré par les soldats, qui peuvent considérer les carmélites comme des intercesseurs de leurs âmes auprès de Dieu, mais aussi auprès de différents saints populaires[129].

La vie et la règle communautaire du carmel se trouvent bouleversées par la présence des soldats. Aux journées normalement rythmées par la prière et la contemplation, s'ajoute toute une série de nouvelles tâches. Préparer la nourriture, ravitailler le magasin, gérer le logement,

[125] *Ibid.*, Rapport d'Octave Damet.
[126] *Ibid*., Rapport de Louise Damet.
[127] « Carmes », dans *op. cit.*, p. 127.
[128] BRUXELLES, AGR, CAP468, Service Eude Magnée, n° 3082, Rapport de Louise Damet.
[129] BECKER Annette, *La guerre et la foi. De la mort à la mémoire 1914-1930*, Paris, Armand Collin, 1994, p. 22.

les allers-retours des soldats et les soins des blessés constituent désormais le quotidien de la communauté. La règle de la clôture, à savoir le retrait du monde pour vivre en communauté fermée, est brisée pour les circonstances. Une seconde règle probablement mise à mal est celle de l'observation du silence, puisqu'il faut régulièrement communiquer avec les soldats et entre soi pour gérer une petite organisation résistante au sein du carmel. Le contournement exceptionnel des règles au vu du contexte a probablement dérangé la vie calme et contemplative des carmélites. Cependant, l'engagement momentané dans une telle mission, mobilisant la charité et l'hospitalité chrétiennes, piliers de la vie consacrée, peut probablement également être perçu comme un acte de foi plus important que le respect de la règle dans ces circonstances.

Mais la communauté est dans le collimateur des Allemands durant toute la guerre. Dès le 20 septembre 1914, les sœurs subissent des perquisitions, la Révérende Mère est inquiétée et le carmel est placé sous surveillance. Durant la première année, elles échappent aux pièges tendus. Une première fois, alors que les Allemands entrent pour perquisitionner et tandis que la Révérende Mère les fait patienter, des sœurs font endosser aux Français une jupe et un manteau par-dessus leurs vêtements ainsi qu'un grand voile de tourière. Tous ces hommes s'agenouillent en position de prière dans le chœur de la chapelle et lorsque les Allemands y pénètrent, ils découvrent un chœur rempli de sœurs en prière. La Révérende Mère leur aurait alors fait remarquer « qu'il ne seyait pas à des soldats respectueux des choses respectables de troubler le culte de religieuses inoffensives dont l'occupation était de louer et de prier Dieu »[130]. La communauté s'en sort une première fois en jouant sur son image d'inoffensives religieuses et en avançant les arguments du respect du culte. Les Allemands reviendront néanmoins. Un peu plus tard, la Révérende Mère attire les policiers allemands dans une pièce avec un apéritif et du café afin de gagner du temps pour évacuer et cacher les soldats français. Louise Damet est particulièrement reconnue pour son mépris du danger, son sang-froid ainsi que son esprit fin et rusé. Si Octave Damet passe la frontière hollandaise de justesse en novembre 1915, sa sœur n'échappera pas à des ennuis. Les choses se corsent en 1916 lorsque la *Polizeistelle* prend le dossier en charge à la suite de l'arrestation de soldats français ayant été soignés et logés au carmel. Interrogés, ils finissent par dénoncer la Révérende Mère et son frère.

Louise Damet est interrogée, sans succès. Elle est ensuite amenée à comparaître à deux reprises au tribunal de Givet pour répondre à l'accusation d'avoir caché des soldats belges et français et de les avoir aidés à passer la frontière. Elle se fait excuser pour des raisons médicales,

[130] BRUXELLES, AGR, CAP468, Service Eude Magnée, n° 3082, Rapport de l'abbé Evan Nicolas.

attestations de médecins et de l'évêque Heylen à l'appui[131]. Si la maladie est avérée, son intensité à l'époque est vraisemblablement exagérée afin d'échapper à ces interrogatoires. Elle en subit un dernier de deux heures en mai 1916, au sein du carmel, alors qu'elle est très souffrante. Parvenant à éviter les pièges malgré son état, ses sœurs y voient une aide divine. La présence de soldats se réduit ensuite progressivement avec la diminution de militaires à évacuer dans la région et les carmélites en sont donc quittes pour de nombreuses frayeurs et angoisses[132]. Il est envisageable que leur condition de femmes de religion leur ait évité des comportements plus agressifs de la part des autorités allemandes.

Louise Damet quitte le priorat aux élections de 1919. Il semble que ce choix soit dû à son mauvais état de santé et à son épuisement, alors qu'en 1913 les Carmélites de Rochefort ont adressé des lettres à l'évêque Heylen et au Pape afin de demander la charge prieurale à vie pour la Mère qui occupait cette charge depuis 20 ans déjà[133]. Une sœur sous-entend dans le livre des défuntes que « ces angoisses [de la guerre], jointes à d'autres souffrances et soucis portés avec une rare énergie, accélèrent des crises de douleurs violentes et de symptômes alarmants »[134]. Louise souffre en effet d'un cancer du foie sévère qui lui occasionne une fin de vie extrêmement pénible, comparée au martyr du Christ dans sa nécrologie. Elle s'éteint le 17 mai 1920[135].

Dans les différentes nécrologies et circulaires la concernant, nous ressentons un profond respect et une affection sincère de la part de ses sœurs carmélites. Les références à la guerre sont généralement très brèves et les actions du carmel et de la Révérende Mère sont résumées comme suit : « A la suite d'imprudences que l'on crut être du patriotisme, Mère Saint Jean de la Croix n'échappa que par miracle à la déportation ou à la fusillade »[136]. Le ton est étonnant et il s'agit peut-être pour la sœur autrice de ces lignes d'exprimer un respectueux désaccord ou un ressentiment envers la Révérende Mère et ses actions clandestines ayant secoué la paisible vie du carmel durant quatre années. De même, dans le *Liber memoralis* du carmel, rédigé après la guerre et contenant des annotations sur la vie quotidienne, on ne trouve que quelques éléments anecdotiques sur l'action résistante[137]. À plusieurs reprises cependant, les sœurs autrices

[131] PACCO Jean-François *e.a.* (dir.), *Les carnets du chanoine Schmitz. La Grande Guerre au jour le jour en provinces de Namur et Luxembourg*, vol. 1 : *1914-1916*, Namur, Les éditions namuroises, 2020, p. 342.
[132] BRUXELLES, AGR, CAP468, Service Eude Magnée, n° 3082, Rapport de Louise Damet.
[133] NAMUR, AEN, R. Religieux et religieuses, Archives de la Fédération des Carmélites de Belgique-Sud, *Fonds Carmel de Rochefort*, 1 C 1.2 : Lettres manuscrites des Carmélites de Rochefort pour demander la charge priorale à vie de la Mère Marie de St Jean de la Croix, 29 mars 1913.
[134] *Ibid.*, 4J 5.6. : Livre des défuntes, Mère Marie Louise de Saint Jean de la Croix.
[135] *Ibid.*, 4 J 5 : Circulaires nécrologiques, circulaire nécrologique de Mère Marie Louise de Saint Jean de la Croix.
[136] *Ibid.*, 4J 5.6. : Livre des défuntes, Mère Marie Louise de Saint Jean de la Croix.
[137] COLLARD Amand, *op. cit.*, p. 134.

insistent sur les inquiétudes et les angoisses subies. Il est possible que certaines se soient estimées mises en danger par ces actions patriotiques, menacées par un excès de prise de risques.

Des soldats et d'autres membres des services ne tarissent pas d'éloges envers les Carmélites de Rochefort. L'abbé Evan Nicolas[138] loue « leur charité compatissante, douce et bonne, oublieuse des dangers et des périls (…) avec quelle maîtrise et quelle noblesse d'âme la Révérende Mère Prieure su allier mépris du danger et oubli de soi avec cet esprit fin et détaché qui est la marque des vrais Français »[139]. Nous constatons l'importance des croyances religieuses et des membres du clergé régulier et séculier au sein des services étudiés. Les personnes de religion sont invitées à mobiliser toute une série de vertus chrétiennes telles que la charité, le dévouement, l'abnégation de soi, la modestie, etc. La « sainte et maternelle charité chrétienne »[140] et la foi en Dieu constituent des éléments essentiels de l'engagement des carmélites.

Enfin, dans quelle mesure peut-on parler de sentiment ou de loyauté patriotiques envers la République française laïque qui les a rejetées ? Peut-être, faisant abstraction du passé, les sœurs cultivent-elles une douce nostalgie et une affection apolitique de leur pays d'origine, d'autant que le ressentiment et la colère ne constituent en rien des sentiments encouragés par la vie religieuse. Une grande partie des communautés religieuses exilées retourneront d'ailleurs en France dans l'entre-deux-guerres. Peut-être ont-elles perçu l'aide à des soldats français comme une mission leur rappelant leur périple quelques années auparavant. Terminons ce portrait par un poème écrit par Louise Damet en 1917, sa poésie nous éclairant sur la vision de son engagement et de la guerre, mêlant le patriotisme français et les vertus chrétiennes :

[138] L'abbé Evan Nicolas (1889-1928) est chapelain à Forzée au début de la guerre. Durant celle-ci, il participe à des actions patriotiques telles que l'aide à l'évasion. Il est arrêté en décembre 1915 et envoyé à Rheinbach. Après la guerre, il devient aumônier du Carmel de Rochefort (MEYNEN Daniel, « Henri Joseph Evan Nicolas », disponible en ligne sur https://archives.saintaubain.be/nicolas/nicolas-h-j-evan-1889-1928.pdf, consulté le 18/06/2021).
[139] BRUXELLES, AGR, CAP468, Service Eude Magnée, n° 3082, Rapport de l'abbé Evan Nicolas.
[140] *Ibid*.

Prudence et Loyauté ![141]

Oui, point de masque au visage !
Le visage est un miroir
Où l'âme, céleste image,
Toute simple aime à se voir,
Leur colère et leur sourire
En vain me menaceront,
J'ai juré de laisser lire
Tous mes pensers[*sic*] sur mon front

Française, j'aime la franchise ;
Fille de Dieu, la sainteté ;
Et j'ai choisi pour devise
Prudence, mais loyauté !...

Ne sens-tu pas, français mon frère ;
Le sol trembler sous tes pas ?
O chrétien, oui c'est la guerre,
Meurs, mais ne te cache pas !...
On ne jette pas le voile
Sur la rose du Carmel,
Ni sur le front d'une étoile,
Ni sur un ange du Ciel.

Française, j'aime la franchise ;
Fille de Dieu, la sainteté ;
Et j'ai choisi pour devise
Prudence et Loyauté

[141] NAMUR, AEN, R. Religieux et religieuses, Archives de la Fédération des Carmélites de Belgique-Sud, *Fonds Carmel de Rochefort*, 4 G.1 : restes du recueil de poésies composées par Mère Saint Jean de la Croix.

Chapitre 2 : L'émergence d'une résistance improvisée – les services de Monge et Eude Magnée

> *« Voilà : je me suis engagée. J'ai demandé une mission à remplir. Mes petits Français m'ont dit qu'ils avaient laissé dans la forêt beaucoup de leurs camarades soldats comme eux. J'ai offert d'aller les chercher, et le consul, ou du moins celui qui tenait sa place, m'a donné son approbation. Alors, je pars et le plus vite possible. Songe donc, voici l'hiver et il ne doit pas faire bon dormir à la belle étoile. […]»*[142].

Ces quelques mots de Gabrielle de Monge, cheffe du service d'évasion éponyme qui se met en place dès novembre 1914, nous introduisent au cœur de ce second chapitre. À la lecture de cet extrait de ses mémoires, nous nous interrogeons tout d'abord sur les raisons de la présence de soldats français dans les bois de la Belgique occupée, et sur leurs conditions de vie. Cette situation initiale entraînera ensuite l'émergence d'une résistance[143] improvisée afin de permettre l'évacuation de ces soldats. Nous nous pencherons alors particulièrement sur les services de passage de Monge et Eude Magnée, déjà rencontrés lors du chapitre précédent, et l'étude de leur fonctionnement, leur couverture géographique et temporelle. Ensuite, ces réseaux se développent, notamment par le recrutement de membres. Dans le cadre des deux services, comment ce dernier s'effectue-t-il ? Qui est recruté ? Des inconnus, des connaissances, des membres de la famille ? Dès lors, la participation à la guerre et la défense de la patrie étant habituellement le propre et le devoir des hommes[144], que sait-on du recrutement des femmes dans ces services de résistance ? Qu'est-ce qui motive les hommes et les femmes à entrer dans la lutte clandestine ? Derrière les quelques mots de la vicomtesse de Monge se cachent de nombreuses réalités, que nous allons désormais découvrir.

---

[142] DE MONGE Gabrielle, *op. cit.*, p. 29-30.

[143] Sur l'usage de ce terme, nous nous référons aux réflexions d'Emmanuel Debruyne « Le terme de résistance n'est pas encore compris dans le sens que lui donnera le second conflit mondial […] il désigne avant tout la posture qu'adopte dans son ensemble le pays face à l'envahisseur […] C'est bien dans ce sens de lutte clandestine menée par des occupés contre l'occupant que nous envisagerons désormais ce mot » dans DEBRUYNE Emmanuel et PATERNOSTRE Jeanne, *op. cit.*, p.16-17, ou encore DEBRUYNE Emmanuel, « Combattre l'occupant en Belgique et dans les départements français occupés en 1914-1918. Une « résistance avant la lettre » ? », dans *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2012/3, n° 115, p. 15-30.

[144] GUBIN Eliane, *Choisir l'histoire des femmes*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2007, p. 247.

2.1. Les évadés de la forêt

Comme nous l'avons vu, un soir de septembre 1914, deux soldats français frappent à la porte de la ferme de la famille Lepage à la recherche de nourriture et d'un logement. Comment expliquer, ainsi, la présence de deux soldats français au mois de septembre dans les profondes campagnes de la province de Namur ?

Suite à l'invasion de la Belgique par l'Allemagne le 4 août 1914, une série de grandes batailles ont lieu sur le territoire belge entre les armées allemandes et les armées belges, françaises et britanniques, notamment les batailles de Charleroi (21-23 août), de Mons (23 août) et des Ardennes (21 au 23 août). Celles-ci sont regroupées sous l'appellation de bataille des frontières[145]. Suivant le plan Schlieffen-Moltke, les troupes allemandes souhaitent en effet traverser la Belgique, afin d'atteindre rapidement la France et Paris. Selon le plan XVII, les troupes françaises dirigées par le maréchal Joffre se portent à la frontière franco-belge afin de contrer l'avancée allemande. La Belgique, nation pourtant neutre, se trouve alors au cœur des combats de la bataille des frontières (voir la carte en annexe 2.1.)[146]. Aux alentours du 20 août, la V^{e} armée française rencontre les Allemands à Charleroi et à Mons (où se trouve le corps expéditionnaire britannique). Joffre, pensant avoir trouvé une faille dans le dispositif des armées allemandes, envoie les III^{e} et IV^{e} armées vers l'Ardenne belge, en direction de Neufchâteau. Cependant, face à elles se trouvent en réalité 17 divisions allemandes d'infanterie et de cavalerie[147] , car les 3^{e}, 4^{e} et 5^{e} armées allemandes effectuent leur mouvement de rotation vers la France entre Namur et Longwy[148]. Dès le 19 août, des premières rencontres ont lieu entre des divisions d'avant-garde. Le choc est inévitable et se déroule le 22 août au petit matin dans les villages et les forêts du Luxembourg belge, dans une multitude de petits engagements « confus et sanglants »[149]. Les batailles se déclenchent au hasard des trajets empruntés par les bataillons et les divisions, et la surprise est renforcée par le brouillard et le cadre topographique et géographique complexe de l'Ardenne belge. Une série de batailles plus rangées ont lieu notamment à Neufchâteau où les Allemands attendent les Français dans des tranchées, équipés de leurs batteries d'artillerie[150]. Le 22 août, une quinzaine de batailles isolées se déroulent sur

[145] PORTE Rémy, « Frontières, batailles des », dans COCHET François et PORTE Rémy (dir.), *Dictionnaire de la Grande Guerre 1914-1918*, Paris, Robert Laffont, 2008, p. 451.
[146] TURBÉ Gérard, *Août-septembre 1914. Les armées en guerre*, Louviers, Ysec, 2019, p. 28-32 et 36-38.
[147] DELHEZ Jean-Claude, *Les batailles de Virton et Rossignol racontées par les combattants*, Thonne-la-Longue, chez l'auteur, 2006, p. 7-8.
[148] PORTE Rémy, *op. cit.*, p. 451.
[149] KRUMEICH Gerd et AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, « Les batailles de la Grande Guerre », dans AUDOIN-ROUZEAU Stéphane et BECKER Jean-Jacques (dir.), *Encyclopédie de la Grande Guerre 1914-1918. Histoire et culture*, Paris, Bayard, 2004, p. 300-301.
[150] DELHEZ Jean-Claude, *Le jour de deuil de l'armée française*, t.2, Thonne-la-Long, chez l'auteur, 2012, p. 5.

un front de plus de 180 kilomètres de long, de Mons à la Lorraine. On retrouve des combats, du nord au sud de la province du Luxembourg, à Maissin, Anloy, Bertrix-Ochamps (forêt de Luchy), Nevraumont, Neufchâteau, Rossignol, Tintigny-Bellefontaine, Virton et Ethe. L'essentiel de ces affrontements tourne à l'avantage des Allemands, et le front de la IV[e] armée française est notamment percé dans les forêts de Luchy (au nord de Bertrix) et Rossignol[151].

Figure 1 : Carte des batailles du 22 août 1914 dans le Luxembourg belge, fournie par Jean-Claude Delhez

D'autres batailles ont encore lieu les 23 et 24 août lors de la retraite française, notamment à Nafraiture et Bellefontaine[152]. Une série de combats ont également lieu dans la province namuroise, entre Namur et Givet, notamment à Graide, Gedinne, Dinant, Houdremont, Porcheresse, etc.

[151] DELHEZ Jean-Claude, *Les batailles de … op. cit.*, p. 8.
[152] PACCO Jean-François *e.a.* (dir.), *op. cit.*, p. 310.

C'est ici que nous retrouvons nos deux soldats. Joseph Cheval, l'un des Français logés par les Lepage, a en effet survécu à la bataille de Rossignol du 22 août 1914. Lors de ce combat, sur les 17 000 soldats français engagés, les régiments ont perdu environ 11 500 soldats, dont de très nombreux disparus, morts, mais aussi perdus ou cachés dans les villages et les bois[153]. Face à la violence des embuscades et combats, et à la supériorité numérique de l'ennemi, les troupes françaises décident de se replier vers leur territoire, talonnées par l'armée allemande, laissant donc le sud du territoire belge à l'ennemi[154].

Dans la panique et la violence des affrontements du 20 au 24 août dans les provinces de Namur et de Luxembourg, Joseph Cheval et des centaines d'autres soldats se cachent ou se perdent dans les bois et les clairières. D'autres encore ne parviennent pas à suivre l'évacuation de leur troupe ou n'en reçoivent pas l'ordre, les troupes allemandes ayant coupé les lignes françaises[155]. C'est notamment le cas du lieutenant Laurent Jean, du 16e bataillon de chasseurs à pied ayant combattu dans la forêt de Luchy :

> *« Le commandant de la Cie vu la situation critique voulut essayer de se frayer un passage dans une autre direction ; il fit le signal aux différentes fractions de se replier en s'enfonçant davantage dans la forêt, mais quelques hommes pas plus que moi ne s'aperçurent de ce mouvement nous restâmes face aux allemands [sic] […] Je charge avec une trentaine de survivants qui se groupent autour de moi sur la route d'Ochamps-Bertrix. J'aurai toujours à la mémoire ce premier corps à corps qui dura peu. Les allemands surpris et décontenancés reculent ; ce flottement dans leurs lignes nous permet de passer, mais combien Hélas ! nous retrouvons huit en pleine forêt, à la tombée de la nuit presque tous légèrement blessés les autres avaient payé leur tribut à la patrie »*[156]

Suite aux combats, des centaines de soldats français se trouvent séparés de leurs troupes par les lignes allemandes, à l'arrière, dans le territoire belge progressivement pris puis occupé par les Allemands. Car dans le même temps, une autre partie des armées allemandes avance et occupe progressivement le territoire, faisant reculer toujours plus l'armée belge qui tente de défendre sa neutralité violée : les forts de Liège tombent le 16 août, Bruxelles le 20 du même mois et Anvers le 6 octobre[157]. Suite à la bataille de l'Yser, le seul morceau de territoire belge échappant au contrôle allemand se situe à l'arrière de l'Yser, une petite bande de terre contrôlée

[153] Sur l'ensemble du front ardenno-lorrain le 22 aout 1914, environ 35 000 soldats meurent, dont au moins 20 000 français (DELHEZ Jean-Claude, *Les batailles de … op. cit.*, p. 8-9).
[154] DELHEZ Jean-Claude, *Le jour de deuil … op. cit.*, p. 5.
[155] BRUXELLES, AGR, CAP468, Service Eude Magnée, n° 3082, Rapport d'Émile Bouichou.
[156] BRUXELLES, AGR, CAP, n° 3073, « Laurent Jean. Rapport sur mon séjour dans les lignes allemandes du 22 août 1914 au 6 janvier 1915 ».
[157] BECKER Jean-Jacques, « Prévisions des états-majors et effondrement des plans », dans AUDOIN-ROUZEAU Stéphane et BECKER Jean-Jacques (dir.), *op. cit.*, p. 241-242.

durant toute la guerre par l'armée belge après l'inondation volontaire de la plaine grâce à un astucieux travail des éclusiers[158].

À la faveur de la nuit, les soldats français s'éparpillent dans les bois afin d'échapper aux Allemands, éviter d'être tués ou faits prisonniers[159]. La province de Luxembourg et le sud de la province namuroise, fortement boisés et jalonnés de hameaux isolés, s'avèrent propices aux cachettes[160]. Les bois, après avoir donné l'avantage et la surprise aux troupes allemandes, offrent désormais le refuge et le camouflage aux soldats français en cavale et deviennent le théâtre d'un véritable jeu de cache-cache[161]. Par exemple, autour du village de Rossignol, les bois ne manquent pas pour se cacher au soir et au lendemain de la bataille avec notamment au nord les grandes forêts de Chiny, de Neufchâteau et de Rulles (voir la carte en annexe 2.2.). Il nous semble d'ailleurs possible que Joseph Cheval se soit caché durant un certain laps de temps dans ces bois, et qu'il ait effectué la petite septantaine de kilomètres séparant Rossignol de la ferme des Lepage à Focant presque uniquement en restant à l'abri des bois. Le parcours de Joseph est représentatif du destin des centaines de soldats français, devenus les évadés de la forêt[162].

Dans les jours et les semaines qui suivent ces combats, les soldats commencent à errer dans les bois, seuls ou en petits groupes. Leur première préoccupation est d'éviter d'être faits prisonniers par les Allemands, qui surveillent la région à leur recherche, mais aussi tenter de rejoindre leurs troupes. Pour cela, ils essayent d'évaluer la proximité du combat au bruit de la canonnade et se dirigent vers le sud-ouest du Luxembourg[163]. Se déplaçant généralement la nuit, ils explorent les bois à la recherche de nourriture et de quoi se changer. Il est en effet urgent de quitter leurs tenues de combat, largement reconnaissables, parfois tachées de sang, et certains portant le pantalon rouge garance de l'infanterie française[164]. Dans les premiers jours, se nourrir est une obsession et une difficulté. Une dernière priorité est de déposer les soldats

[158] Pour une étude précise des évènements militaires en Belgique durant la Première Guerre mondiale, nous renvoyons à DE VOS Luc, *La Première Guerre mondiale*, Bruxelles, Collet, 1996.
[159] BRUXELLES, AGR, CAP, n° 726, Dossier « Français dans les bois de Daverdisse », Rapport d'Alfred Dassenois.
[160] PACCO Jean-François *e.a.* (dir.), *op. cit.*, p. 311.
[161] Sur les enjeux des bois et des forêts dans la Grande Guerre, voir : AMAT Jean-Paul, *Les forêts de la Grande Guerre. Histoire, mémoire, patrimoine*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2015.
[162] Terme utilisé par Gabrielle de Monge dans ses mémoires pour désigner les soldats français auxquels elle vient en aide (DE MONGE Gabrielle, *op. cit.*, p. 3).
[163] BRUXELLES, AGR, CAP, n° 3073, « Laurent Jean. Rapport sur mon séjour dans les lignes allemandes du 22 août 1914 au 6 janvier 1915 ».
[164] AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, « L'équipement des soldats », dans AUDOIN-ROUZEAU Stéphane et BECKER Jean-Jacques (dir.), *op. cit.*, p. 281.

blessés ne pouvant continuer à se déplacer dans les ambulances mises en place par les civils belges.

Les clandestins constituent une menace pour les Allemands, car ils sont armés et nombreux. Progressivement, les soldats français se regroupent : des isolés suite à la bataille de Luchy vont naître trois groupes dont celui du sergent-major Jean Laurent, qui deviendra connu sous le nom de « groupe des 120 ». Ce dernier se constitue progressivement jusqu'à rassembler environ 120 soldats français[165]. Ceux-ci resteront deux mois et trois jours ensemble sous le commandement de Jean Laurent. Ce groupe conserve la hiérarchie et l'organisation militaire malgré les circonstances : les ordres donnés par les supérieurs sont suivis, la hiérarchie est respectée, l'appel est fait le matin et les armes sont entretenues[166]. Progressivement, les groupes se fractionnent afin de mieux se cacher et d'être plus facilement ravitaillés et aidés par les civils. C'est notamment le cas des soldats Cheval et Lemaître qui, après avoir passé un laps de temps inconnu avec le « groupe des 120 », partent ensemble tenter leur chance.

Les différents groupes présents dans les forêts vont connaître des destins différents selon les trajectoires suivies et les décisions prises. Initialement, le « groupe des 120 » prend la décision de rejoindre le front et les troupes françaises, en traversant l'arrière des lignes allemandes. Pour ces groupes se déplaçant en pays occupé, le danger est partout : « il fallait faire la reconnaissance du terrain, connaître les intentions de l'ennemi, et les lignes prises par lui, éviter les routes de grande communication sillonnées par les autos, éviter les villages parfois occupés et de même les voies ferrées, faire reposer les hommes le jour ou la nuit »[167]. Ces déplacements aboutissent à des rencontres avec des sentinelles ou de troupes allemandes, parfois sanglantes et qui tournent cette fois plus régulièrement à l'avantage des Français qui commencent à maitriser le terrain et le camouflage des bois. Cela exaspère les Allemands qui renforcent progressivement leur dispositif de recherche et d'intimidation, ayant connaissance de la présence de ce groupe et de l'aide qu'il reçoit des civils. Suite aux nombreuses difficultés et affrontements, la troupe des 120 s'éloigne des lignes afin de remonter vers le nord de la province du Luxembourg. Après une série de violentes altercations et avoir été délogés de plusieurs campements, les 120 se séparent. Certains, initialement plus optimistes, restent sur place dans les bois, croyant à un revirement de la situation et à un retour prochain des troupes

[165] Principalement des 9e, 11 et 20 régiments d'infanterie, et des artilleurs du 18e (voir DELHEZ Jean-Claude, « Les fugitifs français de 1914-1918 », dans *Les Cahiers Brunehaut*, 2007, n° 19, p. 6-7).
[166] BRUXELLES, AGR, CAP, n° 3073, « Laurent Jean. Rapport sur mon séjour dans les lignes allemandes du 22 août 1914 au 6 janvier 1915 ».
[167] *Ibid.*

françaises pour reconquérir le territoire. Quelle que soit la stratégie adoptée, de nombreux soldats sont faits prisonniers et sont envoyés en Allemagne.

Après les premières semaines de pérégrinations, les soldats commencent à s'organiser alors que les conditions de subsistance deviennent difficiles : ils sont menacés par les maladies, le froid, l'aggravation de blessures mal soignées, mais surtout la faim[168]. Il est en effet difficile de trouver à manger, les soldats n'osant pas encore se risquer en dehors de la couverture des bois et s'aventurer à proximité des villages. Ils se nourrissent principalement d'aliments trouvés dans les champs et les bois (pommes de terre crues, betteraves, etc.)[169]. C'est alors que les civils belges entrent en scène. Car progressivement, les fugitifs se rapprochent des fermes isolées et des hameaux à la lisière des bois pour leur demander de la nourriture. Certains mendient, d'autres proposent de travailler ponctuellement dans les fermes afin de payer leurs repas[170]. Joseph Cheval et Arsène Lemaître ne dérogent pas à cela : campant dans le bois du Chy, c'est la faim qui les pousse à frapper à la porte des Lepage un soir de septembre. Comme bien d'autres civils belges, les Lepage ouvrent alors la porte de leur maison aux soldats français[171] qui y trouvent un ravitaillement généreux en nourriture, en vêtements, mais aussi en renseignements sur les Allemands stationnés dans la région.

D'autres rencontres ont lieu par hasard dans les bois ou les champs. Le 20 septembre 1914, Léon Parent, jeune homme de Vonêche, rencontre deux soldats français dans le bois de Honnay alors qu'il rentre d'un déplacement en famille et décide de les nourrir au domicile familial[172]. Lucien Gérard, cultivateur de Suxy, découvre un groupe d'une vingtaine de militaires tandis qu'il coupe des genets dans la forêt de Chiny, au lieu-dit la Croisette de Suxy[173]. Ces diverses rencontres permettent tout d'abord aux civils de prendre conscience du problème, et peuvent déboucher sur une aide régulière qui s'organise progressivement. C'est le cas de la famille Parent qui développe tout un service local de ravitaillement, d'aide et de logement. Quelques soldats français cachés à la Croisette, poussés par la faim, entrent en contact avec des cultivateurs de Suxy. Aussitôt, toute une organisation de ravitaillement est mise en place dans le village : on collecte auprès des voisins des pommes de terre, du lait, du pain, des légumineuses, parfois du lard, du chocolat, mais aussi des vêtements, des chaussures,

[168] BRUXELLES, AGR, CAP, n° 726, Dossier « Français dans les bois de Daverdisse », rapport d'Alfred Dassenois.
[169] BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2970, Rapport du soldat Pontex Jean.
[170] *Ibid*.
[171] *Ibid*., Rapport de Monsieur Marcel Lepage.
[172] BRUXELLES, AGR, CAP432, Service Parent, n° 2940, « Les principaux faits de mon fils Léon Parent depuis la déclaration de guerre jusqu'à nos arrestations (19 août 1915) ».
[173] BRUXELLES, AGR, CAP468, Service Eude Magnée, n° 3082, Rapport de Léon Kimus.

des couettes, etc.[174]. Le dévouement de la commune de Suxy tombe à pic, car elle se trouve au cœur d'un enchevêtrement de bois dans lesquels de très nombreux soldats sont cachés : les bois de Chechamps et de la Fosse au nord, de la grande forêt de Chiny au sud-est et de la forêt d'Herbeumont à l'ouest (voir la carte en annexe 2.3.).

Si certains effectuent leurs actions seuls, d'autres s'organisent en famille. Dans la famille Haineaux, fermiers à Suxy, les six enfants se chargent d'arracher des rutabagas, de trouver de la nourriture, et de l'amener aux Français dans les bois[175]. Le ravitaillement s'organise et il est intéressant de constater que tout le monde y met du sien selon ses compétences et ses possibilités. Si les rapports indiquent généralement qu'une majorité des actions sont menées par les hommes, ils font également mention de femmes et jeunes filles effectuant du porte-à-porte dans les villages pour récolter provisions et vêtements, d'épouses raccommodant les vêtements des soldats et préparant des repas, et d'enfants amenant le ravitaillement dans les bois, ces derniers étant moins soupçonnés par l'ennemi[176]. C'est également le cas des femmes, avec l'exemple de Fernande Thomson qui, ayant appris en septembre 1914 la présence de soldats français dans la forêt de Chiny, s'y rend tous les jours, cachant dans un landau d'enfant des provisions et du linge. Alors qu'un poste allemand se trouve devant sa maison et qu'elle doit traverser des postes de sentinelles pour se rendre de son domicile de Neufchâteau à la forêt, elle réussit toujours à passer, et n'est pas inquiétée avant l'année 1915[177].

Il semble que cette aide des civils envers les soldats ait un effet apaisant sur le moral de ces derniers. Perdus, déprimés, affamés, ils trouvent un réel réconfort dans l'aide des civils bravant l'interdiction et la menace allemande pour venir les aider de multiples façons. Dans une lettre qu'il écrit après la guerre, l'adjudant Émile Bouichou se rappelle du réconfort apporté par la présence féminine de Marie Graftiaux et Fernande Thomson dans leur univers d'hommes vivant entre eux : « Grâce leur soit rendue ; elles nous redonnèrent l'espoir […] le courage et l'endurance qui commençaient à nous abandonner. Elles nous apportèrent des effets dont nous avions un pressant besoin. Et notre vie continue monotone, seulement coupée tous les 2 ou 3 jours de la visite de deux anges de dévouement […] »[178].

[174] *Ibid.*, Lettre de Léon Kimus, 20 février 1920.
[175] *Ibid.*, Rapport de la famille Haineaux.
[176] *Ibid.*, Rapport de Mr Félix Lavigne.
[177] *Ibid.*, Rapport de Thomson Fernande.
[178] *Ibid.*, Rapport d'Émile Bouichou.

Le logement des soldats dans les domiciles belges se généralise avec l'arrivée du mauvais temps durant les mois d'octobre et de novembre 1914. Les conditions de vie des soldats sont alors de moins en moins bonnes, les maladies se multiplient, et les soldats, partis en uniforme d'été pour une guerre que l'on pensait courte et malgré le ravitaillement, ne sont guère équipés pour lutter contre le froid. Or si l'hiver 1914 n'est pas particulièrement froid -en comparaison avec l'hiver 1916-1917-, il est précoce, pluvieux et venteux[179]. Mais aussi, la pluie et la neige ont pour conséquence qu'il devient de plus en plus compliqué de les ravitailler sans laisser dans le sol mouillé ou enneigé des traces de pas qui pourraient éveiller l'attention de l'occupant[180]. Les fermiers les logent alors dans les granges, les villageois dans les greniers ou les caves de leurs maisons, les nobles dans leurs domaines.

Si certains restent chez les civils, d'autres s'y abritent le temps que passe l'hiver et retournent ensuite dans leurs campements dans les bois. Des abris divers sont construits ou renseignés, comme des pavillons de chasse, des granges, etc. Certains ne seront d'ailleurs jamais logés chez les civils, ayant trouvé des cachettes très efficaces, notamment dans des grottes, bénéficiant ponctuellement ou pas de l'aide des civils et y restant parfois jusqu'à la fin de la guerre[181]. Il y a presque autant de parcours et de destins qu'il y a de soldats français perdus dans les bois, et nous ne tentons ici que de reconstituer des parcours grâce aux témoignages laissés par des soldats et des civils dans le cadre de l'étude de nos services.

Vers les mois de novembre et décembre, il devient également de plus en plus dangereux d'occuper les villages ou les habitations, de même que de ravitailler dans les bois à cause de la surveillance étroite des Allemands qui administrent le territoire d'une main de fer. Les objectifs principaux de cette occupation sont à la fois d'assurer la sécurité, notamment des lignes de communication de l'armée allemande entre les fronts et le territoire national, tout en soutenant l'effort de guerre allemand par l'exploitation économique et la vassalisation de la Belgique, voire, pour certains, une annexion de la Belgique à l'Empire allemand[182]. Pour mener à bien ses différents objectifs, l'envahisseur allemand met en place un régime d'occupation, le Gouvernement général, ou *Okkupationgebiet*[183], installé à Bruxelles avec à sa tête de novembre 1914 à avril 1917 le gouverneur général de Belgique Moritz von Bissing, et surveillé par des

[179] AMAT Jean-Paul *e.a.*, « Au temps météorologique de la Grande Guerre. Approche séquentielle des périodes contraignantes dans les tranchées sur le front de la Marne et de la Meuse, 1914-1918 », dans *Climatologie. Journal de l'Association Internationale de Climatologie*, 2011, vol. 8, p. 66.
[180] BRUXELLES, AGR, CAP468, Service Eude Magnée, n° 3082, Rapport de Tissière Joseph.
[181] DELHEZ Jean-Claude, « Les fugitifs français de 1914-1918 », dans *op. cit.*, p. 6.
[182] DEBRUYNE Emmanuel et PATERNOSTRE Jehanne, *op. cit.*, p. 22.
[183] *Ibid*., p. 22-23.

troupes d'occupation. Ce régime comprend les deux tiers du territoire belge envahi (voir la carte en annexe 2.4.). Le long du front s'étend la zone de l'*Operations-und Etappengebiet* (zone des étapes et des opérations), territoire mouvant qui constitue l'arrière du front[184]. L'occupation est plus dure dans cette partie du territoire et la circulation entre les deux zones est interdite et administrée par les armées[185]. La Belgique se trouve donc occupée et encagée par l'occupant allemand, qui surveille ses frontières, notamment avec les Pays-Bas restés neutres[186].

Ce régime implique une surveillance étroite des civils belges. Les Allemands, relativement peu nombreux pour maintenir l'ordre sur une population non entièrement soumise, imposent un régime très contraignant basé sur la peur et l'intimidation à grande échelle[187]. Multitude de restrictions et d'interdictions sont imposées : la presse est censurée, les déplacements de personnes et de renseignements sont limités et contrôlés, des biens sont réquisitionnés, des couvre-feux et des taxes sont imposés, etc.[188] Ces nombreuses restrictions, notamment de circulation, poseront de nombreux problèmes aux civils se chargeant du ravitaillement des soldats, puisqu'il leur faudra parfois passer par des postes de garde allemands, payer des laissez-passer ou frauder pour se déplacer entre les communes[189]. Ce régime est assuré par un dispositif de surveillance administrative civile (la *Zivilverwaltung*) et policière assurant le respect de ces nombreuses interdictions à grand renfort d'amendes, de peines d'emprisonnement et de menaces[190]. De plus, la capacité répressive et violente des Allemands est connue de tous, particulièrement suite aux massacres de civils lors de l'invasion, notamment dans les provinces de Namur et Luxembourg (Dinant, Andenne, Rossignol, …). Dès le mois de septembre, des avis allemands[191] sont affichés dans les villes et les villages, ordonnant aux civils de dénoncer les combattants français et belges présents sur le territoire et

[184] REZSÖHAZY Élise, *op. cit.*, p. 16-17 ; DEBRUYNE Emmanuel et VAN YPERSELE Laurence, *De la guerre de l'ombre aux ombres de la guerre : l'espionnage en Belgique durant la guerre 1914-1918. Histoire et mémoire*, Bruxelles, Labor, 2004, p. 19-20 (Histoire).
[185] DEBRUYNE Emmanuel et PATERNOSTRE Jehanne, *op. cit.*, p. 23-24.
[186] DEBRUYNE Emmanuel et VAN YPERSELE Laurence, *op. cit.*, p. 19-20.
[187] BECKER Annette, *Les cicatrices rouges. 14-18. France et Belgique occupées*, Paris, Fayard, 2010, p. 127 (Occupation).
[188] *Ibid.*, p. 126.
[189] DEBRUYNE Emmanuel et PATERNOSTRE Jehanne, *op. cit.*, p. 22-23.
[190] BECKER Annette, *Les cicatrices rouges … op. cit.*, p. 127.
[191] La vie quotidienne sous l'occupation est notamment régie par les affiches des autorités locales, nationales mais surtout allemandes : imprimées soit en français, soit en allemand et français sur deux colonnes, elles sont placardées dans les villes et les villages imposant avis, arrêtés (et font alors force de loi), les nouveaux règlements et ordres, et sert également de propagande allemande, notamment pour annoncer les condamnations des patriotes. (dans MARECHAL Christine, « La vie quotidienne à Liège : deux témoignages particuliers » dans MARECHAL Christine et SCHLOSS Claudine (dir.), *1914-1918. Vivre la guerre à Liège et en Wallonie*, Liège, Éditions du Perron, 2014, p. 240.) et VIROUX Simon, « L'affiche : un moyen de communication populaire » dans BODART Emmanuel *e.a.* (dir.), *Namur à l'heure allemande 1914-1918. La vie quotidienne des namurois sous l'occupation*, Namur, Presses universitaires de Namur, 2010, p. 33.).

interdisant fermement de leur venir en aide « sous menace des peines les plus sévères »[192]. Le risque d'être fusillé était connu des civils, qui en font mention à de nombreuses reprises dans leurs rapports. La répétition de ces interdictions nous permet de penser que celles-ci n'atteignent pas réellement leur but dissuasif auprès des civils (voir annexe 2.5.).

Avec l'arrivée de l'automne, la disparition de la couverture végétale et la migration des soldats vers les villages, la chasse aux clandestins s'intensifie. Il est insupportable aux Allemands que les soldats français leur échappent, mais aussi que les civils belges leur viennent en aide, enfreignant ainsi les lois de l'occupation. Progressivement, la maîtrise et le contrôle du territoire sont renforcés, notamment avec l'installation de *Kommandanturen*[193] dans des communes (par exemple à Neufchâteau, Tellin, Beauraing, Gedinne, Houyet, etc.)[194], mais aussi par le cantonnement de troupes dans des villages à différents moments de la guerre. Les proclamations par voie d'affichages et les tentatives d'intimidation se multiplient : battues dans les bois, encerclement et fouilles des villages, perquisitions des domiciles et menaces se font de plus en plus nombreuses[195]. Une nuit, une douzaine de cavaliers débarquent chez Joseph Maubert, bourgmestre de Suxy, menaçant de le fusiller si l'on découvrait des soldats français dans la commune. À cette période, il y avait selon lui 35 soldats cachés dans le village[196]. Au-delà de la menace persistante d'être pris et puni par les Allemands, existe également celle d'être dénoncé par des habitants de son propre village. Lorsqu'elle abrite des soldats français dans la demeure familiale d'Ohey, Gabrielle de Monge craint les commérages des villageois[197].

Où qu'ils se cachent, les soldats français se languissent de voir leurs troupes repousser l'envahisseur allemand jusqu'à eux. Ils guettent une éventuelle avancée au bruit du canon, qui leur semble toujours se rapprocher[198], et « parlent toujours de rentrer en France »[199]. Les soldats sont toujours à la recherche d'une opportunité et d'un moyen de rejoindre le front, mais sachant la Belgique « encagée », ils ne savent comment s'y prendre. Or, pour toutes les raisons citées ci-dessus, il devient urgent que ces hommes soient évacués du pays, ce séjour compromettant pour tous ne pouvant durer. Ce n'est donc pas encore ici que s'arrête l'aventure des soldats Cheval et Lemaître qui voient leur souhait se réaliser : « résolus de chercher un moyen de

[192] PACCO Jean-François *e.a.* (dir.), *op. cit.* p. 310.
[193] Situées dans de grandes communes du pays, les *Kommandanturen* appliquent les lois et édits promulgués par les instances centrales afin notamment de régir la vie quotidienne. Leur pouvoir s'applique sur des zones variables (dans REZSÖHAZY Élise, *op. cit.*, p. 44 et 46).
[194] BARBAZON Yvon, *14-18 : Quatre ans de guerre dans le Grand Beauraing*, Beauraing, 2015, p. 61.
[195] BRUXELLES, AGR, CAP468, Service Eude Magnée, n° 3082, Rapport de Joseph Maury.
[196] *Ibid.*, Rapport de Joseph Maubert.
[197] DE MONGE Gabrielle, *op. cit.*, p. 3.
[198] *Ibid.*, Rapport de Delahaut Emile.
[199] *Ibid.*, Rapport de Monsieur Marcel Lepage.

retourner en France par la Hollande, l'occasion ne tarda pas à se présenter. Au début de janvier une dévouée demoiselle, Melle de Monge, vint à eux en bicyclette pour leur offrir son concours patriotique et mettre leur dessein à exécution »[200].

2.2. « Il faut passer la frontière »

Face à ces impératifs, des services d'évasion se mettent en place. Ces derniers, appelés dans les sources services ou filières d'évasion, de passage ou d'évacuation, ont pour objectif de conduire les soldats alliés cachés au cœur du territoire belge jusqu'aux Pays-Bas restés neutres, le tout au nez et à la barbe de l'occupant. La frontière belgo-hollandaise constitue en effet une faiblesse du dispositif allemand d'isolement et d'hermétisation du territoire belge. Ce dernier est cependant progressivement renforcé tout au long du conflit avec notamment l'installation d'une clôture électrifiée le long de la frontière à l'été 1915. Les services d'évasion et les passeurs rivalisent alors d'inventivité pour poursuivre le passage, bravant tous les dangers. Traverser le front n'étant pas envisageable, cet accès au territoire hollandais s'avère essentiel aux occupés afin de garder des contacts avec le monde extérieur et faire circuler les personnes et les renseignements. Une fois de l'autre côté de la frontière, les soldats peuvent rejoindre les consulats et légations belges, français ou anglais de Maastricht, Flessingue et Rotterdam travaillant de concert avec les services clandestins d'évasion, de renseignement, de courriers, etc. Installés aux Pays-Bas sous couvert de relations diplomatiques, ces consulats initient ou participent aux actions clandestines menées en Belgique, en fournissant des fonds, et en prenant en charge les soldats arrivés jusqu'à eux[201]. Ces derniers passent alors généralement par l'Angleterre pour rejoindre la France et le front. Les services d'évasion prennent également en charge des volontaires de guerre belges souhaitant rejoindre l'armée nationale sur le front de l'Yser, de même que des ouvriers belges, durement touchés par le chômage sur le territoire national et en quête d'une vie meilleure aux Pays-Bas, en Angleterre ou en France, tout en participant à l'effort de guerre de l'industrie alliée[202].

Ces premières initiatives de services d'évasion se développent ponctuellement dès le mois de septembre 1914, et au moins d'une quarantaine de services de ce type se constituent durant la guerre. À ces derniers s'ajoutent d'innombrables initiatives individuelles n'ayant

[200] *Ibid.*
[201] REZSÖHAZY Elise et DEBRUYNE Emmanuel, « Des territoires occupés aux Pays-Bas neutres : extension du domaine de la lutte clandestine », dans VUILLEUMIER Christophe (dir.), *Le renseignement dans les pays neutres*, Genève, Éditions Slaktine, 2021, p. 110 (Série Ares. Histoire militaire ; 5).
[202] AMARA Michaël, « L'exfiltration des ouvriers belges, au confluent de la guerre clandestin et de la mobilisation industrielle alliée », dans VANDENBUSSCHE Robert (dir.), *La résistance en France et en Belgique occupées (1914-1918)*, Villeneuve-d'Ascq, IRHis, 2012, p. 70.

laissé aucune trace. Le logement, le ravitaillement et l'aide aux soldats étrangers sont initialement des actions clandestines improvisées et spontanées, motivées par l'empathie et la sympathie pour les combattants venus en aide à la Belgique face au viol de sa neutralité. Mais comme le dit très justement Emmanuel Debruyne, « l'action ponctuelle devient en se répétant activité subversive » [203] et, progressivement, les petites résistances individuelles se rassemblent autour d'un objectif commun, à savoir l'évacuation des soldats[204].

L'exemple le plus connu de ce type de résistance est celui du réseau Édith Cavell, service d'évasion de soldats anglais isolés dans la région de Mons qui se développe ensuite vers le nord de la France et Bruxelles, jusqu'à la frontière hollandaise. L'action de ce service commence dès le début de la guerre et prend fin le 5 août 1915 avec l'arrestation de ses membres principaux. Philippe Baucq et Édith Cavell sont condamnés à mort par le conseil de guerre allemand et fusillés. Cette exécution de civils dont une femme, infirmière de surcroit, pérennisera particulièrement ce service dans la mémoire de la sortie de guerre. Les provinces de Luxembourg et de Namur, dans lesquelles s'éparpillent pléthore de soldats égarés, sont des lieux propices au développement de réseaux d'évasion. Les services de Monge et Eude Magnée partent de ce même constat et poursuivent l'objectif commun d'évacuer les soldats coincés dans le Luxembourg et dans le sud de la province de Namur jusqu'à la frontière hollandaise, en empruntant diverses filières qui finiront d'ailleurs par se croiser. Les nombreux civils belges cités précédemment dans ce chapitre ont en commun d'être membres des services d'évasion de Monge et Eude Magnée que nous allons à présent découvrir.

2.2.1. Le service de Monge

Le service de passage organisé par la vicomtesse Gabrielle de Monge de Franeau est officiellement actif de novembre 1914 à avril 1916. L'aventure commence dans les faits dès le mois de septembre, lorsque Gabrielle conçoit avec sa sœur et l'époux de cette dernière le projet de conduire en Hollande le groupe de cinq soldats français cachés dans le château familial de Wallay[205]. Assumant alors un rôle dangereux et aventureux, en contradiction avec sa condition de femme, elle prend la route à bicyclette, servant d'éclaireur aux soldats qui la suivent à pied durant une cinquantaine de kilomètres, jusque Liège. Une fois arrivés, elle leur cherche un logement et c'est alors qu'elle fait la rencontre du groupe composé de Wynen, Guindorff, Gaxatte et Bertrand, s'occupant du logement des soldats à Liège. La zone de frontière au nord

[203] DEBRUYNE Emmanuel et VAN YPERSELE Laurence, *op. cit.*, p. 39.
[204] DEBRUYNE Emmanuel et PATERNOSTRE Jehanne, *op. cit.*, p. 18-19.
[205] Pour une version plus détaillée de ces évènements, nous renvoyons au chapitre 1, partie sur Gabrielle de Monge.

de la province de Liège, entre Mouland et Gemmenich, est privilégiée par les services d'évasion dès le début de la guerre, car elle est parsemée de bois, de pâtures et de petits villages qui rendent l'exfiltration plus aisée (voir la carte de cette zone de la frontière en annexe 2.6.)[206].

Ce passage à Liège est un des premiers fils de la toile qui commence à se tisser. Gabrielle de Monge, en tant que tête du service, est en relation avec les consulats belges et français de Maastricht afin d'obtenir d'eux les fonds essentiels au bon fonctionnement du service[207]. Suite à cette rencontre au consulat, Gabrielle revient en Belgique et applique sa mission dans les environs d'Ohey. Alors qu'elle arpente le Luxembourg et le sud de la province de Namur à la recherche de soldats français, elle rencontre de nombreuses bonnes volontés déjà impliquées dans le logement, le ravitaillement ou l'évasion des soldats. Celles-ci lui recommandent et lui renseignent également de nouveaux patriotes déjà impliqués. L'existence d'un tel service commence à se propager et se constitue progressivement, comme une toile d'araignée, via une multitude de rencontres :

> *« Les circonstances l'ont servie [Gabrielle de Monge] à souhait, elle eut la chance de rencontrer des braves comme elle qui, chacun pour leur compte dès le début, cachaient, recherchaient, hébergeaient des soldats en vue du rapatriement. Plus tard, ils ne formèrent d'un faisceau avec Melle de Monge qui sera comme le canal vers lequel se dirigent les divers affluents »*[208].

Alors qu'elle développe son réseau, elle rencontre en janvier 1915 le jeune Léon Parent. À ce moment, le jeune homme a déjà constitué un réseau spontané de ravitaillement et d'aide aux soldats français dans la région de Vonêche et cherche à les faire évader. Leur rencontre aboutit à une mise en commun fructueuse des filières et Léon devient un élément essentiel du service de Gabrielle, qui lui montre toutes ses ficelles et ses lieux de passage pour qu'il puisse, avec ou sans elle, les emprunter[209].

Le recrutement des soldats pour le passage de la frontière a donc lieu dans les bois et les villages, et ces derniers sont envoyés ou accompagnés vers Honnay, la demeure des époux Baron van der Straten servant de lieu de ralliement. Ensuite, au moment propice, les soldats sont guidés par des membres du service jusqu'à l'étape suivante, où ils sont logés et nourris

---

[206] BARÉ Pierre et CLOSE Nicolas, *Le fil rouge 1914-1918. Une barricade électrisée édifiée par l'ennemi à la frontière belgo-néerlandaise dès 1915*, chez les auteurs, 2018.
[207] BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2972, Rapport de la Vicomtesse Gabrielle de Monge.
[208] BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2964, Notice historique.
[209] BRUXELLES, AGR, CAP432, Service Parent, n° 2940, « Les principaux faits de mon fils Léon Parent depuis la déclaration de guerre jusqu'à nos arrestations » et HIGUET Astrid, *Léon Parent (1895-1915) et Victor Pochet (1889-1945) : étude du geste mémoriel de 1918 à 2014 dans le village de Vonêche*, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, 2014, p. 20 [mémoire de maîtrise en histoire].

avant de poursuivre leur périple. Selon les circonstances, à savoir la présence de troupes allemandes ou l'engorgement d'un échelon, deux routes principales sont empruntées.

L'une mène à Rochefort, où tout un service de logement est en place, notamment chez les Carmélites de Rochefort et Gérard Gheude. Ensuite, le groupe de soldats est dirigé vers Terwagne, à l'hôtel des époux Dupont qui sert de second lieu de ralliement. Parfois une étape est nécessaire chez les Bénédictins de Chevetogne pour y loger ou prendre en cours de route les soldats qui s'y cachent. Toujours précédé par un éclaireur à vélo, le groupe gagne alors le Val Saint Lambert, avant d'embarquer dans un tramway vicinal les menant à Liège.

La seconde possibilité permet, à partir d'Honnay, de rejoindre la demeure des époux de Radiguès à Conneux en passant par Beauraing, Focant, Wallin et Custine. Après y avoir été logés et nourris, les soldats sont emmenés par un domestique de la famille, Joseph Donnay, qui les guide et les aide à franchir le passage à niveau de Ciney, gardé par des sentinelles allemandes. Une fois arrivés à Ciney, ils sont répartis chez les résistants pour la suite du voyage. Ils se dirigent alors vers Clavier, Wallay ou Froidefontaine avant d'atteindre le Val-Saint-Lambert et Liège par le tram. Lorsque l'étape de Terwagne tombe en avril 1915 suite à l'arrestation des Dupont, les soldats se dirigent sur d'autres logements, notamment à Clavier ou directement à Liège[210].

Les itinéraires empruntés et les logements varient selon les circonstances, les liens tissés au fil des passages et ces arrestations. De même, tous les soldats ne commencent pas leur voyage au même endroit et se joignent aux groupes en cours de route.

[210] BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2964, Notice historique et BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2970, Rapport de M. le baron et Mme la baronne van der Straten de Honnay.

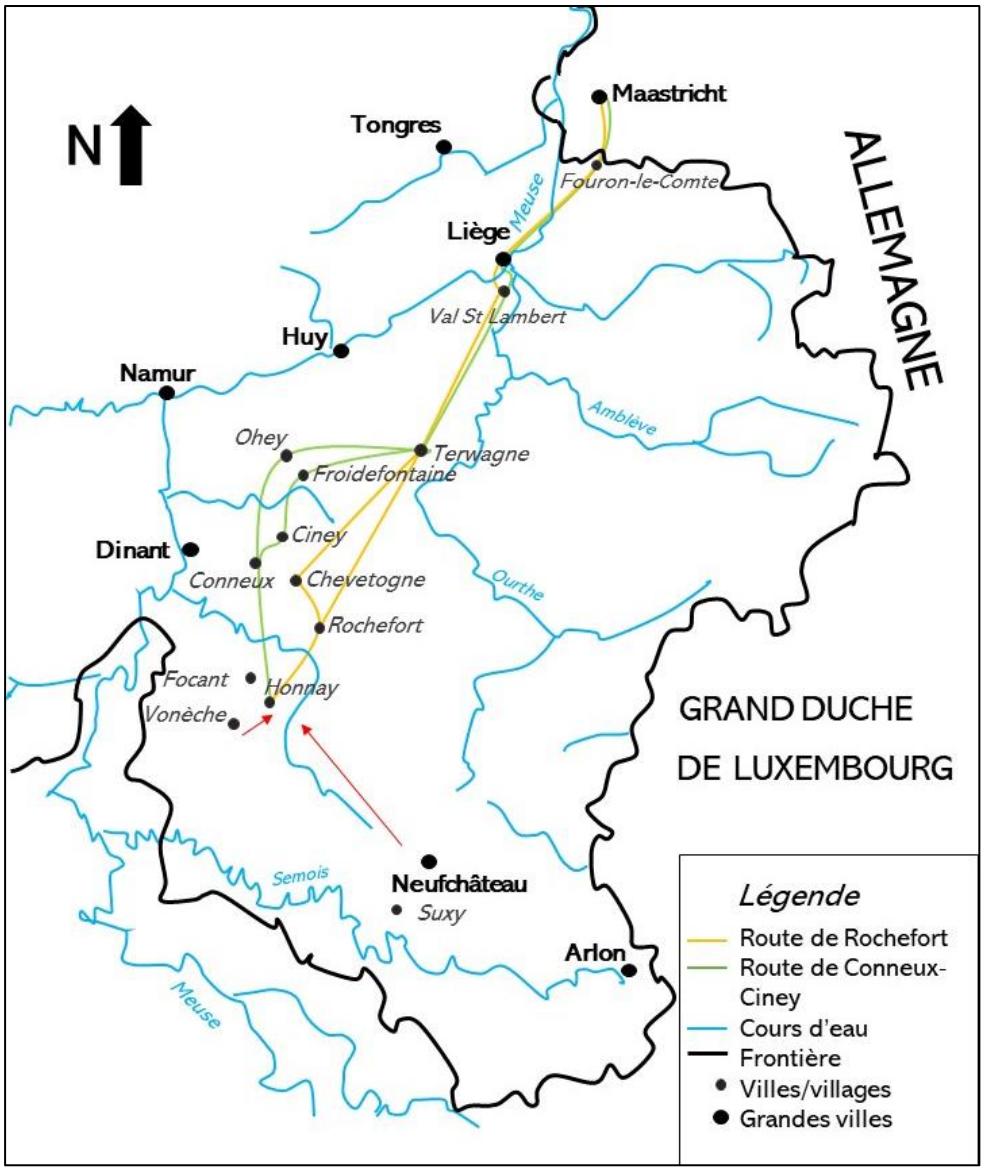

Figure 2: carte synthétique des étapes principales du service de Monge (1915-début 1916)

Malgré la rigoureuse occupation dont elle fait l'objet, la ville de Liège constitue le dernier grand lieu de rassemblement de nombreuses filières. Une *Kommandantur* est installée dans le Palais provincial, la ville est dirigée par un gouvernement militaire et des soldats y sont cantonnés[211]. Cependant, tout un réseau de logements s'y organise afin de soustraire les soldats à la surveillance de l'occupant dans l'attente du passage de la frontière. De nombreux logeurs liégeois autonomes[212] se lient avec le réseau de Monge, tels que Monsieur et Madame Drossart, Hermance Demoulin, Mme Weerts, les époux Wils, etc. Ils ont pour mission de loger et trouver des guides pour le passage de la frontière des soldats amenés par d'autres services. Gabrielle

[211] JEURIS Françoise, « Les autorités communales liégeoises face à l'invasion », dans MARECHAL Christine et SCHLOSS Claudine (dir.), *op. cit.*, 2014, p. 192 et 194.
[212] Comme le groupe de Wynen, Guindorff, Gaxatte et Bertrand.

passe plusieurs fois elle-même la frontière, accompagnée ou non d'un guide, jusqu'à ce que le service liégeois, évoqué ci-dessus, lui ordonne de cesser pour des raisons de sécurité. Les soldats avaient dans leurs poches un ruban tricolore distribué par Gabrielle de Monge et Léon Parent. Ce signe de reconnaissance auprès des autres patriotes est montré à chaque étape et permet au guide, une fois la frontière franchie et les rubans collectés, de réclamer la somme due pour le passage auprès du réseau[213]. Sur la période d'activité du service, environ 500 soldats français, quelques prisonniers russes et des volontaires de guerre belges sont passés aux Pays-Bas[214].

2.2.2. Le service Eude Magnée

Le second service étudié est différent du précédent en de nombreux points. Tout d'abord, il est mis en place par deux soldats français ayant eux-mêmes combattu dans le Luxembourg et s'étant évadés aux Pays-Bas. En effet, le sergent-major Charles Magnée, du 126e régiment d'infanterie, a combattu à Saint-Médard, et le sergent René Eude, du Ier régiment colonial, à Rossignol. Errant avec de nombreux camarades aux alentours de Rossignol, Suxy et Bertrix, ils bénéficient de l'hospitalité et du dévouement de civils belges. Le 6 décembre 1914, ils franchissent la frontière hollandaise avec l'aide d'Hermance Demoulin. Au consulat français de Maastricht, ils reçoivent la mission de rentrer en Belgique afin de rapatrier leurs camarades restés en territoire occupé, ce qu'ils entreprennent dès janvier 1915. De la frontière hollandaise aux Ardennes, ils organisent alors des relais grâce aux personnes de bonne volonté qui les ont précédemment aidés. Ils se basent à Suxy où ils ont reçu l'aide de très nombreux villageois et où se cache, à cette période, une trentaine de soldats français à évacuer[215].

Suxy devient donc le pied-à-terre du service. Eude et Magnée y logent clandestinement et c'est depuis ce village qu'ils cherchent et recrutent les soldats français. Ceux-ci y sont temporairement logés, reçoivent les consignes pour l'évasion, des vêtements civils et des fausses cartes d'identité[216]. Ils sont ensuite envoyés vers Bertrix chez le docteur Lifrange, et ensuite à Ochamps, chez Evence Coppée, fils du baron. Son domestique aide les militaires à se diriger vers Hatrival, Saint-Hubert, et enfin, la ferme Saint-Michel. La ferme de la famille Brebois sert de deuxième lieu de rassemblement. Les soldats y sont hébergés pour le temps nécessaire et sont ensuite amenés sur la route de Nassogne par les filles Brebois. Le chauffeur

[213] BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2964, Notice historique.
[214] Seuls les documents de synthèse produits par la CAP font état de ce chiffre de 500 hommes passés par le service (BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2964, Notice historique.
[215] BRUXELLES, AGR, CAP468, Service Eude Magnée, n° 3080, Quintessence du Service Eude Magnée.
[216] BRUXELLES, AGR, CAP468, Service Eude Magnée, n° 3082, Rapport manuscrit de Jules Michel.

du notaire Lonchay vient les chercher en dehors du village pour les amener chez son employeur. Les soldats sont alors logés et nourris chez Lonchay ou chez les Carmélites de Nassogne. De là, ils partent vêtus en ouvriers ou en voyageurs dans la direction de Marche. Ils passent prudemment la ligne du chemin de fer de Marche-Liège, gardée par des sentinelles allemandes, et rejoignent alors Terwagne et l'hôtel des Dupont. Ils prennent ensuite le tramway vicinal jusqu'au Val-St-Lambert, où soit Eude, soit Magnée, les attend un journal à la main comme signe de reconnaissance. Ils prennent ensemble le tram pour arriver à Liège chez divers logeurs, notamment au café des Armuriers d'Hermance Demoulin à Jupille. Le service bénéficie d'ailleurs de la complicité des certains employés du tramway[217] et, lorsque le moment est propice, les soldats montent à bord jusque Fouron-le-Comte, où ils sont logés par la famille Leclercq et passent ensuite la frontière[218]. Cependant, vers la fin de la filière, les chemins se multiplient et varient selon les circonstances.

À la fin du mois de février 1915, les deux sous-officiers reçoivent l'ordre de quitter la Belgique et laissent à leurs collaborateurs le soin de poursuivre la mission. Ce sont alors Edgard Lonchay, notaire à Nassogne, et Jeanne Dury, jeune fille de 24 ans habitant à Tellin, qui prennent la tête du service d'évasion. Jusqu'au 15 mars 1915, l'acheminement de soldats est très régulier, mais progressivement, la filière s'engorge à Liège tandis que la surveillance se resserre à Nassogne. Le choix est alors fait de contourner cette commune en passant par Tellin, où Jeanne Dury loge et oriente les soldats. Suite à l'arrestation des Dupont, de Brebois et de Lonchay en avril 1915, l'étape de Terwagne disparaît également. Jeanne Dury reste la seule à la tête du réseau et prend alors la décision de contourner Terwagne en envoyant les soldats soit par Rochefort, où ils sont accueillis par les Carmélites ou Gérard Gheude, soit par Jemelle, chez Edmond Fontaine[219]. Bien qu'il soit judicieux de changer le parcours de la filière d'évasion, Tellin en reste l'épicentre, bien que la commune soit étroitement surveillée. Des policiers allemands de la *Kommandantur* de Wellin viennent régulièrement y enquêter sur la présence et le ravitaillement de soldats français à Tellin[220]. Dès le mois d'octobre 1914, l'occupant interdit la circulation en dehors de la commune. Cette interdiction évoluera tout au long de la guerre[221].

[217] *Ibid.*, Rapport de Mr Edgar Lonchay.
[218] BRUXELLES, AGR, CAP468, Service Eude Magnée, n° 3081, Rapport de Désiré Jamar concernant la participation à son service de la famille Leclercq de la Heydt.
[219] BRUXELLES, AGR, CAP468, Service Eude Magnée, n° 3082, Rapport de Jeanne Dury.
[220] ENCLIN Victor, *op. cit.*, p. 285.
[221] *Ibid.*, p. 118 et 124.

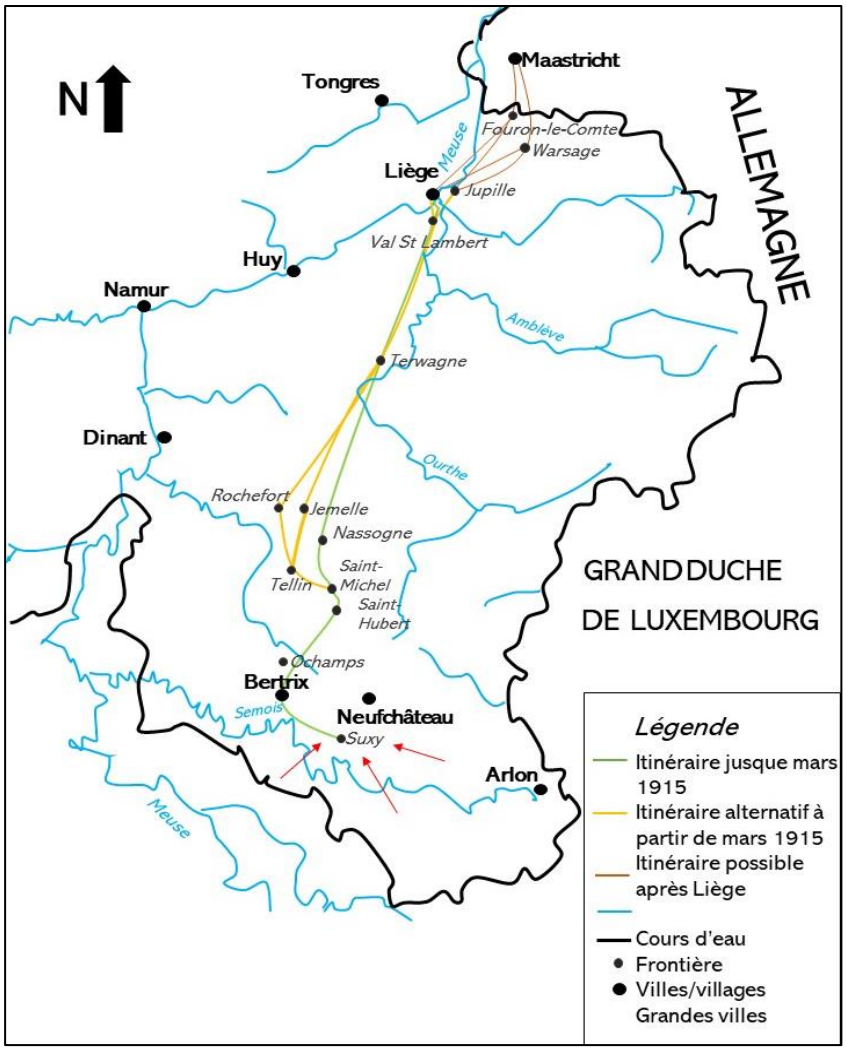

Figure 3 : carte synthétique des étapes principales du service Eude Magnée (1915-avril 1916)

Comme pour le service de Monge, les chemins empruntés ne sont pas immuables et définitifs. Il est par exemple possible que des soldats soient logés à Martué et rejoignent la filière directement à Saint-Michel où, une fois arrivés à Liège, ils franchissent la frontière à l'aide d'un autre service qui les prend en charge. Il s'agit ici bien d'une volonté de représenter synthétiquement les filières tout en ayant conscience de la multiplicité des expériences et des chemins empruntés. Afin d'identifier les soldats évacués par le service au sein de la filière d'évasion, les têtes du réseau leur donnent une empreinte de cire faite avec un bouton de manchette d'un officier français mort lors de la bataille de Rossignol. Des modèles du bouton avaient été donnés à Brebois, Lonchay, Dury, aux Dupont et à certains logeurs de Liège. Durant son activité jusque mai 1916, le service Eude Magnée a permis d'évacuer entre 150 et 200 combattants, majoritairement français, et une poignée de volontaires belges[222].

[222] BRUXELLES, AGR, CAP468, Service Eude Magnée, n° 3080, Quintessence du Service Eude Magnée et n° 3082, Rapport de Mr Edgar Lonchay.

2.3. À propos du recrutement

> *« Melle de Monge me demande à brûle pour point [sic] si je voulais entrer dans une filière qui s'occupait de faire franchir la frontière hollandaise à de nombreux soldats français. […] Je tiens à vous déclarer que je fus étonné de cette demande »*[223].

Par ces quelques mots issus de son rapport, Alfred Rouard raconte son recrutement au sein du service de Monge. Quelques mots échangés et un objectif commun : évacuer les soldats. Or, la question du recrutement est essentielle au sein d'un service de résistance[224] . En effet, un seul agent imprudent ou l'infiltration d'un contre-espion travaillant pour l'occupant peut entraîner la chute du service et avec elle l'arrestation de résistants. C'est pourquoi le recrutement, au sein de toute organisation clandestine, doit s'effectuer très sérieusement. Après une certaine forme de laxisme au début du conflit au sein de réseaux encore tâtonnants, une série d'échecs et d'arrestations entraîne un durcissement des critères de recrutement[225]. La Dame Blanche est, par exemple, particulièrement réputée dans la seconde moitié du conflit pour sa rigueur de recrutement et la sélectivité de ses critères portant aussi bien sur l'âge, l'éducation, les langues parlées, mais aussi les valeurs et la prudence : il est essentiel que l'agent soit animé de courage et d'un patriotisme pur, libre de tout appât du gain. Si les critères de la Dame Blanche touchent à la sécurité et au bon fonctionnement, ils concernent également l'image que l'agent a de lui, qu'il donnera auprès de ses supérieurs comme de ses recrues potentielles, mais aussi après la guerre, lorsque viendra le temps de la reconnaissance. Il s'agit de se distinguer du vulgaire espionnage, très mal perçu dans la société, notamment comme une activité vénale[226]. Ce processus de recrutement varie bien entendu selon le degré de structuration, de hiérarchisation et d'affiliation du service. Qu'en est-il alors des services de Monge et Eude Magnée ? Sachant que nos services émergent d'une résistance improvisée due aux circonstances, cela n'empêche que, pour évacuer les soldats via des filières d'évasion, il est nécessaire de structurer un minimum cet ensemble afin d'être efficace.

---

[223] BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2970, Rapport d'Alfred Rouard.
[224] DEBRUYNE Emmanuel et VAN YPERSELE Laurence, *op. cit.*, p. 67.
[225] *Ibid.*, p. 69.
[226] ANTIER Chantal, « Résister, espionner : nouvelle fonction pour la femme en 1914-1918 », dans *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 232, 2008, p. 147 et DEBRUYNE Emmanuel et VAN YPERSELE Laurence, *op. cit.*, p. 68.

Dans leur service, le recrutement se fait initialement par Eude et Magnée qui, ayant déjà bénéficié de l'aide de civils belges pour leur propre passage, reviennent sur leurs pas afin de les recruter. C'est notamment comme cela qu'Hermance Demoulin est recrutée en janvier 1915[227], de même que le village de Suxy qui devient le centre de leurs opérations et leur recrutement[228].

Une seconde logique de recrutement est d'aller vers des personnes déjà impliquées dans des actions isolées et localisées, mais encore jamais rencontrées. Edgard Lonchay et Jeanne Dury sont probablement recrutés par Eude et Magnée non seulement pour leurs activités clandestines, mais également pour leur localisation : habitant respectivement Nassogne et Tellin, leur engagement permet l'ajout de nouveaux lieux de rassemblement et des étapes alternatives en cas de problèmes ou d'encombrement de la filière entre Saint-Michel et Terwagne[229]. Jeanne Dury intègre ensuite Fontaine, Gheude et les Carmélites de Rochefort au service lorsqu'il est nécessaire de modifier les chemins d'évasion suite à l'arrestation de Lonchay[230]. La famille Leclercq est chaudement recommandée à Eude et Magnée par un consulat français aux Pays-Bas, la famille s'occupant efficacement de passage depuis Warsage, à environ 4 kilomètres de la frontière avec les Pays-Bas. C'est notamment comme cela, par une succession de mises en relations et de recommandations, de rencontres autour d'un objectif commun que se constitue également le service Cavell[231]. Ensuite, de proche en proche, chaque membre du service continue de s'entourer de gens qui lui inspirent confiance (parfois un peu trop, nous le verrons). Ce recrutement assez local, par le bouche-à-oreille, s'explique notamment par la quantité assez impressionnante de résistants dans certains espaces, comme autour de Beauraing et Suxy.

Pour le service de Monge, c'est majoritairement la tête du service qui recrute le plus. Sa fonction de recherche de soldats français pour le passage la mène à rencontrer de nombreux patriotes à intégrer ceux-ci de manière plus ou moins importante à son service. C'est également le cas des autres « chercheurs de soldats » tels qu'Ambroise Lambert et Léon Parent. De plus, Gabrielle de Monge conduit régulièrement elle-même les soldats jusque Liège ou Maastricht, cherchant parfois des routes ou logements alternatifs, ce qui la mène à rencontrer aussi bien des personnes déjà impliquées dans la lutte clandestine qu'agissant auprès de soldats selon une

[227] BRUXELLES, AGR, CAP468, Service Eude Magnée, n° 3082, Rapport de Madame Demoulin dite Hermance Watrin.
[228] *Ibid.*, Rapport de Jules Michel.
[229] *Ibid.*, Lettre du notaire Lonchay de Nassogne et Rapport de Jeanne Dury.
[230] *Ibid.*, Rapport de Jeanne Dury.
[231] Pour une étude détaillée de la constitution progressive du service, nous renvoyons à DEBRUYNE Emmanuel, *Le réseau Edith Cavell. Des femmes et des hommes en résistance*, Bruxelles, Racine, 2015.

motivation humanitaire et charitable. Elle commence également à être connue dans la région, ce qui active le bouche-à-oreille et les recommandations. C'est d'ailleurs comme cela que le père Godet, du monastère de Chevetogne, apprenant la mission de Gabrielle, la met en relation avec son cousin le baron Louis van der Straten[232]. Et c'est alors qu'elle se rend à Honnay chez le baron pour prendre en charge des soldats qu'elle rencontre Léon Parent. Par un patient jeu de recommandations ou de rencontres hasardeuses, le service se construit.

Le service de Monge se base largement sur des actions clandestines déjà bien rodées : le service de ravitaillement et de logement de Léon Parent autour de Vonêche, le service de passage de Guillaume Valleye[233] et ses onze guides, l'hôtellerie de Drossart à Liège qui était déjà le lieu de rassemblement pour le passage en général, tout comme la demeure des époux van der Straten. Si dans certains services de renseignement, notamment la Dame Blanche, un agent déjà engagé dans un autre service ou mission n'est en théorie pas accepté[234], il semble que, pour ces deux filières étudiées, l'investissement clandestin déjà entamé est un critère positif de recrutement.

Nous constatons également l'absence de forme « officielle » d'engagement, contrairement à nouveau à la Dame Blanche, service dans lequel les agents prêtent serment et s'engagent à respecter des règles, ce qui leur permet une meilleure organisation, une sécurité accrue, le tout en favorisant un sentiment d'honneur de se sentir comme des soldats tant le service est militarisé[235]. Plutôt qu'une réelle entrée en résistance définie et encadrée, on assiste dans les réseaux d'évasion d'« un glissement progressif d'un patriotisme humanitaire […] à une transgression consciente de l'ordre imposé par l'occupant »[236]. Ce glissement est progressif, mais connaît cependant un saut qualitatif lorsque les actions clandestines isolées deviennent un « procédé organisé, un système dont la raison d'être est de se jouer de l'occupant,

[232] BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2964, Notice historique.
[233] Guillaume Valleye, né en 1885, est un ouvrier d'Herstal. Dès la fin 1914, il s'occupe du passage de soldats français en Hollande en se mettant au service de divers passage, dont le service de Monge, contre rémunération. Il met en place un petit service de onze guides. Arrêté en mars 1915, il enchaine les tentatives d'évasion et lorsqu'il arrive enfin aux Pays-Bas, se met au service de GQG français au sein du service de renseignement Derny et fonde des postes d'observation ferroviaire dans les provinces de Namur et Liège. Arrêté à nouveau le 7 mars 1918, il s'évade de la prison de Saint-Léonard à Liège le 27. Après s'être caché durant deux semaines chez des logeurs liégeois, dont les Drossart, il tente de passer la frontière à Fouron mais s'électrocute. Des soldats allemands retrouvent son corps le lendemain matin. (BRUXELLES, AGR, CAP337, Service Valleye, n° 2778, Document sur le « Service Valleye ».)
[234] DEBRUYNE Emmanuel et VAN YPERSELE Laurence, *op. cit.*, p. 68.
[235] PROCTOR Tammy, *Female intelligence … op. cit.* p. 89-90.
[236] DEBRUYNE Emmanuel, *Le réseau Edith Cavell … op. cit.*, p. 80.

pour nuire à l'ennemi »[237]. Cette entrée est donc due aux circonstances et aux aléas de l'occupation, qui ont un impact sur la mise en place et le développement des services.

Cependant, cela ne veut pas non plus dire que les têtes de service ou leurs membres ne se posent aucune question sur les futures recrues avant de les engager. Peut-être les résistants ont-ils évité des personnes jouissant d'une mauvaise réputation, ce qui est fort probable au vu de l'ancrage parfois très local des services. Nous savons que Gabrielle de Monge observe la maison du commerçant cinacien Alfred Rouard durant quelques jours tandis qu'il vient en aide à des soldats français avant de lui demander de rejoindre son service.

2.3.1. L'importance des réseaux sociaux

Ces réflexions nous ont amenés à constater l'importance des réseaux sociaux dans le recrutement et le développement des services. Tant les réseaux socioprofessionnels, confessionnels et familiaux que le voisinage semblent jouer un rôle majeur dans cette forme d'engagement[238].

Tout d'abord, les relations de voisinage et de proximité sont essentielles, car nous constatons des convergences dans certaines localités[239]. C'est clairement le cas à Suxy, où le bourgmestre Joseph Maubert, le curé Camille Radelet, et une quinzaine d'habitants sont impliqués dans des activités clandestines, le tout avec la complicité de nombreuses personnes de l'entité. Les patriotes de Suxy se sont notamment recrutés entre eux en se demandant des services, comme Charles Haineaux qui demande une première fois à Joseph Gérard et Jules Michel de loger des soldats pour la nuit[240]. On peut imaginer une relation préexistante qui aboutit à une forme de confiance tout en favorisant un certain effet de groupe : « chacun respectait le secret de son voisin »[241].

Ensuite, les religieux réguliers et séculiers sont importants dans la construction des services, les seconds étant des personnages centraux et respectés. Ils bénéficient de la confiance de leur communauté et du village, et cette relation aboutit parfois à la mise en commun d'actions patriotiques. Le curé de Suxy, Camille Radelet, s'occupe en effet de chercher dans le village des patriotes susceptibles d'ouvrir leurs maisons aux soldats français.

---

[237] *Ibid.*, p. 81
[238] LEMERCIER Claire, « Analyse de réseaux et Histoire », dans *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, n° 52/2, 2005 p. 104.
[239] DEBRUYNE Emmanuel, *Le réseau Edith Cavell … op. cit.*, p. 73.
[240] BRUXELLES, AGR, CAP468, Service Eude Magnée, n° 3082, Rapport de la famille Haineaux.
[241] BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2970, Rapport du marquis H. de Radiguès.

Enfin, la famille est aussi un rouage essentiel du processus de recrutement. Les services ayant un fort ancrage local et une structure très libre, certains résistants décident de mener leur action en s'entourant de membres de leur famille élargie. Les Drossart recrutent leur cousin Louis[242], Jules Michel engage son neveu Maurice Michauds[243]. De plus, certaines missions des services d'évasion sont menées depuis le domicile et impliquent toute la famille. Des cercles familiaux entiers rejoignent alors les deux services, comme la famille Leclercq, où les parents et leurs six enfants contribuent tous d'une manière ou d'une autre à l'action du service Eude Magnée. Également, à plusieurs reprises, les cadets de Léon Parent, Ernest, 11 ans, et Marie, 12 ans, participent activement au ravitaillement en menant une charrette tirée par un âne remplie de vivres pour les soldats français jusque dans les bois de Remacle, à plus d'une heure du domicile[244]. Les enfants sont largement mobilisés, nourris au sein du domicile familial par la culture de guerre, le patriotisme et la haine de l'occupant qui imprègnent la société et sont des valeurs partagées au sein de la famille[245]. Ce recrutement au sein des cercles familiaux présente de nombreux avantages pour les services. D'une part, elle épargne des efforts de recrutement et, d'autre part, cette implication familiale conscientise les membres, les poussant à faire d'autant plus attention pour protéger leurs proches. Les liens du service sont alors doublés et renforcés par des liens affectifs et de loyauté familiale[246].

2.3.2. Recruter des femmes ?

Au contraire de leurs maris, leurs pères, leurs fils ou leurs frères, beaucoup de femmes ne sont pas recrutées au sein des services de passage, bien qu'elles participent et s'engagent plus ou moins fort en fonction des circonstances et de leurs choix. La femme de Félicien Dubois, selon le rapport de ce dernier, lave et raccommode les vêtements des soldats, prépare les repas et prend soin des soldats dans une idée de seconder et soutenir son mari dans son action patriotique[247]. L'engagement résistant n'est alors pas le fruit d'une démarche personnelle, car il est issu d'une décision d'un homme qui impacte la famille[248]. Dans cette société du début du siècle, dans laquelle l'homme domine aussi bien l'espace domestique et privé que l'espace public, ce sont les pères, ou en leur absence les frères ou fils, qui prennent traditionnellement

[242] *Ibid.*, Rapport d'Hubert Drossart et Mme Drossart.
[243] BRUXELLES, AGR, CAP468, Service Eude Magnée, n° 3082, Rapport manuscrit de Jules Michel.
[244] BRUXELLES, AGR, CAP432, Service Parent, n° 2940, « Les principaux faits de mon fils Léon Parent depuis la déclaration de guerre jusqu'à nos arrestations (19 août 1915) ».
[245] GUBIN Eliane et DE SMAELE Henk, *op. cit.*, p. 35.
[246] PROCTOR Tammy, « Family Ties in the Making of Modern Intelligence », dans *Journal of Social History*, 2005, p. 457.
[247] BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2970, Rapport de Félicien Dubois.
[248] DEBRUYNE Emmanuel et VAN YPERSELE Laurence, *op. cit.*, p. 75.

les grandes décisions[249]. S'il s'agit d'une considération sociétale assez générale, il est important de nuancer et d'insister sur le fait que les situations sont variables, et dépendent bien de chaque famille, du milieu social, etc., surtout dans les circonstances particulières de la guerre qui bouleversent l'ordre sociétal et du genre. L'action résistante de ces femmes s'inscrit donc dans la dynamique familiale, mais, comme le pose Catherine Lacour-Astol, cette résistance est-elle alors « partagée, consentie, subie ? »[250]. Pour les femmes qui s'engagent dans la résistance, comme le précise Emmanuel Debruyne, « leur implication n'en est pas moins forte ou sérieuse, mais elle est conditionnée par l'activité d'un proche de sexe masculin »[251]. Certaines n'en font pas moins leur engagement à part entière et agissent en individus entièrement libres de leur choix. Cet engagement personnel est également l'apanage de femmes ne vivant pas sous la tutelle d'un mari et n'ayant pas ou plus d'enfants à charge. C'est le cas de Catherine Weerts, veuve dont les deux fils sont partis au front, qui loge des soldats à son domicile rue Féronstrée à Liège[252].

La guerre totale implique que les deux sexes mènent ensemble une lutte clandestine en territoire occupé. Les services tirent parti de cette situation en recrutant des femmes, bien que le recrutement ne suive pas de ligne stratégique organisée. Selon les stéréotypes de genre, largement intériorisés par tous – hommes/femmes, occupants/occupés –, la présence de femmes et de jeunes filles est particulièrement intéressante pour la réalisation de certaines fonctions et missions en lien avec leur « nature » féminine, comme nous le verrons dans le chapitre suivant.

2.3.3. « Par amour pour ma chère patrie »[253] : motivations au masculin et au féminin

Pour les hommes comme pour les femmes, le glissement d'une action patriotique ponctuelle vers la résistance active organisée s'effectue en fonction d'un ensemble de raisons et motivations, dont certaines semblent être indifférentes au sexe des patriotes. Tout d'abord, la culture de guerre, qui permet le déplacement des limites et des normes dans le cadre d'un engagement total et de l'occupation, provoque d'emblée l'implication des civils, touchés par la guerre jusque dans leurs villages, et les pousse à entrer en résistance contre l'occupant allemand

[249] PERROT Michelle, « Figures et rôles », dans DUBY Georges et ARIÈS Philippe (dir.), *Histoire de la vie privée*, t. 4 : *De la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Seuil, 1987, p. 125 (L'univers historique).
[250] LACOUR-ASTOL Catherine, *Le genre de la Résistance. La Résistance féminine dans le Nord de la France*, Paris, Presses de Sciences Po, 2015, p. 22.
[251] DEBRUYNE Emmanuel et VAN YPERSELE Laurence, *op. cit.*, p. 75.
[252] LONDRES, Imperial War Museum, *La Dame Blanche*, boite 2, fichier 11, service de Monge, Rapport de Catherine Weerts [Désormais LONDRES, IWM].
[253] BRUXELLES, AGR, CAP468, Service Eude Magnée, n° 3082, Rapport de Thomson Fernande.

profondément haï[254]. Les civils, aussi bien les hommes, plus faiblement mobilisés en Belgique qu'en France[255], que les femmes doivent vivre la guerre comme occupés, encagés dans le territoire belge. Il faut alors fréquenter l'occupant tous les jours, subir ses vexations et ses violences, supporter la misère, l'isolement du pays, l'absence de nouvelle des proches au front…[256]. Les violences de l'armée allemande contre les civils durant l'invasion sont également particulièrement brutales et choquantes[257] : les Allemands bafouent les lois de la guerre en brûlant des villages, massacrant des civils, aussi bien des hommes que des femmes et des enfants[258]. Près de 5500 civils belges sont tués durant l'invasion[259], et les provinces de Namur et Luxembourg sont particulièrement touchées. Par exemple, 685 civils sont tués à Dinant et la ville presque entièrement détruite. Dans le Luxembourg, des civils payent le prix de la bataille des Ardennes, comme les 125 fusillés à Rossignol[260]. Il y a également des exactions commises dans les villages rencontrés dans notre recherche. Selon le recensement opéré par Schmitz et Nieuwland, un civil est tué à Suxy dans le sillage de la bataille de Neufchâteau, et cinq sont également tués à Ochamps[261]. Les rapports paroissiaux indiquent que lors de l'invasion quatre civils trouvent la mort à Beauraing et onze à Betrix[262]. Ces chiffres ne semblent pas très conséquents face aux déchainements de violence d'ampleur d'autres lieux, mais ces petites communautés rurales se trouvent au cœur des premiers jours de l'invasion et en subissent le choc. Les troupes allemandes arrivant dans les villages, souvent décrites comme alcoolisées et brutales, prennent des otages afin de se garantir le calme de la population et parer d'éventuels francs-tireurs. Il s'agit bien souvent de personnalités publiques, comme le bourgmestre ou le curé : par exemple le curé de Vonêche[263], ou celui de Conjoux accompagné de Mr. de Radiguès[264]. Ils sont alors souvent malmenés, brutalisés, avant d'être emmenés comme otage vers les villages suivants ou relâchés après quelques heures ou quelques jours.

---

[254] DEBRUYNE Emmanuel et VAN YPERSELE Laurence, *op. cit.*, p. 10.
[255] En Belgique, 20% des hommes mobilisables le sont. C'est peu en comparaison avec les 85% de la France et des 54% des Anglais. Les chiffres belges doivent cependant être augmentés des volontaires de guerre qui gagnent le front clandestinement (GUBIN Eliane et DE SMAELE Henk, *op. cit.*, p. 17).
[256] *Ibid.*, p. 61.
[257] Pour une étude approfondie du sujet, voir HORNE John et KRAMER Alan, *German Atrocities, 1914. A History of Denial*, New Haven, Yale university press, 2001, p. 15-18.
[258] DEBRUYNE Emmanuel et PATERNOSTRE Jehanne, *op. cit.*, p. 14 et HORNE John et KRAMER Alan, *op. cit.*, p. 77.
[259] HORNE John et KRAMER Alan, *op. cit.*, p. 74.
[260] *Ibid.*, p. 35-37.
[261] SCHMITZ Jean et NIEUWLAND Norbert, *Documents pour servir à l'histoire de l'invasion allemande dans les provinces de Namur et de Luxembourg*, t. 6 : *La bataille de Neufchâteau et de Maissin*, Bruxelles, van Oest, 1924, p. 31.
[262] NAMUR, AEN, *Fonds J. Schmitz et N. Nieuwland,* S. 89, n° 101, Beauraing, Rapport de la paroisse et n° 113, Bertrix, Rapport de la paroisse.
[263] BARBAZON Yvon, *op. cit.*, p. 171.
[264] NAMUR, AEN, *Fonds J. Schmitz et N. Nieuwland,* S. 89, n° 101, Conjoux-Conneux, Rapport de la paroisse.

Comme dit plus haut, les massacres de civils n'épargnent aucune catégorie de la population : la femme belge est perçue comme dangereuse par les soldats allemands et la propagande, qui la dépeint comme une furie, l'accusant de participer aux actions de francs-tireurs et à des actes de violence particulièrement cruels envers des Allemands et dès lors n'est pas épargnée[265]. L'invasion et l'occupation s'accompagnent également de perquisitions, réquisitions, déportations, vexations, viols, vols, pillages, bref de violences multiples qui encouragent la haine de l'ennemi. La lutte résistante s'apparente alors à une lutte contre la barbarie et pour la sauvegarde de la civilisation, visant à nuire à tout prix à l'ennemi.

Cette résistance civile est aussi motivée pour les femmes d'« un patriotisme brusquement révélé par l'invasion allemande et qui ne diffère guère des accents patriotiques relevés chez les hommes »[266]. Les rapports étudiés sont répétitifs : c'est pour « l'amour de la patrie »[267], ou la « juste cause de la patrie »[268], que les résistants s'engagent dans le « devoir patriotique »[269], parfois jusqu'à la mort. Ce patriotisme est notamment nourri pour les deux sexes par l'exemple des soldats au front, du roi comme commandant en chef de la résistance armée et morale de la Belgique et d'autres grandes figures résistantes, comme en témoigne Gabrielle de Monge dans ses mémoires : « Comme tous les vrais Belges, je suis entraînée par l'exemple de notre Roi et par l'enthousiasme d'une cause juste et sainte »[270].

Si certains résistants sont attirés par l'argent, autant par vénalité que par survie, cela nous semble peu probable au sein de nos services, vu leur situation financière peu favorable. La plupart des membres ne perçoivent rien pour leurs dépenses, l'essentiel des fonds étant conservé pour payer les guides extérieurs au service – aux motivations qui peuvent s'avérer plus vénales – pour le passage de la frontière.

Nous constatons également une forte solidarité avec les soldats au front, qui prend une dimension intime et familiale lorsque des proches s'y trouvent[271]. Le très patriote couple de Radiguès a quatre fils au front, et un cinquième est arrêté en tentant de passer la frontière pour

[265] BISCHOFF Sebastian, « Furies, Spies and Fallen Women : Gender in German Public Discourse about Belgium, 1914-1918 », dans RASH Felicity et DECLERCQ Christophe (dir.), *The Great War in Belgium and The Netherlands. Beyond Flanders Fields.* Basingstoke, Palgrave MacMillan, 2018, p. 51.
[266] GUBIN Eliane, *Choisir l'histoire des femmes op. cit.*, p. 249.
[267] BRUXELLES, AGR, CAP468, Service de Monge, n° 2970, Rapport d'Ambroise Lambert.
[268] LONDRES, IWM, *La Dame Blanche*, boite 2, fichier 11, service de Monge, Rapport de Guillermine Defourny Tasset.
[269] BRUXELLES, AGR, CAP468, Service de Monge, n° 2970, Rapport d'Ambroise Lambert.
[270] DE MONGE Gabrielle, *op. cit.*, p. 33.
[271] DEBRUYNE Emmanuel, *Le réseau Edith Cavell … op. cit.*, p. 81.

s'y rendre[272]. Comme nous l'avons vu, les circonstances immédiates, personnelles, matérielles, géographiques ou météorologiques jouent également un rôle important. Un soldat français croisé dans les bois, une discussion avec un voisin, une demande de service peuvent aboutir à l'investissement résistant de Monsieur ou Madame Tout-le-monde. Dans le Luxembourg, le sud de la province de Namur et le Hainaut occidental, la proximité de la France peut également entraîner une sympathie particulière envers les soldats français[273]. Pour les Français des services, dont Eude et Magnée, la motivation est également fortement patriotique, et revêt un intérêt profondément militaire pour les deux hommes de renvoyer des soldats au front.

Pour les hommes, la résistance et les services de passage permettent une participation alternative à la mobilisation rendue impossible par l'occupation[274]. C'est aussi le cas pour ceux qui sont trop âgés ou trop jeunes, parfois frustrés d'être exclus de cet évènement éminemment masculin et patriotique que constitue la guerre pour la défense du territoire. Souhaitant se rendre utiles, ils forment par la résistance une « armée de l'intérieur », menant un combat propre au territoire occupé. Il est cependant essentiel de rappeler que la résistance armée n'est que très rare lors de la Première Guerre mondiale. Ces hommes participent cependant à l'effort combattant en permettant à d'autres de retourner au champ de bataille[275]. C'est ce que confie Marcel Lepage à Anatole van Schingen : « Marcel me répondit qu'étant trop jeune pour être soldat, il servait sa patrie comme il pouvait. »[276]. Qu'en est-il plus particulièrement des femmes qui sortent des cadres et s'affranchissent des mentalités pour mener une « vie d'homme » ?[277]

Contrairement à d'autres pays tels que la France et l'Angleterre, où la population féminine est mobilisée pour remplacer les hommes au travail, notamment dans les usines, les femmes belges sont massivement renvoyées vers le foyer. Les hommes restés en pays occupé le sont également, l'industrie belge étant paralysée par la guerre et son cortège de destruction et de démantèlements des industries de même que le manque de matières premières[278]. Or, les femmes sont également animées par un fort sentiment patriotique[279], mais aussi par une

[272] GUBIN Eliane, « Minette de Tillesse Thérèse, épouse de Radiguès de Chennevière », dans GUBIN Eliane *e.a.* (dir.), *Dictionnaire des femmes belges (XIXe et XXe siècle)*, Bruxelles, Racine, 2006, p. 403.
[273] BALACE Francis, « Guerre secrète, secrets de guerre », dans MARÉCHAL Christine et SCHLOSS Claudine(dir.), *op. cit.*, p. 294
[274] GUBIN Eliane, *Choisir l'histoire des femmes, op. cit.*, p. 247.
[275] DEBRUYNE Emmanuel, *Le réseau Edith Cavell … op. cit.*, p. 81.
[276] BRUXELLES, AGR, CAP468, Service Eude Magnée, n° 3082, Rapport d'Anatole van Schingen.
[277] ANDRIEU Claire, « Les résistantes, perspectives de recherche », dans PROST Antoine (dir.), *La Résistance, une histoire sociale*, Paris, Editions de l'Atelier – Editions ouvrières, 1997, p. 93.
[278] GUBIN Eliane, « Guerre 1914-1918 », dans GUBIN Eliane et JACQUES Catherine (dir.), *Encyclopédie d'histoire des femmes : Belgique, XIXe-XXe siècles, op. cit.*, p. 269.
[279] DE WEERDT Denise, *De vrouwen van de Eerste Wereldoorlog*¸ Gand, Stichting Mens en Kultuur, 1993, p. 14.

impression d'inutilité. Leur implication dans la résistance est une chance pour elles de sortir d'une double position d'impuissance en période d'occupation : celle de civils encagés en pays occupé, passifs face à l'intrusion de l'ennemi, mais aussi celle de femmes face à une occupation militaire masculine et, avec elle, « le spectre du viol, de la suspicion de prostitution »[280] . Le viol du territoire par l'ennemi est assimilé au viol du corps des femmes prisonnières de l'occupation, ces dernières étant vues comme disponibles en l'absence d'une partie des hommes[281]. La résistance permet alors une lutte active, un sentiment de prendre sa propre défense, surtout pour une femme seule, mais aussi celle de son pays.

Au-delà de se sentir utiles, certaines femmes voient peut-être à travers la résistance une chance de se réaliser en dehors du mariage et de la maternité, de vivre une expérience inédite de liberté inconcevable avant la guerre[282]. Nous pensons à l'exemple de Gabrielle de Monge, pour qui le sentiment d'accomplissement face à sa mission va jusqu'à donner l'impression qu'elle donne sens à sa vie, le tout accompagné d'une forte foi chrétienne : « Je remercie le Bon Dieu de m'avoir donné une occasion de me rendre utile à mon pays et de réaliser le rêve de toute ma vie : faire un peu de bien »[283]. Nous constatons également une envie de vivre quelque chose d'inédit, qui pourrait sortir ces femmes de leur condition dans ce contexte de guerre permettant des transgressions des normes habituelles de genre. Comme Eliane Gubin l'exprime très justement pour « Gabrielle de Monge qui choisit une vie 'hors norme' alors que son avenir s'annonçait particulièrement terne : orpheline non mariée, elle s'apprêtait à entrer comme pensionnaire dans un couvent à Namur pour ne plus être à charge du ménage de sa sœur »[284]. La présence des femmes en résistance est à mettre en lien avec les comportements inhérents à la condition de femme, qui constitue également une réalité très importante, comme le dévouement, l'attachement et la loyauté à la famille et au couple[285].

Pour les catholiques, l'engagement se double d'un profond sentiment religieux, de charité chrétienne et de dévouement, d'abnégation totale de soi[286], mais aussi de la possibilité de « faire un peu de bien pour se rapprocher de Dieu »[287]. L'ensemble des catholiques est encouragé au patriotisme et à la résistance morale par le Cardinal Mercier dans sa lettre

[280] DEBRUYNE Emmanuel et VAN YPERSELE Laurence, *op. cit.*, p. 75.
[281] BISCHOFF Sebastian, *op. cit.*, p. 54.
[282] GUBIN Eliane, *Choisir l'histoire des femmes op. cit.*, p. 239.
[283] BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2967, Lettre de Gabrielle de Monge à Mr d'Aram père, 15 mai 1915.
[284] *Ibid.*, p. 253.
[285] DE WEERDT Denise, *op. cit.*, p. 146.
[286] *Ibid.*, p. 153.
[287] BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2967, Lettre de Gabrielle de Monge à Mr d'Aram, 15 mai 1915.

pastorale *Patriotisme et Endurance*, le jour de Noël 1914[288]. Dans le cadre des deux services étudiés, des curés, abbés, moines et carmélites s'engagent, de même que des congrégations religieuses françaises exilées en Belgique, telles que les carmélites et les bénédictins de Rochefort et de Chevetogne, peut-être motivés par un sentiment particulier lié non seulement aux vertus chrétiennes et à leurs missions religieuses, mais aussi au patriotisme français.

Le fort attachement traditionnel de la noblesse belge au catholicisme, à la patrie et au roi, de même que son sens du devoir, de l'honneur et sa volonté de se distinguer, pousse de nombreux nobles à s'engager dans la résistance. Ils y entraînent de nombreuses personnes du même milieu, des proches aux connaissances mondaines. Cet investissement peut en encourager certains à faire de même afin de maintenir leur rang, leur honneur et leur image, en s'engageant et en servant, si pas sur le champ de bataille, au moins en pays occupé[289]. Les femmes nobles et bourgeoises ont, notamment via leur éducation, intériorisé les notions de devoir, de loyauté et d'obéissance envers leurs maris, mais aussi de patriotisme, vertu importante de leur éducation[290]. Cela peut alors se limiter aux œuvres caritatives très en vogue durant la guerre parmi les classes aisées, mais d'autres s'engagent en résistance. Au-delà de leur mari qui permet le premier franchissement des normes, en entrant ensemble en résistance, ces femmes sont entraînées par un sentiment de « se montrer à la hauteur de leur pays »[291].

Enfin, pour certaines, ne pas entrer en résistance auprès de leur mari est une forme d'engagement. La femme de Guillaume Valleye voit son mari partir, multiplier les missions de renseignement pour le Grand Quartier Général français à Maastricht, le passage d'hommes et de courrier ou encore la mise en place d'un service de guides pour le passage des soldats. Tandis que les arrestations et évasions se succèdent jusqu'à sa mort le 10 avril 1918, sa femme reste au foyer avec ses trois enfants, Nicolas, Guillaume et Victoria, respectivement 5, 4 et 3 ans en 1914, sans aucun revenu fixe pour subvenir aux besoins de la famille[292]. Dans un contexte de guerre, il est attendu de la femme qu'elle soit forte et encourage son mari à faire ce qui est bon pour la patrie, comme le laisser partir au front ou s'engager dans la résistance active, ce qui est, en soit, une forme de sacrifice et d'engagement.

---

[288] VAN YPERSELE Laurence, « En guide de conclusion, les résistances belges et françaises en 14-18 », dans VANDENBUSSCHE Robert (dir.), *op. cit.*, p. 209.
[289] D'UDEKEM D'ACOZ Marie-Pierre, *Pour le Roi et la patrie : la noblesse belge dans la Résistance*, Bruxelles, Racine, 2002, p. 28 et 98.
[290] GUBIN Eliane, « Les femmes dans la « résistance » civile en 1914-1918 », dans JAUMAIN Serge *e.a.* (dir.), *op. cit.*, p. 152.
[291] ANTIER Chantal, « Résister, espionner : nouvelle fonction pour la femme en 1914-1918 », dans *op. cit.*, p. 150.
[292] BRUXELLES, AGR, CAP337, Service Valleye, n° 2778, Rapport de Madame Valleye et de Monsieur Castadot sur Guillaume Valleye.

2.4. Conclusion

Le jeu du chat et de la souris entre l'occupant allemand et les soldats français aboutit donc rapidement à l'intervention des civils belges pour le logement et le ravitaillement. Des individus, des familles et des villages s'attellent alors à l'aide clandestine malgré les interdictions et menaces répétées de l'occupant allemand. Mais il devient rapidement nécessaire d'évacuer les soldats, et l'ensemble de ces bonnes volontés doit alors se structurer plus ou moins fort, mais rapidement, en services de passage. C'est comme cela que se mettent en place les services de Monge et Eude Magnée, qui se développent progressivement.

Il n'y a pas, au sein de ces services, de forme officielle d'engagement et de recrutement, l'intégration aux services étant progressive et implicite, ce qui semble être en corrélation avec la nature même des services d'évasion, plus décousue, et aux limites, à la hiérarchie plus floues que dans d'autres formes de résistance. Cela explique notamment que le recrutement n'ait pas fait l'objet de réflexion particulière au sein des sources. Notons également que l'engagement féminin trouve le plus souvent son origine dans le recrutement d'un homme de l'entourage familial, à l'exception de quelques engagements féminins individuels forts. L'ancrage très local des deux services d'évasion et l'absence d'une réelle politique de recrutement influencent fortement la composition et le fonctionnement, que nous allons désormais étudier. Patriotisme, haine de l'occupant, volonté de participer à la guerre sont autant de motivations qui touchent les deux sexes, et certaines femmes semblent particulièrement animées par la chance de se réaliser en dehors des accomplissements attendus traditionnellement de leur sexe. Tous ces résistants ont donc des raisons parfois évidentes, mais aussi intimes, d'entrer en résistance. Plus spécifiquement, toutes ces femmes ont des raisons propres qui les poussent à franchir, ou pas, une double norme : celle de l'occupant et celle de l'ordre genré de la société[293], et c'est là une grande différence.

[293] LACOUR-ASTOL Catherine, *op. cit.*, p. 22.

Chapitre 3 : Portraits de deux services

> *« Je circulais en vélo dans le pays et me renseignant et tâchant de découvrir où il y avait encore de ces malheureux perdus. À tous je leur donnais une carte d'identité. Je me faisais photographe si c'était nécessaire »*[294].

Ces quelques mots de Jeanne Dury, jeune fille du service Eude Magnée, nous introduisent au cœur de ce troisième chapitre, et nous amènent à nous questionner. Quelle est sa place dans le service, et quelles sont ses connexions, sa centralité ? Est-ce que son jeune âge, le fait qu'elle soit célibataire, qu'elle n'ait pas d'enfant, qu'elle vienne d'un milieu aisé jouent sur cette centralité et son engagement ? Au sein du service, Jeanne cumule bien des fonctions différentes, mais en quoi ces dernières consistent-elles ? Sont-elles en accord, ou en transgression, avec les normes de genre contraignantes envers les femmes de cette époque, mais aussi, comment ces normes s'accommodent-elles du contexte de l'occupation au sein des réseaux de résistance ?

Tout d'abord, l'analyse structurale, permise par une modélisation des réseaux, permet un regard « macro » sur l'ensemble des services. Celui-ci dévoile une vision globale des filières, notamment en termes de centralité des membres et des liens qu'ils partagent. Cette première approche va ensuite être complétée par une étude typologique des services. Car si l'objet de ce travail est bien le genre, notre volonté de mener une réflexion complète - notamment concernant les normes et leur transgression - nous amène au concept d'intersectionnalité qui souligne la nécessité de croiser plusieurs catégories d'analyse sociale : le sexe, mais aussi l'âge, l'état civil, la situation familiale, la nationalité et le milieu socioprofessionnel. Cela permet d'éviter de « prétendre à une hétérogénéité des groupes de sexe » en mêlant cette catégorie d'analyse à d'autres[295]. Les normes de genre sont en mouvement permanent, selon le contexte, mais aussi le milieu, l'éducation, l'âge, que l'individu soit marié ou « vieille fille ». C'est la socialisation de genre : l'identité de genre se construit par l'ensemble des processus modelant l'individu au sein de la société, mais aussi de la famille, du lieu de travail, etc., et oriente la façon dont il va concevoir et vivre son sexe. Les contraintes de genre sont alors intériorisées et croisées aux contraintes de classe et de contexte. La socialisation de genre aboutit donc à l'apprentissage des rôles de sexe et de normes, et l'éventuel rejet de ceux qui ne s'y conforment pas[296]. Ces nombreux éléments vont alors agir sur la centralité, l'engagement, les diverses formes que

[294] BRUXELLES, AGR, CAP468, Service Eude Magnée, n° 3082, Rapport de Jeanne Dury.
[295] VERFAILLIE Florent, « Female Collaborators and Resisters in Occupied Belgium : Comparative Analysis of Their Social and Family Contexts (1914-1918) », dans HIN Saskia et BRÉE Sandra (dir.), *op. cit.*, p. 279.
[296] BERENI Laure *e.a.*, *op. cit.*, p. 95.

celui-ci peut prendre dans l'exercice des différentes fonctions et enfin comment il est vécu et perçu. Enfin à travers l'étude des fonctions et des contraintes qui en découlent – aussi bien de genre que matérielles – nous analyserons dans quelle mesure ces dernières s'harmonisent ou s'opposent aux normes de féminité et de masculinité et les attentes qui en découlent. L'action résistante est-elle déterminée par le genre ? Sous quelle forme est-elle transgressive, ou pas, et pourquoi ?

3.1. Un regard d'ensemble …

Notre étude de la composition, l'organisation, la structure des deux services est largement inspirée de la méthode de modélisation du logiciel Gephi et d'analyse structurale développée par Emmanuel Debruyne dans son étude du réseau Edith Cavell. Ces méthodes permettent l'étude des aspects formels, de la logique organisationnelle, de même qu'une meilleure compréhension globale des services et l'étude de la place et de la centralité que chacun y occupe. Il s'agit donc d'une tentative de reconstruction des services, étudiés comme « un ensemble de liens reliant les éléments d'une population donnée »[297].

Nous souhaitons d'emblée avertir notre lecteur des éventuelles lacunes des chiffres et des représentations que nous allons lui soumettre. Notre recensement consciencieux des membres et des liens qui les unissent a été altéré par le fait que les archives sont trop lacunaires pour une étude quantitative parfaitement exacte. Les résistants ont laissé des rapports de précision et de longueur variables, d'autres n'en ont pas rédigés, ou encore n'ont pas été mentionnés dans les rapports de leur conjoint ou de leur famille. Tout ceci affaiblit bien entendu la précision de nos recensements. Nous avons également dû faire des choix : les épouses et les enfants qui sont clairement cités pour des actions clandestines, que ce soit dans un rapport écrit par eux-mêmes ou par un membre de la famille, sont considérés comme membres du service et sont des identités indépendantes. Les autres n'ont pas été comptabilisés. Les couples effectuant leur action clandestine ensemble ont été encodés comme une seule entité lorsqu'un seul rapport est remis pour le couple et qu'il n'est pas possible de distinguer les actions et les liens pour l'homme ou la femme. Lorsque seule la femme mène une action clandestine, elle est encodée seule, et les couples pour lesquels il est aisé de séparer les actions et les connaissances sont séparés en deux entités.

Nous avons constitué une représentation graphique de chaque service à l'aide du logiciel Gephi : l'ensemble du réseau est représenté par des points (les personnes) et des lignes (les

[297] *Ibid.*, p. 75-76.

liens). Cette reconstruction des services et des liens connus ou supposés[298] a été tentée par la lecture des sources, et par quelques hypothèses (en rose), l'objectif étant de ne laisser aucun membre complètement isolé[299]. Nous avons donc effectué des déductions selon la proximité, la centralité, ou des indices dans les sources afin de nous approcher au plus près de la réalité. Pour le service de Monge, nous avons également ajouté quatre personnes (en rose) que nous avons estimé faire partie du service malgré l'absence de rapport, mais qui apparaissent à plusieurs reprises dans d'autres documents. La présence d'un lien entre deux membres est conditionnée par une rencontre qui fait qu'ils peuvent se reconnaitre s'ils sont confrontés en cas d'arrestation. Nous avons également pris le parti de limiter l'aspect intrusif de nos hypothèses, notamment concernant le village de Suxy. Au moins 28 des environ 600 habitants[300] sont des membres avérés du service Eude Magnée, dont le bourgmestre Joseph Maubert et le curé Camille Radelet, et le village sert en quelque sorte de quartier général au service. Si nous nous en tenons uniquement aux rapports, seulement deux personnes ont un lien avec le bourgmestre et deux avec le curé. Or, dans un si petit village à la concentration de patriotes élevée, il semble improbable que les liens soient si réduits. Nous avons alors deux options : relier tout le monde avec tout le monde, ou laisser les liens probablement lacunaires selon les rapports. Nous avons opté pour la seconde afin de ne pas fausser la pertinence des liens avérés avec la création d'environ 700 liens, ce qui nous semblait une hypothèse trop forte. Pour pallier légèrement ce déséquilibre de la méconnaissance du bourgmestre, peu probable dans cette petite communauté rurale, c'est à lui que nous avons relié les membres du service de Suxy qui se trouvaient sans lien lors de nos hypothèses. De même, il est fort probable que Eude et Magnée aient des liens avec un plus grand nombre de villageois de Suxy. Les lacunes des sources ne nous permettent malheureusement pas de trancher, et nous avons opté pour la « sous-liaison » plutôt que la « sur-liaison ». Ensuite, tous les liens sont réciproques et égaux : nous n'avons pas distingué les différents types de liens qui coexistent, à savoir familiaux, de travail, de voisinage. Cela est à nouveau dû à l'aspect lacunaire des sources qui ne permet de catégoriser qu'une minorité des liens. Nous avons opté pour une représentation géographique des filières afin de mieux en comprendre l'organisation et la disposition. Pour une meilleure lisibilité, nous les avons mises en parallèle avec les cartes synthétiques des réseaux du chapitre 2, en annexe 3.1. et 3.2. Notons

[298] DEBRUYNE Emmanuel, « Des traversées de frontières. Hernalsteens, le grand réseau du renseignement français dans les territoires occupés, 1914-1915 » (inédit).
[299] La seule exception à cette règle est Félicien Maldague, qui spécifie dans son rapport ne connaitre personne. Nous y reviendrons dans le chapitre suivant.
[300] Le recensement de 1910 indique 613 habitants (dans LARET-KAYSER Arlette, « Suxy », dans HASQUIN Hervé, *op. cit.*, t. 2 : *Wallonie-Bruxelles*, p. 1421.)

cependant que l'accumulation de noms pour certains endroits fausse la tentative de maintenir l'échelle. Mais aussi, toutes ces personnes et tous ces liens ne sont pas simultanément mobilisés dans les services. Il pourrait s'agir d'une photographie d'un moment où tout le monde serait actif et tous les liens déjà constitués ; or ce moment n'a pas existé.

3.1.1. Le service de Monge

Nous retrouvons donc, sur la représentation graphique suivante, la structure du service de Monge. Nous remarquons une première concentration de personnes tout au sud de la filière dans les villages de Monceau, Petit Fays et leurs alentours. Une seconde concentration se fait au nord, autour de Focant avec les familles Lepage et Delahaut. Après, toujours au nord, le service se resserre progressivement avec de gauche à droite Conneux (de Radiguès), Chevetogne (Neyret) et Rochefort (Damet). Le tout aboutit au point central qui est Gabrielle de Monge à Ohey. À l'ouest d'Ohey, à Terwagne, se trouve l'auberge des Dupont. Il est intéressant de constater que malgré la centralité et l'importance du lieu dans la filière, les tenanciers de l'auberge ont assez peu de liens et une centralité de 0,19. Au nord, nous constatons un rassemblement très dense de noms : il s'agit de la ville de Liège où sont regroupés de nombreux logeurs du service. Au nord de Liège la filière est moins dense et moins précise. Cela s'explique par l'implication de nombreuses personnes extérieures au service pour le logement et le passage de la frontière selon les circonstances. Le service de Monge est donc composé d'un enchevêtrement important de liens, certains reliant des membres à travers presque toute la filière, comme entre Edouard Arnould, tout au sud à Petit-Fays qui est lié aux Drossart à Liège.

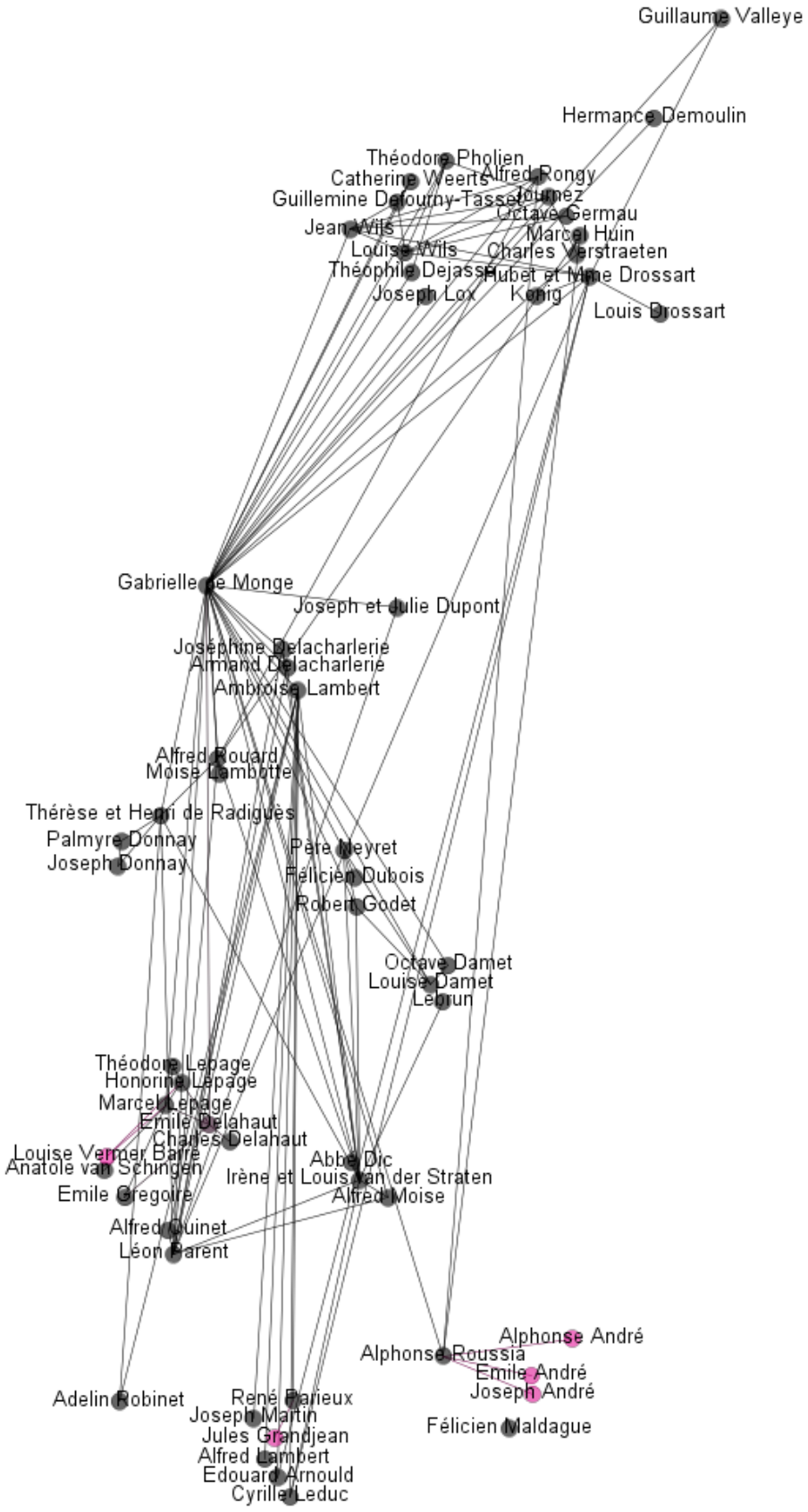

Figure 4 : représentation graphique du service de Monge (voir annexe 3.1. la mise en perspective géographique)

Les différentes filières font transparaitre une structure assez libre et peu cloisonnée. Si le service de Monge avait été parfaitement cloisonné et sécurisé, il aurait compté 63 liens entre ses 64 membres, dans une structure relativement pyramidale dans laquelle les individus sont cloisonnés entre eux à chaque niveau. Cela permet d'éviter des contacts superflus entre membres du réseau et limiter les dégâts en cas d'arrestation à une branche du réseau. Ce n'est absolument pas le cas du service de Monge dont les 64 membres (60 initiaux auxquels nous additionnons quatre hypothèses) sont reliés par 109 liens, soit un peu moins du double de ce que la sécurité exigerait. Cela est notamment dû à la nature décentralisée et informelle des services d'évasion, car Emmanuel Debruyne arrive à des conclusions relativement proches pour le service Edith Cavell avec 401 liens pour 179 membres[301]. Un autre moyen d'étudier le cloisonnement est le nombre de triangles relationnels dans le service, formés par des liens réciproques entre 3 personnes. Un service idéalement cloisonné n'en comprendrait aucun[302]. Or, le réseau de Monge se compose de 193 triangles, et Gabrielle de Monge à elle seule est impliquée dans 41 triangles à travers tout le service.

Certains membres sont plus centraux, aussi bien géographiquement que par le nombre de liens qui les atteignent. Par l'étude de leur centralité, nous entendons leur position et influence au sein du réseau : elle se mesure par « le nombre de connexions d'un individu aux autres. […] Un individu est central s'il est fortement connecté aux autres membres du réseau […] Un central lié à des points marginaux est beaucoup moins « central » qu'un centre lié à des points eux-mêmes centraux »[303]. Gephi offrant la possibilité de calculer un coefficient de centralité allant de 0 à 1, nous avons constaté que ce dernier s'élève à 1, valeur attribuée à l'individu le plus central, pour Gabrielle de Monge, soit le maximum. Elle est suivie par les époux van der Straten (0,55) et Léon Parent (0,53). Ensuite, au-dessus de 0,2, il s'agit notamment de personnalités locales essentielles au bon déroulement de la filière d'évasion : Ambroise Lambert, recruteur et guide, les époux de Radiguès et les époux Drossart, dont les habitations sont d'importants lieux de logement, tout comme Louise Damet du carmel de Rochefort et les pères Neyret et Godet de l'abbaye de Chevetogne.

[301] DEBRUYNE Emmanuel, *Le réseau Edith Cavell … op. cit.*, p. 75.
[302] *Ibid.*
[303] DEGENNE Alain et FORSE Michel, *Les réseaux sociaux*, 2e éd., Paris, Armand Colin, 2004, p. 157 (Collection U. Sociologie).

3.1.2. Le service Eude Magnée

La représentation graphique du service Eude Magnée nous révèle également de précieuses informations. Au sud, nous remarquons deux regroupements : Suxy au sud-est et Bertrix au sud-ouest. La filière monte ensuite vers Tellin (Dury), Rochefort (Damet), Jemelle (Fontaine) et Nassogne (Lonchay), où les différents protagonistes sont liés entre eux, avec notamment un *cluster* entre Tellin, Rochefort et Jemelle. Les liens se rassemblent ensuite vers Terwagne chez les Dupont. La représentation graphique nous montre qu'en l'absence de liens entre certaines étapes, particulièrement dans le sud, les liaisons se font notamment par Eude et Magnée qui se déplacent pour superviser la filière. C'est pour cette raison que nous les avons placés hors de la filière, à droite, mais aussi pour les mettre en avant et enfin, car ils n'ont pas réellement de domicile belge. Au nord de Terwagne, la structure est plus variable. Nous constatons à nouveau que des liens parcourent l'ensemble du service, notamment de Chiny (Clément Lamain, tout au sud) à Terwagne (Julie et Hubert Dupont).

Nous constatons un meilleur cloisonnement qu'au sein du service de Monge, car 103 liens relient les 82 membres. Il compte 108 triangles relationnels, dont onze pour René Eude et neuf pour Jeanne Dury, ce qui semble peu par rapport aux 41 triangles relationnels de Gabrielle de Monge. Le « coefficient de clustering » permet également de confirmer ces observations. Lorsqu'un service ne comprend aucun triangle, le coefficient est égal à 0 et si, à l'inverse, tout le monde connaît tout le monde, il est égal à 1[304]. Le coefficient de clustering du service Eude Magnée est de 0,46, celui du service de Monge de 0,62, très proche du service Cavell qui est de 0,64. Tous ces éléments d'analyse confirment dont l'absence de cloisonnement et de sécurité au sein des deux services étudiés. Bien que ce service soit mieux cloisonné que le service de Monge, il est important de mentionner que les rapports se sont avérés moins généreux en détail sur les relations dans le service Eude Magnée, et il est donc probable que ces chiffres doivent être revus à la hausse. La centralité maximale de 1 est occupée par René Eude, suivi par les autres organisateurs du service : Edgard Lonchay (0,9), Charles Magnée (0,8) et Jeanne Dury (0,78), et par des acteurs locaux importants tels que les Dupont (0,8), la famille Haineaux (0,8) et Lifrange (0,5). Ensuite, nous retrouvons principalement au-dessus de 0,3 des échelons centraux du service, notamment au niveau du logement dont Hermance Demoulin, la famille Leclercq de Warsage, Louise Damet, Edmond Fontaine, etc.

[304] DEBRUYNE Emmanuel, « Des traversées de frontières. Hernalsteens, le grand réseau du renseignement français dans les territoires occupés » (inédit.)

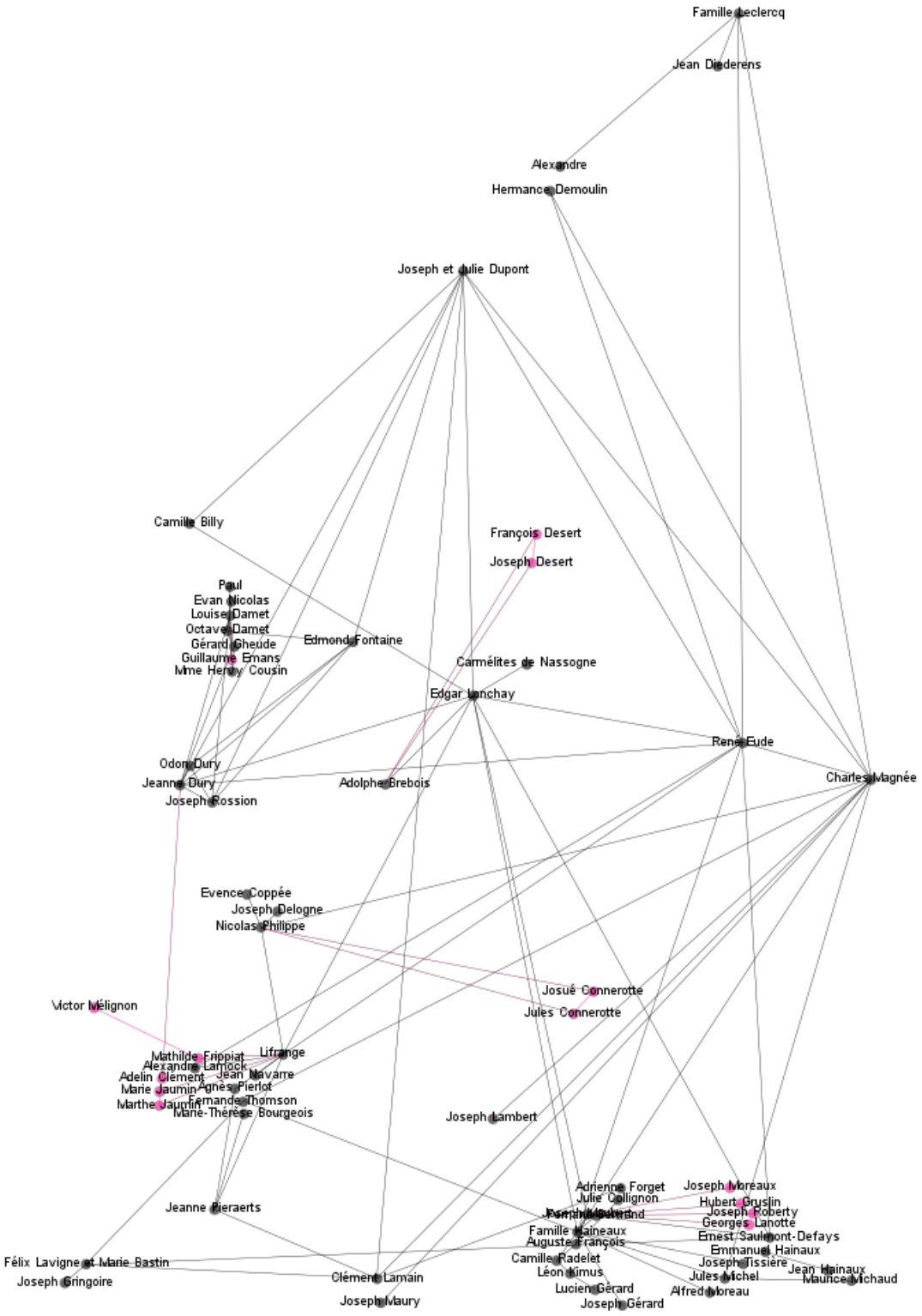

Figure 5 : Représentation graphique du service Eude Magnée (voir annexe 3.2. pour la mise en perspective géographique)

Mais au-delà de ces chiffres et de ces représentations graphiques, qui sont ces résistants ? À quel point s'impliquent-ils dans le service, et que semble conditionner cet engagement ? Comme nous allons le voir, de nombreux éléments peuvent influer sur la centralité et le degré de participation au service, tels que le genre, l'âge, l'état civil, la présence d'enfant, et le milieu socioprofessionnel.

3.2. … vers des résistants à la loupe

Le service de Monge est composé de 14 femmes et 46 hommes, soit 23 et 77% des 60 membres[305]. Les proportions sont pratiquement identiques au sein du service Eude Magnée, avec 20 femmes et 62 hommes, donc 24 et 76% des 82 membres totaux. Les autres services déjà rencontrés dans le cadre de nos recherches montraient une plus grande proportion de femmes, avec 30% de femmes pour la Dame Blanche, réseau de renseignement particulièrement féminisé, et légèrement plus pour le réseau Cavell[306]. Pour le réseau de renseignement Hernalsteens, il s'agit de 25% de femmes[307]. Dans tout service, ces chiffres doivent être relativisés par ce qu'Emmanuel Debruyne appelle la « zone grise », à savoir « les personnes qui ont aidé le réseau sans pour autant être mis en avant par les protagonistes qui ont fait le récit de leurs activités. ». Il complète que dans le cadre des réseaux d'évasion, « elle est particulièrement importante autour des personnes impliquées dans des tâches d'hébergement, souvent sous leur propre toit : les épouses, mais aussi parfois les enfants ou la famille élargie […] »[308]. Cette considération s'avère particulièrement pertinente pour les deux services étudiés où de nombreux enfants aident les parents, des femmes leurs maris, ou des connaissances s'apportent de l'assistance sans pour autant figurer dans le service. Concernant les femmes, Eliane Gubin met en lumière la « nébuleuse féminine » pour parler de l'ensemble des femmes gravitant autour des réseaux, à savoir les épouses, fiancées, filles, sœurs, voisines et amies, effectuant généralement des tâches assignées par leur condition de femmes sans pour autant faire partie des services[309]. Celle-ci est également alimentée par une logique de solidarité féminine, les femmes se demandant des services entre elles par des réseaux de sociabilité qui leur sont propres, par exemple entre voisines ou entre amies[310]. Le problème de ces femmes est qu'elles

[305] Contrairement aux encodages Gephi, l'encodage des membres dans Excel ne s'est pas fait par entités de famille ou couple mais bien par individu.
[306] DEBRUYNE Emmanuel, *Le réseau Edith Cavell … op. cit.*, p. 79.
[307] DEBRUYNE Emmanuel, « Des traversées de frontières. Hernalsteens, le grand réseau du renseignement français dans les territoires occupés » (inédit.)
[308] DEBRUYNE Emmanuel, *Le réseau Edith Cavell … op. cit.*, p. 73.
[309] GUBIN Eliane, « Les femmes dans la « résistance » civile en 1914-1918 », dans JAUMAIN Serge *e.a.* (dir.), *op. cit.*, p. 146.
[310] GUBIN Eliane et DE SMAELE Henk, *op. cit.*, p. 114.

sont inexistantes dans les sources et donc anonymes. Mais une étude approfondie nous a révélé un exemple très concret de nébuleuse féminine : les Brebois sont une famille de fermiers à Saint-Michel composée du père Adolphe, de la mère et d'au moins deux filles. Leur ferme sert de lieu de ralliement et de logement à la filière Eude Magnée. À la lecture du rapport d'Adolphe, nous comprenons qu'au moins plusieurs dizaines de soldats logent et sont nourris à la ferme[311]. Nous imaginons alors bien qu'il ait reçu une aide précieuse de sa femme et de ses filles dans son activité clandestine, ne serait-ce que pour la logistique et les tâches domestiques de préparation des repas, etc. Mais dans son rapport, nous ne trouvons pas un mot à leur sujet, et nous les découvrons dans le rapport d'Edgar Lonchay qui souligne leur mérite[312]. Cette zone grise contient également des religieux et religieuses des différentes congrégations qui ont participé aux services comme ensemble et dont nous ignorons le nombre de personnes actives. Nous n'en avons identifié et recensés que les supérieurs qui, de par leur position et les liens tissés dans le service, sont plus visibles et identifiables. Les nombres de patriotes proposés pour chaque service ne sont donc qu'une tentative de reconstruction, mais qui de par la nature des sources n'est pas exacte. Enfin, le nombre de femmes recensées n'est donc pas réellement un indicateur chiffré de la résistance féminine au sein de nos deux services, mais bien plutôt un indicateur de leur forme de participation et la façon dont les hommes et elles-mêmes ont conçu leur engagement dans la guerre et la sortie de guerre[313].

3.2.1. De 7 à 77 ans : la résistance a-t-elle un âge ?

À Warsage, tout au nord de la filière Eude Magnée, le petit Armand Leclercq, 7 ans, s'occupe notamment d'apporter les repas aux soldats cachés par ses parents dans la ferme familiale[314]. Tout au sud, à Chiny, Joseph Maury, 77 ans, s'occupe quant à lui d'arranger la chambre de l'étage de sa maison pour accueillir des soldats qu'il va loger durant plusieurs mois[315]. Parmi les premiers éléments qui peuvent influencer l'engagement et son intensité, nous allons nous intéresser à l'âge, ici toujours donné pour 1914.

Pour le service Eude Magnée, la moyenne d'âge des participants est de 38 ans ; 36 pour les femmes et 39 pour les hommes. Si la forte proportion d'inconnues fausse partiellement les chiffres, nous constatons que les hommes sont répartis dans toutes les classes d'âge, avec un

[311] BRUXELLES, AGR, CAP468, Service Eude Magnée, n° 3082, Rapport d'Adolphe Brebois.
[312] *Ibid.*, Rapport de Mr Edgard Lonchay.
[313] ANDRIEU Claire, « Les résistantes, perspectives de recherche », dans PROST Antoine (dir.), *op. cit.*, p. 93.
[314] BRUXELLES, AGR, CAP468, Service Eude Magnée, n° 3081, Rapport de Désiré Jamar concernant la famille Leclercq.
[315] BRUXELLES, AGR, CAP468, Service Eude Magnée, n° 3082, Rapport de Joseph Maury.

pic entre 35 et 44 ans. Les femmes sont cependant absentes des moins de 14 ans[316] et entre 25 et 34 ans. Les jeunes de moins de 25 ans sont principalement des enfants dont les parents sont membres du service, mais aussi Jeanne Dury qui a 24 ans.

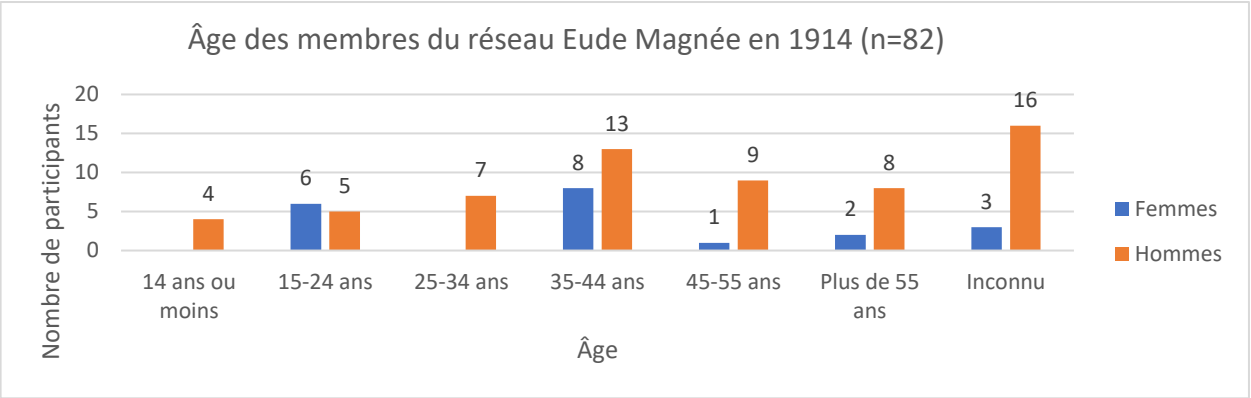

Pour le service de Monge, la moyenne d'âge des participants est de 41 ans, de Marcel Lepage, 14 ans, à Louise Damet, 66 ans. La moyenne d'âge des femmes est de 47 ans et celle des hommes de 40 ans. L'âge des hommes du service est réparti relativement également entre les différentes catégories à partir de 25 ans, bien qu'ils soient plus nombreux entre 25 et 34 ans et entre 45 et 54 ans. Les femmes sont également réparties entre les différentes catégories à partir de 25 ans, mais avec une hausse chez les plus de 55 ans.

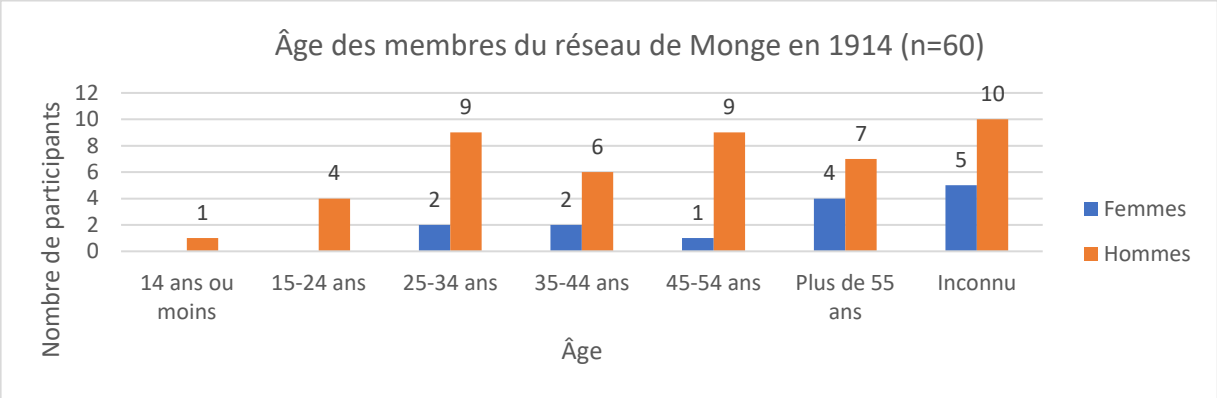

Les neuf membres les plus centraux du service de Monge (centralité supérieure à 0,3) ont entre 19 (Léon Parent) et 60 ans (Ambroise Lambert). Les âges des centraux du service Eude Magnée sont inconnus à l'exception de Lonchay, 33 ans et de Jeanne Dury, 24 ans. L'âge ne semble donc pas être un critère dominant de la centralité et de l'intensité de l'engagement. Cependant, nous constatons que la majorité des hommes est en âge de combattre et cherche

[316] La première catégorie comprenant les moins de 14 ans a été choisie en référence à l'obligation scolaire de 6 à 14 ans (loi du 19 mai 1914 décrétant l'instruction obligatoire).

probablement à travers la résistance un moyen de participer à la guerre. On trouve également dans le service Eude Magnée des jeunes filles entre 15 et 24 qui s'impliquent fortement dans l'action clandestine initiée par leurs familles, mais les femmes de plus de 35 ans sont cependant majoritaires dans les deux services. Ce sont donc des femmes en âge d'avoir, selon la norme, réalisé ce que leur « nature » féminine doit les encourager à atteindre: se marier et avoir des enfants, ou que ces éventuels enfants soient un soutien à l'acte résistant ou aient déjà quitté le foyer familial[317].

3.2.2. État civil et enfants

Si l'état civil des résistants n'est pas une information systématique indiquée sur les rapports, il est proportionnellement moins mentionné pour les hommes que pour les femmes. Cette constatation nous semble déjà essentielle et nous fait penser que le fait d'être mariée, célibataire ou veuve définit l'identité des femmes plus que celle des hommes. Les chiffres ici présentés sont lacunaires, issus des rapports et de déductions - notamment pour le célibat des religieux - d'où le nombre important d'« inconnus ». L'indication « mineur » fait référence aux membres des services n'ayant pas encore l'âge légal de se marier, à savoir 21 ans[318].

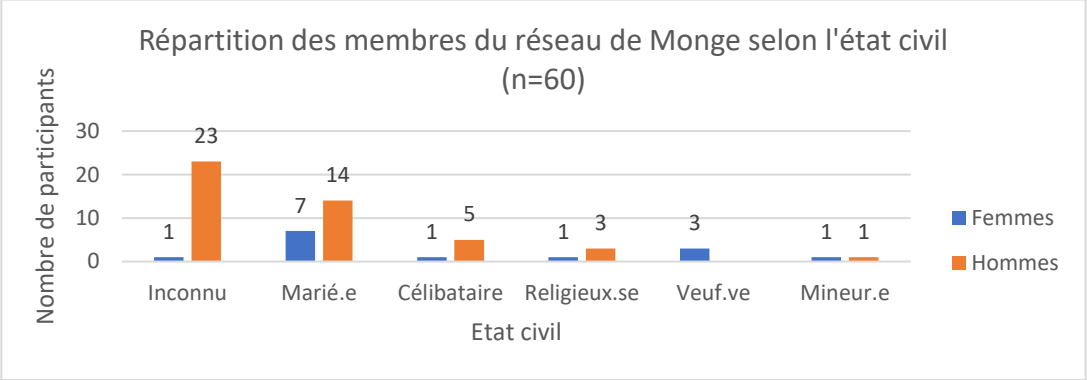

Sur les 14 femmes du réseau de Monge, sept sont mariées. Mais il est intéressant de se pencher sur l'individualité de ces femmes, dont six sont en fait mariées à des hommes qui participent également au service : il s'agit des couples de Radiguès, van der Straten, Donnay, Dupont, Drossart et Wils. L'exception est Hermance Demoulin, dont le mari est au front. Sur les 46 hommes du service, 14 sont recensés comme mariés, mais seulement six mentionnent le fait de travailler de concert avec leurs femmes. Si cinq hommes sont célibataires, seulement une femme l'est, à savoir Gabrielle de Monge. Le célibat masculin de l'époque est alors bien plus

[317] DEBRUYNE Emmanuel, *Le réseau Edith Cavell … op. cit.*, p. 80.
[318] PIRET René, « Le Code Napoléon en Belgique de 1804 à 1954 », dans *Revue internationale de droit comparé*, 1954, n°6-4, p. 756.

accepté et mieux considéré : il est souvent perçu comme découlant d'un choix, d'une solitude égoïste de *dandy*. Pour les femmes, il est vu comme une solitude subie, qui transforme des femmes en « vieilles filles ». Bien que cette conception évolue progressivement durant la période, Gabrielle de Monge semble quelque peu subir ce statut de « vieille fille » qui a passé sa chance et est désormais trop vieille pour espérer se marier, est notamment vue comme inutile par la société qui attend des femmes qu'elles soient des épouses et des mères[319]. Les religieux et religieuses viennent enfin également renforcer les rangs des célibataires, bien qu'il s'agisse d'un célibat vécu et perçu très différemment.

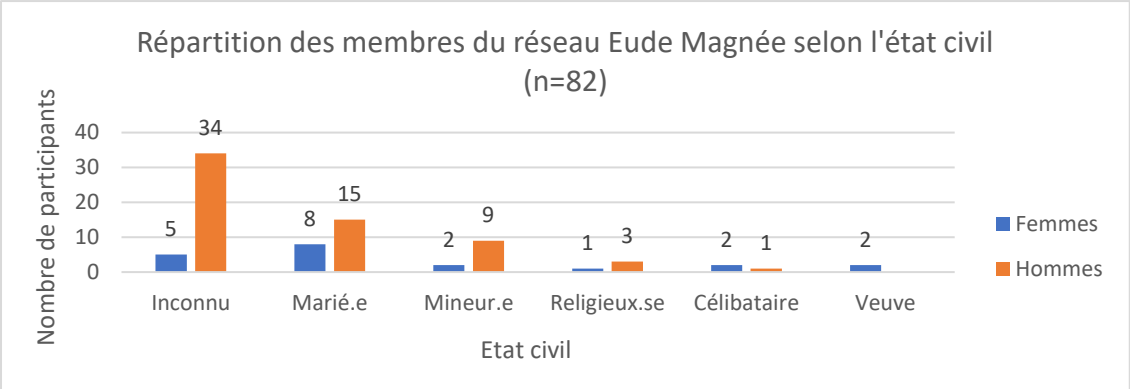

La majorité des hommes et des femmes du service Eude Magnée dont le statut est connu sont également mariés, soit huit femmes et quinze hommes, dont trois couples. Deux femmes seulement sont célibataires : Jeanne Dury et Fernande Thomson, qui ont respectivement 24 et 40 ans. Le célibat de Jeanne Dury et Gabrielle de Monge peut être mis en lien avec le fait que ce sont les femmes les plus centrales de leur service respectif ; elles semblent avoir mis à profit l'absence de mari pour s'investir particulièrement dans leur service. Les mariages « conférant aux femmes un rôle auxiliaire »[320], le célibat ou encore le fait d'être marié avec un homme absent (par exemple au front, comme pour Hermance Demoulin) permettent de rendre visibles ces femmes et leurs actions. Les cinq veuves des deux services bénéficient également de leur autonomie. Elles vivent seules, car bien souvent leurs enfants ont quitté le foyer. Une d'entre elles, Joséphine Delacharlerie, effectue cependant son action sous l'impulsion d'un autre homme, son fils.

Le fait d'avoir des enfants encore mineurs ne semble pas être un frein à l'action clandestine des couples ou des femmes restées seules en pays occupé : Hermance Demoulin

[319] BOLOGNE Jean-Claude, *Histoire du célibat et des célibataires*, Paris, Fayard, 2004, p. 95.
[320] DEBRUYNE Emmanuel, *Le reseau Edith Cavell…, op. cit.*, p. 80.

prend par exemple la décision de s'engager dans l'activité clandestine tout en ayant ses deux filles de 12 et 15 ans à sa charge[321]. Idem pour Julie Collignon, restée seule avec ses trois fillettes, et qui met sa maison à disposition pour le logement ponctuel de soldats[322]. Si leur présence ne constitue pas un frein, elle implique bien une inquiétude sur ce qui leur arriverait si leurs parents sont arrêtés. S'entretenant avec des soldats français qui craignent son arrestation et celle de sa femme, Félix Lavigne répond qu'il faudrait alors prendre soin de ses deux jeunes enfants[323]. Les enfants sont même mêlés à la résistance familiale et s'avèrent très utiles au sein des services. Ils sont moins soupçonnés par l'occupant et leur physique frêle est adapté à certaines missions, notamment des tâches de ravitaillement, et parfois même de passage de frontière. Les femmes les plus centrales du service de Monge ont toutes des enfants à l'exception de Gabrielle de Monge : Irène van der Straten a plusieurs fils, Thérèse de Radiguès en a huit dont quatre fils au front, un arrêté à la frontière et des filles, et Louise Wils a un petit garçon de 2 ans et demi. Il semble donc que la présence d'enfants ne conditionne pas l'engagement, mais le degré d'implication, particulièrement si les enfants sont encore jeunes. Pour les hommes cela semble moins important, car ce sont principalement les femmes qui ont charge du ménage familial et des enfants.

La plupart des femmes des services sont donc mariées et la majorité d'entre elles effectue son action conjointement avec son mari. Pour les hommes, l'état civil semble moins importer et, dans le cas des hommes mariés, le choix de la résistance est un choix autonome qui entraîne bien souvent l'implication de l'épouse et parfois des enfants. Pour les femmes mariées, comme l'analyse très justement Catherine Lacour-Astol, « la longue tutelle qui a été la leur, que prolongent des mentalités conservatrices en matière de rôles sociaux de sexe, implique que leurs choix ne puissent aisément s'émanciper du droit de regard masculin. […] Sans préjuger du caractère autonome ou contraint de cet engagement commun, il importe de souligner cette différence majeure liée aux rôles sociaux de sexe : au sein du couple, l'engagement féminin a souvent accompagné celui du conjoint »[324]. Les veuves, célibataires ou les jeunes filles exercent quant à elles régulièrement leurs actions en lien avec un membre masculin tel qu'un fils, un frère ou un père. Seules quelques-unes ont une action isolée d'influence masculine, par exemple Fernande Thomson, Gabrielle de Monge, Hermance Demoulin, qui demeurent des exceptions.

[321] BRUXELLES, AGR, CAP468, Service Eude Magnée, n° 3082, Rapport d'Hermance Demoulin.
[322] *Ibid.*, Rapport de Collignon Julie.
[323] BRUXELLES, AGR, CAP, n° 63, dossier concernant l'attribution de décorations militaires ou d'autres décorations honorifiques aux anciens agents de la résistance. 1918-1921.
[324] LACOUR-ASTOL Catherine, *op. cit.*, p. 117.

3.2.3. Nationalité et langues

L'ensemble des membres des services sont de nationalité belge, à part quelques exceptions françaises : les religieux et religieuse français des congrégations en exil, Octave Damet, Eude et Magnée. Il va sans dire que les Français doivent être particulièrement sensibles au destin de leurs compatriotes et résolus à leur venir en aide. Tous les membres des services sont donc francophones, la filière ne comprenant aucun Belge néerlandophone. Au-delà de la nationalité, l'éducation, la profession et la situation géographique jouent également sur les langues parlées ou comprises. Nous savons par exemple que le baron de Radiguès et Gabrielle de Monge ont de bonnes notions d'allemand, ce qui leur permet parfois de se tirer de mauvais pas, aussi bien en écoutant qu'en parlant la langue de Goethe. Cet exemple est révélateur des atouts inhérents à la diversité des milieux socioprofessionnels des résistants des deux services.

3.2.4. Milieux socioprofessionnels

Les services de résistance de Monge et Eude Magnée peuvent être étudiés comme de petites sociétés, comprenant des milieux socioprofessionnels variés, avec certaines personnes exerçant une autorité, ayant plus de temps, de moyens, de connaissances, ou des atouts différents pour se consacrer à la résistance. Nous avons donc réalisé une analyse des professions exercées par les résistants selon le sexe, en créant des catégories pour une meilleure visibilité. Par exemple, la catégorie « agriculture » reprend donc les agriculteurs, mais aussi les fermiers, cultivateurs et éleveurs, « médecine » comprend les pharmaciens, médecins et infirmières, etc.

Au sein du service de Monge, nous constatons que les trois catégories de métiers les plus représentées sont les restaurateurs et hôteliers, les agriculteurs, et les rentiers. Ce sont également deux des catégories des membres les plus centraux : la vicomtesse Gabrielle de Monge et les époux van der Straten sont des rentiers issus de la noblesse, et Léon Parent est issu d'une famille d'agriculteurs. Les tenanciers et tenancières de café, d'hôtels ou d'auberges mettent leur établissement à disposition du service pour le rassemblement et le logement des soldats français dans le nord de la filière (les Dupont à Terwagne, les Drossart à Liège, Hermance à Jupille). Ils possèdent de la place, des stocks alimentaires et de nombreuses connexions dans leur ville et village. Les autres grands lieux de rassemblement sont les demeures des rentiers nobles, qui possèdent de la place pour le logement, des fonds pour le service, des relations et des domestiques pour leur venir en aide - nous retrouvons d'ailleurs leurs quatre domestiques dans le tableau. Les agriculteurs permettent enfin le logement et le ravitaillement d'un très grand nombre de soldats au sud de la filière.

Répartition des membres du service de Monge selon des catégories de profession

Catégories de profession	Femmes	Hommes	Total
Restauration et hôtellerie	3	7	10
Agriculteur.trice	2	6	8
Rentier.ère	3	2	5
Justice		4	4
Clergé régulier	1	3	4
Commerçant.e		4	4
Ouvrier.ère		4	4
Domestique	1	3	4
Sans profession	4		4
Inconnu		4	4
Clergé séculier		2	2
Bourgmestre		2	2
Employé.e		2	2
Médecine		1	1
Ingénieur		1	1
Étudiant		1	1
Total	**14**	**46**	**60**

Les femmes du service de Monge sont majoritairement sans emploi ou rentières, notamment les plus centrales : toutes sauf Gabrielle de Monge s'occupent du logement, du ravitaillement et des soins de soldats, mission à laquelle elles peuvent se consacrer à plein temps. Gabrielle de Monge effectue quant à elle des missions diverses nécessitant de partir plusieurs jours sur les routes afin de trouver et emmener les soldats français parfois jusque Maastricht. Les tenancières et les agricultrices peuvent mener leur mission de logement et ravitaillement depuis leur domicile ou lieu de travail, ce qui explique également leur nombre. Les deux catégories masculines les plus nombreuses sont les tenanciers et les agriculteurs. Les hommes les plus centraux sont rentiers (Louis van der Straten), agriculteurs (Léon Parent), commerçant (Rouard) et tenancier (Hubert Drossart). Les plus centraux sont les personnes les plus importantes dans l'aspect décisionnel et organisationnel du service. Si les rentiers ne sont pas les plus nombreux, Louis van der Straten, Henri de Radiguès et Gabrielle de Monge tiennent des rôles-clés de *leadership*. Une partie des membres semble se tourner vers eux naturellement pour des consignes, les fonds et l'organisation du service, reproduisant alors la structure hiérarchique de la société. De même, les gens appartenant à un même milieu ont régulièrement des liens entre eux, par exemple les nobles, les commerçants et les membres du clergé, mais l'étude des liens montre également que tous les milieux semblent se fréquenter dans le cadre du service.

Répartition des membres du service Eude Magnée selon des catégories de profession

Catégories de profession	Femmes	Hommes	Total
Agriculteur.trice	8	27	35
Commerçant.e	4	8	12
Inconnu	1	6	7
Employé.e		4	4
Sans profession	3		3
Clergé séculier		3	3
Restauration et hôtellerie	2	1	3
Médecine	1	1	2
Ouvrier.ère		2	2
Artisanat		2	2
Justice		2	2
Éducation		2	2
Bourgmestre		1	1
Clergé régulier	1		1
Domestique		1	1
Artiste		1	1
Rentier.ère		1	1
Total	**20**	**62**	**82**

Le service Eude Magnée est lui composé de 42% d'agriculteurs et agricultrices, ce qui est peu banal et s'explique par son ancrage très local dans le sud de la filière, notamment à Suxy. Ils constituent une base solide pour le service avec une très bonne connaissance de la géographie de leur région, une fréquentation assidue des champs et des forêts qui leur permet de trouver les soldats, et enfin des fermes ou des granges permettant de les loger, ce qui est un véritable atout. Les commerçants (pharmaciens, modistes, marchands) sont les deuxièmes plus nombreux. La majorité des femmes du service sont des agricultrices et des commerçantes, soit des femmes actives qui exercent une profession qui demande du temps et de l'énergie. Plus particulièrement pour les commerçantes que pour les agricultrices, cette profession entraîne une indépendance financière. La femme la plus centrale est Jeanne Dury, qui n'a pas d'emploi. Les autres femmes sans emploi du service ne sont par contre pas du tout centrales, ce qui veut dire que l'absence d'emploi n'implique pas nécessairement une centralité plus forte, et que d'autres facteurs s'y mêlent. Mais le fait de travailler semble favoriser l'autonomie des femmes, facteur positif de l'implication clandestine[325]. Les hommes centraux du service ont des occupations très

[325] VERFAILLIE Florent, « Female Collaborators and Resisters in Occupied Belgium : Comparative Analysis of Their Social and Family Contexts (1914-1918) », dans HIN Saskia et BRÉE Sandra (dir.), *op. cit.*, p. 282.

diverses : Eude et Magnée sont alors des soldats en mission, Lonchay est notaire, Dupont cabaretier, Lifrange médecin et Rossion est maçon.

L'appartenance à la même catégorie socioprofessionnelle semble faciliter le développement des services : notamment au sein des agriculteurs, mais aussi des classes plus aisées. Lifrange, docteur, recommande Lonchay, qui est notaire, et qui travaillera en binôme avec Jeanne Dury, fille d'Odon Dury, conseiller à la Cour d'appel de Liège. Nous trouvons également douze commerçants dans le service ; René Eude étant lui-même bijoutier à Paris avant la guerre[326], peut-être est-il à l'aise avec le fait de recruter ou de monter un service avec des commerçants et commerçantes. Le réseau Eude Magnée présente donc un brassage intéressant de milieux socioculturels.

Les chefs de service Jeanne Dury, Gabrielle de Monge et Lonchay viennent de milieux favorisés. Jeanne et Gabrielle ont probablement reçu une éducation satisfaisante, plusieurs de leurs frères respectifs ayant suivi un cursus universitaire. De plus, Gabrielle connaît l'allemand, et toutes deux semblent posséder une bonne orthographe, de même qu'un certain niveau de vie avant la guerre. Lonchay est quant à lui notaire. Léon Parent, qui seconde Gabrielle au sein du service, est quant à lui issu d'un milieu plus simple, mais a terminé ses études secondaires[327].

Un des éléments essentiels de la constitution d'un réseau social est « que les personnes partagent un minimum d'*a priori* communs et de codes de savoir vivre, (…) un cadre collectif de référence »[328]. Il est intéressant de constater qu'au sein des deux services, les différences de milieu, de genre, d'âge sont transcendées et dépassées par le vécu commun de l'occupation, la germanophobie et la volonté de résister. Cette diversité est une richesse pour les services, notamment celle des milieux, liée à la large couverture géographique des réseaux, et qui permet de mobiliser des ressources variées. Ce ciment commun permet-il également de dépasser les codes et les normes de genre au sein des services ?

3.3. Des fonctions au féminin et au masculin

Au sein de la résistance, activité déjà transgressive, les femmes se mêlent aux hommes et mènent des missions contradictoires ou pas avec leur genre et leur « nature » profonde. Car il y a bien des attentes liées au genre en tant que construction sociale : on attend donc tout d'abord d'une femme qu'elle enfante, qu'elle soit une bonne mère, une bonne épouse, de

[326] BRUXELLES, AGR, CAP468, Service Eude Magnée, n° 3082, Lettre du notaire Lonchay de Nassogne.
[327] BRUXELLES, AGR, CAP432, Service Parent, n° 2940, Lettre de Paul Renault, 12 octobre 1920.
[328] BIDART Claire, DEGENNE Alain et GROSSETTI Michel, *La vie en réseau. Dynamique des relations sociales*, Paris, Presses universitaires de France, 2011, p. 79 (Le lien social).

préférence confinée à l'espace domestique. Elle doit également témoigner de la douceur maternelle, de la sensibilité, du dévouement, de la naïveté, etc. Par un système de pensée dichotomique, il est attendu des hommes le courage, la force, la protection, la rationalité, l'intelligence, l'indépendance, etc.[329]

Bien que le contexte exceptionnel de la guerre permette des transgressions, les stéréotypes traditionnels, les attentes et les conceptions essentialistes de genre persistent tant ils ont été assimilés[330]. Dans la pratique, observe-t-on une corrélation ou une rupture entre ce qui est attendu et ce qui est fait pendant la guerre dans nos deux services ? Par qui ces normes sont-elles transgressées, ou pas ? Qui sont ces femmes ?

Dans les services de renseignement, la participation des femmes est estimée en moyenne à 25% et en général dans les différents types de résistance, les femmes participent à toutes les missions[331]. C'est notamment le cas du service Edith Cavell au sein duquel le genre semble moins déterminant que le statut social dans la répartition des tâches à quelques exceptions près, telles que la réalisation de faux et être « bailleur de fonds[332] »[333]. Notons qu'étant donné la structure libre et l'absence d'une répartition hiérarchisée des tâches de nos services, des résistants peuvent occuper plusieurs fonctions en même temps.

3.3.1. Les intendants et intendantes de la résistance

La fonction de ravitaillement et de logement[334] est celle qui occupe le plus de membres des services, et c'est également la plus mixte. Pour le service Eude Magnée, les logements les plus importants sont des fermes (familles Delahaut, Hainaux, Leclercq, village de Suxy), des maisons de villes ou villages (Bertrix, Suxy, Tellin) et des hôtelleries (couples Dupont, Drossart, Hermance Watrin). Tandis que pour le service de Monge il s'agit de demeures aristocratiques (le château de Honnay des époux van de Straten, le château de Conneux des de Radiguès), de couvents et abbayes (le carmel de Rochefort, les abbayes de Rochefort et de Chevetogne) et les mêmes hôtelleries.

Se déroulant au sein du domicile, ou du lieu de travail, par exemple pour les hôteliers, cette fonction implique généralement l'aide de l'ensemble de la famille, comme chez les

[329] BERENI Laure *e.a.*, *op. cit.*, p. 151.
[330] GUBIN Eliane et DE SMAELE Henk, *op. cit.*, p. 11-12.
[331] GUBIN Eliane, « Guerre 1914-1918 », *op. cit.*, p. 270.
[332] Expression utilisée par la CAP pour parler de personnes ou institutions fournissant des fonds pour le bon fonctionnement du service.
[333] DEBRUYNE Emmanuel, *Le réseau Edith Cavell …op. cit.*, p. 80.
[334] Nous avons laissé ces deux activités ensemble car la distinction n'est pas toujours faite dans les rapports et dans la structure du service.

Haineaux, Leclercq, Lepage, et les Delahaut. Maris, femmes et enfants participent à la préparation des repas et leur transport jusqu'aux soldats, la préparation des lieux pour dormir, chercher des habits civils, etc. Il faut parfois faire preuve d'ingéniosité dans la recherche de ressources : Honorine et Marcel Lepage font du porte-à-porte dans le village de Focant pour récolter de la nourriture, des vêtements civils et de l'argent pour les soldats[335].

Les femmes, les jeunes filles et les enfants sont également parfois en charge d'amener le ravitaillement dans les bois, car ils et elles sont au début de la guerre moins soupçonnés par les occupants, ce qui leur permet de se déplacer plus facilement à travers les postes de contrôle et les sentinelles, et d'éviter de trop graves ennuis en cas de rencontres. Cela démontre une connaissance et une maîtrise intéressante des stéréotypes de genre et d'âge par les services, qui les mettent à profit, les occupants allemands partageant les mêmes représentations genrées culturelles et sociales sur les enfants et les femmes. En effet, la féminité entraîne une forme de présomption d'innocence, de fragilité, de douceur, de naïveté ou d'ignorance, de bienveillance maternelle, fidèle à leur « nature » et les distinguant des hommes en temps de guerre[336].

Sur les quinze femmes du service de Monge, 14 exercent des fonctions de logement et de ravitaillement, à l'exception de Gabrielle. Cela s'explique particulièrement par le fait qu'elle ne dispose pas d'un logement régulier, le château de Wallay ayant été fermé suite au départ de sa sœur pour Anvers. Elle emmène cependant parfois les soldats dans une grange située dans le domaine familial. Pour le service Eude Magnée, sur les 19 femmes, toutes occupent cette fonction, que certaines cumulent avec d'autres. De même, de nombreuses femmes de la nébuleuse féminine sont attachées à ces fonctions qui ont lieu dans l'espace domestique et familial. Ponctuée des gestes quotidiens liés aux repas, à la gestion des ressources alimentaires à partager entre la famille et les soldats, à la sollicitude envers des hommes, cette fonction entre parfaitement en accord avec le registre traditionnel des compétences définies comme féminines et la division sexuée des tâches. Les femmes accentuent encore plus cette conformité par le soin et la sollicitude d'actions telles que le lavage et le raccommodage des vêtements[337]. Mais aussi en faisant preuve de petites attentions comme prêter un livre, donner du chocolat ou des cigarettes[338], que les soldats français évoquent d'ailleurs avec beaucoup de tendresse dans leurs lettres et rapports dans la sortie de guerre. Bien que traditionnelles et quotidiennes, ces tâches

[335] BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2970, Rapport de Monsieur Marcel Lepage et sa mère Honorine Lepage.
[336] ECK Hélène, citée dans MAERTEN Fabrice, « La résistance, facteur d'émancipation des femmes ? Le cas du Hainaut », dans *Cahiers d'Histoire du Temps présent*, 1998, n° 4, p. 186.
[337] BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2970, Rapport de Félicien Dubois.
[338] BRUXELLES, AGR, CAP468, Service Eude Magnée, n° 3082, Rapport de l'adjudant Bouichou Emile.

impliquent la clandestinité par la transgression de l'ordre occupant et avec lui la peur de la répression et des conséquences, et donc un engagement résistant que l'on peut qualifier de « résistance logistique »[339]. C'est donc la fonction principale de la majorité des femmes des services, mais certaines, comme Honorine Lepage, ajoutent à cela une action moins en harmonie avec leur genre, car plus dangereuse et sortant nettement du cadre domestique, en s'occupant occasionnellement de passage de courrier et de renseignement. Mais aussi, le logement massif de soldats par Hermance Demoulin au café des Armuriers, ou par les hôteliers Dupont à Terwagne et Drossart à Liège, semble assez loin d'une fonction purement domestique, son aspect dangereux étant renforcé par la proximité de soldats allemands fréquentant les établissements, mais aussi par son ampleur.

Au-delà du logement par des couples ou des familles, sa réalisation par des femmes seules peut également soulever des questions relatives au genre. Il n'est pas choquant que des hommes partagent le logis d'autres hommes dans un esprit de camaraderie. Mais au sein des services, des femmes seules, veuves ou célibataires, accueillent chez elles des soldats. Le célibat conférant aux femmes résistantes une preuve de leur dévouement dans la réalisation d'une mission résistante[340], et le veuvage une preuve de respectabilité, nous pouvons émettre l'hypothèse que ce comportement en marge des normes de la société soit accepté au vu des circonstances exceptionnelles de la guerre. De même, les carmélites de Rochefort de Louise Damet accueillent des hommes dans une annexe du carmel, car il n'est pas imaginable que ceux-ci partagent le logis des sœurs, les carmélites de Rochefort brisant déjà la règle de la clôture.

3.3.2. Soigner et réconforter

Dès les premiers jours de la guerre, des ambulances locales ou postes de Croix rouge se mettent en place afin de soigner les soldats blessés, à l'initiative des communes, d'institutions caritatives ou de particuliers. Selon leur localisation, elles sont amenées à soigner des soldats belges, mais surtout français, anglais, ou allemands. Mme Hervy Cousin se dévoue par exemple à soigner de nombreux soldats français au sein de l'ambulance de Marche, auprès de son mari médecin et d'un groupe de « dames charitables »[341]. Rapidement, l'occupation se resserre et les Allemands renforcent leur contrôle sur ces ambulances remplies de soldats ennemis. Une fois les soldats guéris et remis sur pied, il s'agit alors de les évacuer des ambulances afin de leur

[339] ANDRIEU Claire, « Les résistantes, perspectives de recherche », dans PROST Antoine (dir.), *op. cit.*, p. 85.
[340] DEBRUYNE Emmanuel, *Le réseau Edith Cavell…, op. cit.*, p. 31.
[341] BRUXELLES, AGR, CAP468, Service Eude Magnée, n° 3082, Rapport de Madame Hervy Cousin.

éviter l'emprisonnement en Allemagne et leur permettre de retourner au front. Dès lors, ces ambulances sont souvent le point de départ commun de différentes filières d'évasion. Il est par exemple probable que ce soit la nécessité d'évacuation de soldats depuis son ambulance qui fait entrer Mme Hervy Cousin dans le service Eude Magnée. Ces ambulances sont ensuite progressivement placées sous autorité allemande ou supprimées par l'occupant, laissant place à des soins clandestins par des civils belge[342]s. C'est un cas de figure que nous retrouvons également au sein du service de Monge : au château de Honnay, les époux van der Straten prodiguent des soins à des soldats français tout en commençant à loger et à ravitailler en septembre 1914, le tout sous le regard d'un Allemand pris en charge dans leur ambulance et qui ne les dénoncera jamais[343].

Les soins aux soldats continuent lors du ravitaillement et du logement, certains souffrant de blessures infectées, de rhumatismes, de pneumonies et de malnutrition. Selon nos sources, il semble que le fait de prodiguer des soins soit surtout l'apanage des femmes. À part quelques exceptions, par exemple le docteur Lifrange, ce sont les femmes et les épouses qui soignent. Dans les rapports majoritairement écrits par les hommes, ceux-ci semblent aimer vanter les mérites des soins de leurs épouses, qui sont un rôle de genre tout à fait classique des femmes en guerre malgré le contexte de clandestinité. En effet, la femme est considérée comme une infirmière née, ce qui est notamment démontré par l'élan féminin vers les soins dans les hôpitaux militaires proches des fronts et dans des ambulances dès le déclenchement de la guerre. Les femmes revendiquent également leurs soins, particulièrement les nobles. Dans leur rapport conjoint, les époux baron van der Straten témoignent : « notre mission consistait donc à soigner les blessés chez nous, parfois 7 en même temps, chose que ma femme entreprit grâce à ses connaissances et sans le concours de personne »[344]. Nous constatons donc que les soins constituent au sein des services une pratique de la dévotion féminine et du réconfort traditionnel par les femmes dans la guerre, mais c'est également un espace qui transgresse les règles, car l'homme y est vu blessé, vulnérable et nu[345].

Dès lors, ces femmes conçoivent-elles comme transgressives ces pratiques résistantes de soin, de ravitaillement et de logement qui ne se démarquent pas fondamentalement du quotidien ? Si la ligne de transgression envers l'ordre occupant est tout à fait comprise et

[342] ANTIER Chantal, « Résister, espionner : nouvelles fonctions pour la femme en 1914-1918 », dans *op. cit.*, p. 144.
[343] BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2970, Rapport de M. le Baron et Mme la Baronne van der Straten de Honnay.
[344] *Ibid.*
[345] GUBIN Eliane et DE SMAELE Henk, *op. cit.*, p. 67.

volontairement franchie, ce n'est pas le cas de celle du genre. Ces deux premières fonctions permettent une harmonie avec les normes du genre féminin et en valorisent les qualités. Pour les hommes, la question ne semble pas se poser, notre hypothèse étant que tant que le comportement adopté est viril, la fonction importe peu. Pour Thérèse de Radiguès et Irène van der Straten, deux femmes nobles, on ressent une conformité aux normes et attentes liées au genre et à leur milieu dans les fonctions occupées et les récits qu'elles en fournissent. Ces actions, motivées par un profond patriotisme et répondant aux normes de socialisation de genre du milieu sont également fortement valorisées par leurs époux et d'autres membres du service. De nombreuses logeuses ne laissent malheureusement pas de traces d'une éventuelle perception de la transgression de genre, leurs rapports étant le plus souvent écrits par leurs maris ou écrits de leur main, mais très brièvement.

3.3.3. Transgresser les frontières de genre à bicyclette

À sa sœur qui la met en garde contre les dangers de parcourir le pays à bicyclette pour trouver des soldats à évacuer, Gabrielle de Monge aurait répondu : « c'est exquis ! »[346], réaction surprenante de la part d'une femme, qui de par sa « nature » à nouveau, n'est pas censée aimer et rechercher le danger ou l'aventure.

Car les dangers de cette fonction de recrutement, que la CAP appelle aussi « service d'inscription »[347], sont en effet nombreux. Afin de trouver et rassembler les soldats et les volontaires pour le passage de la frontière, les recruteurs se déplacent dans les forêts, les clairières et les villages de la Belgique occupée, bravant de nombreux dangers et interdictions. En effet, l'occupant allemand multiplie les interdictions et les contraintes afin de limiter et contrôler les déplacements. Les mesures varient selon les *Kommandanturen* et les périodes, jusqu'à parfois interdire les déplacements entre des communes[348]. Pour se déplacer à pied ou à vélo, il est nécessaire d'obtenir des autorisations, des passeports, des laissez-passer… soit des documents onéreux et difficiles à obtenir. Dans la province de Liège, dès le 27 mars 1915 tout piéton s'éloignant de plus de six kilomètres de son domicile doit être en possession d'un laissez-passer[349]. Ces mesures sont accompagnées d'un fort contrôle du territoire, d'autant plus dans les zones où les Allemands sont également à la recherche des soldats français : il faut alors éviter des sentinelles et postes allemands qui surveillent les routes, les passages de chemin de

[346] DE MONGE, *op. cit.*, p. 30.
[347] LONDRES, IWM, *La Dame Blanche*, boite 1, fichier 2, « Etudes des Services de passages ».
[348] BARÉ Pierre et CLOSE Nicolas, *op. cit.*, p. 64-66.
[349] *Ibid.*, p. 54.

fer et certains villages, surveillant tout passage suspect, interrogeant les passants sur les motivations de leurs déplacements lorsque ceux-ci ne sont pas simplement interdits. Malgré ces nombreux dangers, les 14 hommes qui effectuent cette fonction au sein du service de Monge et Gabrielle, seule femme à faire de même, mettent en place des stratégies de contournement et couvrent de larges zones pour recruter les soldats. Au sein du service Eude Magnée, le recrutement n'est pas vraiment une fonction. À part pour Eude, Magnée et Jeanne Dury qui effectuent des recherches dans les bois, le recrutement est généralement effectué par les logeurs dans le sud de la filière, principalement dans les bois autour de Suxy. Dans le service de Monge, le baron van der Straten et Ambroise Lambert commencent également par loger et ravitailler des soldats avant de se consacrer à l'œuvre de recherche et de recrutement. Le Révérend père Robert Godet du monastère de Chevetogne se fait nommer missionnaire diocésain afin de parcourir la région sous la mission officielle de prêcher dans les villages. Il peut alors recruter des hommes, le tout en recevant toutes les autorisations de déplacement nécessaires des autorités allemandes en province et à Bruxelles[350]. Se déplaçant à vélo, Gabrielle est celle qui semble couvrir l'espace le plus grand, allant jusque Chevetogne et Honnay. C'est d'ailleurs dans les alentours d'Honnay que Gabrielle et son cousin Louis van der Straten organisent des recherches dans le grand parc du château et dans les bois de la vallée autour, comme le raconte Gabrielle : « la jupe retroussée, la canne à la main, je m'engageai à la suite de mes hôtes dans les bois de sapin qui forment le parc ; de là, nous passâmes en pleine forêt. […] Nous suivions de larges trouées faites dans les bois de sapins et parfois enfilons d'étroits sentiers. […] Nous pataugions, faisant, à chaque pas, gicler la boue autour de nous […] »[351]. Après plusieurs heures de marche dans les bois, ils trouvent une poignée de soldats, et leur départ est fixé au lendemain[352].

Le recrutement est donc une fonction essentiellement masculine : dangereuse, fatigante, elle nécessite d'errer dans les bois et sur les routes durant des heures et de nombreux kilomètres. Elle implique également une grande exposition : il faut poser des questions dans les villages, observer, se mettre en contact avec des logeurs et soldats et gagner leur confiance, et donc leur partager le secret de la clandestinité. Cela augmente considérablement la centralité des recruteurs dans le service étant donné la multiplication des rencontres. Les deux seules femmes s'occupant clairement de recrutement sont Gabrielle et Jeanne Dury. Toutes deux célibataires, sans enfants, et sans emploi, elles peuvent consacrer beaucoup de temps et d'énergie à cette

[350] BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2970, Rapport du Révérend père Robert Godet.
[351] DE MONGE, *op. cit.*, p. 73.
[352] *Ibid*., p. 75

mission de recrutement. Les hommes s'occupant de recrutement dans le service de Monge sont de tout âge, de 22 à 60 ans, sont aussi bien mariés que célibataires, et viennent de tous les milieux : le Père Neyret est religieux, Édouard Arnould est cultivateur à Petit-Fays, alors que van der Straten est rentier. Ce brassage dans la fonction permet de recruter les soldats dans des lieux et dans des circonstances variées.

Concernant l'organisation de la suite du recrutement, nous constatons qu'elle peut être problématique. Les recruteurs ne se soucient en effet pas toujours de la capacité des logeurs et des guides à prendre en charge les soldats qui viennent d'être rassemblés, ce qui peut provoquer l'engorgement de la filière et à trouver des chemins alternatifs de logement et de passage. Mais les recruteurs étant souvent également guides entre les différentes étapes, ces problèmes organisationnels, liés à l'absence de structure et hiérarchie claires et d'une communication entre les membres, sont souvent résorbés.

3.3.4. Guider

Afin de mener les soldats du début de la filière, entre les lieux de logements, et enfin jusqu'à la frontière et aux Pays-Bas, les différents guides effectuent une mission essentielle et profondément dangereuse.

Certains guident les soldats entre les étapes, les amenant à travers le territoire occupé d'un lieu à un autre. Les filles d'Adolphe Brebois conduisent de nuit des soldats vers Nassogne, marchant en éclaireuses devant les soldats, se suivant par groupes de deux bien espacés. Elles les guident jusqu'au chauffeur de Lonchay qui les conduit à leur logement à Nassogne[353]. De même, lorsque les soldats, après avoir logé chez Madame Demoulin à Jupille, prennent le tram jusque Fouron-le-Comte, Joseph Leclercq les attend au terminus afin de les conduire à la ferme familiale ou auprès des guides pour passer immédiatement la frontière[354].

D'autres accompagnent les soldats tout au long de la filière. Il est impératif pour le déplacement en territoire occupé que les soldats ne portent plus leurs uniformes, mais soient déguisés en civils, par exemple en ouvriers. Les trams vicinaux sont également utilisés, particulièrement dans la province de Liège, parfois avec la complicité d'agents de tram, comme à Jupille[355]. Le guide s'occupe alors d'éclairer à l'avant, d'indiquer les chemins et donner les consignes. Gabrielle passe à plusieurs reprises la frontière avec les soldats, via les différents

[353] BRUXELLES, AGR, CAP468, Service Eude Magnée, n° 3082, Rapport de Mr Edgard Lonchay.
[354] *Ibid.*, Rapport de Mme Demoulin, dite Hermance Watrin.
[355] *Ibid*.

chemins, les menant jusqu'au consulat français de Maastricht. Eude et Magnée, qui se déplacent également beaucoup avec les soldats, les attendent aux arrêts de tram ou viennent les chercher chez les logeurs afin de les guider de loin vers le lieu suivant.

Le guidage est à nouveau une fonction essentiellement masculine, à quelques exceptions féminines près, pour des raisons proches du recrutement. Les activités de guidage sont cependant plus régulièrement masculines, mais la conformité de genre entre le sexe masculin et des activités dangereuses fait qu'elles sont moins mises en avant. Il ne nous est donc pas possible de recenser avec exactitude qui a guidé à une ou plusieurs reprises des soldats dans le pays, car il s'agit d'une activité floue qui varie selon les circonstances et les besoins. Elle mobilise des profils très variés de résistants. Les quelques hommes s'occupant uniquement de cette mission font partie des membres les plus périphériques. Ceux qui guident entre les étapes tissent moins de liens, mais ces derniers sont plus réguliers, tandis que ceux qui voyagent le long de la filière comme Gabrielle de Monge, Léon Parent, Eude et Magnée ont tendance à avoir une centralité très haute.

À côté de Gabrielle de Monge, les jeunes femmes autour de la vingtaine semblent être les seules à pratiquer régulièrement le guidage. Il s'agit d'une activité qui demande une certaine liberté, notamment de partir de son domicile pour plusieurs heures voire plusieurs jours. Une mère ou une femme ayant un emploi ne peuvent dès lors pas réellement se permettre ce type de mission. Cette dernière demande également une condition physique permettant de marcher à un rythme soutenu ou de rouler en vélo entre des étapes parfois longues. Or comme nous l'avons vu, la résistance physique ne fait pas partie des « qualités naturelles féminines ».

La circulation en territoire occupé pose également de nombreux problèmes dans le cadre de cette fonction. Elle demande aussi des moyens financiers pour payer des passeports, par exemple pour payer les billets de tram. Les chemins, les ponts et les villes sont surveillés : il faut passer par des chemins de traverse, mais aussi ruser. C'est ce que fait à de nombreuses reprises Gabrielle de Monge. Lors de son premier passage et de sa première expérience de guide de soldats en territoire occupé, elle doit passer le pont de Huy, gardé par une sentinelle : il est normalement nécessaire d'avoir un papier en règle. Lorsqu'elle passe avec son vélo, elle est arrêtée par la sentinelle qui lui demande son passeport. Elle répond en allemand, ce qui adoucit son auditeur, qu'elle n'en a pas, et raconte qu'elle doit juste aller regonfler son pneu de l'autre côté du pont. Cela fonctionne, et apparemment à plusieurs reprises, en variant les excuses : « une petite course tout près d'ici ! ». Ce à quoi on lui aurait répondu : « Vous n'êtes pas en

règle, mais…passez ! une dame, cela n'a pas d'importance. »[356]. La condition de femme semble donc être précieuse à Gabrielle de Monge pour ruser l'occupant, qui ne semble pas toujours très rigoureux dans l'application des mesures durant le début de la guerre. Mais il est également intéressant que Gabrielle, dans son témoignage, ait conscience de ces normes de genre, et d'en jouer.

Vers la fin de la filière, il est alors nécessaire de franchir la frontière belgo-hollandaise, dernière étape de cette longue aventure. Le passage s'effectue relativement aisément au début de l'occupation, les flux de réfugiés servant de camouflage au passage de soldats[357]. Mais les occupants mettent en place une première série de mesures en octobre-novembre 1914 afin de filtrer les flux de renseignements et de personnes (des volontaires de guerre, des soldats étrangers, des résistants, etc.). Il faut alors franchir des postes surveillés par des sentinelles allemandes ou chercher des chemins alternatifs[358]. Les guides emmènent de nuit les soldats par groupes de tailles variables et leur font passer la frontière par des bruyères, des forêts, des champs ou des petits villages. Cette tâche est au début menée par des amateurs, aussi bien des hommes que des femmes, mais aussi des enfants. Les soldats étrangers et les volontaires belges, notamment amenés par le service Eude Magnée, sont logés à la ferme des Leclercq. La nuit venue et lorsque le contexte s'y prête, Célestine (24 ans), Léon (23 ans), Aline (22 ans), Joseph (16 ans) ou leur père Jean-Pierre (70 ans) les amènent de leur ferme à Warsage à la frontière. Après environ une heure de marche, ils leur font passer la frontière. Pour le passage, les deux filles Leclercq rusent parfois en se rendant aux vêpres dans un village de l'autre côté de la frontière et en profitent pour faire passer quelques soldats[359]. Comme nous l'avons vu, ce n'est pas la première fois que le mélange femme et religion semble fonctionner auprès des Allemands pour mener à bien des missions de résistance. Les stéréotypes culturels de genre partagés par les occupants et les occupés permettent donc une fois de plus aux femmes d'être moins soupçonnées.

En ce début de guerre, la frontière belgo-hollandaise est une « véritable passoire »[360]. Progressivement, les mesures sont renforcées dans la zone, avec la présence accrue de patrouilles à cheval, à pied ou à vélo de jour et de nuit, de même que le contrôle du trafic

[356] DE MONGE Gabrielle, *op. cit.*, p. 15-16.
[357] DEBRUYNE Emmanuel, « Des traversées de frontières. Hernalsteens, le grand réseau du renseignement français dans les territoires occupés, 1914-1915 » (inédit).
[358] VANNESTE Alex, « Le premier « Rideau de fer ». La clôture électrisée à la frontière belgo-hollandaise pendant la Première Guerre mondiale », dans *op. cit.*, p. 43.
[359] BRUXELLES, AGR, CAP468, Service Eude Magnée, n° 3081, Rapport de Désiré Jamar concernant la participation à son service de la famille Leclercq de la Heydt.
[360] VANNESTE Alex, *op. cit.*, p. 41.

ferroviaire et fluvial sur le canal Maastricht-Liège[361]. La région des Fourons est régulièrement passée au peigne fin, car les Allemands savent que des groupes de solidarité s'y forment et des troupes allemandes s'y cantonnent de façon plus pérenne. En février 1915, l'occupant annonce l'interdiction de tout passage de la frontière, même via les postes de frontière, pour les hommes de 18 ans à 45 ans. Le contrôle des passages est encore renforcé[362]. Gabrielle de Monge parvient quant à elle à encore trouver des excuses pour son passage par des postes, qui réussissent, notamment grâce à une carte d'identité (voir annexe 3.3.) datant de mars 1915 faite par le consulat de Maastricht lui permettant de revenir sur le territoire belge. Dans l'incapacité de stopper définitivement les flux de clandestinité à la frontière, les Allemands choisissent une option radicale : en août 1915, ils mettent en tension une clôture électrique courant tout le long de la frontière belgo-hollandaise. Haute d'environ deux mètres et composée de cinq à dix fils électriques d'un voltage entre 2000 et 6000 volts au milieu d'un *no man's land*, elle doit décourager toute tentative de passage par son voltage mortel. Elle est entourée de part et d'autre des clôtures protectrices non électrisées faites de barbelés. Les troupes de surveillance ont ordre de tirer sur quiconque s'approche trop près de la clôture et n'obtempère pas. Les maisons proches sont évacuées, les champs sont tondus pour une meilleure visibilité[363]. Cette clôture s'accompagne enfin d'un renforcement progressif de la frontière par des sentinelles, des postes fixes et des patrouilles.

Suite à cela et au danger plus que jamais mortel, une réelle professionnalisation de la fonction s'opère. Les services font alors plus régulièrement appel à des guides professionnels qui viennent s'y greffer. Les passeurs doivent rivaliser d'inventivité : ils recherchent les failles du dispositif, distraient les sentinelles ou les soudoient pour détourner les yeux ou couper l'électricité un bref instant, utilisent une double échelle, un cadre pliant en bois et caoutchouc, des cisailles isolantes, creusent des tranchées sous les fils, etc[364]. Le passage est de plus en plus dangereux et les arrestations s'y multiplient : Guillaume Valleye et les onze guides de son service travaillant pour les services de Monge et Parent sont pris en mars 1915. Si quelques amateurs masculins continuent à passer, nous n'avons après la clôture plus de traces de femmes de nos services qui passent la frontière avec des soldats, à l'exception de Gabrielle de Monge. Elle est d'ailleurs arrêtée le 1er janvier 1916 lors d'une tentative de passage seule.

[361] BARE Pierre et CLOSE Nicolas, *op. cit.*, p. 50.
[362] *Ibid.*, p. 64.
[363] VANNESTE Alex, *op. cit.*, p. 46-51.
[364] *Ibid.*, p. 74-76.

3.3.5. Faux et photographie

Comme nous l'avons vu, la circulation transfrontalière ou en pays occupé nécessite d'avoir en sa possession bon nombre de papiers en règle : cartes d'identité, passeports, laissez-passer, autant de documents à acquérir auprès d'autorités allemandes, notamment dans les *Kommandanturen,* ou dans les institutions communales parfois surveillées, et qu'il est impossible d'obtenir officiellement pour des soldats français. Or, dès le mois d'octobre 1915, il est obligatoire de posséder une carte d'identité (*ausweis*) pour tout citoyen belge de plus de 15 ans et les postes de vérification se multiplient sur les chemins, et notamment dans la zone de la frontière où elle est obligatoire en cas de contrôle[365]. Les patriotes vont alors ruser et fabriquer eux-mêmes de faux papiers pour les soldats français, comme en témoigne Jeanne Dury : « à tous je leur donnais une carte d'identité. Je me faisais photographe si c'était nécessaire. Sur la photo j'imprimais le timbre de la commune, c'était un timbre gravé dans un morceau de bois qui donnait de très bons résultats. »[366]. Certains bourgmestres fournissent des passeports non remplis, mais signés avec le sceau communal, soit volontairement, soit parce qu'on leur ment. Catherine Weerts ruse par exemple en faisant croire à son bourgmestre qu'il s'agit de deux cartes d'identité pour ses fils, qui sont en fait partis au front, et bricole ensuite avec des photographies de soldats[367]. Plusieurs bourgmestres patriotes, comme Félicien Maldague à Monceau ou Joseph Maubert à Suxy, prêtent le cachet de la commune ou fournissent les documents déjà prêts. Pour leur éviter de lourds problèmes, des cachets avec des noms de fausses communes sont fabriqués[368].

Dans chacun des deux services, seulement une femme s'occupe de faux et photographie. Pour le service de Monge, il s'agit de Catherine Weerts, et de Jeanne Dury au sein du service Eude Magnée. Ce sont donc majoritairement des hommes de toutes les classes sociales, de tous âges et de tous lieux qui se chargent de cette fonction. Il nous semble cependant probable que la possession d'un appareil photographique, gadget onéreux, ne soit pas envisageable pour tous.

3.3.6. L'argent-a-t-il un genre ?

Si l'argent est le nerf de la guerre, la guerre clandestine n'y fait pas exception. Les services d'évasion doivent couvrir de nombreuses dépenses : le logement et l'alimentation des soldats, les trajets en tram, les frais des membres du service, payer les guides, etc. Tous ces frais

[365] BARE Pierre et CLOSE Nicolas, *op. cit.*, p. 181-182.
[366] BRUXELLES, AGR, CAP468, Service Eude Magnée, n° 3082, Rapport de Jeanne Dury.
[367] LONDRES, IWM, *La Dame Blanche*, boite 2, fichier 11, service de Monge, Rapport de Veuve Catherine Marie Joseph Weerts.
[368] BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2970, Rapport de Paul Renauld.

sont consignés dans des notes telles que celle rédigée par Gabrielle de Monge pour les mois de février et mars 1915 se situant en annexe 3.4. Pour le mois de mars, le passage de 25 soldats, à 15 francs le soldat revient à donc à une dépense de 375 francs pour le service[369]. On y constate que le payement des guides pour le passage de la frontière pèse dans le budget des services, ces guides professionnels spéculant sur leurs services qu'ils savent essentiels[370]. C'est notamment pour cela que, lorsqu'un guide semble honnête et bon patriote, comme Guillaume Valleye, le service en prend grand soin en payant en temps et en heure les sommes dues.

L'argent est définitivement un problème au sein du service de Monge. Contrairement aux réseaux affiliés aux services de renseignement alliés aux Pays-Bas qui reçoivent des sommes variées pour couvrir certains frais ou payer les salaires des agents désireux d'en recevoir[371], le service de Monge reçoit des payements ponctuels, mais insuffisants des consulats belge et français à Maastricht. Gabrielle doit alors recourir à la charité : les Pères bénédictins de Chevetogne, le notaire liégeois Charles Vanderstraeten et l'avocat Journez deviennent bailleurs de fonds du service et avancent d'importantes sommes. De même, les familles nobles van der Straten et de Radiguès fournissent des fonds directement aux soldats. Gabrielle de Monge, contrairement aux autres nobles du service, est sans le sou : elle n'a pas reçu sa part de l'héritage que son frère, se trouvant à l'étranger, ne voudrait pas lui donner ou faire parvenir (selon ses dires). Sa situation reflète les difficultés d'indépendance financière pouvant être rencontrées par des femmes seules. Elle témoigne que l'argent est un réel problème dans la bonne marche du service :

> *« Je suis toujours très à court d'argent […] Voyant qu'il me sera impossible de continuer à rapatrier les soldats si je suis sans le sou, je passe la frontière au commencement de février, je vais trouver le consul de France à Maastricht ainsi que le consul belge [sic]. Je leur expose la situation, je pars même pour Flessingue où je vais trouver le Consul Général de Belgique, Mr Goffart. Il me donne 280 francs, le consul de France me donne 300 fr. Mais la somme est insuffisante, c'est 5000 qu'il m'aurait fallu. […] En 10 jours de temps je distribuais 53 tiquets [sic] et je dus payer 53 fois 15 frs. […] on comprend que les 580 frs rapportés de Hollande furent vite épuisés […] Où trouver l'argent pour continuer ? »*[372]

[369] BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2967, Notes de Gabrielle de Monge retrouvées à Maastricht le 3 avril 1920.
[370] BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge n° 2964, Notice historique.
[371] DEBRUYNE Emmanuel, « Patriotes désintéressés ou espions vénaux ? Agents et argent en Belgique et en France occupées. 1914-1918 », dans *op. cit.*, p. 28.
[372] BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2972, Rapport de la Vicomtesse Gabrielle de Monge.

Peu après cet incident, elle retourne en Hollande et après discussion aux consulats français et belge, rend ses comptes le 19 avril 1915, arrêtant leur collaboration[373]. L'état de ses finances pose également des problèmes plus personnels, le peu d'argent qu'elle possède passant dans le bon fonctionnement du service :

> *« […]. Le manque d'argent on le devine double pour moi les difficultés c'est un obstacle à tous moments, j'ai les mains liées […] Les particuliers auxquels je m'adresse pour mendier des secours pour les soldats me prennent pour une aventurière […] qui se sert du prétexte du patriotisme pour extorquer de l'argent ; c'est le comble de l'humiliation. »*[374]

Comme beaucoup d'autres résistants durant la guerre, elle semble ne pas supporter l'idée que son action patriotique soit prise pour de la vénalité, une occasion de s'enrichir ou qu'elle soit prise pour une vulgaire espionne[375]. Cela viendrait ternir la noblesse de sa mission et son engagement qu'elle considère comme purement dévoué et patriotique.

À l'inverse, l'argent ne constitue pas un problème au sein du service Eude Magnée, ces derniers étant revenus des Pays-Bas avec la mission et de l'argent du consulat français de Maastricht. Cependant, des gens plus aisés qui deviennent bailleurs de fonds du service, comme Edmond Fontaine, pharmacien à Jemelle[376]. Cela est complété par le fait que les résistants du service fournissent souvent de l'argent aux soldats pour leur passage, malgré le contexte de crise socio-économique et de privation, et l'origine très modeste de certains. La famille Lavigne par exemple dépense et partage généreusement dans le cadre de son activité patriotique : « La situation de fortune de Mr Lavigne est des plus modestes et il a donné à peu près tout ce qu'il possédait […] il tua deux porcs, donna ses pommes de terre et autres denrées, prises de sa consommation familiale.» [377]

Cette participation financière des membres du service de toutes les classes sociales est commune aux deux services, et indépendante du genre : aussi bien des hommes mariés que des femmes seules exerçant une profession fournissent de l'argent aux soldats. Les bailleurs de fonds « officiels » du service par contre sont des rentiers ou des hommes exerçant une profession libérale telle que notaire ou pharmacien. À l'inverse des extérieurs qui fournissent un service, les patriotes membres ne reçoivent aucun salaire, et leurs frais sont rarement

[373] *Ibid.*
[374] *Ibid.*
[375] DEBRUYNE Emmanuel, « Patriotes désintéressés ou espions vénaux ? Agents et argent en Belgique et en France occupées. 1914-1918 », dans *op. cit.*, p. 31.
[376] BRUXELLES, AGR, CAP468, Service Eude Magnée, n° 3083, Rapport de Fontaine Edmond.
[377] BRUXELLES, AGR, CAP, n° 63, dossier concernant l'attribution de décorations militaires ou d'autres décorations honorifiques aux anciens agents de la résistance. 1918-1921.

couverts. Certains remboursements sont faits à quelques personnes qui effectuent un travail-clé du service et ne peuvent se permettre d'avancer l'ensemble de la somme comme Léon Parent et les époux Drossart (voir la seconde note de frais en annexe 3.4.)[378].

L'argent reste globalement une source de tension dans les services : les parents de Léon Parent accusent Gabrielle de Monge d'avoir gardé tout l'argent des consulats pour elle et de les avoir endettés en ne les remboursant pas de leurs frais[379]. La question de l'argent étant délicate, les patriotes doivent trouver l'équilibre entre survie financière et ne pas entacher leur action patriotique par une ombre de vénalité.

3.3.7. Chefs et cheffes de services

Les archives des services patriotiques dressent souvent une hiérarchie précise et bien structurée des réseaux qu'elle documente. Ainsi, dans les réseaux de Monge et Eude Magnée, il semble évident que la vicomtesse de Monge d'une part, et Eude, Magnée, Lonchay et Jeanne Dury, d'autre part, sont des têtes de service « officielles ». Une telle approche, toutefois, ne correspond pas toujours à la réalité vécue par ces services. En effet, ces filières d'évasion, de par leur nature « éclatée », leur étendue géographique mêlée à des ancrages locaux, n'ont généralement pas de hiérarchie, de fonds ou de structure bien ordonnée. De plus, comme nous l'avons vu, une partie des membres des services effectuent des missions de façon peu encadrée, selon une appartenance plus fluide et implicite. Dès lors, dans quelle mesure peut-on parler de hiérarchie, et surtout considérer ces personnes comme des têtes de services, hormis le caractère éponyme de ceux-ci ?

L'étude de la centralité est un premier indicateur. L'analyse Gephi nous montre que Gabrielle de Monge a une centralité de 1, soit le maximum, à l'instar de René Eude. Lonchay, Dury et Magnée ont, eux, des centralités de plus de 0,5. Certaines études lient centralité et une certaine forme de « pouvoir »[380]. Tous cumulent différentes fonctions et, hommes comme femmes, effectuent les missions typiques de chefs de service : superviser le bon fonctionnement global de la filière, pallier d'éventuels engorgements et problèmes, chercher de nouvelles filières et nouveaux membres, limiter les dégâts en cas d'arrestations, etc. Ces différentes missions les rendent logiquement centraux dans les services. La coordination des services est assurée par ces quelques personnes qui voyagent le long de la filière pour organiser le tout (de

[378] BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2967, Notes de Gabrielle de Monge retrouvées à Maastricht le 3 avril 1920.
[379] BRUXELLES, AGR, CAP432, Service Parent, n° 2940, Rapport de Melle de Monge sur l'affaire Léon Parent.
[380] DEGENNE Alain et FORSE Michel, *op. cit.*, p. 155.

Monge, Eude et Magnée), ou depuis leur domicile (Dury et Lonchay). Sans traces de réelles réunions, de répartition des tâches ou de règles de sécurité, nous constatons que mobilité et centralité sont intrinsèquement liées : leurs déplacements le long des filières leur permettent de communiquer des recommandations et de prendre les décisions qui concernent chaque étape. Un exemple représentatif est le fait qu'Eude et Magnée mettent en place la distribution aux soldats des cachets de cire comme élément de reconnaissance, et Gabrielle fait de même avec des petits morceaux de rubans tricolores.

Le second indicateur permettant d'identifier les chefs de réseaux concerne leur capital symbolique, déterminé notamment par le genre, le milieu socioprofessionnel, l'état civil, etc. Reprenant la théorie de Pierre Bourdieu, le capital symbolique est une « espère d'avance que le groupe et lui seul peut accorder à ceux qui lui donnent le plus de garanties matérielles et symboliques »[381]. Ce capital dépend donc des ressources qui peuvent être mobilisées, aussi bien relationnelles, financières, mais aussi symboliques[382]. Emmanuel Debruyne constate par exemple que les figures centrales du service Edith Cavell possèdent presque toutes un ascendant social plus ou moins marqué, et les services de Monge et Eude Magnée n'y font pas exception. Jeanne Dury, Gabrielle de Monge et Lonchay viennent de milieux favorisés : ce dernier est notaire, Gabrielle est rentière et Jeanne est la fille d'un conseiller à la cour d'appel. Tous ont de nombreuses relations dans des milieux variés, par exemple Gabrielle de Monge au sein de la noblesse. Si nous manquons d'informations sur le milieu de vie d'Eude et Magnée en dehors de la guerre, nous constatons qu'ils bénéficient d'une autorité et d'une aura auprès des civils belges émanant de leur position de militaires français ayant combattu dans la bataille des frontières, ayant déjà passé la frontière et étant revenus avec une mission officielle. Il semble alors que les membres du service aient confiance en eux et leur expérience.

De par sa position de femme issue de la noblesse, Gabrielle de Monge, que certains appellent très respectueusement « Mademoiselle la vicomtesse » et le baron van der Straten, sont naturellement mis dans une position de *leadership*. Les résistants issus de milieux plus simples se tournent vers eux pour des consignes, des conseils ou des fonds, reproduisant dans le service une hiérarchie proche de la société. Ce capital symbolique de Gabrielle est renforcé par le fait que ce soit une femme qui livre seule sa mission résistante, bravant les dangers et l'occupant sans la protection d'un mari, avec l'image symbolique forte de la vicomtesse à

[381] DUBOIS Jacques, DURANT Pascal et WINKIN Yves, « Aspects du symbolique dans la sociologie de Pierre Bourdieu. Formation et transformations d'un concept générateur », dans *COnTEXTES*, 2013, disponible en ligne sur http://journals.openedition.org/contextes/5661.
[382] DEGENNE Alain et FORSE Michel, *op. cit.*, p. 123.

bicyclette qui se dévoue corps et âme pour la cause patriotique. Il en va de même pour Eude et Magnée, militaires à la tête du service distribuant les ordres et les informations, qui semblent très écoutés et respectés. Pour Jeanne Dury, jeune célibataire de 24 ans, nous retrouvons une image de la jeune fille bien élevée, dynamique et courageuse qui se dévoue pour la patrie, mais elle est plus discrète que Gabrielle de Monge et les autres en parlent peu. Cependant, le milieu ne fait pas tout : Léon Parent, issu quant à lui d'un milieu très simple, est une personnalité centrale du service et est respecté pour son dynamisme et son courage tout en étant très jeune. En effet, au-delà des têtes de service, certaines figures exercent un *leadership* plus local. C'est le cas de Gheude à Rochefort, du baron van der Straten, du docteur Lifrange de Bertrix, etc. Ils bénéficient en général d'une bonne réputation locale et d'une certaine capacité d'autorité. Ils prennent alors par exemple en charge la distribution des soldats au sein des villes et villages, et ont des contacts avec les personnes centrales d'autres lieux-clés.

Le fait d'être à la tête d'un service suggère la prise de décision et une position d'autorité. Qu'en est-il alors de l'autorité des chefs de services, et plus particulièrement des cheffes de service dans une société dans laquelle les femmes n'ont pas le droit de voter et sont maintenues sous l'autorité de leurs maris par le Code civil ?[383]

Au sein du service Eude Magnée, il est aisé grâce aux sources de placer Eude et Magnée à la tête du service de janvier à fin février 1915, posant les bases et donnant des indications qui semblent suivies. Ils reçoivent ensuite l'ordre de quitter la Belgique. Le reste de la filière n'est alors pas du tout hiérarchisé. Ce sont Lonchay et Dury qui reprennent la tête du service en février 1915, jusque respectivement avril 1915 et avril 1916. Si dans le document « Organisation du passage Eude et Magnée », la CAP estime que Jeanne est la quatrième organisatrice du service, celle-ci n'est pratiquement jamais mentionnée par les autres membres, à l'inverse de Lonchay, et ce malgré sa centralité. Edgar Lonchay, avec qui semble-t-elle avoir étroitement travaillé, dit sobrement dans son rapport que « Mademoiselle Dury de Tellin était appelée à nous rendre de grands services »[384]. Gérard Gheude, quant à lui, sous-entend la position de tête de service de Jeanne Dury et écrit les mots suivants : « Actuellement les Boches peuvent savoir que Melle Dury s'est admirablement conduite en patriote, et que je l'ai aidée de toutes mes forces dans l'accomplissement de son devoir »[385]. Elle-même ne semble pas se concevoir comme un chef de service, mais plutôt comme le maillon d'une grande chaîne. Dans

[383]GUBIN Eliane et DE SMAELE Henk, *op. cit.*, p. 33.
[384]BRUXELLES, AGR, CAP468, Service Eude Magnée, n° 3082, Rapport de Mr Edgar Lonchay.
[385] *Ibid.*, Rapport de Gheude Gérard.

son rapport, elle nous dit régulièrement recevoir des consignes ou des ordres de Lonchay et de logeurs liégeois. Cela n'est plus le cas après la seconde vague d'arrestations où elle prend le *leadership* du milieu de la filière pour envoyer les derniers soldats, les leaders masculins ayant été arrêtés ou étant partis en Hollande. L'interchangeabilité des hommes et des femmes pour une fonction est un atout puisqu'elle permet une relève rapide en cas d'arrestation ou déportation des hommes[386], bien que contrairement à la Dame Blanche, nous estimons que cela n'a pas été réellement prévu par ce service. La CAP estime également que Gabrielle de Monge est clairement à la tête de son service pour plusieurs raisons : elle a reçu personnellement la mission du consulat, de qui elle reçoit des fonds officiels, et elle a une autorité sur une bonne partie de ses agents[387].

Certains membres disent en effet faire partie de son service et travailler sous son autorité, comme Alfred Rouard. Recruté en personne par la vicomtesse de Monge, il exprime un fort sentiment d'appartenance et une vision hiérarchique du service avec Gabrielle à son sommet[388]. D'autres estiment travailler conjointement avec elle ou, comme le dit le baron van der Straten, qu'elle est son « bras droit » au sein de sa propre organisation[389]. De nombreux documents de la CAP indiquent pourtant qu'il n'agit pas en tant qu'organisateur, mais bien dans la fonction de logeur du service, nouvelle preuve que la construction établie par la CAP ne correspond pas toujours au ressenti des résistants durant la guerre. Notons que Rouard est un petit commerçant de Ciney, alors que Louis van der Straten est un baron, qui pourrait être plus conservateur concernant les questions de genre et la place des femmes. Comme nous l'avions introduit dans le premier chapitre, Gabrielle reçoit également des ordres de certains hommes du service, notamment des logeurs liégeois Guindorff et Gaxatte[390].

Que ce soit par sa position de femme à la tête d'un service, mais surtout sa personnalité, Gabrielle de Monge est une cheffe de service contestée à morts couverts. De très nombreux documents soulignent son héroïsme, son dévouement, son courage, mais également un certain nombre de défauts, ce qui n'est le cas d'aucun autre chef de service étudié ici. Si ses actions ne sont pas conformes aux normes de genre, certains de ses comportements répondent par contre totalement à certains stéréotypes féminins, notamment celui de la femme imprudente, bavarde, émotive. Mais aussi l'incapacité des femmes à séparer mission clandestine et vie privée,

[386] GUBIN Eliane et DE SMAELE Henk, *op. cit.*, p. 114.
[387] BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2971, Critique du service de Monge.
[388] BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2970, Rapport d'Alfred Rouard.
[389] *Ibid.*, Rapport de M. le Baron et Mme la Baronne van der Straten de Honnay.
[390] BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2967, Notes de Melle de Monge.

argument régulièrement avancé dans le renseignement contre le recrutement de femme. Pour Gabrielle, ce reproche n'est pas infondé, car elle semble s'éprendre du lieutenant d'Aram[391] que son service évacue en Hollande avec lequel elle correspond :

> *« J'ai reconnu l'écriture du lieutenant d'Aram sur l'enveloppe. […]. Mes yeux s'arrêtent à la seconde page et je lis : « Je m'échappe volontiers de cet enfer [la guerre] pour me reporter en pensée au bon temps de Liège qui était en somme un gentil purgatoire et presque un paradis puisque vous étiez là !... Un paradis puisque vous étiez là ! Il me semble que ces mots m'entrent dans les veines et font le tour de mon être pour affluer à mon cœur et y produire une secousse délicieuse.»*[392]

La Commission des Archives patriotiques souligne également qu'« il manqua aussi à notre héroïne le calme et la circonspection, qualités maîtresses chez un chef de service » [393]. La position hiérarchique de Gabrielle est donc variablement acceptée, tolérée ou refusée. Toutes ces transgressions de genre sont perçues différemment selon les milieux et les personnes. Si Jeanne Dury ne semble pas s'attirer de foudre pour ses transgressions de normes de genre, Gabrielle de Monge accumule ces « infractions au genre » autant par ses fonctions que par sa personnalité exubérante, ce qui semble agacer particulièrement les nobles, hommes comme femmes, ou les hommes de milieux plus aisés.

3.4. Conclusion

Ce sont finalement des éléments et comportements censés être inhérents à la « nature » féminine - irrationalité, sentimentalisme, manque de prudence, de sang-froid - qui posent réellement problème à certains membres du réseau, et non pas des éléments transgressant la norme de genre, par exemple la position de supériorité hiérarchique, à part potentiellement pour les plus conservateurs. On attend donc des femmes résistantes occupant des postes plus masculins, tels que la direction du service, le recrutement, le guidage, de couler leur engagement dans un « moule masculin » de courage, de sang-froid, etc.[394] À l'inverse, des femmes mariées, qui sont majoritaires et qui occupent des fonctions traditionnellement féminines - logement, soins, etc. - il est attendu qu'elles mobilisent les qualités inhérentes à leur « nature » à travers une forme de résistance quotidienne, domestique, respectant la division

[391] « Bertrand d'Aram (1881-1915) est au moment de la bataille de Luchy lieutenant à la 2 compagnie du 1er bataillon du 59e régiment d'infanterie. Resté coincé en territoire belge suite aux combats, il passe la frontière à la fin du mois de janvier 1915 grâce à la filière d'évasion de Monge. Il est tué à Roclincourt (Artois) le 11 mai 1915 » Nous ignorons à quel moment Gabrielle a appris sa mort et ne s'exprime pas au sujet de cette dernière dans ses mémoires ou rapports. (DE MONGE Gabrielle, *op. cit.*, p. 220).
[392] DE MONGE Gabrielle, *op. cit.*, p. 220.
[393] BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2964, Notice historique.
[394] GUBIN Eliane, « Les femmes dans la « résistance » civile en 1914-1918 », dans JAUMAIN Serge *e.a.* (dir.), *op. cit.*, p. 155.

sexuée des tâches, qui les renvoie bien souvent au rôle d'auxiliaire. Les engagements féminins totalement indépendants sont rares, mais se distinguent, car ils sont mieux documentés. Pour les deux sexes, le célibat et le veuvage permettent une liberté d'action et d'engagement, mais pour les femmes cette solitude constitue parfois un handicap financier, mais aussi émotionnel et affectif.

Certaines femmes réalisent des fonctions transgressives par les dangers qu'elles impliquent et les comportements qu'elles induisent. Être à la tête du service, bailleur de fonds, guide sont des activités majoritairement masculines, et les femmes minoritaires occupant ces fonctions sont souvent des marginales aux yeux de la société, soit célibataires et sans enfants. Nous constatons des bouleversements et des ruptures avec les normes d'avant-guerre dans les comportements de ces femmes, comme la prise de responsabilité, l'expérience du danger, etc. Globalement, il semble que les hommes et les femmes entretiennent des rapports relativement égalitaires au sein des deux services.

Comme cela a été montré dans le premier chapitre, il n'y a donc pas un profil type de résistante au sein des deux services étudiés. Ce sont soit des femmes profondément ancrées dans un rôle social traditionnel ou au contraire que la vie a rendues disposées à rompre avec les attentes sociales[395], comme Jeanne Dury et Gabrielle de Monge. Chacune pour son service respectif parcourt la campagne à bicyclette, transgressant progressivement les frontières de genre en « bravant les attributs de son sexe et sa nature de femme »[396]. Mais avec ces nouvelles expériences viennent de nouvelles responsabilités, qu'il faudra notamment assumer lors de la chute des services…

[395] LACOUR-ASTOL Catherine, *op. cit.*, p. 115.
[396] THEBAUD François, « La Grande Guerre. Le triomphe de la division sexuelle », dans THEBAUD Françoise (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, t. 5 : *Le XXe siècle*, Paris, Plon, 1992, p. 47.

Chapitre 4 : Les dernières heures

Au début de l'année 1916, la police secrète prend en charge le dossier des activités clandestines de la ville de Rochefort et en particulier du carmel. Les perquisitions et les interrogatoires se succèdent et la Révérende Mère Louise Damet est appelée à comparaître à plusieurs reprises au tribunal pour répondre aux questions sur les soupçons d'activités clandestines du lieu. Autour d'elle, les résistants rochefortois tombent les uns après les autres. Gérard Gheude, Evan Nicolas, Guillaume Emans sont arrêtés vers la fin 1915-début 1916. Progressivement, les sœurs ne sont plus inquiétées, alors qu'elles continuent pourtant leur action clandestine jusqu'à la fin de la guerre. Comment expliquer ce qui ressemble à une perte d'intérêt de la police secrète envers les carmélites pourtant ouvertement dénoncées par des soldats français arrêtés à la frontière[397] ? Les hommes appréhendés ont-ils disculpé les sœurs ? Ont-elles été protégées par leur statut de religieuse ? Mais tout d'abord, comment expliquer la chute des services ?

Si de sérieuses lacunes de cloisonnement ont déjà été constatées, nous allons étudier plus en détail ce qui met en danger les services, ainsi que les rôles joués par les hommes et les femmes dans les failles de sécurité et la chute des services, à la lumière des stéréotypes de genre. Dès lors, quelles sont les conséquences de ces lacunes et, surtout, quelles sont les différentes stratégies mises en place par la police secrète lors des perquisitions, arrestations et du démantèlement des services de Monge et Eude Magnée, particulièrement concernant les questions de genre ? L'enquête et ses méthodes semblent-elles impactées par le sexe des suspectés et les stéréotypes culturels partagés par l'occupant et les occupés ? Lorsque les enquêtes et arrestations débouchent sur une comparution au tribunal, par exemple lors du procès de Monge et consorts pour lequel quelques témoignages sont disponibles, dans quelle mesure les méthodes de défense, les condamnations du tribunal de guerre allemand et l'exécution des peines sont-elles influencées par le genre ? Et enfin, lorsque les condamnés sont partis, observe-t-on des tentatives de prolongement de l'action clandestine et, si oui, par qui ?

4.1. Sécurité et cloisonnement

La nature et la structure des deux réseaux d'évasion entraînent l'absence de règles claires et de sérieuses lacunes de sécurité. C'est particulièrement le cas au sein du service de Monge, dont les membres eux-mêmes soulignent ces manquements qui rendent l'activité

[397] BRUXELLES, AGR, CAP468, Service Eude Magnée, n° 3082, Rapport de Louise Damet.

résistante encore plus périlleuse. Le marquis de Radiguès signale par exemple dans son rapport que « plusieurs [soldats] avaient sur un bout de papier de la main de Léon Parent (quelle imprudence !) l'itinéraire à suivre : Honnay, Focant, Ver, Custine, Conjoux, Conneux (de Radiguès coucher manger). J'en brûlai plusieurs de mes mains de ces petits papiers compromettants »[398]. Nous pouvons imaginer les dégâts et les torts que cela aurait causés au service et aux Radiguès si ces papiers étaient tombés aux mains des Allemands. Certains commettent de graves imprudences en conservant des lettres de soldats français ou des carnets contenant les noms et les adresses de ces derniers. Alfred Lambert conserve chez lui un paquet de lettres, qui scelleront son destin lors d'une perquisition de son domicile[399]. De même, Gabrielle de Monge, qui se sait pourtant recherchée, a commis l'imprudence de conserver une enveloppe contenant une lettre de Louise Wils et sur laquelle se trouve l'adresse de cette dernière, la compromettant dès lors définitivement[400].

Dans une lettre qu'il lui adresse après le passage de la frontière, le lieutenant d'Aram vante « ce dédain et je pourrais dire cet amour du danger »[401] de Gabrielle. Cependant, ce manque de perception du danger ainsi que la personnalité jugée trop frivole de cette dernière vont entraîner des scissions au sein du réseau. Dès le second voyage, elle amène un groupe de douze soldats belges et français, sans avoir préalablement consulté les logeurs liégeois. Monsieur Guindorff la reçoit alors selon ses dires « comme un chien dans un jeu de quilles »[402] et met fin à leur collaboration en janvier 1915, ne tenant pas à « être compromis par son manque de prudence et que, dans ces conditions, il préfère ne plus s'en occuper »[403].

Certains dangers sont également inévitables et inhérents à la nature de la mission résistante, notamment du logement, qui implique dans de nombreux cas de faire entrer les soldats chez soi, ce dont témoigne Alfred Rouard :

> *« Plus tard les soldats se présentèrent seuls disant qu'ils venaient de la part de Melle de Monge ou de celle de Léon Parent. Malgré la grave imprudence que je commettais (…) je les ravitaillais et les logeais chez moi. (…) Les allées et venues de ces nombreux étrangers aux visages ridés par les nombreuses privations et les intempéries habillés de vêtements trop larges ou trop étroits, avaient attiré l'attention des voisins […] »* [404]

[398] BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2964, Rapport du Marquis H. de Radiguès.
[399] *Ibid.*, Rapport d'Alfred Lambert.
[400] DE MONGE, *op. cit.*, p. 429.
[401] BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2957, Lettre du lieutenant d'Aram à Gabrielle de Monge, 20 février 1915.
[402] BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2972, Rapport de la Vicomtesse Gabrielle de Monge.
[403] BRUXELLES, AGR, CAP468, Service Eude Magnée, n° 3083, Rapport de Monsieur Wynen par Gabrielle de Monge et CAP437, Service de Monge, n° 2967, notes de Melle de Monge.
[404] BRUXELLES, AGR, CAP468, Service de Monge, n° 2970, Rapport d'Alfred Rouard.

On constate donc, malgré une conscience et une connaissance du danger, un réel amateurisme de cette résistance improvisée. Ceux qui veulent faire preuve de professionnalisme blâment ceux qui ne permettent par cette sécurisation, surtout si ce sont les chefs de service, censés inspirer la confiance et la sécurité. On imagine alors bien que Gabrielle de Monge soit régulièrement pointée du doigt pour ses multiples imprudences : prendre contact elle-même avec les patriotes parfois en plein jour, vouloir passer la frontière avec les soldats qui l'accompagnent -ce que les logeurs liégeois finissent par lui interdire-, conserver des papiers, etc. On ne remarque pas de réflexions de ce genre au sein du service Eude Magnée, les deux militaires semblant être plus méthodiques. Cependant, nous constatons que les imprudences ne sont pas l'apanage du beau sexe malgré les remarques récurrentes à l'encontre de la vicomtesse.

La Dame Blanche, déjà mentionné dans cette recherche, est un exemple de cloisonnement et de sécurité dans la seconde moitié de la guerre, dont l'efficacité est d'ailleurs prouvée par son taux d'arrestation très bas de 4%[405]. Les membres de ce service militarisé, hiérarchisé et cloisonné reçoivent des circulaires comprenant des règles, dont voici un exemple : « *Organization works on the principle of separation of services. It is important that agents don't know other agent of their rank, but only their immediate chief. Chiefs of different services should not know each other*. »[406]. Le service est donc structuré en grades et en groupes distincts, sous l'autorité du *British War Office,* pour limiter au maximum les liens inutiles et cloisonner le service, mesures que l'on ne retrouve pas du tout au sein des deux services étudiés.

Nous avons donc réalisé des modélisations Gephi (voir annexes 4.1. et 4.2.) en y ajoutant les personnes dites « extérieures », en bleu sur les graphes. Il s'agit soit de personnes n'appartenant pas aux services, mais qui sont citées dans des rapports comme aidant au bon déroulement de la filière, soit de services indépendants qui s'y allient, comme le réseau liégeois avec Guindorff, et celui vers Florenville avec Noizet, Melle Graftiaux, etc. Les extérieurs sont probablement bien plus nombreux, notamment car nous n'avons pas indiqué les membres familiaux de la zone grise, et que les sources sont peu bavardes à ce sujet. Dans le service de Monge, l'arrivée des extérieurs augmente principalement la centralité de Gabrielle de Monge, alors que pour le service Eude Magnée, on constate l'ancrage local de la solidarité qui se met en place, notamment à Florenville et à Jupille. Si Hermance Demoulin n'a pas une centralité

[405] DEBRUYNE Emmanuel et VAN YPERSELE Laurence, *op. cit.*, p. 81.
[406] Traduction : « l'organisation fonctionne selon le principe de la séparation des services. Il est important que les agents ne connaissent pas les autres agents de leur rang, mais seulement leur chef direct. Les chefs des différents services ne devraient pas se connaitre » (LONDRES, IWM, *La Dame Blanche*, boite 1, fichier 1, Circulaire n°3, « Instruction concernant la militarisation du personnel et l'organisation des postes d'observation ».)

très haute au sein du service de Monge et Eude Magnée, elle forme autour d'elle tout un petit service informel d'aide à Jupille avec de nombreux voisins qui lui fournissent des soins de santé, du ravitaillement, des vêtements et des meubles.

Mais aussi, les services de Monge et Eude Magnée, couvrant les mêmes régions et ayant le même objectif, partagent des membres communs. Hermance Demoulin favorise par exemple la rencontre de Gabrielle de Monge avec Eude et Magnée dans son établissement et de cette dernière découle de nombreuses actions collectives entre les services, comme la recherche et la mise en commun de lieux de logement et de ravitaillement[407], comme le carmel de Rochefort et l'auberge du couple Dupont à Terwagne, l'aide ponctuelle des Drossart, des pères Bénédictins de Chevetogne, ces nombreux patriotes sont en effet plutôt dévoués à une cause plutôt qu'à un service. Nous constatons également des croisements entre de nombreux services. Le service de Monge se met en commun avec le réseau de Léon Parent, petit service de logement et de ravitaillement familial et local autour de Vonêche, qui cherchait des opportunités d'évasion. Le service Parent conserve sa spécialité dans le recrutement, le logement et ravitaillement, mais se greffe sur le service de Monge pour l'évasion, et ce dernier bénéficie du recrutement du premier[408]. Au sein du service Eude Magnée, Fernande Thomson et Clément Lamain ont des liens avec un petit groupe s'occupant de ravitaillement et de passage organisé autour de Chiny par le docteur Noizet, Melle Graftaux, etc.[409] Enfin, la famille Leclercq, Hermance Demoulin, les Drossart et Alfred Rongi travaillent également de concert avec François Jaminet[410] dans le cadre de son service de passage[411].

Un dernier élément de danger est que de nombreux membres cumulent différentes actions résistantes. Les femmes cumulent alors parfois la même fonction, par exemple de logeuse, dans plusieurs services d'évasion, tandis que les hommes semblent plus susceptibles de varier leurs actions résistantes dans différents services et selon différentes formes. Gérard Gheude par exemple, en plus d'organiser le ravitaillement et le logement des soldats à Rochefort, réalise ponctuellement des missions de renseignement liées à son métier de surveillant de travaux aux chemins de fer de l'État et s'occupe également du transport et de la

[407] BRUXELLES, AGR, CAP468, Service Eude Magnée, n° 3083, Rapport sur le sergent Major Magnée et le sergent Eude par Gabrielle de Monge.
[408] HIGUET Astrid, *op. cit.*, p. 20.
[409] DELHEZ Jean-Claude, « Les fugitifs français de 1914-1918 », dans *op. cit.*, p. 7.
[410] Dès septembre 1914, François Jaminet, électricien belge d'une trentaine d'années, met en place une filière d'exfiltration de soldats belges et français se trouvant à Liège et aux alentours vers la Hollande en passant par la région des Fourons, et ensuite par la province du Limbourg. (ALLAIN Jean-Claude, « Introduction », dans *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2001, n° 201, p. 4.)
[411] JAMINET François, *op. cit.*, p. 8, 19, 20.

distribution de lettres du front[412]. Ces interpénétrations multiples sont une catastrophe pour le cloisonnement et la sécurité. Autre problème : les services de passage possèdent par définition des filières permettant de traverser la frontière et relient la Belgique avec l'extérieur. D'autres types de résistance mettent alors à profit ces circuits existants et les compétences des patriotes pour la circulation transfrontalière[413]. C'est notamment le cas des organisations de correspondance clandestine se chargeant de faire passer le courrier entre les soldats derrière le front de l'Yser et leurs familles en Belgique occupée et pour le passage de presse alliée[414]. Idem pour les services de renseignement, car une fois les renseignements collectés, ils doivent être rapidement transmis aux bureaux de renseignement alliés aux Pays-Bas[415]. Les patriotes sont malheureusement avares en détail sur les actions clandestines ne concernant pas le service au sujet duquel ils rédigent le rapport.

Face à ces multiples dangers, certains recherchent l'isolement afin de se protéger eux-mêmes, mais aussi les autres, comme le souligne Edmond Fontaine du service Eude Magnée :

> *« Je vous avouerai que j'ignorai complètement les noms des chefs de groupes (…) Vu les circonstances dans lesquelles ce travail se faisait, j'ai préféré ignorer ce que je considérais comme un détail. Car en cas d'arrestation si j'avais pu tomber dans quelques faiblesses de volonté, en conscience je n'aurais pu livrer de nom d'amis inconnus. Je savais seulement par l'intermédiaire de Mr Dury de Tellin, (…) que nous travaillions pour compte français. »*[416]

Félicien Maldague qui, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, n'a aucun lien avec aucun membre du service de Monge sur la représentation Gephi, dit dans son rapport s'isoler volontairement, probablement pour des questions de sécurité[417]. Pourtant ces deux hommes tombent lors de la chute de leurs services respectifs.

4.2. La chute des services

4.2.1. L'enquête sous le prisme du genre

Avec l'occupation progressive de la Belgique se met en place une lutte contre l'espionnage ou toute forme de subversion susceptible de menacer le pouvoir occupant, dont toutes les formes de résistance civile. Le Gouvernement Général met en place la police secrète sur l'ensemble de son territoire, et dont le bureau central, la *Zentralpolizeistelle*, se trouve

[412] BRUXELLES, AGR, CAP, n°337, Service Eude Magnée, n° 3082, Rapport de Gérard Gheude.
[413] DEBRUYNE Emmanuel et PATERNOSTRE Jehanne, *op. cit.*, p. 17-18.
[414] DEBRUYNE Emmanuel, VAN YPERSELE Laurence, *op. cit.*, p. 44.
[415] DEBRUYNE Emmanuel et PATERNOSTRE Jehanne, *op. cit.*, p. 19-21.
[416] BRUXELLES, AGR, CAP468, Service Eude Magnée, n° 3082, Lettre d'Edmond Fontaine à Monsieur Alaime, 27/11/1919.
[417] BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2970, Rapport de Mr Félicien Maldague.

à Bruxelles. Elle a pour objectifs principaux le contre-espionnage et la police politique[418]. Elle est répartie en 5 secteurs, ou *Polizeiabschnitte* à Anvers, Liège, Namur, Mons et Bruxelles, et deux en France à Maubeuge et Givet[419]. Ceux-ci sont eux-mêmes subdivisés en un ensemble de *Polizeistellen*, ou bureaux de police, généralement établis dans les chefs-lieux d'arrondissement. Ce sont ces derniers qui s'occupent des différentes affaires, dont le contre-espionnage et le démantèlement des réseaux de résistance[420]. C'est principalement la *Polizeistelle* de Givet, composée de dix ou onze policiers[421], qui va enquêter et démanteler en partie les réseaux de Monge et Eude Magnée. Aucune mention n'est faite des *Polizeistellen* de Namur, Marche-en-Famenne ou Liège[422], pourtant proches de lieux forts des filières d'évasion étudiées. Nous pouvons émettre l'hypothèse que la police de Givet, ayant mené l'enquête par exemple vers Vonêche, Focant ou Beauraing, ait trouvé des pistes et se soit alors chargée des dossiers. La mission de la police secrète est facilitée par le manque de professionnalisme, de sécurité et d'organisation des services, en multipliant les méthodes pour obtenir des renseignements et mener l'enquête[423].

Le contrôle renforcé de la frontière permet tout d'abord l'arrestation de nombreux soldats en cours de passage et c'est ce procédé qui fait le plus de dégâts dans les deux services étudiés. Interrogés, menacés et souvent battus, les soldats dénoncent alors avec plus ou moins de détails la filière qui leur est venue en aide. Lors d'une confrontation entre un soldat arrêté et Fernande Thomson, qu'il vient de dénoncer lors d'une confrontation, celui-ci lui glisse : « J'ai été menacé d'être fusillé si je n'avouais pas »[424]. Une partie de la clique de Rochefort tombe également suite à ce type de dénonciation. Nous constatons que les soldats dénoncent indistinctement les hommes et les femmes, ce qui est étonnant au vu de la mission et le comportement attendu des hommes touchant à la défense et la protection des femmes,

[418] Pour une étude complète et très récente du contre-espionnage allemand, et plus généralement des polices secrètes allemandes derrière le front Ouest, nous renvoyons à REZSÖHAZY Élise, *op. cit.*
[419] L'affiliation des *Polizeiabschnitte* dépend de la zone d'occupation dans laquelle elles se trouvent : si elles se trouvent en zone de Gouvernement Général, elles dépendent de la *Zentralpolizeistelle*. Lorsque le territoire se trouve dans la zone des armées (*Etappen-und Operationsgebiet)*, qui bouge selon l'évolution des fronts, elles se trouvent alors sous l'autorité de la *GeheimeFeldpolizei*. C'est le cas du bureau de Givet, qui passe à la *GeheimeFeldpolizei* en janvier 1918 lorsque Givet fait partie de la zone d'étape. (DEBRUYNE Emmanuel, REZSÖHAZY Élise et VAN YPERSELE Laurence, « ''La main sinistre''. Police secrète allemande et taupes belges. 1914-1918 », dans *op. cit.*, p. 18-20).
[420] DEBRUYNE Emmanuel, REZSÖHAZY Élise et VAN YPERSELE Laurence, *op. cit.*, p. 20.
[421] Ce chiffre varie dans le temps (REZSÖHAZY Élise, *op. cit* p. 213-215).
[422] *Ibid.*, p. 211.
[423] DEBRUYNE Emmanuel, REZSÖHAZY Élise et VAN YPERSELE Laurence, *op. cit.*, p. 28.
[424] BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2964, Rapport d'Ambroise Lambert.

particulièrement en temps de guerre. Mais dans une situation de vie ou de mort, les soldats semblent passer outre les attentes sociales afin de sauver leur peau.

La *Polizeistelle* engage également des agents de contre-espionnage belges ou français issus des populations occupées. Cela permet d'infiltrer les réseaux, depuis lesquels les « taupes » peuvent reporter toutes les informations à des équipes composées de supérieurs Allemands gradés, de policiers et d'employés administratifs allemands[425]. Un Ardennais belge nommé Tock se fait passer pour un soldat français et infiltre la filière auprès de Brebois, qui l'envoie chez Lonchay. Il remonte ensuite avec d'autres soldats à Terwagne chez les Dupont[426], ce qui entraîne *in fine* le démantèlement d'une partie centrale du service Eude Magnée. L'une des filles de la famille Leclercq est également dupée en mars 1915 par un contre espion allemand aidé de citoyens belges : Nicolas Beckers, habitant de Warsage accompagné de deux Allemands prétendument « belges », piège Célestine, sa famille et des connaissances patriotes. Les trois frères et sœurs Joseph, Célestine et Aline sont arrêtés le soir même et, avec eux, le guide Diederens. Les parents ne sont pas emmenés, mais la mère, estimée responsable du comportement et de l'éducation de ses enfants – pourtant déjà majeurs à l'exception de Joseph (18 ans), Aline et Célestine ayant respectivement 24 et 26 ans en 1916 – est condamnée à une amende de 150 marks[427].

Le fait que trois hommes aient intimidé une jeune fille nous interroge sur les différentes stratégies mises en place, presque naturellement, selon les normes et stéréotypes de genre partagés entre occupants et occupés. Hormis l'intimidation, d'autres jouent auprès des femmes la carte de la pitié, espérant bénéficier de leur « nature » supposée dévouée et empathique. Arthur Robin, belge travaillant pour le compte allemand supplie Jeanne Pieraerts de l'aider à gagner la Hollande : « (…) Il lui raconta que la misère l'avait forcé à se mettre en rapport avec les boches […] il employa toutes les ruses pour attendrir Mr P et gagner sa confiance. […], mais Mme P ne tomba pas dans le piège […]. »[428]. La police allemande utilisant variablement l'intimidation, la menace, la violence, et la multiplication des stratégies sensibles au genre et ses normes, intégrées profondément dans les comportements, fait qu'aussi bien les hommes que les femmes tombent dans les pièges allemands.

[425] DEBRUYNE Emmanuel, REZSÖHAZY Élise et VAN YPERSELE Laurence, *op. cit.*, p. 24.
[426] PACCO Jean-François *e.a.* (dir.), *op. cit.*, p. 221.
[427] BRUXELLES, AGR, CAP468, Service Eude Magnée, n° 3082, Rapport de Désiré Jamar concernant la participation à son service de la famille Leclercq de la Heydt.
[428] *Ibid.*, Rapport de Mme Joseph Pieraerts née Jeanne Wauters.

D'autres patriotes sont dénoncés par des civils belges. Ceux qui accusent une personne de trahison, dans les rapports d'après-guerre, ciblent directement des femmes, à quelques exceptions près. Guillaume Valleye est arrêté chez lui fin mars 1915 suite à la dénonciation de « l'épouse Jamart, une petite bossue qui habitait en face de chez lui » [429]. Paul Renauld est quant à lui dénoncé par la tenancière d'un café « Mme Brasseur, très bavarde »[430] qui, arrêtée par les policiers de Givet, dénonce tout ce qu'elle a entendu dans son établissement. Enfin, François Auguste soupçonne Julie Poncelet de l'avoir vendu pour des questions d'intérêts familiaux[431]. Les preuves s'avèrent souvent assez maigres dans le cadre de ces accusations, les femmes semblant être plutôt soupçonnées non pas de délit de faciès, mais bien de « délit de sexe », selon les stéréotypes de la femme bavarde, écervelée, revancharde, etc.

Les perquisitions s'avèrent également catastrophiques pour les services de Monge et Eude Magnée, dont certains membres conservent chez eux des éléments compromettants. Auguste Fontaine est par exemple arrêté suite à une perquisition de son domicile à Suxy, car il avait gardé des vêtements et l'arme d'un soldat français évacué[432]. Les procédures sont les mêmes, qu'il s'agisse d'un couple, d'un homme marié avec des enfants, ou de femmes seules. Le Carmel de Rochefort subit par exemple plus que cinq perquisitions armées, accompagnées d'interrogatoires de la Révérende Mère. Fernande Thomson, célibataire de 40 ans tenant son commerce à Florenville, raconte la perquisition de son domicile :

> *« Les boches sont arrivés chez moi à 4, un officier en tenue, un en civil de la police secrète, un autre civil interprète (ce dernier avait l'accent namurois) et enfin une policière (une véritable furie). […] ils ont perquisitionné pendant 3 longues heures, fouillant de la cave au grenier »*[433]

La perquisition du domicile est un moment de violence, l'occupant violant le domicile et l'intimité[434]. Pour beaucoup, c'est également le premier contact conflictuel avec l'occupant. Enfin, on peut imaginer que la perquisition soit d'autant plus impressionnante pour une femme seule lorsque l'occupant, souvent de sexe masculin, entre en supériorité numérique dans son domicile, laissant planer la menace d'une violence répressive, physique, mais aussi potentiellement sexuelle de par la réputation et les bruits circulants sur les Allemands. Fernande Thomson est par ailleurs la seule à faire mention d'une policière. Il est intéressant que cette

[429] BRUXELLES, AGR, CAP337, Service Valleye, n° 2778, Rapport de Mme Drossart sur Valleye.
[430] BRUXELLES, AGR, CAP432, Service Parent, n° 2940, Rapport de Paul Renauld.
[431] BRUXELLES, AGR, CAP, n° 63, dossier concernant l'attribution de décorations militaires ou d'autres décorations honorifiques aux anciens agents de la résistance, 1918-1921.
[432] BRUXELLES, AGR, CAP468, Service Eude Magnée, n° 3082, Rapport d'Auguste François.
[433] *Ibid.*, Rapport de Thomson Fernande.
[434] DEBRUYNE Emmanuel, REZSÖHAZY Élise et VAN YPERSELE Laurence, *op. cit.*, p. 69.

mention soit immédiatement suivie de l'expression de furie, très genrée, que l'on retrouve beaucoup dans le vocabulaire de l'époque, notamment lorsque les Allemands parlent des femmes belges[435].

Progressivement, par ces multiples stratégies, les premiers résistants sont perquisitionnés, interrogés et emprisonnés par la police secrète. Cet enchainement mène à la chute progressive des réseaux que nous allons désormais étudier.

Les sources sont particulièrement lacunaires concernant les dates des arrestations, les étapes de l'enquête et les liens permettant de reconstituer la chute des services. Elles ne nous permettent pas un traitement quantitatif, par exemple, du pourcentage de perte par vague d'arrestation. Beaucoup sont inquiétés ou arrêtés sans que leur cas ne puisse être relié à d'autres arrestations ou à un moment de l'enquête. Certains sont compromis, mais relâchés, mettant également fin à leur action clandestine. Sur notre tentative de reconstruction graphique des vagues d'arrestation dans le service de Monge (voir annexe 4.3.), nous constatons un ensemble d'arrestations (en rouge sur la figure) entre les mois de mars et avril 1916, moment fort de l'enquête, qui permet les arrestations de membres centraux et périphériques du service : Gabrielle de Monge, Louis van der Straten, Henri de Radiguès, leurs domestiques respectifs Alfred Moise et Joseph Donnay, et aussi Cyrille Leduc, Ambroise Lambert, et Louise Wils. Une seconde vague (en bleu), a lieu au mois d'août 1916, dans les jours qui précèdent le procès de l'affaire de Monge et consorts, et touche des individus plus périphériques. Il est probable que cette dernière soit plus conséquente au vu du nombre d'accusés présents au procès (entre 20 et 30 selon les rapports).

Au sein du service Eude Magnée, nous constatons des arrestations plutôt par cliques ou groupes (voir annexe 4.4.), et non pas une chute globale des protagonistes principaux comme dans le service de Monge. La première arrestation touchant le service est celle de la famille Leclercq et Diederens en mars 1915, qui se cantonne à la grappe de Warsage (en vert). La première vague (en bleu) conséquente touchant le service et affectant considérablement son déroulement survient en avril 1915 lorsque le contre-espion arlonais Tock, entraîne la chute de la filière entre Brebois, Lonchay et Joseph Dupont, trois points névralgiques du service. Elle entraîne aussi Navarre, qui ne semble pourtant pas entretenir de lien avec les trois hommes, ce qui nous pousse à insister sur l'aspect lacunaire de la représentation proposée. Une deuxième vague (rouge) touche la grappe de Rochefort avec les arrestations de Gérard Gheude et sa

[435] BISCHOFF Sebastian, *op. cit.*, p. 49-50.

femme, Nicolas Evan, Guillaume Emans, Edmond Fontaine et le père Neyret en hiver 1915-1916. Les carmélites de Rochefort sont aussi inquiétées à de nombreuses reprises. Des arrestations ponctuelles ont également lieu, mais ne débouchent pas sur des arrestations en cascade. De façon improvisée, le cloisonnement fonctionne de façon satisfaisante chez les périphériques du service, mais pas chez les centraux. À chaque vague, le réseau retrouve un moyen de continuer son action, jusqu'à l'arrestation de Jeanne Dury en juin 1916, qui signe la fin du service Eude Magnée, ce dernier fonctionnant cependant déjà au ralenti de par le tarissement des soldats à évacuer. Jeanne Dury tombe en même temps que le service de Monge, dénoncée par les mêmes soldats. Cette interpénétration explique le fait que la police secrète travaille par affaire et non par réseau, car lors de l'enquête sur une affaire il est possible d'arrêter des membres d'autres services à cause de leurs nombreuses interactions[436].

Il semble que la police secrète parvienne à atteindre certaines grappes sans vraiment réussir à reconstituer une vision d'ensemble du service Eude Magnée et de ses membres. Pourtant les cinq éléments les plus centraux du service sont arrêtés au cours des deux vagues, à l'exception d'Eude et Magnée, retournés en France, et de la famille Haineaux. Selon nos informations, 16 hommes sont arrêtés et parmi eux, six sont mariés. Six femmes sont également appréhendées, dont deux mariées à des hommes du réseau (Julie Dupont et Mme Gheude), deux célibataires (Jeanne Dury et Fernande Thomson), et deux filles de la famille Leclercq. Ce sont donc les femmes les plus centrales ou mariées à des hommes à la centralité importante qui ont de réels ennuis allant jusqu'à la prison préventive, à l'exception de Louise Damet qui semble protégée par son statut de religieuse, l'intimidation se limitant à une série d'interrogatoires et de perquisitions au carmel. Elle est protégée par la clôture, qui fait que lorsqu'elle est appelée à plusieurs reprises pour comparaître à Givet, elle doit demander l'autorisation de l'évêque de Namur, Monseigneur Thomas Heylen. Ce dernier, complice, refuse.

Au sein du service de Monge, tous les membres à la centralité excédant 0,3 tombent, à l'exception d'Alfred Rouard, soit neuf résistants. Les figures les plus emblématiques sont arrêtées : Gabrielle de Monge, Louis van der Straten et Henri de Radiguès et leurs domestiques respectifs Alfred Moise et Joseph Donnay, et Ambroise Lambert. Hubert Drossart et Paul Renault sont également tombés ensemble dans la deuxième moitié de l'année 1915. Selon nos sources, 27 hommes sont arrêtés, et neuf sont mariés donc quatre avec des femmes appartenant également au service. Trois femmes parmi les plus centrales sont inquiétées et arrêtées : Gabrielle de Monge, Louise Wils et Joséphine Delacharlerie, arrêtée avec son fils. En

[436] DEBRUYNE Emmanuel, REZSÖHAZY Élise et VAN YPERSELE Laurence, *op. cit.*, p. 29.

conclusion, les plus centraux et les têtes de service sont arrêtés, aussi bien les hommes que les femmes et, plus la centralité diminue, plus ce sont uniquement les hommes qui sont arrêtés. Parmi ceux-ci, les fonctions de guides, recruteurs et organisateurs sont davantage touchées, les autres fonctions ne l'étant que plus ponctuellement.

Les arrestations visent les résistants indépendamment du milieu, de l'âge, mais pas du sexe. Il est en effet intéressant de noter qu'Irène van der Straten, Thérèse de Radiguès, Palmyre Donnay, Mme Drossart, et de nombreuses épouses ou compagnes de la nébuleuse féminine ne sont en fait inquiétées que dans la mouvance de l'arrestation de leur conjoint[437], leurs ennuis n'allant souvent pas plus loin que la prison préventive. Le fait qu'elles aient été témoins ou complices leur vaut une série d'interrogatoires, éventuellement un internement en prison préventive, mais pas plus. Concernant la répression des femmes mariées, Catherine Lacourt Astol émet cette réflexion qui illustre notre propos : « elles bénéficient d'un soupçon d'absence d'autonomie, les rendant complices, mais pas vraiment coupables, ce qui renforce la responsabilité des hommes, arrêtés seuls pour des actions commises au sein du foyer familial avec la complicité de son épouse » [438] et nous ajoutons, parfois aussi de ses enfants. Concernant Thérèse de Radiguès, c'est une grave erreur de la police secrète, car elle s'engagera ensuite très activement dans le renseignement.

Certaines femmes sont arrêtées comme moyen de pression et de confrontation de leurs époux, comme Mme Gheude, et sont alors « victimes de la répression qui frappe l'environnement masculin »[439]. Julie Dupont est arrêtée après son mari, mais aurait été condamnée à la même peine[440]. Nous ne savons pas ce qui explique ce comportement différent envers cette femme mariée, nous pouvons émettre l'hypothèse qu'elle ait revendiqué ses actions afin de partager la responsabilité avec son mari, qu'elle ait fait des aveux compromettants ou que le fait qu'elle ait été emprisonnée après son mari soit dû au maintien de l'activité clandestine après l'arrestation de ce dernier ?

Les femmes arrêtées du chef de leur propre responsabilité, et dont les ennuis vont jusqu'au procès, sont plus généralement des femmes seules, célibataires ou veuves, comme Gabrielle de Monge, Jeanne Dury et Fernande Thomson. La veuve Joséphine Delacharlerie et son fils sont arrêtés ensemble pour leur action clandestine. Il arrive également, dans une minorité de cas, que ce soit l'épouse ou les enfants qui soient inquiétés malgré la présence d'un

[437] LACOUR-ASTOL Catherine, *op. cit.*, p. 114.
[438] *Ibid.*, p. 70.
[439] *Ibid.*, p. 73.
[440] AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2970, Rapport de Joseph Dupont.

mari ou d'un père. Par exemple, Louise Wils est arrêtée et pas son mari, alors qu'ils s'occupaient conjointement de logement au domicile familial liégeois. De même, Marcel Lepage, fils d'Honorine, est le seul membre de la famille à être arrêté et condamné à trois mois de prison pour « l'affaire des Russes » alors qu'il est encore mineur[441]. Enfin, quatre femmes du service Eude Magnée sont inquiétées et subissent des perquisitions et des interrogatoires. Périphériques au service, elles sont aussi bien veuves que mariées, mais nient leur implication et en sont quittes pour des frayeurs.

En conclusion, il existe un fort biais de genre au moment de l'enquête et des arrestations. Concernant les femmes mariées, il est proche de celui constaté dans les rapports, généralement écrits par les époux et les fils, sous-entendant des femmes cantonnées à la complicité domestique et à la réalisation de tâches en harmonie avec la division sexuelle des rôles dans une sorte de loyauté familiale et conjugale. En l'absence de rapports propres des femmes mariées, il est difficile de s'affranchir de ce biais, mais il est intéressant de constater qu'il est partagé par l'occupant. La femme mariée est dès lors plutôt vue comme la gardienne des secrets de son mari, fidèle et loyale dans sa mission d'épouse. Les actions clandestines des femmes seules sont parfois considérées comme un égarement féminin passager[442], mais semblent plus sévèrement considérées.

4.2.2. Entre quatre murs

Après l'arrestation, les résistants sont emmenés, souvent en voiture ou en train, à la *Kommandantur* ou dans la section allemande d'une prison belge occupée, où ils sont détenus en prison préventive. Dans le cadre de nos services, il s'agit principalement de la prison Saint-Léonard de Liège ou de la prison de Givet, mais parfois aussi de Namur ou Arlon. Ils y restent pour une durée variable, le temps de l'instruction[443]. Les enquêteurs de la police secrète constituent un dossier, essayant de comprendre le service, obtenir des aveux et un maximum de renseignements de ceux qui sont arrêtés afin de démanteler les services clandestins.

L'emprisonnement préventif est un sérieux choc pour les résistants, surtout pour tous ceux que rien ne destinait au milieu carcéral. La fouille subie à l'entrée est un second choc et une seconde invasion de l'intimité[444].

[441] BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2964, Document « condamnations ».
[442] LACOUR-ASTOL Catherine, *op. cit.*, p. 124.
[443] DEBRUYNE Emmanuel, REZSÖHAZY Élise et VAN YPERSELE Laurence, *op. cit.*, p. 70.
[444] BRUXELLES, AGR, CAP468, Service Eude Magnée, n° 3082, Rapport de Fernande Thomson.

Le régime carcéral de la section allemande de Saint-Léonard de Liège est réputé pour sa dureté dès l'année 1915 : les résistants ont faim, froid, le manque d'hygiène est « répugnant »[445], et ils souffrent de l'isolement. Toutes ces conditions ont pour objectif d'affaiblir le détenu et réduire sa résistance aux interrogatoires[446] : « enfermé pendant 6 jours dans sa cellule noire, froid et faim. Chaque jour il [Gérard Gheude] était emmené par trois soldats au bureau de police de Petit-Givet où on lui demande s'il est décidé à parler, qu'on lui donnerait de la nourriture. Suite à son refus, transféré au secret. »[447]. Les hommes et des femmes sont enfermés dans des ailes différentes des prisons, mais les conditions de vie semblent être globalement les mêmes. Fernande Thomson décrira son expérience d'un mois en prison comme un « véritable enfer »[448].

Ce quotidien difficile est ponctué d'interrogatoires fréquents, menés sur place ou dans les bureaux de la police secrète. Cette dernière met en place un ensemble de stratégies qui, cumulées au régime carcéral, font pression sur les résistants en jouant sur leur épuisement moral et physique, leurs peurs et angoisses[449]. L'usage de violence est par exemple fréquent dans la prison liégeoise[450] : Ambroise Lambert est brutalisé par le chef de la police[451] de même que Gérard Gheude et Paul Renauld, qui subissent des interrogatoires violents. Nous ne constatons aucune trace de brutalisation physique sur les résistantes de nos services, seulement de l'intimidation : Gabrielle dit avoir été coincée contre le mur par le policier Eck[452]. Cependant, la menace des violences sexuelles plane toujours au-dessus des femmes, de par le rapport de domination physique de l'homme sur la femme renforcé par le rapport d'autorité et le milieu clos. Cette absence de violence physique est probablement due à la norme sociale qui n'encourage pas la pratique de la violence des hommes sur les femmes, « naturellement plus faibles ». L'exaspération des policiers allemands envers les femmes lors des interrogatoires se marque plutôt par des menaces. C'est également le cas pour les nobles du service envers lesquels les policiers semblent faire preuve d'une certaine retenue[453] : les van der Straten et les de Radiguès ne font en tout cas état d'aucune violence verbale ou physique à leur encontre.

[445] *Ibid.*
[446] DEBRUYNE Emmanuel, REZSÖHAZY Élise et VAN YPERSELE Laurence, *op. cit.*, p. 79.
[447] BRUXELLES, AGR, CAP468, Service Eude Magnée, n° 3082, Rapport de Gérard Gheude.
[448] *Ibid.*, Rapport de Fernande Thomson.
[449] DEBRUYNE Emmanuel, REZSÖHAZY Élise et VAN YPERSELE Laurence, *op. cit.*, p. 71.
[450] DEBRUYNE Emmanuel et VAN YPERSELE Laurence, *Je serai fusillé demain op. cit.*, p. 34, 36.
[451] AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2964, Rapport d'Ambroise Lambert.
[452] AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2972, Rapport de la Vicomtesse Gabrielle de Monge.
[453] DEBRUYNE Emmanuel, REZSÖHAZY Élise et VAN YPERSELE Laurence, *op. cit.*, p. 86.

La famille incarcérée est un premier levier de pression sur les résistants, et ce indépendamment du sexe. La police secrète joue sur la culpabilité des hommes d'avoir mis en danger leur famille à cause d'une action clandestine. Ces arguments mobilisent le rôle social de genre des hommes de protection de la famille, et peuvent en avoir poussé certains à dénoncer le reste du service, faisant passer la loyauté familiale avant tout. C'est alors le revers de ces multiples liens familiaux dans les services, qui ont tant servi, mais démontrent ici leur contrepartie. Ce n'est pas le cas pour Gérard Gheude, élément clé de l'échelon de Rochefort, qui n'avouera que le strict minimum malgré le fait que sa femme ait été emprisonnée durant six mois, et que l'on promettait de la libérer s'il parlait[454]. Un tel discours peut avoir fonctionné sur le tandem mère-fils Delacharlerie, qui dénonce assez largement lors des interrogatoires, les Allemands ayant hypothétiquement joué sur la fibre familiale et maternelle « naturelle » des femmes pour leur soutirer des informations. Enfin, la crainte du peloton d'exécution et de l'envoi en Allemagne transcende les genres, les personnalités et le rang social.

À côté des menaces, les policiers multiplient les techniques pour obtenir des aveux et informations : les confrontations entre résistants ou avec des soldats français, des mensonges sur de fausses déclarations de résistants qui incrimineraient celui qui est interrogé, des promesses, etc. L'isolement complet des résistants les empêche d'accorder leur défense[455]. Les geôliers intègrent aussi des moutons dans les cellules afin de faire parler les patriotes, rendus bavards par soulagement de parler à quelqu'un[456].

Certains employés se montreront cependant bien disposés envers les prisonniers politiques. Malgré la surveillance du personnel allemand, et l'interdiction formelle de contact avec les détenus politiques, le personnel belge civil comme religieux de la prison s'arrange pour créer un petit réseau d'entraide avec les prisonniers politiques belges. L'aumônier Coenen et des sœurs belges (pour le quartier féminin) rusent pour maintenir leur moral en faisant entrer et sortir des messages, passant de la nourriture ou des vêtements. L'abbé Coenen et sœur Mélanie réconfortent ainsi Gabrielle en lui donnant un petit pot de confiture de sa belle-sœur, mais aussi élaborent avec elle une ruse, la faisant passer pour folle auprès des geôliers afin de la faire transférer dans un asile belge[457]. Un réseau clandestin émerge alors entre les murs de la prison et permet de préparer les accusés au procès et les soutenir moralement. Progressivement, ces

[454] BRUXELLES, AGR, CAP468, Service Eude Magnée, n° 3082, Rapport de Gérard Gheude.
[455] DEBRUYNE Emmanuel, REZSÖHAZY Élise et VAN YPERSELE Laurence, *op. cit.*, p. 72, 77, 82.
[456] BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2970, Rapport de Joseph André.
[457] BRUXELLES, CAP, n° 666, Prison de Saint-Léonard, Rapport de Monsieur Coenen Joseph « assistance des prisonniers politiques à la prison de Saint-Léonard ».

agissements entraînent la suspicion des autorités allemandes, qui vont renforcer les mesures de sécurité et dresser, au final, un mur physique entre les sections belge et allemande en mai 1917[458].

Contrairement aux stéréotypes de la femme faible, impressionnable et bavarde, le fait de craquer et de dénoncer n'est pas une question de sexe face aux différents moyens de pression mis en place. Parmi les femmes et les hommes, certains gardent le silence, d'autres avouent ce qu'ils ne peuvent pas nier, ou avouent tout. L'exercice de l'interrogatoire est délicat, comme en témoigne le baron van der Straten : « Toutes mes réponses devaient être faites de manière à ne compromettre personne et en même temps tâcher de me disculper » [459]. La femme de Gérard Gheude est libérée après 6 mois de prison préventive et « jamais elle n'avait causé et était au courant de tout »[460]. Certains résistants sont parfois relâchés, car la police n'est pas parvenue à trouver des éléments les incriminant, et c'est le cas de beaucoup de femmes. Peut-être les hommes des services ont-ils essayé d'éviter de les incriminer, toujours dans cette idée virile de protection du sexe féminin. Pour les autres, une nouvelle épreuve se profile : le procès.

4.3. Jugements et condamnations

Une fois que les enquêteurs de la police secrète estiment avoir bouclé le dossier, ils le transmettent au chef de la *Polizeistelle*, qui le passe au chef de district, et enfin auprès de l'auditeur militaire qui prépare alors le procès[461]. Les tribunaux militaires allemands en territoire occupé ont pour missions de juger et sanctionner les actions clandestines par l'application du Code pénal militaire allemand, qui prévoit la peine de mort pour les cas de trahison de guerre, « terme générique recouvrant principalement l'espionnage et le recrutement pour le compte de l'ennemi »[462].

Les informations manquent sur le déroulement des divers procès touchants les membres des services Eude Magnée et de Monge, à l'exception du procès « de Monge et consorts » qui se déroule aux alentours du 10 août[463] 1916 dans la salle du Conseil Provincial du Gouvernement de Namur. Entre 20 et 30 accusés comparaissent pour cette affaire. L'auditeur

[458] Sur l'occupation allemande de la prison Saint-Léonard, voir notamment MAZY Vincent, *Entre occupation et libération. La prison secondaire de Liège (Saint-Léonard) entre 1914 et 1919*, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, 2021 [mémoire de maîtrise en Histoire] (inédit).
[459] BRUXELLES, CAP, n° 666, Prison de Saint-Léonard, Rapport de Mr le baron et Mme la baronne van der Straten.
[460] BRUXELLES, AGR, CAP468, Service Eude Magnée, n° 3082, Rapport de Gérard Gheude.
[461] VAN DER FRAENEN Jan, « Achtung! L'espion et son exécution ; la répression allemande de l'espionnage pendant la Première Guerre mondiale », dans VANDENBUSSCHE Robert (dir.), *op. cit.*, p. 158-159.
[462] DEBRUYNE Emmanuel et VAN YERSELE Laurence, *De la guerre de l'ombre … op. cit.*, p. 79.
[463] Les dates de ce procès divergent selon les sources. Le baron van der Straten et Joseph André parlent du 9 août, Gabrielle de Monge du 13 août, d'autres encore du 10.

militaire ayant pris le dossier en charge dirige l'audience et les débats, et interroge les inculpés et les témoins, le tout en allemand avec l'intervention d'un interprète. De nombreux soldats témoignent alors, accablant aussi bien les hommes que les femmes des services. Lors de leurs prises de parole, certains hommes tels qu'Ambroise Lambert, Louis van der Straten et Henri de Radiguès tentent de disculper Gabrielle de Monge, probablement toujours dans cette idée de défense virile des femmes. Joséphine et Armand Delacharlerie chargent le baron van der Straten, tandis que Jeanne Dury « nie tout très calmement »[464]. Quant à Louise Wils, elle charge gravement Gabrielle de Monge et les autres dans une tentative de s'innocenter. Selon son propre rapport, Gabrielle de Monge semble s'accabler un maximum afin de disculper les autres, car elle se sent responsable des membres de sa filière. Une fois l'instruction orale menée, l'auditeur expose son point de vue et requiert les peines contre les résistants : il demande deux fois la peine de mort contre Ambroise Lambert et Louis van der Straten, 8 ans de travaux forcés contre Alfred Moise et le marquis de Radiguès, et un an de prison pour Louise Wils[465]. Mais rien contre Gabrielle, car il est soupçonné qu'elle ne jouisse pas de toutes ses facultés mentales[466].

Intervient ensuite la défense, menée par des militaires allemands à la formation de juristes. Jeanne Dury et Gabrielle, partageant le même avocat, ont l'occasion de s'échanger quelques mots et de comprendre en quoi leurs comparutions sont liées. Il s'avère que ce sont les mêmes soldats français qui, ayant bénéficié de l'aide des deux filières, les ont dénoncées et la police secrète a mêlé les deux services, ce qui fait que Fontaine et Gheude comparaissent également comme témoins[467]. Gabrielle de Monge constate que les avocats allemands qui leur sont imposés à elle, Jeanne Dury et au baron van der Straten, mettent une réelle conviction et énergie dans leur défense[468].

Nous constatons que les stratégies de défense sont inhérentes à la personnalité et au sexe de l'accusé. Pour le baron van der Straten, l'avocat insiste sur l'absence de preuves matérielles, la fragilité des témoignages et le fait que le baron ait soigné des soldats allemands au début de la guerre. Pour les femmes, les avocats jouent des normes de genre pour tenter d'atténuer leur responsabilité[469]. Un exemple concret est la défense de Gabrielle de Monge. Cette dernière

[464] BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2972, Rapport de la Vicomtesse Gabrielle de Monge.
[465] Nous n'avons malheureusement pas l'ensemble des peines requises par l'auditeur, seulement celles fournies par Gabrielle de Monge. Il ne nous a pas été possible de trouver les sources judiciaires concernant le procès. Il est probable qu'elles aient été détruites avec l'ensemble des archives judiciaires du Gouvernement Général (DEBRUYNE Emmanuel, « Des traversées de frontières. Hernalteens, le grand réseau du renseignement français dans les territoires occupés, 1914-1915 » (inédit).)
[466] BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2972, Rapport de la Vicomtesse Gabrielle de Monge.
[467] BRUXELLES, AGR, CAP468, Service Eude Magnée, n° 3082, Rapport de Gérard Gheude.
[468] *Ibid.*
[469] GUBIN Eliane et DE SMAELE Henk, *op. cit.*, p. 121.

cumule un séjour à l'asile de Sainte-Agathe, suite à une crise de folie simulée, et est également internée au lazaret militaire pour cause d'une crise de nerfs assez sérieuse, non simulée cette fois, suite à sa seconde arrestation. Son avocat et le médecin du lazaret lui conseillent alors de jouer la carte de l'irresponsabilité pour cause de maladie mentale lors de son procès, développant ainsi tout le discours médical genré typique du XIX^{e} siècle sur les faiblesses naturelles du sexe féminin, telles que sa nervosité, son irritation, les rendant promptes au manque de sang-froid, de calme voire à l'hystérie[470]. Elle refuse. Cependant, lors de sa défense, l'avocat et le médecin demandent son acquittement pour cause de santé mentale. Gabrielle, avide de reconnaissance et d'accomplissement, se lance dans une déclaration exaltée, demandant à être condamnée aux mêmes titres que les autres. Comme l'analyse très justement Eliane Gubin, « plaider la folie, c'est enlever tout sens à son action et la jeune femme est partagée entre son désir d'échapper à la mort et celui de clamer publiquement le rôle qu'elle a joué. […] Elle choisit finalement d'assumer sa responsabilité pour ne pas être dépouillée de son histoire et déclare devant le Conseil de Guerre […] : je suis parfaitement responsable de mes actes et demande à être condamnée »[471]. Cela renforce son image d'une femme exaltée à la santé mentale fragile, mais, surtout, lui vaudra une peine de trois ans d'emprisonnement en Allemagne. Gabrielle peut se permettre ce comportement, car sa mission résistante semble avoir donné un sens à la vie de cette célibataire sans enfant. Louise Wils, mère d'un enfant de moins de 5 ans, ne cherche pas la reconnaissance, mais à s'en sortir en dénonçant les autres.

Suite au procès « de Monge et consorts », quatre des femmes ayant comparu sont condamnées à des peines diverses. Gabrielle de Monge, contre qui aucune peine n'était initialement requise, est condamnée à trois ans de travaux forcés suite à ses déclarations patriotiques. Joséphine Delacharlerie est condamnée à 18 mois de travaux forcés, la même peine que son fils, qui sera commuée ensuite en huit mois de prison simple. Louise Wils fait face à une peine de six mois de prison et Julie Dupont à deux ans et demi de travaux forcés, mais aucune source ne recoupe cette information. Ambroise Lambert et le baron van der Straten écopent tous les deux de 15 ans de travaux forcés. Les autres peines varient entre un et cinq ans de travaux forcés pour « trahison durant l'état de guerre », les plus courtes pour tentative de trahison. Le marquis de Radiguès et Drossart sont condamnés à trois ans de travaux forcés.

[470] GUBIN Eliane, *Choisir l'histoire des femmes op. cit.*, p. 157.
[471] GUBIN Eliane, « Les femmes dans la « résistance » civile en 1914-1918 », dans JAUMAIN Serge *e.a.* (dir.), *op. cit.*, p. 154-155.

Enfin, certaines écopent de peines de 2 à 9 mois de prison pour complicité, aide à la trahison de guerre ou autres.

Les condamnations du service Eude Magnée sont assez semblables. Les peines de prison varient entre un et 18 mois, hormis Lonchay qui est condamné à 5 ans de prison pour recrutement. Les peines de travaux forcés varient entre un an et la perpétuité. Evan Nicolas a été condamné à la peine de mort, mais est gracié, sa peine étant alors commuée en 15 ans de travaux forcés. Toutes les femmes inquiétées, à savoir Fernande Thomson, Madame Gheude et les sœurs Leclercq sont acquittées avant ou après le procès, même Jeanne Dury, pourtant tête de service, sa stratégie de la négation ayant payé et les Allemands n'étant probablement pas parvenus à situer son rôle et son importance au cours d'un procès concernant un autre service.

Les peines des hommes montrent une certaine compréhension de la part des tribunaux du degré d'implication et de centralité. Ce sont les plus centraux et les plus importants de services qui écopent des peines les plus dures, à quelques exceptions près où la condamnation semble dure pour l'activité, comme pour Fernand Huin condamné à cinq ans de travaux forcés pour du guidage ponctuel. Pour les femmes, par contre, les peines sont également assez légères : Gabrielle écope de trois ans de travaux forcés alors qu'elle est la tête de service et que des hommes moins centraux et aux fonctions mineures sont condamnés à bien plus.

Aucune condamnation à mort n'est finalement prononcée. En effet, en 1916, la peine de mort est de plus en plus souvent commuée en travaux forcés[472]. Or, les hommes, mais aussi les femmes, craignaient à ce moment des peines capitales notamment suite aux exécutions très médiatisées d'Edith Cavell en octobre 1915 et de Gabrielle Petit[473] en avril 1916, soit quelques mois avant le procès de Monge. Le procès de l'affaire Baucq-Cavell avait retenti par la sévérité des condamnations prononcées, avec la peine capitale requise envers trois femmes. Finalement, seulement Edith Cavell sera passée par les armes[474]. Bien que les exécutions féminines soient moins courantes que celles des hommes (10 femmes sur 277 résistants exécutés[475]), elles marquent fortement les esprits[476]. Sadi Kirschen, avocat d'Edith Cavell, témoigne : « nous

[472] DEBRUYNE Emmanuel et VAN YERSELE Laurence, *De la guerre de l'ombre … op. cit.*, p. 81.
[473] Gabrielle Petit (1893-1916) est une jeune résistante belge ayant travaillé pour le *General Headquarters* britannique en tant qu'agent de renseignement en Belgique occupée. Arrêtée le 2 février 1916, elle est incarcérée à la prison de Saint-Gilles et fusillée le 1er avril. Pour plus d'informations à son sujet, voir DE SCHAEPDRIJVER Sophie, *Gabrielle Petit. The Death and Life of a Female Spy in the First World War*, Londres, Bloomsubyr academic, 2015).
[474] Les deux autres condamnées, Louise Thuliez et Jeanne de Belleville, voient leurs peines commuées en travaux forcés à perpétuité dans les geôles allemandes. (GUBIN Eliane, *Choisir l'histoire des femmes*, *op. cit.*, p. 246).
[475] DEBRUYNE Emmanuel et PATERNOSTRE Jehanne, *op. cit.*, p. 27.
[476] C'est particulièrement le cas de l'exécution d'Edith Cavell, largement reprise dans la propagande alliée comme le symbole de la barbarie et de la cruauté allemande, qui ne respecte pas les rôles de genre en tuant une femme,

pensions tous que jamais ce tribunal de soldats ne verserait le sang d'une femme »[477]. Suite à ce tôlé international, la répression allemande ralentit les exécutions féminines.

Cependant, ces exécutions ont permis aux occupants de faire de ces femmes exécutées des exemples auprès des femmes belges qui, selon eux, brisent les codes de genre et de la guerre en participant à la lutte clandestine. Justifiant ces exécutions, le Gouverneur Général von Bissing parle de « l'attitude chaque fois plus provocatrice des Dames belges »[478], ces dernières semblant penser que leur sexe leur permettrait toujours de bénéficier de l'indulgence et de la présomption d'innocence de l'occupant envers les femmes. C'est en effet une croyance très répandue parmi les femmes du service, comme nous l'avons vu auparavant, et l'exécution de Cavell, une des têtes d'un grand service d'évasion, est un choc, par exemple pour Gabrielle de Monge, qui semble réaliser qu'elle pourrait subir le même sort[479]. La justice allemande montre alors que les hommes et les femmes sont égaux devant la loi dans ce contexte de guerre totale. Dans les faits, en tout cas pour les services de Monge et Eude Magnée, les femmes semblent bénéficier d'indulgence lors des procès en écopant de peines significativement moins dures que les hommes pour des délits similaires, voire plus graves. Ce qui semble être plus durement puni est le fait d'entraîner le reste de sa famille dans l'action clandestine. On le voit avec Joséphine Delacharlerie, condamnée à la même peine que son fils. Également, les déclarations patriotiques et de responsabilité presque viriles de Gabrielle de Monge, qui est en opposition complète avec la « nature » féminine, car elle souhaite se montrer aussi courageuse que les hommes[480], entraînent une condamnation de trois ans. À l'inverse, l'attitude très féminine de soumission et de repentance de Louise Wils lui vaut une peine de 6 mois de prison alors qu'elle était lourdement compromise.

Le seul membre des services de Monge et Eude Magnée passé par les armes est Léon Parent, fusillé le 8 décembre 1915 alors qu'il n'avait que 20 ans, pour ses activités mêlant renseignement et espionnage au sein du service Jacquemin et passage de soldats, deux activités lourdement punies[481].

---

d'autant plus une infirmière. Elle est alors représentée dans la presse et sur des affiches alliées comme bien plus jeune et exécutée en tenu d'infirmière pour renforcer le propos de la monstruosité allemande (DEBRUYNE Emmanuel, *Le réseau Edith Cavell … op. cit.*, p. 145.)

[477] KIRSCHEN Sadi, *Devant les Conseils de Guerre allemands*, Bruxelles, 1919, p. 54.

[478] GUBIN Eliane et DE SMAELE Henk, *op. cit.*, p. 117.

[479] BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2972, Rapport de la Vicomtesse Gabrielle de Monge.

[480] GUBIN Eliane et DE SMAELE Henk, *op. cit.*, p. 12.

[481] Le 18 août 1915, l'oncle de Léon, Louis Parent, est arrêté à la frontière belgo-hollandaise alors qu'il a sur lui des documents confiés par Léon, établissant la culpabilité de ce dernier et de sa famille. Ceux-ci sont arrêtés le lendemain et écroués à Anvers. Lors du procès du 9 octobre 1915, Léon est condamné à mort, tandis que ses parents sont condamnés aux travaux forcés et déportés en Allemagne. Un mouton ayant été introduit dans sa

4.4. L'exécution des peines : « Nous avons trop souffert pour tout vous dire »[482]

Une fois les jugements validés par le gouvernement militaire et les peines annoncées par l'auditeur militaire, les condamnés sont conduits majoritairement dans des prisons allemandes pour purger leurs peines. Il est particulièrement complexe d'étudier l'aspect de l'exécution et du vécu des peines par les prisonniers de nos services. Une partie d'entre eux indique son lieu d'emprisonnement, une minorité parle brièvement de la dureté de la prison, mais même Gabrielle, pourtant particulièrement loquace en général, arrête ses récits sur son entrée à Siegburg[483]. Le compagnon de cellule d'Ambroise Lambert, qui l'a vu mourir de faim et de maladie au camp de Cassel, en Allemagne, le dit très pudiquement par ces quelques mots du titre. Les résistants et résistantes emprisonnés semblent donc peiner à dire la violence, la douleur et les émotions ressenties[484].

Avant le départ en Allemagne, il faut dire au revoir à son conjoint, sa conjointe, à ses enfants. On ne peut qu'imaginer le déchirement ressenti par Louise Wils qui laisse derrière elle son mari et son tout jeune enfant. Chacun dit donc au revoir. Certains ne le savent pas encore, mais peut-être l'angoissent-ils : ils ne se reverront jamais.

Partant en train, ils sont envoyés vers les prisons allemandes. La majorité des femmes est envoyée à Siegburg, prison moderne se trouvant à une dizaine de kilomètres de Bonn et réputée pour l'enfermement des prisonnières politiques. L'établissement est divisé en deux ensembles de bâtiments permettant de séparer les prisonniers des prisonnières[485]. Dans cette prison, initialement conçue pour accueillir 200 détenues, près de 300 sont pourtant incarcérées[486]. Le régime carcéral y est très rude, mené par le directeur *Herr* Dürr, la *Hausmutter* (superviseuse de l'aile des femmes), la *Werkmasterin* (en charge du travail forcé)

cellule, Léon se compromet en lui racontant ses agissements, notamment sa mission d'observation de la demeure du *Kronprinz* et l'hôtel particulier du *Kaiser* à Charleville ayant abouti au bombardement de cette dernière, mais en l'absence du *Kaiser*. Les faits sont gravissimes et les tentatives de grâces sont vaines : Léon est passé par les armes le 8 décembre 1915. (HIGUET Astrid, *op. cit.*, p. 21-23.)

[482] BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2970, Rapport d'Ambroise Lambert, Lettre de Pierre Destailleurs.

[483] Pour des études approfondies des prisons allemandes et de la vie des prisonniers politiques belges, nous renvoyons à DEBRUYNE Emmanuel, « Les prisonniers politiques belges et français dans le système carcéral allemand, 1914-1918 », dans BEAUPRÉ Nicolas et RANCE Karine (dir.), *op. cit.*, mais aussi DEBRUYNE Emmanuel *Le réseau Edith Cavell…, op. cit.*

[484] DEBRUYNE Emmanuel, REZSÖHAZY Élise et VAN YPERSELE Laurence, *op. cit.*, p. 66.

[485]DEBRUYNE Emmanuel, « Les prisonniers politiques belges et français dans le système carcéral allemand, 1914-1918 », dans BEAUPRÉ Nicolas et RANCE Karine (dir.), *op. cit.*, p. 199.

[486] DEBRUYNE Emmanuel, *Le réseau Edith Cavell … op. cit.*, p. 153.

et l'ensemble du personnel allemand[487]. Les détenues, dont Gabrielle de Monge, Joséphine Delacharlerie et peut-être Julie Dupont et Louise Wils[488], sont logées dans des cellules de 8m²[489]. Les hommes des deux services sont également majoritairement envoyés vers l'Allemagne, notamment à Rheinbach, qui est une extension de la prison de Siegburg. Les deux établissements forment ensemble la *Königliche Strafanstalt Michaelsberg* (Maison de Force royale Michaelsberg) et partagent donc le même règlement et globalement les mêmes conditions de vie. Rheinbach est un établissement prévu pour 400 prisonniers reclus dans des cellules de 3,85m² pour la nuit. D'autres, faisant le double de cette taille, servent de lieu de travail pour la journée[490]. Fernand Huin et Ambroise Lambert, par exemple, sont eux emprisonnés à Cassel, dans un camp assimilant prisonniers politiques et de droit commun. Le régime y est encore plus dur[491], et Ambroise Lambert y meurt en 1917. Les hommes sont plus souvent sujets à des transferts, vers Siegburg, le camp d'Holzminden (situé en Basse-Saxe), Cassel, etc.

L'entrée en prison allemande est à nouveau un choc pour la majorité de ces hommes et femmes, déjà confrontés à l'expérience de la prison préventive, mais sur le territoire national. Dès leur entrée, les hommes comme les femmes sont dévêtus, fouillés, doivent prendre un bain et sont habillés de l'uniforme de la prison[492], les hommes sont tondus et rasés. Ensuite, dans leur section respective, les deux sexes sont, en tout cas à Cassel, Siegburg et Rheinbach, mélangés aux prisonniers de droit commun allemands, et mis en cellule[493]. Ce mélange entre femmes « honnêtes » condamnées pour des raisons patriotiques avec des prisonnières allemandes de droit commun, soit des femmes « corrompues » [494] -pouvant être des prostituées, des voleuses, des mendiantes, etc. - est également un choc. Les prisonniers peuvent également subir une sorte de choc carcéral : isolés en Allemagne, ayant laissé en Belgique leur famille, ils sont à la merci de l'occupant allemand. Ils entrent dans un monde nouveau, sans aucun repère,

[487] DEBRUYNE Emmanuel, « Les prisonniers politiques belges et français dans le système carcéral allemand, 1914-1918 », dans BEAUPRÉ Nicolas et RANCE Karine (dir.), *op. cit.*, p. 200.
[488] Nous ignorons le lieu de détention précis de ces deux dernières, nous avons seulement la certitude qu'elles ont été déportées en Allemagne.
[489] DEBRUYNE Emmanuel, *Le réseau Edith Cavell … op. cit.*, p. 153.
[490] DEBRUYNE Emmanuel, « Les prisonniers politiques belges et français dans le système carcéral allemand, 1914-1918 », dans BEAUPRÉ Nicolas et RANCE Karine (dir.), *op. cit.*, p. 201.
[491] BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2964, Rapport de Fernand Huin.
[492] ANTIER Chantal, « Prisonnières française au bagne allemand de Siegburg. 1915-1918. Louise de Bettignies », dans *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2014/1, n° 253, p. 37.
[493] BRUXELLES, AGR, *Ministère de la Justice, Commission d'enquête sur la violation des règles du droit des gens, des lois et coutumes de guerre*, n° 1529, Prison de Rheinbach, Déposition de M. Henri de Radiguès.
[494] LESSELIER Claude, « Les femmes et la prison 1820-1939. Prisons de femmes et reproduction de la société patriarcale », dans PETIT Jacques (dir.), *La prison, le bagne et l'Histoire*, Paris/Genève, Librairie des Méridiens, 1984, p. 117, 125 (Déviance et société).

ils n'ont plus de liberté, plus d'intimité, ils ont peur et semblent avoir perdu le contrôle d'eux-mêmes[495]. Cela peut entraîner de profondes angoisses et terreurs.

Aussi bien pour les femmes que pour les hommes, les conditions de vie sont extrêmement difficiles : tout manquement au règlement est durement puni, notamment par des peines d'isolement ou de cachot[496]. Les cellules sont rudimentaires, comme le décrit Gabrielle de Monge dans ses mémoires : « un pavement noir, des murs froids, nus, blanchis à la chaux, une toute petite fenêtre placée très haut, un lit fait d'une planche recouverte d'une paillasse, une petite table de bois, la cruche traditionnelle de grès bleu remplie d'eau. »[497]. Il y fait également très froid en hiver.

La faim et la mauvaise qualité de la nourriture participent à l'affaiblissement moral et physique de tous. Gustave Bertrand, boucher liégeois et logeur indépendant lié avec le service de Monge, perd 18 kilogrammes durant son année et demie de captivité et « bon mangeur, il a eu très faim en prison »[498]. Le régime alimentaire est d'autant plus exsangue de par le blocus britannique qui affame l'Allemagne[499], et ce malgré les nombreux efforts caritatifs nationaux et internationaux pour les prisonniers. C'est par exemple seulement le 24 mars 1917 que les prisonniers civils et militaires peuvent recevoir les biscuits français à Siegburg [500].

Les colis alimentaires ou de biens envoyés aux prisonniers par leurs familles –deux fois par mois de 5kg maximum – sont « tout simplement volés »[501], à Rheinbach, Siegburg, mais aussi à Cassel, d'où Ambroise Lambert envoie des lettres à sa famille pour leur dire qu'il meurt de faim. Celle-ci lui envoie des colis dont il ne verra jamais la couleur[502]. À cela s'ajoute celle bien concrète des coups et de la violence physique. De cette dernière, nous n'avons à nouveau trouvé que des témoignages concernant les hommes[503], ce qui n'empêche pas les prisonnières

[495] LHUILIER Dominique et LEMISZEWSKA Aldona, *Le choc carcéral. Survivre en prison,* Paris, Bayard, 2001, p. 9-10.
[496] ANTIER Chantal, « Prisonnière française au bagne allemand de Siegburg 1915-1916. Louise de Bettignies », dans *op. cit.*, p. 36.
[497] DE MONGE, *op. cit.*, p. 473.
[498] BRUXELLES, AGR, *SPF…*, n° 27130 (Gustave Bertrand), Demande de constatation des dommages aux personnes, Tribunal de guerre : rapport d'expertise du médecin.
[499] DEBRUYNE Emmanuel, *Le réseau Edith Cavell…*, *op. cit.*, p. 157.
[500] BRUXELLES, AGR, *Ministère de la Justice, Commission d'enquête sur la violation des règles du droit des gens, des lois et coutumes de guerre*, n° 1529, Prison de Rheinbach, Déposition de M ; Henri de Radiguès de Chennevierre au château de Conneux.
[501] *Ibid.*
[502] BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2970, Rapport d'Ambroise Lambert.
[503] Charles Verstraeten, bailleur de fond du service de Monge mais emprisonné à Rheinbach probablement dans le cadre d'une autre affaire, témoigne en détail des violences physiques de gardiens envers des prisonniers, notamment par des coups assénés sur les parties génitales. (BRUXELLES, AGR, *Ministère de la Justice, Commission d'enquête sur la violation des règles du droit des gens, des lois et coutumes de guerre*, n° 1529, prison de Rheinbach, Déposition de Monsieur Charles Verstraeten, Liège, 13 aout 1920)

de subir la profonde hostilité du personnel de la prison, car considérées par leur « espionnage » comme responsables de la mort de soldats allemands et du prolongement de la guerre[504]. Des résistantes meurent à Siegburg, comme Louise de Bettignies, Louise Ramet, mais plutôt de l'état sanitaire déplorable, de la faim, de maladies[505]…

Aussi bien des résistants que les résistantes sont condamnés à des travaux forcés. Il s'agit en général d'un régime lourd de 12 heures de travail par jour, six jours par semaine. Il peut éventuellement être rémunéré dans certains cas[506], mais la majorité des résistants étudiés insistent sur le fait de ne pas avoir bénéficié de ce salaire. Leur nature diverge cependant en fonction des rôles sexués de travail : les femmes sont alors affectées à des travaux de broderies, de coutures, mais aussi de fabrications de boutons d'uniformes, des préparations de repas dans des usines à munitions, ou des tâches plus physiques de fabrication de briques allant jusqu'à 5 kilogrammes ou de travail dans les champs de cultivateurs allemands[507]. Les tâches masculines sont généralement plus lourdes physiquement.

Tout cela engendre des maladies diverses, et les soins médicaux des prisons de Rheinbach et Siegburg sont insuffisants. En effet, le docteur ausculte à peine les détenus et détenues avant de les renvoyer en cellule[508]. Or, beaucoup souffrent de troubles intestinaux, d'anémie, de faiblesse généralisée, d'infections d'oreilles, etc. Certaines femmes témoignent également de l'arrêt plus ou moins long de leurs menstruations, symptôme de faiblesse très préoccupant puisqu'il touche à la fonction reproductrice de la femme[509].

L'assouplissement du régime carcéral dans le courant de l'année 1917 se ressent notamment dans le traitement des maladies et des grâces accordées. Le docteur Hohn permet, conjointement avec le directeur, de gracier Gabrielle de Monge pour mauvaise santé. Souffrant de bronchite et d'entérite, elle rentre chez elle le 17 avril 1917, contrairement au mythe qu'elle

[504] DEBRUYNE Emmanuel, « Les prisonniers politiques belges et français dans le système carcéral allemand, 1914-1918 », dans BEAUPRÉ Nicolas et RANCE Karine (dir.), *op. cit.*, p. 200.
[505] GUBIN Eliane, *Choisir l'histoire des femmes*, *op. cit.*, p. 247.
[506] DEBRUYNE Emmanuel, *Le réseau Edith Cavell … op. cit.*, p. 155.
[507] ANTIER Chantal, « Prisonnière française au bagne allemand de Siegburg… », dans *op. cit.*, p. 38 et DEBRUYNE Emmanuel, « Les prisonniers politiques belges et français dans le système carcéral allemand, 1914-1918 », dans BEAUPRÉ Nicolas et RANCE Karine (dir.), *op. cit.*, p. 204.
[508] BRUXELLES, AGR, *Ministère de la Justice, Commission d'enquête sur la violation des règles du droit des gens, des lois et coutumes de guerre*, n° 1529, prison de Rheinbach, Déposition de Mr Pierre Misselijn et DEBRUYNE Emmanuel, « Les prisonniers politiques belges et français dans le système carcéral allemand, 1914-1918 », dans BEAUPRÉ Nicolas et RANCE Karine (dir.), *op. cit.*, p. 209 et 212.
[509] Selon les rapports médicaux effectués par les médecins désignés par les tribunaux de dommages aux personnes afin d'établir les degrés d'invalidité et les pensions allouées aux résistants après la guerre. (BRUXELLES, AGR, *SPF*…, n°172741 (Graftiaux Marie Gabrielle), Etude du médecin.).

entretient d'être restée en prison jusqu'à l'Armistice[510]. Louise Wils, souffrant d'une maladie tuberculeuse, est également autorisée par l'établissement qui la détient à être hospitalisée quatre mois dans un dispensaire. Rentrant enfin chez elle, elle meurt auprès de sa famille le 11 décembre 1917[511]. Cyrille Leduc se voit également accorder sa libération anticipée de Siegburg le 19 février 1917, soit six mois sur sa condamnation d'un an, suite à l'obtention d'une grâce[512].

4.5. Des tentatives de prolongement

Pendant ce temps, ceux restés libres connaissent des expériences bien différentes. La plupart de ceux ayant été inquiétés se pensent ou se savent surveillés et n'osent plus. Paul Renault, après avoir été relâché de prison préventive, mais suivi par la police, se borne à l'observation de troupes, et transmet les renseignements à Neufchâteau[513]. D'autres, comme les carmélites de Rochefort, continuent leur action jusqu'à la fin de la guerre, en logeant par exemple des prisonniers de guerre[514].

Concernant les épouses restées seules en pays occupé après l'emprisonnement de leurs maris, nous ignorons pour la majorité si elles continuent la lutte clandestine ou retournent à des préoccupations plus domestiques et essentielles, étant désormais seules parentes pour subvenir aux besoins du foyer. Pour certaines enfin, il est envisageable que la condamnation du mari et leur départ en Allemagne les laissent dans une situation financière délicate, mais aussi dans la solitude et la peur[515]. Nous n'en avons cependant pas de traces dans les sources.

Certaines par contre sortent de l'ombre : son mari ayant été arrêté dans la seconde moitié de l'année 1915, Madame Drossart continue l'action clandestine en logeant les soldats amenés, les guidant parfois elle-même pour le passage de la frontière. Lorsque Valleye s'évade de prison en 1918, Mme Drossart lui trouve des cachettes, le met en contact avec des patriotes s'occupant de renseignement et l'aide dans la préparation de son évasion aux Pays-Bas[516]. Son action clandestine individuelle semble se faire dans la continuité de l'action du couple, et peut-être l'envisage-t-elle comme une loyauté envers son mari et leur action patriotique. Il ne s'agit que

[510] BRUXELLES, AGR, *SPF*…, n° 21503 (Gabrielle de Monge), Demande de constatation des dommages aux personnes, 21/09/1920.
[511] BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2970, Rapport de Mr Jean Wils.
[512] BRUXELLES, AGR, *SPF*…, n° 49513 (Cyrille Leduc), document du tribunal des dommages de guerre, 1929.
[513] BRUXELLES, AGR, CAP432, Service Parent, n° 2940, Rapport de Paul Renauld.
[514] BRUXELLES, AGR, CAP468, Service Eude Magnée, n° 3082, Rapport de Louise Damet.
[515] GUBIN Eliane, *Choisir l'histoire des femmes*, *op. cit.*, p. 156.
[516] BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2964, Notice historique et BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2970, Rapport d'Hubert Drossart et Mme Drossart.

d'une hypothèse, car ce n'est pas elle qui rend compte de son action durant l'emprisonnement de son mari, mais bien ce dernier, avec fierté.

Après avoir été cantonnée à ce qui semble des tâches en harmonie avec sa condition de femme, à savoir les soins et le logement, Thérèse de Radiguès se lance quant à elle dans le renseignement alors que son mari est emprisonné à Rheinbach puis Siegburg. L'occupation du château de Conneux par des troupes d'artillerie au repos la pousse à se mettre à la disposition d'un service de renseignement[517]. Au printemps 1918, elle fonde et dirige le peloton 49 de la Dame Blanche, composé de 26 agents sous ses ordres, dont ses trois filles Marguerite (26 ans), Marie-Antoinette (20) et Agnès (15) de même que des anciens membres du service de Monge et des connaissances du monde aristocratique. Ce peloton est composé de postes d'observation ferroviaire dans l'est de la Belgique, qui engendrent la création de nouveaux postes d'observation à Givet et Charleville. Son objectif est de rassembler ces renseignements et de les transmettre à un courrier de la Dame Blanche[518]. Thérèse de Radiguès vit cela comme une expérience excitante : « elle et ses filles, la joie au cœur de pouvoir enfin se rendre utiles à leur patrie, prêtaient comme soldat serment de fidélité à l'obéissance de leurs chefs. Le 49 était fondé sur une base ardente qui ne demandait qu'à se développer & s'étendre & à faire partager à tous notre enthousiasme & notre zèle »[519]. Nous constatons une coupure, comme si son combat clandestin commençait seulement, lors de laquelle Thérèse de Radiguès s'approprie son engagement, son accomplissement, et son destin, en tant que femme vivant loin de son mari emprisonné en Allemagne. Cela nous prouve également que l'engagement féminin, encadré souvent par des normes de genre, évolue dans sa perception et sa forme, notamment lorsque l'époux disparaît du tableau.

4.6. Conclusion

En conclusion, nous constatons, aussi bien au niveau des accusations concernant la chute des services que dans les stratégies d'arrestations et les condamnations, le poids des stéréotypes, des rôles et des normes de genre. Les lacunes de sécurité – la multiplication des engagements, les comportements dangereux, etc. – sont l'apanage des deux sexes en dépit de certains stéréotypes de genre présents dans les rapports et qui ont la peau dure. Lors de l'enquête, des arrestations, des interrogatoires, toutes les stratégies mises en place par la police

[517] BRUXELLES, AGR, CAP, Dame Blanche, n° 979, Rapports d'organisation de la D. B. et du Poste 49, Rapport de Melle de Radiguès.
[518] PROCTOR Tammy, *Female intelligence…, op. cit.*, p. 87-88.
[519] BRUXELLES, CAP, Dame Blanche, n° 979, Rapports d'organisation de la D. B. et du Poste 49, Rapport de Melle de Radiguès.

secrète jouent de ces normes et stéréotypes de genre partagés entre occupants et occupés, profondément intégrés dans les comportements.

Les deux services sont progressivement démantelés en fin de course, lorsque le flux de soldats à évacuer est déjà tari, ce qui est une forme d'échec pour la police secrète. Celle-ci arrête bien les résistants centraux et clés des services, mais ne parvient pas toujours à reconstituer la structure des services et laisse passer quelques gros poissons comme Jeanne Dury, Thérèse de Radiguès et Louise Damet. Si Eliane Gubin dit que les femmes ne sont « épargnées ni en raison de leur sexe ni de leur âge, pas plus qu'elles ne sont protégées par l'habit religieux »[520] au sein d'une étude « macro » du phénomène résistant féminin, l'étude « micro » de nos services indique le contraire. Le sexe féminin protège, lors de la chute des services, de comportements violents, mais aussi les femmes mariées ne sont généralement qu'inquiétées dans la mouvance de l'arrestation de leur mari. De même, si les carmélites sont inquiétées par des perquisitions et interrogatoires, les Allemands semblent respecter une sorte de limite due à leur statut de religieuse, dont ces dernières savent jouer. Enfin, les femmes seules sont plus sévèrement considérées, d'autant plus si elles adoptent des comportements ouvertement patriotiques, à la limite de la virilité. Lors des procès, les accusés et leur défense mettent en place des stratégies liées au genre, les hommes tentant par exemple de disculper les femmes, par une conception très patriarcale mise à l'œuvre aussi bien du côté des occupants que des occupés. Les femmes des deux services sont également relativement épargnées lors des condamnations, significativement moins dures que les hommes pour des délits similaires, voire plus graves.

Dans les geôles allemandes, les conditions de vie sont invariablement très dures pour les hommes et les femmes. Toutes les femmes emprisonnées recensées ici sont rentrées chez elles avant la fin de la guerre (à l'exception du flou autour Julie Dupont), mais pour les autres, il faut encore rentrer chez soi. Dès lors, tous devront faire face à une autre épreuve au terme de quatre années de vie bouleversée : comment revenir à la « vie d'avant » ?

[520] GUBIN Eliane, *Choisir l'histoire des femmes, op. cit.*, p. 244.

Chapitre 5 : Sortir de la guerre

> *« Monsieur Alaime, J'espère que cette fois vous serez satisfait. Ce que j'ai fait est tellement peu de chose que je suis presque honteuse de vous envoyer une si longue tartine. Puis c'était pour mon plaisir que je travailler pour essayer de jouer un mauvais tour aux allemands. Je ne m'imaginais pas qu'on me demanderait un récit de ma petite équipée. Vous pensez que ceux qui ont fait de l'espionnage en grand doivent rire et se moquer des babioles que d'autres ont fait en s'amusant. J'aurais mieux aimé qu'on ne s'occupe pas de moi […] »*[521]

Dans cette lettre adressée à Monsieur Alaime, secrétaire du groupe de Namur de la Commission des archives patriotiques, Jeanne Dury nous offre un témoignage précieux de comment elle conçoit et raconte son action résistante après la guerre. Nous allons aborder dans ce chapitre les rapports des résistants sous un nouvel œil, afin de situer l'état d'esprit, les besoins et les demandes de leurs auteurs dans la sortie de guerre. Où semblent-ils en être dans leur vie ? Ont-ils tourné la page ? Aussi, comment racontent-ils et perçoivent-ils leur propre action, et celle des autres, par exemple en termes de genre, à la lumière du vocabulaire employé ?

Comme nous l'avions vu au premier chapitre, la guerre est venue bouleverser le cours de nombreuses vies. Comment, pour ces hommes et ces femmes, revenir à la vie d'« avant » après quatre années de lutte clandestine ? Car les conséquences sont nombreuses et variées, touchant aussi bien la situation financière et familiale, que l'intégrité physique et psychologique, particulièrement de ceux ayant connu l'expérience des geôles allemandes. À la mesure des sacrifices consentis, tous attendent probablement une forme de reconnaissance ou de dédommagement, aussi bien physique que symbolique. Qu'en est-il ? Les femmes et les hommes sont-ils récompensés, dans quelle mesure, et par qui ? Quelle mémoire est faite de leurs actions ? Mais aussi, chacun doit se réadapter à la société qui les attend dans la sortie de guerre, notamment en termes de relations de genre et de rôles de sexe. Après avoir travaillé ensemble quatre années dans un contexte exceptionnel de mélange des sexes et de transgression de genre, ce n'est pas tant la question de l'émancipation féminine qui va nous intéresser, mais plutôt comment se normalisent les relations hommes/femmes.

[521] BRUXELLES, AGR, CAP468, Service Eude Magnée, n° 3082, Lettre de Jeanne Dury à Monsieur Alaime, sans date.

5.1. Revenir à une vie normale ?

Alors que l'Armistice est signé le 11 novembre, la guerre, elle, ne se termine que progressivement. Les prisons de Siegburg et Rheinbach sont libérées le 9 novembre par des révolutionnaires et déserteurs allemands. Des prisonniers, comme le baron van der Straten, rejoignent leur domicile après plusieurs journées de périples en train et à pied. Les soldats, qui reçoivent des permissions dès la fin de la guerre, ne sont démobilisés qu'en juin 1919. Progressivement, chacun rentre chez lui, et la vie doit reprendre son cours

Les vies ont été marquées par l'engagement résistant, dont il faut maintenant encore affronter les diverses conséquences. Tout d'abord, la plupart de ceux qui ont été emprisonnés en Belgique ou en Allemagne suite à une condamnation d'un tribunal de guerre allemand en reviennent avec une santé fragilisée, allant de la fatigue extrême, une perte de poids spectaculaire – Cyrille Leduc a perdu 25 kg [522]–, des rhumatismes sérieux, et parfois jusqu'à la mort quelques années après la guerre, comme Evan Nicolas qui revient très affaibli et meurt prématurément en 1928[523]. Aussi bien les hommes que les femmes soulignent les conséquences physiques et mentales de leur détention. Certains sont également dans des situations économiques difficiles, suite par exemple à des sacrifices matériels comme le fait de donner sans compter aux soldats français, se consacrer à l'activité résistante aux dépens de son activité professionnelle, ou encore à cause des séquelles de la captivité[524]. Edmond Fontaine doit par exemple engager un pharmacien, car la fatigue extrême et son mauvais état de santé, dus à sa captivité, l'empêchent d'assumer seul sa pharmacie[525]. Face à ces difficultés, les résistants attendent une forme de compensation ou de dédommagements financiers, qui exprimerait une forme de reconnaissance officielle de l'État belge[526]. Les formulaires de la CAP offrent la possibilité de faire des « revendications et demandes de secours », mais cette partie reste bien souvent vide. Ceux qui demandent sont particulièrement des gens de milieux moins aisés, mais une certaine réticence à effectuer ces demandes se fait ressentir, par exemple par gêne de monnayer l'hospitalité que l'on a offerte. Les demandes ont pour objectif d'obtenir un remboursement au moins en partie des vêtements, des sommes données aux soldats français pour couvrir leur passage et leur guide, ou encore des frais de captivité – Alphonse André

[522] BRUXELLES, AGR, *SPF…*, n° 49513 (Cyrille Leduc), Rapport médico-légal, 1er mai 1925.
[523] MEYNEN Daniel, « Henri Joseph Evan Nicolas », disponible en ligne sur https://archives. saintaubain.be/nicolas/nicolas-h-j-evan-1889-1928.pdf, site consulté le 12/09/2021.
[524] DEBRUYNE Emmanuel, « Sortir de l'ombre – Des combattants clandestins en quête de reconnaissance », dans TALLIER Pierre-Alain et NEFORS Patrick (dir.), *op. cit.*, p. 464.
[525] BRUXELLES, AGR, *SPF…*, n° 74147 (Edmond Fontaine), demande de constatation des dommages.
[526] CLAISSE Stéphanie, « Reconnaissance et méconnaissance des espions », dans DEBRUYNE Emmanuel et VAN YPERSELE Laurence, *De la guerre de l'ombre … op. cit.*, p. 93.

demande une aide, car il a raté la moisson à cause de son emprisonnement[527] –, mais aussi de plus gros frais. Sans vraiment réclamer de remboursement, le baron van der Straten estime le montant de ses pertes à plus de 700.000 francs en réquisitions, abandon de bétail, vols d'argent et de colis à Siegburg, etc.[528] La loi du 21 juillet 1921 permet aux Belges d'adresser des demandes d'indemnisation pour dégâts subis sur les personnes ou les biens auprès de tribunaux de dommages de guerre. Nous avons trouvé une vingtaine de ces dossiers pour les membres des deux services. Lorsque la demande est entrée, le tribunal prend en charge le dossier et en vérifie les éléments. Un médecin est engagé pour un examen médico-légal qui doit permettre d'établir les périodes et degrés d'invalidité temporaire ou définitive, qui détermineront le montant des indemnités et si l'état physique et/ou psychologique est bien dû à la guerre. Une indemnité de 150 francs est octroyée à ceux qui ont subi au moins six mois de captivité en Allemagne, avec 50 francs par mois d'emprisonnement[529]. De même, les pertes matérielles et les frais médicaux des suites de l'incarcération peuvent être entièrement remboursés. Pour les résistants des deux services étudiés, le fait dommageable constaté est toujours la suite de la répression allemande et d'un enfermement.

Ceux et celles seulement emprisonnés en prison préventive en Belgique, comme les deux filles Leclercq, n'ont pas droit à une indemnisation[530]. Cela concerne beaucoup de membres des services, dont une partie importante de femmes. Ce sont globalement des hommes qui entrent les demandes, qui couvrent des sommes variables, mais pouvant être importantes. Gabrielle de Monge est, en arrondissant, dédommagée d'un peu plus de 14.000 francs au total[531]. Ces dédommagements assurent un véritable intérêt pour l'ensemble de les familles, la présence d'un enfant de moins de 16 ans au moment des faits dommageables permettant une majoration de l'allocation annuelle par enfant, jusqu'à ce que ce dernier atteigne 16 ans.

D'autres souffrent de problèmes psychologiques des suites de la dureté du régime d'emprisonnement et des frayeurs de la vie clandestine. Le médecin qui examine Gabrielle de Monge en 1920 parle d'un « profond ébranlement nerveux assez marqué pour déterminer une incapacité totale de travail et que j'ai cru devoir attribuer de même que l'état précaire de toute sa santé aux sévices de tous genres subis au cours de son internement dans les prisons

[527] BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2964, rapport d'André Alphonse.
[528] *Ibid.*, rapport du baron van der Straten.
[529] DEBRUYNE Emmanuel, *Le réseau Edith Cavell … op. cit.*, p. 194.
[530] BRUXELLES, AGR, *SPF…*, n° 226149 (Célestine Leclercq), Conclusion du commissaire de l'État.
[531] BRUXELLES, AGR, *SPF…*, n° 21503 (Gabrielle de Monge), Jugement rendu par le tribunal.

allemandes »[532]. Ces constatations sont réitérées en 1925 : « […] Rien d'extérieur ne trahit chez elle de longues et profondes souffrances. A la conversation, on ne tarde pas à remarquer que l'intéressée est très nerveuse et fort impressionnable […] présente un degré important de nervosité et d'émotivité […] et quelques troubles gastro-intestinaux devenus chroniques »[533]. De même, bien que le discours sur les émotions des hommes semble moins ouvert que pour les femmes, il est noté que Gustave Bertrand est revenu de détention avec « un tempérament très nerveux. […] Très déprimé en sortant »[534]. Une minorité doit également faire face à la mort. Que ce soit d'un proche au front, en captivité ou après leur retour, la sortie de guerre amène un cortège de mauvaises nouvelles et vient le temps de commencer son deuil. De plus, le décès d'un proche est souvent la source de difficultés financières. Cela peut particulièrement être le cas d'une femme laissée seule pour subvenir aux besoins du foyer, mais nous n'en avons pas de traces dans nos sources. Paul, le frère d'Ambroise Lambert, explique qu'« après le départ de mon frère Ambroise qui était mon soutien, je fus livré à moi-même au point de ne pouvoir me suffire. […] » et souligne également une des préoccupations concernant les proches décédés[535] : « N'y aurait-il pas également possibilité que le corps de mon frère soit ramené à Froidefontaine, c'est mon vœu le plus cher et aussi celui des miens »[536]. Mais aussi, la mort de Louise Wils laisse son mari veuf et son fils sans mère. Le père place le petit garçon d'environ 5 ans « à Perwez, étant même toujours débiteur de son entretien complet, faute de ressources »[537].

Pour toutes ces raisons très concrètes, il est déjà difficile de reprendre la vie là où elle s'est arrêtée. Mais aussi, après quatre années, les hommes et les femmes doivent « se réinsérer dans une nouvelle société issue du conflit, s'adapter aux bouleversements sociaux, aux mutations dans les relations de genre et leurs propres changements »[538]. Tout le monde a changé : les soldats au front ont vécu une expérience traumatisante et doivent se réadapter à la vie civile et à leur vie de couple et de famille ; les femmes qui sont restées en Belgique pendant quatre ans avec un mari au front ont dû prendre le relais pour subvenir aux besoins du foyer ;

[532] BRUXELLES, AGR, *SPF…*, n° 21503 (Gabrielle de Monge), Demande de constatation des dommages aux personnes, 21/09/1920 et certificat du médecin.
[533] *Ibid.*, Evaluation de santé du 27 mai 1925.
[534] BRUXELLES, AGR, *SPF…*, n° 27130 (Gustave Bertrand), Rapport de l'expert, 23 août 1920.
[535] « La ré-inhumation dans le sol natal est plus qu'un simple geste funéraire. Aux yeux des proches, il s 'agit d'une r-approbation de cet être qu'on a accepté de donner à la Patrie ». Cette réflexion concerne les soldats, mais peut aussi être appliqué aux dépouilles des fusillés, des prisonniers décédés en détention en Allemagne, etc… (CLAISSE Stéphanie, *Du soldat inconnu aux monuments commémoratifs belges de la guerre 14-18*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 2013, p. 79 (Mémoires. Collection)).
[536] BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2964, Rapport d'Ambroise Lambert.
[537] BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2970, Rapport de Mr Jean Wils.
[538] GUBIN Eliane et DE SMAELE Henk, *op. cit.*, p. 145.

les prisonniers et prisonnières doivent se remettre et reconstruire leur santé, rétablir leur situation, etc.

Ce qui va particulièrement nous intéresser, c'est le retour des résistants et résistantes à la vie « normale ». Pour les femmes, comme le souligne Françoise Thébaux, l'action résistante a bien souvent brutalement contrasté avec leur vie antérieure, et ces expériences bouleversent leur mode de vie, mais aussi leur système de valeurs[539]. Le milieu guerrier devant être naturel aux hommes, la guerre a constitué un choc a bien des niveaux, mais pas celui du genre. Pour la société, la guerre est le domaine de l'homme, et la guerre clandestine s'en rapproche. Mais les femmes ont « bravé les attributs de leur sexe et leur nature »[540] au sein de l'action clandestine, elles ont transgressé les normes de genre, selon les possibilités et les nécessités du contexte de la guerre, qui est un « moment de brouillage de sexes »[541]. Qu'elles soient mariées, célibataires, jeunes ou âgées, elles ont probablement appris qu'elles étaient capables de se débrouiller, de prendre des responsabilités, des décisions, de trouver des ressources, de se rendre utiles. Mais aussi, faire des choses qu'elles n'avaient jamais faites, connaître parfois une expérience inédite de liberté, de danger, comme se balader dans les bois à la nuit tombée, avoir des contacts avec des soldats étrangers, vivre dangereusement, ruser des soldats allemands, etc. Elles portent peut-être un nouveau regard sur elles-mêmes, sur leur couple, leur vie de famille, sur le monde qui était le leur avant la guerre[542]. Mais aussi, les couples qui ont mené ensemble leur action, peut-être en tant qu'égaux, conservent-ils cette relation plus égalitaire dans la sortie de guerre ? Suite à cette expérience inédite, source infinie de malheurs, de pertes, de difficultés, mais aussi de moments inédits de liberté et parfois d'euphorie, comme alors reprendre le fil de sa vie ? Malheureusement, les rapports de nos résistants et résistantes sont très peu bavards à ce sujet, et pour la grande majorité, nous ignorons ce qu'ils deviennent après la guerre.

Le retour aux normes traditionnelles a probablement été plus difficile pour les femmes ayant vécu la guerre comme une expérience unique de liberté, de découverte, d'ivresse du danger[543]. Nous pensons par exemple à Gabrielle de Monge, Jeanne Dury, Fernande Thomson, Honorine Lepage… Cependant, aucune ne dit comment elle a vécu le retour à une vie normale.

---

[539] GUBIN Eliane, « Les femmes dans la « résistance » civile en 1914-1918 », dans JAUMAIN Serge *e.a.* (dir.), *op. cit.*, p. 155.
[540] THÉBAUD Françoise, « La Grande Guerre. Le triomphe de la division sexuelle », dans THEBAUD Françoise (dir.), *op. cit.*, p. 47.
[541] GUBIN Eliane et DE SMAELE Henk, *op. cit.*, p. 173.
[542] DEBRUYNE Emmanuel, *Le réseau Edith Cavell… op. cit.*, p. 189.
[543] PROCTOR Tammy, *Female Intelligence…*, *op. cit.*, p. 92 et GUBIN Eliane, « Guerre 1914-1918 », dans GUBIN Eliane et JACQUES Catherine (dir.), *Encyclopédie d'histoire des femmes : Belgique, XIXe-XXe siècles, op. cit.*, p. 272.

Thérèse de Radiguès s'exprime très ouvertement sur sa déception de voir la fin de la guerre arriver, tant il semblerait qu'elle ait vécu intensément son expérience dans le renseignement. À tel point que, malgré le fait que son mari soit emprisonné à Rheinbach puis Siegburg et quatre de ses fils soient au front et un en prison, elle regrette que l'Armistice ne mette fin à son aventure :

> *« Les bruits d'Armistice nous faisaient frémir, car notre création eut manqué du temps voulu pour fonctionner […] Hélas l'évènement redouté arriva ; l'Armistice fut signé. Mais pendant quelques jours encore notre vie redoubla d'activité. Toute la retraite allemande à observer […] Le 20 novembre […] Nous rentrons à Liège et recevons pour nous et notre poste, telle une douche d'eau glacée… notre congé illimité !!! »*[544]

Cet extrait surprenant exprime bien que, malgré les horreurs et difficultés que Thérèse et ses trois filles ont subies de plein fouet, la guerre est pour certaines une réelle découverte, une aventure, l'occasion de se dévouer à un projet nouveau et inhabituel. Il est probable, voire certain, que l'ensemble des résistants ait vu la fin de la guerre comme une délivrance et une joie immense. Et une partie importante des hommes et des femmes des services a dû voir avec un certain soulagement le retour aux préoccupations normales et à la vie de famille. Il est probable que certaines se soient concentrées entièrement sur les retrouvailles tant attendues, fantasmées, mais aussi craintes et difficiles avec un homme revenu du front, d'un camp de prisonniers ou d'une prison allemande… Il faut reconstruire sa relation, son couple, sa famille, mais aussi prendre soin de ceux revenus blessés, traumatisés, différents[545]. Par exemple, Hermance Demoulin « disparaît » des archives après la guerre. Nous l'avons alors vu : elle n'écrit pas son propre rapport, nous n'avons trouvé aucun document, aucune demande à son nom. Le mari d'Hermance revient de la guerre souffrant de rhumatismes et de problèmes cardiaques. Il est probable que beaucoup des femmes aspirent comme les hommes à un retour à la normalité, à la vie de famille, à l'ordre des choses, qui passe notamment par un retour à la distribution traditionnelle des rôles de sexes. Le retour et le fait d'apprendre à vivre à nouveau ensemble peuvent également engendrer des difficultés, issues « du choc de deux indépendances qui se sont forgées pendant le conflit » qui aboutiront parfois au divorce[546]. Malheureusement, la seule source de nos hypothèses est bien le silence de ces femmes.

---

[544] BRUXELLES, AGR, CAP, Dame Blanche, n° 97, Rapports d'organisation de la D. B. et du Poste 49, Notice historique.

[545] Pour des réflexions sur cette expérience complexe du retour des soldats au sein du couple et de la famille, voir FOUCHARD Dominique, *Le poids de la guerre : les Poilus et leur famille après 1918*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013. Bien que l'ouvrage se concentre sur l'expérience française des poilus et des couples français, certaines réflexions sont transposables aux difficultés du retour des soldats belges.

[546] Suite aux difficultés de « réussir son retour » et ses retrouvailles suite à la guerre, les divorces augmentent en Belgique, passant de 1207 en 1913 à 2195 en 1920 et 3665 en 1921.Ces chiffres sont la preuve des incompatibilités

5.2. Quelle société pour la sortie de guerre ?

Alors que se tourne la page de quatre années d'action résistante, quelle société accueille ces femmes et ces hommes dans la sortie de guerre ? Nous allons aborder ici modestement quelques éléments-clés de ce sujet complexe et largement étudié[547].

Face aux nombreux changements engendrés par le conflit, il parait urgent aux milieux conservateurs de rétablir l'ordre -général comme patriarcal- au sein de la société et des familles, en « remettant chaque sexe à sa place » par le système de pensée dichotomique traditionnel[548]. Les femmes ayant travaillé, résisté, franchi les normes de genre, sont invitées à retourner à leurs rôles de sexe traditionnel, soit privilégier l'entretien du foyer, les tâches domestiques et le soin de la famille au travail rémunéré, laissé aux hommes. La « masculinisation » des femmes et l'indépendance qu'elles ont acquise durant la guerre font peur dans la sortie de guerre[549], de même que les transgressions de genre qui ont eu lieu durant cette dernière. Les préoccupations démographiques et l'obsession nataliste poussent également les femmes vers l'image traditionnelle de l'épouse et de la mère. Mais entre le modèle, proposé essentiellement d'en haut et par les hommes, et le vécu des femmes, un vaste espace de liberté subsiste, dont elles ont pu jouer[550]. L'expérience de la guerre et de la résistance n'est pas homogène et est propre à chacun ou chacune[551] et, dès lors, nous pouvons nous interroger sur la part de consentement de ces femmes pour un retour aux normes de l'avant-guerre. Certaines retournent ainsi à la vie et aux préoccupations domestiques, mais peut-être avec une confiance en elles plus forte, quelque chose de changé, qui ne s'est pas écrit dans les archives, mais au cœur de leur intime. Le silence de nos sources sur ce retour aux normes traditionnelles de genre aurait nécessité des recherches complémentaires ou idéalement une histoire orale, qui est malheureusement et évidemment impossible de nos jours.

Dans les faits, quelques changements s'opèrent pour les femmes dans la sortie de guerre. Tout d'abord, elles sont nombreuses à se lancer dans la vie professionnelle, au sein de métiers « féminins » comme institutrices, employées de bureau, ou les professions paramédicales et

conjugales issues de la guerre, mais aussi du rattrapage des jugements retardés par la guerre (GUBIN Eliane et DE SMAELE Henk, *op. cit.*, p. 149-150).

[547] Pour une analyse complète de la sortie de guerre à la lumière des rapports de genre et de l'histoire des femmes, voir : THÉBAUD François, « La Grande Guerre. Le triomphe de la division sexuelle », dans THEBAUD Françoise (dir.), *op. cit.* Pour la Belgique, voir : DEBRUYNE Emmanuel *e.a.*, « La Grande Guerre a-t-elle émancipé les femmes belges ? », dans *Sociétés en changement*, novembre 2018, n°6, p. 1-6.

[548] GUBIN Eliane et DE SMAELE Henk, *op. cit.*, p. 150.

[549] *Ibid.*, p. 145.

[550] THÉBAUD Françoise, « La Grande Guerre. Le triomphe de la division sexuelle », dans THEBAUD Françoise (dir.), *op. cit.*, p. 95.

[551] *Ibid*., p. 73.

sociales, ce qui leur permet une indépendance de même qu'une autonomie financière[552]. Nous savons par exemple que Gabrielle de Monge accepte un travail rémunéré à la Commission des Archives de Liège[553] en 1920. Sa santé fragile lui fait garder le lit et elle quitte cet emploi après environ un an[554].

Les femmes accèdent également partiellement au droit de vote[555]. La guerre débouche pour les hommes au suffrage universel masculin dès 21 ans, au nom de l'impôt du sang et de l'égalité face à la mort, rendant impossible le maintien d'une inégalité politique entre les hommes. C'est un revers pour les femmes, car le droit de vote, auparavant discriminatoire selon la classe et le sexe, ne l'était désormais plus que selon le sexe, au nom de la souffrance de la guerre[556]. Les associations de femmes protestent, rappelant que les femmes belges aussi ont pris part au conflit. Certaines résistantes belges se lancent d'ailleurs après la guerre dans le militantisme féministe[557], comme Marthe Boël[558]. Avec la loi du 19 mai 1920, deux catégories de femmes obtiennent cependant le droit de vote. D'une part, les héroïnes de guerre et les prisonnières pour motifs patriotiques, obtenant le suffrage, distinction en principe masculine, à titre personnel par leurs mérités et leurs souffrances[559]. La seconde catégorie obtient « le vote du mort » : il s'agit des veuves de guerre ou de civils fusillés pour motifs patriotiques, les mères de soldats morts à la guerre à la condition qu'elles soient veuves. La loi du 15 avril 1920 accorde également aux femmes le vote aux élections communales et provinciales (sauf les femmes

[552] Gubin Eliane, « Guerre 1914-1918 », dans GUBIN Eliane et JACQUES Catherine (dir.), *Encyclopédie d'histoire des femmes : Belgique, XIXe-XXe siècles, op. cit.*, p. 272.
[553] Peut-être s'agit-il de la section liégeoise de la Commission des Archives patriotiques.
[554] BRUXELLES, AGR, *SPF…*, n° 21503 (Gabrielle de Monge), Evaluation de santé du 27 mai 1925.
[555] Pour plus d'informations sur le suffrage féminin en Belgique, voir : GUBIN Eliane, *Choisir l'histoire des femmes op. cit.*, et plus particulièrement la deuxième partie qui porte sur les femmes dans l'espace public, le citoyenneté politique et le suffrage féminin en lien avec le genre.
[556] *Ibid.*, p. 112-113.
[557] Au sujet du féminisme belge dans l'entre-deux-guerres, nous renvoyons à JACQUES Catherine, « Le féminisme en Belgique de la fin du 19e siècle aux années 1970 », dans *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2012/2013, n° 7/7, p. 5-54.
[558] Marthe de Kerchove de Denterghem, épouse Boël (1877-1956), s'engage dès les premiers jours de la guerre comme ambulancière et adhère à l'Union patriotique des femmes belges. Elle crée ensuite un réseau postal clandestin qui prend une ampleur considérable, mais est démantelé par la police allemande en octobre 1916. Arrêtée en même temps que son mari, elle comparait devant le tribunal de campagne de Charleroi ; elle est condamnée à deux ans de prison et 2000 marks d'amende. Elle est déportée à la prison de Siegburg et s'y lie d'amitié avec Marie de Croy […] La paix revenue, Marthe Boël, âgée alors de 41 ans, s'engage dans l'action féministe, un choix qu'elle justifie par la nécessité d'obtenir le suffrage féminin. Elle-même, comme prisonnière politique, est électrice générale, mais considère cette situation d'exception comme injuste pour les autres femmes […] Elle réclame le suffrage au nom de la justice, de la « logique de la démocratie et du suffrage universel ». Parallèlement, elle fonde l'Union des femmes libérales de l'arrondissement de Bruxelles et deux ans plus tard, en 1923, la Fédération nationale des femmes libérales (FNFL). (GUBIN Eliane, « de Kerchove de Denterghem Marthe, épouse Boël », dans GUBIN Eliane *e.a.* (dir), *Dictionnaire des femmes belges (XIXe et XXe siècle)*, Bruxelles, Racine, 2006, p. 163-166).
[559] DEBRUYNE Emmanuel, *Le réseau Edith Cavell … op. cit.*, p. 224.

adultères et les prostituées), et les femmes sont éligibles à tous les niveaux de pouvoir[560]. Les résistantes sont donc considérées comme ayant gagné le droit de voter : il serait intéressant de voir parmi les résistantes de nos services lesquelles ont été reconnues comme ayant ce droit, sur quels critères et lesquelles le font valoir.

5.3. Écrire sur soi et les autres : prendre la plume et tourner la page ?

Les rapports, lettres et autres documents remis dans la sortie de guerre par les résistants à la CAP permettent de reconstituer les services, leur fonctionnement, leurs actions, et le rôle que chacun y a joué. Mais aussi, et c'est ce qui va nous intéresser ici, comment chacun raconte et se représente son action résistante, et quelle trace veut-il en laisser ? Car ce récit est bien construit, notamment sous l'effet de facteurs « d'ordre psychologique, matériel, culturel ou social » et s'inscrit « dans un processus de reconnaissance matérielle et symbolique »[561]. Qui prend la plume ? Comment s'articulent les écrits masculins et les écrits féminins ? Entre les lignes, que nous racontent-ils des relations de genre de la guerre, au moment où la société veut renvoyer les femmes vers leurs rôles traditionnels après quatre années de désordre de genre ?

Il n'y a pas de règle générale selon la classe ou le sexe qui fait que certaines catégories de personnes ne rendent pas de rapport. Dans les milieux plus aisés, comme la noblesse ou les professions libérales, on constate une bonne orthographe, un bon style, plus long et détaillé. Particulièrement chez les agriculteurs et les ouvriers, le style et l'orthographe sont plus hésitants et ils sont parfois écrits par d'autres personnes, des proches ou le secrétaire de la Commission des archives qui prend la déposition. Dans le cadre des deux services, la grande majorité rend un rapport, allant de 25 pages à deux lignes. Ceux qui n'en rendent pas sont généralement les gens périphériques au service ou de réseaux indépendants (par exemple Guindorff, la famille Leclercq…). Des membres des services prennent parfois la plume pour les absents : c'est notamment le cas de Gabrielle de Monge qui écrit elle-même des rapports pour Hermance Demoulin ou des membres très périphériques. Pour les deux réseaux, une dizaine de membres chacun seulement ne sont couverts par aucun document, principalement des hommes. Mais pour le service de Monge, la cheffe de service a au moins fourni le nom et, si possible, l'adresse de tous les membres. Ce qui est particulier pour Eude et Magnée, c'est que les deux militaires français à la tête du service n'ont pas rendu de rapport. Pour ceux qui sont morts des suites de leurs actions ou de leur captivité, comme Léon Parent, Guillaume Valleye, Louise Wils et Ambroise Lambert, les familles se chargent de la rédaction et rendent de la documentation afin

[560] GUBIN Eliane et DE SMAELE Henk, *op. cit.*, p. 169.
[561] DEBRUYNE Emmanuel et PATERNOSTRE Jehanne, *op. cit.*, p. 32.

de pérenniser leur sacrifice. Les membres centraux des services et les gens avaient qui ils ont travaillé fournissent également de la documentation, à l'exception de Louise Wils, dont seul le mari documente brièvement son action. Cela est probablement dû à son attitude lors du procès, lors duquel elle a accablé Gabrielle de Monge et d'autres membres du service.

Dans le cadre des actions familiales ou de couple, les rapports sont invariablement écrits par des hommes. Dans le couple, le mari parle parfois de l'action de son épouse, parfois pas. Pour certains cas, l'identité du déposant reprend les deux (« Rapport d'Hubert Drossart et Mme Drossart »), et/ou est signé par les deux époux (« signé : Joseph Dupont et Julie Lawaleree »). Dans le cadre d'une action familiale, c'est le père qui écrit généralement le rapport. Il y a cependant des exceptions, lorsque ce dernier semble effacé dans l'action clandestine, comme chez les Lepage ou les Delahaut, ou qu'il n'y a pas ou plus de père, comme chez les Delacharlerie. C'est alors le fils qui s'en charge. Comme nous l'avions vu au premier chapitre, Marcel Lepage parle des actions de sa mère, et la cite dans l'identité du déposant. C'est également le cas d'Armand Delacharlerie qui évoque abondamment le rôle et l'expérience de sa mère dans leur action clandestine. Il semble dès lors que les fils mentionnent plus systématiquement le rôle de leur mère que les maris le rôle de leur femme. Marcel Lepage parle brièvement de sa mère, en quelques phrases écrites au « nous » dans un rapport majoritairement écrit au « je »[562]. À l'inverse, le rapport des déposants Joséphine et Armand Delacharlerie est écrit par le fils, qui parle au nous autant de lui que de sa « Maman ». Certains parlent en quelques mots des actions de leur femme, d'autres l'évoquent longuement, comme Hubert Drossart qui dédie un paragraphe entier à l'action de sa femme après sa propre arrestation. Les situations varient, selon la logique des relations. Cependant comme nous l'avons vu, de nombreux hommes ne parlent pas des tâches effectuées par leurs épouses, leurs filles et enfants dans l'action clandestine, alors qu'il est fort probable qu'elles y aient participé dans le cadre domestique, alimentant la zone grise et la nébuleuse féminine, et rendant souvent laborieux l'exercice d'analyse que nous réalisons.

Les femmes qui effectuent leur action clandestine individuellement, en dehors du couple et de la famille, et celles étant célibataires, veuves ou ayant un mari au front, écrivent leurs propres rapports, soit environ 15 femmes[563], l'exception étant Hermance Demoulin. Ceux-ci

[562] BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2970, Rapport de Monsieur Marcel Lepage et sa mère Honorine Lepage.
[563] Louise Damet, Gabrielle de Monge, Jeanne Dury, Guillemine Defourny-Tasset, Louise Vermer-Baré, Catherine Weerts, Fernande Thomson, Thérèse Bourgeois, Julie Collignon, Adrienne Forget, Mme Hervy Cousin, Marthe et Marie Jaumin, Jeanne Pieraerts, Agnès Pierlot et Mathilde Frippiat.

sont généralement très brefs et factuels, à l'exception de celles qui se sont finalement le plus croisées au sein de cette recherche grâce à leurs rapports plus détaillés (Gabrielle de Monge, Jeanne Dury et Fernande Thomson). À part pour ces femmes « seules », et les fois où l'homme de la maison est loquace, les actions des femmes sont assez mal connues. Si une minorité d'hommes décrit précisément et relativement objectivement les actions de leurs femmes et filles, d'autres semblent tenter de les vanter dans le registre traditionnel des rôles de sexe féminin, comme nous l'avions constaté pour Irène van der Straten et Thérèse de Radiguès. Dans cette société de sortie de guerre qui prône un retour conservateur aux normes de genre traditionnelles, on peut alors lier le fait de rendre l'action clandestine « acceptable » en la ramenant pour les femmes aux soins, la sollicitude, le logement et ravitaillement, etc., renforçant un sentiment de retour à la normale.

Constructions du passé, ces témoignages sont par contre contemporains et nous fournissent des informations précieuses sur la sortie de guerre des résistants, comment ils la vivent et quelles sont leurs préoccupations[564]. Si Thérèse de Radiguès est assez effacée dans les archives du service d'évasion de Monge, elle s'exprime avec beaucoup d'ardeur sur son action au sein du Peloton 49 de la Dame Blanche dont elle est l'initiatrice :

> *« La sensation du danger suspendu nuit et jour sur nos têtes n'était pas fait pour nous décourager ; loin de là, il nous semblait que plus le danger devenait grand plus le service avait du charme à nos yeux. […] On nous procura une machine à écrire et de longues soirées se passaient à taper nos rapports avec comme voisin de chambre 8 à 10 officiers allemands !!! »*[565]

Certaines semblent retourner à leur vie : Jeanne Dury se marie en 1926, Louise Damet retourne à la paisible vie du carmel. Par contre, Gabrielle de Monge fait de son action résistante un point à part entière de son identité. Là où les femmes de son époque se réalisent généralement par le mariage et la maternité, Gabrielle a trouvé une autre voie, celle de la résistance à la tête d'un service éponyme. Et cette expérience continue d'être très importante pour elle, puisqu'elle prend énormément de soins à compléter le dossier du service en y apportant des documents divers, des rapports, au point que la CAP estime que « le dossier de Mademoiselle de Monge est le plus complet des dossiers sur les services de passages et je dirai même que c'est le seul où l'étude a été poussée très loin »[566].

Le récit romancé et tragique qu'elle fait des évènements dans ses mémoires, l'abondance de documents dans la sortie de guerre, et sa volonté de toujours se justifier par rapports

[564] DEBRUYNE Emmanuel et PATERNOSTRE Jehanne, *op. cit.*, p. 38.
[565] BRUXELLES, AGR, CAP, Dame Blanche, n° 979, Rapport d'organisation de la D.B. et du Poste 49.
[566] BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2971, Critique du service de Monge.

interposés montrent sa difficulté à tourner la page. Comme nous l'avions vu au premier chapitre, nous trouvons dans sa production des « phrases chocs », telles que « je ne suis pas leur domestique et je n'ai pas envie d'être traitée comme une enfant qui va à l'école »[567]. Cela exprime son état d'esprit dans la sortie de guerre, qui peut-être un sentiment d'avoir été infantilisée, pas suffisamment respectée, voir incomprise dans son action résistante. Ces mots expriment aussi la probable difficulté d'un retour à l'ordre établi d'avant-guerre, à une vie solitaire, face à la fin d'une aventure qui a eu son lot de souffrances, mais aussi de découvertes et de liberté. Enfin, son attitude démontre aussi un besoin de reconnaissance et d'acceptation.

Car ses comportements émotionnels forts, ses « crises de nerfs » et son extravagance détonnent dans le milieu aristocratique dont elle est issue, une noblesse tout en retenue et en maîtrise de soi. Dans plusieurs témoignages d'aristocrates, tels que les époux van der Straten ou de Radiguès, ce fossé se fait sentir, et nous constatons que Gabrielle est considérée comme une femme atypique pour son milieu. Thérèse de Radiguès dit par exemple poliment que « Mademoiselle de Monge, qui, dans son ardeur patriotique, et son excitation naturelle, promettait peut-être plus qu'elle ne pouvait tenir » [568]. De même, plusieurs rapports, même la CAP, pointent du doigt ses erreurs de jugement, son manque de prudence et de calme.

Volontairement, Gabrielle omet des éléments de son vécu dans ses nombreux documents, comme le fait qu'elle a été graciée et libérée de Siegburg le 17 avril 1917, et non pas lors de l'Armistice. Elle n'est cependant très probablement pas la seule à avoir voulu améliorer l'image qu'elle laissait d'elle et de son action, par des mensonges ou des omissions. Nous ne pouvons qu'imaginer la quantité de mensonges, d'erreurs, d'oublis ou négligence au sein des témoignages étudiés.

Globalement, les membres des services parlent assez peu les uns des autres, à l'exception de quelques rapports particulièrement longs et complets. Nous nous sommes brièvement penchés sur le vocabulaire utilisé au sien des rapports résistants pour qualifier selon le genre les membres des services et leurs qualités (voir annexe 5.1.). Bien que ce tableau ne se veuille pas exhaustif, il nous montre certaines tendances. Le fait d'être brave et courageux est énormément présent pour les deux sexes. Le vocabulaire autour de la dévotion revient de façon unanime. Là où les hommes sont reconnus pour leur patriotisme, leur honnêteté, leur sens du devoir, leur sérieux, les femmes sont valorisées pour leur dévouement, leur charité

[567] BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2972, Rapport de la Vicomtesse Gabrielle de Monge.
[568] BRUXELLES, AGR, CAP432, Service Parent, n° 2943, rapport de Thérèse de Radiguès.

(particulièrement les religieuses), leur abnégation et sont souvent décrites comme « dévouées » et ayant eu un comportement « admirable ».

Le second corpus d'analyse (voir annexe 5.2.) est constitué de lettres[569] que les soldats français ont envoyées durant et après la guerre aux résistants pour les remercier. Ils expriment souvent une gratitude très forte, comme en témoigne le lieutenant d'Aram, qui semble affectueux envers Gabrielle de Monge : « Grâce à vous, il y aura une page rose dans mon long roman de six mois qui en comportait tant de noires. Je vous réitère que la guerre finie, si j'en réchappe plus tard, j'irai faire une tournée en Belgique pour revoir les amis. Nous circulerons à Liège le front haut, et nous n'irons pas diner à la friterie »[570]. Concernant les hommes, le vocabulaire appartient au registre masculin de brave, patriote, ayant le sens du devoir, etc. Nous remarquons que ces soldats ont été particulièrement sensibles à l'engagement patriotique des femmes, ce qu'ils expriment par un vocabulaire très genré d'ange, madone, sainte, bienfaitrice, etc. Ces termes semblent engager une idée qu'il est dans la « nature » de ces femmes de s'être dévouées. Certains soldats trouvent une consolation très forte dans cette aide et cette présence féminine lors de moments difficiles du début de la guerre, réconfort féminin parfois perçu comme maternel : « en vous notre bienfaitrice nous avons retrouvé notre mère »[571] ; mais aussi religieux : « elle nous montrait toujours Dieu veillant sur nous […] Elle nous apparaissait comme l'ange du dévouement et du sacrifice, l'héroïque Belge qui n'hésitait pas à affronter les balles allemandes et peut-être la geôle boche d'où tant de femmes sont sorties à jamais flétries »[572].

5.4. « On conserve l'espoir que de tels actes de patriotisme seront récompensés »

Les rapports rendus à la Commission des Archives patriotiques permettent également aux résistants de véhiculer des demandes de reconnaissance, mais aussi d'exprimer des mécontentements. Joseph et Julie Dupont, tous deux emprisonnés en Allemagne, signent ensemble ces quelques lignes : « On comprend que de ce chef on a beaucoup souffert !... Falloir

[569] BRUXELLES, AGR CAP468, Service Eude Magnée, n° 3082, Lettre du soldat Bertho Armand à la famille Haineaux, 22 décembre 1918, Rapport de l'adjudant Bouichou Emile, Lettre d'Emile Bouichou à Melle Thomson.
BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2967, Lettre du lieutenant d'Aram, 20 février 1915, lettre du soldat Henri Frémont, 25 avril 1915.
BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2975, Lettre d'Henri Frémont à Gabrielle de Monge, 25 avril 1915, Lettre de Bazantay Joseph à la famille Delahaut.
[570] BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2967, lettre du lieutenant d'Aram à Gabrielle de Monge, 20 février 1915.
[571] BRUXELLES, AGR, CAP468, Service Eude Magnée, n° 3082, lettre de soldats.
[572] *Ibid.*, Rapport de l'adjudant Bouichou Emile.

quitter 2 petits enfants : un âgé de 6 ½ l'autre de 5 ans. Abandonner la maison, le commerce : souffrance physique, morale, matérielle. On conserve l'espoir que de tels actes de patriotisme seront récompensés »[573]. Fernand Huin souhaite également une forme de récompense ou de reconnaissance : « j'ai souffert, je vais avoir mon 2e enfant, l'on me donnera ce que l'on voudra, je suis pauvre, mais pas mendiant, j'ai fait mon devoir ma conscience est tranquille. Seulement pour que mon fils soit fier de son père j'aimerais avoir une distinction honorifique. »[574]. La reconnaissance rejaillirait en effet sur la famille, et cette demande est un bel exemple qu'il n'y a pas que les femmes qui sont enfermées dans des rôles de genre et des normes, les hommes aussi, sensiblement ceux qui n'ont pas combattus, veulent montrer qu'ils ont participé à la guerre et à la défense de la patrie et du foyer, ce qui est matérialisé par une récompense honorifique.

Face aux souffrances de la guerre, les résistants veulent donc une reconnaissance de la patrie, aussi bien symbolique que matérielle. Or dans la sortie de guerre, l'État belge semble rechigner, les distinctions honorifiques trainent à être distribuées[575]. Cela aboutit à la création de la Fédération nationale des Prisonniers de Guerre en janvier 1919, afin de rassembler et faire valoir les intérêts des patriotes face à la Commission de la Reconnaissance Nationale et l'État, notamment sous forme d'aide matérielle et l'obtention d'un statut spécifique[576].

Le service Eude Magnée dépendant du Grand Quartier Général français, ses membres sont logiquement récompensés par la France. Philippe Nicolas, Louise Damet, Edgard Lonchay et Honorine Lepage sont récompensés de la croix de guerre française avec citation, décoration distribuée notamment aux résistants belges pour l'aide apportée aux soldats français par les réseaux d'évasion. Le père Godet a quant à lui reçu la croix de guerre française, mais est aussi nommé chevalier de l'Ordre de Léopold II par l'État belge. Ce cas est intéressant, car l'État belge refuse généralement d'octroyer des médailles à ceux en ayant déjà reçu des pays alliés. Or, la France et l'Angleterre étant bien plus promptes à récompenser, c'est bien souvent le cas. Le service de Monge est également récompensé par la France, car, même s'il ne dépend pas officiellement d'un service allié, il travaille avec des consulats français et belges aux Pays-Bas et les services de passage bénéficient directement à l'armée française en permettant le retour des soldats au front. Au sein du service de Monge, Joséphine Delacharlerie est récompensée d'une croix civique de 1ère classe. Il s'agit d'une récompense qui équivaut à ce que « reçoit un

[573] BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2970, Rapport de Mr Joseph Dupont.
[574] BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2964, Rapport de Fernand Huin.
[575] CLAISSE Stéphanie, « Reconnaissance et méconnaissance des espions », *op. cit.*, p. 91.
[576] DEBRUYNE Emmanuel, *Le réseau Edith Cavell... op. cit.*, p. 191

capitaine-commandant ou tout fonctionnaire de même rang ayant accompli vingt ans de service »[577]. Louis van der Straten est quant à lui largement décoré par la France de la croix de guerre française avec palme, cité par le Grand Quartier Général des Armées françaises et, pour la Belgique, est nommé chevalier de l'Ordre de la Couronne avec liséré d'or. Thérèse de Radiguès est récompensée pour son action dans la Dame Blanche par la croix d'officier du *British Empire Order*, une récompense assimilée aux militaires et les différenciant définitivement du « vulgaire espionnage »[578]. Gabrielle de Monge est faite chevalier de l'Ordre de la Couronne[579] et reçoit la Légion d'Honneur française lors d'une réception organisée à Ohey le 12 octobre 1919. Aux hommages et récompenses nationaux s'ajoutent en effet des hommages locaux que, malheureusement par manque de sources[580], nous ne savons pas étudier plus en avant.

Il semble donc, bien que les sources soient lacunaires, que des femmes et des hommes reçoivent des récompenses pour leurs actions résistantes, notamment Gabrielle de Monge qui se voit octroyer la Légion d'Honneur. La reconnaissance prend aussi des formes plus simples, comme des échanges épistolaires de soldats qui remercient chaleureusement les résistants. Ces soldats effectuent également des recommandations auprès du ministère de la guerre français afin d'obtenir des récompenses pour les Belges. Celles-ci concernent généralement l'homme de la maison, comme le partage un soldat : « je regrette de n'avoir pu y joindre le nom de Melle Jeanne, mais il ne fallait pas demander l'impossible et cependant vos demoiselles ont été toutes les deux à la peine il aurait été jusque qu'au moins une soit à l'honneur »[581]. Certaines semblent donc à nouveau invisibilisées du fait d'avoir mené un engagement dans l'ombre d'un homme. Il est probable que les femmes ayant eu des rôles centraux et ayant réalisé les actions plus spectaculaires reçoivent des récompenses. Mais qu'en est-il du reste, de la grande majorité ? Il ne nous est malheureusement pas possible, dans le cadre de cette recherche, de mesurer si la résistance des femmes, agissant souvent en complice, mais aussi la résistance « domestique », ponctuée d'actions quotidiennes traditionnellement assignées aux femmes[582], aboutissent sur des demandes et d'éventuelles reconnaissances. Sur les cinq femmes récompensées à notre

[577] CLAISSE Stéphanie, « Reconnaissance et méconnaissance des espions », *op. cit.*, p. 91.
[578] LONDRES, IWM, *La Dame Blanche*, boite 2, fichier 13, article de journal « Remise solennelle de décorations britanniques », sans date.
[579] BRUXELLES, AGR, *SPF*…, n° 21503 (Gabrielle de Monge), lettre de Gabrielle de Monge au président de la 2e chambre du tribunal des dommage de guerre de Namur, 1er novembre 1921.
[580] Une étude de la presse locale dans l'immédiate sortie de guerre peut être une piste.
[581] BRUXELLES, AGR, CAP468, Service Eude Magnée, n° 3083, Lettre du soldat Dufour à Mr Bertrand, 29 décembre 1920.
[582] LACOUR-ASTOL Catherine, *op. cit.*, p. 336.

connaissance dans les deux services, toutes ont effectué leurs actions comme individu libre et indépendant : Louise Damet est religieuse, Gabrielle de Monge est célibataire, Joséphine est veuve, Thérèse de Radiguès est récompensée pour des actions effectuées lors de l'emprisonnement de son mari et Honorine Lepage réalise son action avec son fils et non son mari. Au-delà des récompenses symboliques et matérielles, tous espèrent probablement, hommes comme femmes, une reconnaissance sociale également.

Ceux qui sont morts glorieusement durant leur action clandestine sont également récompensés à titre posthume. Guillaume Valleye, mort électrocuté à la frontière, reçoit la croix de guerre française avec palme avec citation à l'ordre de l'armée française, et un petit monument est dressé au cimetière de Fouron le Comte[583]. Léon Parent, fusillé par les Allemands, est récompensé de la croix de chevalier de l'Ordre de Léopold belge, le *British Empire Order* et la croix de guerre avec palme de l'armée française. Il fait également l'objet d'une très forte mémoire locale[584]. Léon Parent reçoit donc, à titre posthume, les récompenses des trois pays, alors que certains, bien vivants, semblent comme nous l'avons vu peiner à en obtenir une seule.

En revanche, les patriotes morts dans d'autres circonstances que face au peloton d'exécution, par exemple de maladie ou des conditions de vie déplorables dans les geôles allemandes, ne reçoivent pas d'hommages importants dans l'après-guerre. Ambroise Lambert, mort des mauvais traitements infligés au camp de Cassel, bénéficie d'une petite mémoire au sein du service, les rapports parlant de lui comme de « ce brave Lambert »[585]. Sa mort fait parler de lui, beaucoup de membres du service de Monge glissant un mot élogieux à son sujet. À l'inverse, Louise Wils, morte d'une maladie tuberculeuse après son retour d'Allemagne, n'est pas mise en avant, ce qui s'explique par le fait qu'elle ait accablé ses compagnons clandestins au tribunal, comme le résume le secrétaire de la CAP dans son appréciation : « très bien travaillé pendant la guerre. Détestable attitude au tribunal, a accablé Melle de Monge »[586]. Une faiblesse, l'instinct de se sauver soi, de vouloir rester auprès de sa famille quitte à accabler et condamner les autres, même si au final elle y perd la vie, font passer son action clandestine dévouée dans

[583] BRUXELLES, AGR, CAP337, Service Valleye, n° 2777, Rapport sur Guillaume Valleye.
[584] HIGUET Astrid, *op. cit.*, p. 31-35.
[585] BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2970, Rapport de M. le baron et Mme la baronne van der Straten de Honnay.
[586] BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2964, Rapport de Mme Wiltz Dupont

l'ombre. Ceux qui meurent de cette façon « normale » restent des « victimes parmi d'autres de la barbarie de l'ennemi »[587].

À l'inverse, les résistants fusillés deviennent dans la sortie de guerre des héros nationaux[588]. Dès la fin du conflit, le processus commémoratif est lancé afin de donner du sens à la guerre et son lot de sacrifices et traumatismes[589]. Ce sont donc les nombreux morts qui sont mis aux centres des commémorations, les soldats au front, mais aussi, ce qui s'explique par l'expérience belge de l'occupation, les civils, tant les victimes des massacres d'août 14 que les déportés et les patriotes morts. Dès le printemps 1919, alors que le pays est « en plein processus de fabrication de héros », les résistants fusillés, comme Philippe Baucq, Edith Cavell, Gabrielle Petit (pour n'en citer que quelques exemples) accèdent au statut de héros nationaux et sont mis au cœur d'un discours commémoratif fort à grand renfort de funérailles et hommages nationaux et locaux, de monuments aux morts, de récits héroïsants, etc. Leur mort héroïque sous les balles allemandes, qui rappelle la mort des soldats au front, « transforme le résistant en pur héros »[590].

Mais la mémoire des héros et héroïnes elle aussi est genrée[591], et un retour aux normes traditionnelles s'applique également, bien que sous une forme différente. Ces résistantes fusillées ont coulé leur engagement dans un moule masculin, allant jusqu'à mourir pour la patrie, dans une guerre qui devait les protéger. Dès lors, le discours mémoriel, partie intégrante de cette société qui souhaite un retour aux normes de genre et rôles de sexes traditionnels, les féminise. Résistante active et courageuse, Edith Cavell est alors décrite et représentée comme une victime innocente de la violence allemande[592]. Ces femmes deviennent des martyrs, des victimes innocentes, ce qui est une manière de les ramener dans un discours traditionnel. Ce dernier mobilise l'héroïsme, mais aussi des qualités typiquement féminines « de fragilité, de vertu, de pureté »[593]. Pour celles dont les actions avaient, à l'inverse d'Edith Cavell, l'ange

[587] DEBRUYNE Emmanuel, *Le réseau Edith Cavell … op. cit.*, p. 202-203.
[588] « Les simples citoyens – issus des milieux populaires, de la bourgeoisie, voire de l'aristocratie – n'accèdent au rang de héros national que par la mort. La gloire qui s'attache à ces héros citoyens est une gloire purement civique qui rejaillit sur la patrie en tant que collectivité. L'honneur y est moins important que le devoir et la vertu, la grandeur y est renoncement aux intérêts particuliers et service du bien commun […] face au sacrifice suprême, tout soupçon est levé et les portes de la gloire peuvent s'ouvrir. » (dans VAN YPERSELE Laurence, « Les héros nationaux de la Grande Guerre en Belgique : mémoires collectives et enjeux identitaires », dans TALLIER Pierre-Alain et NEFORS Patrick (dir.), *op. cit.*, p. 424).
[589] DEBRUYNE Emmanuel, *Le réseau Edith Cavell … op. cit.*, p. 195.
[590] DEBRUYNE Emmanuel, *Le réseau Edith Cavell … op. cit.*, p. 202.
[591] Nous allons en aborder modestement quelques éléments, mais pour une analyse approfondie, voir DEBRUYNE Emmanuel et FELL Alison, « Model Martyrs ? Remembering First-World-Ward Heroines in Belgium and France », dans TAME Peter, JEANNEROD Dominique et BRAGANÇA Manuel (dir.), *op. cit.*, p. 145-159; DE SCHAEPDRIJVER Sophie, *Gabrielle Petit…, op. cit.;* PROCTOR Tammy, *Female Intelligence…, op. cit.*
[592] PROCTOR Tammy, *Ibid.*, p. 99.
[593] *Ibid.*, p. 107.

blanc infirmier, transgressé le genre, leur mort légitime leur action, car elles ont montré un courage et un patriotisme viril. C'est notamment le cas de Gabrielle Petit, qui par son action et son attitude de défi face au peloton d'exécution, devient le symbole de la Belgique qui résiste. Ces héroïnes et leur mémoire servent donc au discours de reconstruction de la société, notamment bâti sur le retour une société où chacun, mais surtout chacune, est à sa place. Dès lors, ces femmes sont plus utiles en étant dépeintes comme des victimes, des anges et des martyres que comme des héroïnes patriotes[594], actrices de leur destin ou des femmes avec toutes leurs nuances, tout simplement.

Il semble donc que l'héroïsme féminin, au-delà des grandes figures de résistantes fusillées, soit temporaire et exceptionnel, permis par le contexte de la guerre qui demandait temporairement aux femmes de sortir de leur rôle de sexe. La reconnaissance se mêle rapidement « à l'invitation de réintégrer leur rôle traditionnel »[595]. Progressivement, « les figures de femmes qui s'inscrivent durablement dans l'imaginaire de la Grande Guerre sont celles de la veuve éplorée, de l'ange blanc et de l'héroïne d'exception morte ; toutes les autres s'estompent »[596].

En conclusion, les sources ne nous ont permis que d'apercevoir quelques éléments de la sortie de guerre des résistants. Pour aller plus loin, il aurait été nécessaire de mener des recherches locales, voire familiales. Globalement dans la sortie de guerre, tous affrontent des difficultés variées, certains sont récompensés, voire médiatisés lorsqu'il s'agit de notabilités locales. On imagine que beaucoup retournent à une vie normale, se réadaptant plus ou moins aux rôles et normes de genre d'avant-guerre. Les rapports nous offrent un dernier regard, une idée de comment ils vivent la sortie de guerre, avant que la plupart d'entre eux ne disparaissent : Monsieur et Madame Tout-le- Monde sortent du conflit sur la pointe des pieds, et on perd progressivement leur trace.

Cependant, une vingtaine d'années plus tard, certains remettent le couvert de la résistance durant la Deuxième Guerre mondiale. Thérèse de Radiguès a 75 ans, et son mari est mort en 1927. Elle retrouve la résistance au sein du service de renseignement Clarence auprès de Walthère Dewé, qui était également à l'initiative de la Dame Blanche. Comme pour son Poste 49, elle mobilise à nouveau son réseau relationnel et s'entourera de ses amies nobles. Le 14 juin 1944, Walthère Dewé est abattu, et Thérèse est compromise. Alors que les Allemands

[594] *Ibid.*, p. 121.
[595] DEBRUYNE Emmanuel *e.a.*, « La Grande Guerre a-t-elle émancipé les femmes belges ? », dans *op. cit.*, p. 1.
[596] GUBIN Eliane et DE SMAELE Henk, *op. cit.*, p. 159.

débarquent chez elle, elle joue de son grand âge et se fait passer pour sénile, jouant sur des stéréotypes culturels partagés avec l'occupant allemand pour s'en sortir, et cela fonctionne… Les vieilles recettes ont toujours du succès.

Conclusion générale

L'occupation allemande de la Belgique et l'émergence de la résistance amènent les hommes et les femmes à partager un nouvel espace commun, celui des services de résistance. Comme nous l'avons vu, ce nouvel espace reprend la structure connue de la société, dont la construction patriarcale et les normes de genre, mais le contexte de la guerre va aussi permettre de secouer le genre qui, en tant que construction sociale, varie selon le contexte. Les normes vont y être poussées, négociées, franchies, mais aussi conservées, alors que les hommes et les femmes y construisent de nouvelles relations. La fin de la guerre signe la fin de ce petit milieu, de cette parenthèse de quatre années, vers un retour à la vie normale, avec ses normes et ses rapports de genre traditionnels. Étudiés à la fois avant et dans leur période d'activité (de septembre 1914 à avril 1916 pour l'un et de janvier 1915 à mai 1916 pour l'autre), mais aussi au moment de leur chute et du glissement progressif vers la sortie de guerre, les réseaux de Monge et Eude Magnée illustrent à leur échelle le bouleversement et le développement des relations entre leurs différents membres et les rapports de genre.

L'étude quantitative du service de Monge, comprenant 60 membres dont au moins 23% de femmes et le service Eude Magnée, 82 membres donc au moins 24% féminins, nous a immédiatement amené à constater la difficulté de quantifier la participation féminine. La forme improvisée et peu structurée de ces services de passage et l'absence de recrutement, en lien avec leur nature décentralisée, fait qu'aussi bien des hommes et des femmes seules que des couples et des familles entières se joignent plus ou moins fort aux services. L'action clandestine se déroulant principalement au sein du domicile pour les fonctions de logement et de ravitaillement, de nombreux femmes et enfants, et dans une moindre mesure des hommes, ne sont pas nommés dans les rapports, formant une zone grise. C'est particulièrement le cas des épouses, qui sont globalement peu citées tandis qu'elles effectuent au sein du domicile des actions clandestines en lien avec les rôles sexuels traditionnels.

Notre premier chapitre nous a démontré qu'il n'y a pas un profil unique de la résistante, ni du résistant d'ailleurs, dans la Grande Guerre. Bien que l'aspect lacunaire des sources n'ait pas permis une analyse très fine, la modélisation des services a en revanche permis de croiser l'étude de l'engagement avec le coefficient de centralité, les liens, ainsi que des éléments d'analyse tels que le statut civil, la présence d'enfants, l'âge et le milieu socio-professionnel. Soit autant de facteurs jouant sur l'importance et les rôles de chacun des membres, hommes comme femmes, au sein des réseaux d'évasion.

De ces fonctions découlent des observations souvent caractéristiques des modèles de genre imposés au sein de la société. La majorité des femmes recensées sont mariées à des hommes des services et semblent, selon les récits qu'en font les époux, cloisonnées à des fonctions féminines liées à leurs qualités naturelles de dévouement comme le logement, le ravitaillement et les soins. Elles restent alors dans l'espace de la résistance convenant parfaitement aux femmes selon les normes et stéréotypes d'avant-guerre. L'entrée en résistance des femmes est majoritairement conditionnée par l'engagement d'un homme de son entourage, mais cela n'enlève rien au fait qu'elles s'investissent, et que cette action clandestine est dangereuse, épuisante et difficile.

Des femmes seules s'engagent également en résistance : veuves, célibataires ou ayant un mari au front, elles mènent leur engagement de façon indépendante. Ces engagements détonnent, notamment car ils ont laissé des sources plus denses et que certaines ont effectué des missions en transgression avec les rôles et normes de genre. Certaines de ces femmes, principalement celles qui sont non mariées et sans enfants à leur charge, sont souvent les plus centrales et mènent les missions les plus transgressives, généralement réalisées par des hommes (impliquant de la force physique, mentale, du courage) comme la direction du service, le passage, etc. Les hommes, de toutes classes et de tout âge sont sensiblement plus libres et moins soumis à des normes, tant que l'action clandestine est bien menée, de façon virile et courageuse. La guerre et donc par extension la guerre clandestine est bien toujours le domaine naturel des hommes.

Si les femmes qui transgressent les normes en faisant des actions viriles coulent leur comportement dans un moule masculin de sérieux, de calme, de courage, cela ne semble pas poser de réel problème aux hommes et aux femmes des services. Mais si, comme Gabrielle de Monge, cette transgression est associée à des comportements « typiquement » féminin – selon un schéma de pensée dichotomique – d'émotivité, de manque de prudence, etc., l'engagement peut être soumis à la critique, notamment lorsqu'il affecte le cloisonnement et la sécurité des services.

Ainsi, si le contexte de la guerre permet des transgressions des normes de genre, des attentes et des conceptions traditionnelles persistent. Et la résistance ne fait pas exception, en essayant de cantonner idéalement les femmes à des actions en accord avec leur rôle sexuel, pour les protéger et les préserver, ce qui est une des fonctions de la guerre. Mais aussi par crainte que leur « nature » ne les pousse aux erreurs de jugement, aux imprudences et aux comportements émotionnels typiquement féminins qui mettraient le service en péril. Il est

également tout à fait envisageable que des femmes aspirent à s'y tenir par habitude ou par choix, parce qu'elles n'ont pas besoin de s'exposer plus si leurs maris le font. De même, il semble que les hommes et les femmes entretiennent généralement des rapports relativement égaux au sein des services. Les stéréotypes culturels de genre partagés avec l'occupant sont d'ailleurs mobilisés par les services, les femmes s'y conformant pour ruser et résister. Ceux-ci sont à la fois utilisés (ruse, présomption d'innocence) et subis (maintien de normes, stéréotypes négatifs sur les femmes). Ils sont également très présents dans la chute du service : les femmes sont parfois accusées des imprudences et des dénonciations qui mènent aux chutes des services sous l'influence de ces stéréotypes. Cependant, le partage de ceux-ci par les occupants et occupés protègent les femmes : celles qui sont mariées ne sont inquiétées que dans la suite de l'arrestation de leurs maris et sont vite relâchées, et les femmes condamnées subissent des peines moins dures que des hommes, alors que les faits sont plus graves. Aussi, par les rôles de sexe, les hommes des services tentent de disculper les femmes en prenant sur eux, dans une action typique de la protection virile des femmes.

L'articulation des écrits au masculin et au féminin a cimenté l'ensemble de notre recherche. Elle confirme le fait que l'engagement féminin est souvent mené sous l'impulsion d'un homme de l'entourage. Au contraire des femmes seules qui ont majoritairement écrit un rapport, celles qui sont entrées en résistance auprès d'un homme, sont moins présentes dans les rapports. Les fils parlent plus de leur mère que les maris de leur femme, probablement en raison d'un rapport d'autorité et d'intimité différent. Globalement, on constate un retour à la vie normale et aux normes d'avant-guerre. Certaines, cependant, ont du mal à tourner la page de ces quatre années d'une expérience inédite et hors des normes, laquelle va parfois jusqu'à donner un sens à leur vie, comme c'est le cas pour Gabrielle de Monge.

L'expérience des geôles allemandes est un traumatisme pour tous[597]. Pendant ce temps, certaines se découvrent en menant seules une action clandestine. Ils seront nombreux et nombreuses, dans la sortie de guerre, à réclamer des dédommagements financiers et des récompenses pour leurs actes durant la guerre. Les rapports nous confient un dernier regard sur les réclamations, les situations de sortie de guerre, et l'éventuelle difficulté de tourner la page pour les femmes qui, comme Gabrielle de Monge, ont trouvé dans la résistance un moyen de s'épanouir en dehors des chemins proposés par la société, soit la maternité et le mariage.

[597] Une piste d'approfondissement possible à ce sujet est la consultation du Bulletin officiel de la Fédération Nationale des Prisonniers Politiques de la Guerre et la consultation des fiches prisonniers de guerre au Musée royal de l'Armée.

Les rapports sont bien souvent la dernière trace des résistants, qui sortent de la Première Guerre et son expérience sur la pointe des pieds[598]. C'est d'ailleurs là que les recherches sur la résistance en Belgique durant la Grande Guerre, déjà foisonnantes, prouvent, si cela était nécessaire, tout leur intérêt : celui de, à la lumière de nouvelles problématiques, faire sortir de l'ombre ces Monsieur et Madame Tout-le Monde dont de nombreux noms dorment encore dans les archives.

Lors de nos recherches locales pour la rédaction de nos cinq portraits, nous avons contacté des historiens et des cercles d'histoire locaux, de même que des administrations communales. Lorsque nous leur avons soumis le nom de la résistante sur laquelle portait notre recherche, nous avons eu des réactions bien différentes. Hermance Demoulin était jusque récemment inconnue de l'histoire locale. Il nous a par contre immédiatement été indiqué qu'il y avait bien un résistant fusillé par les Allemands, Mathieu Bodson, dont une place jupilloise porte le nom. Hermance et l'activité clandestine de Jupille dans la Grande Guerre font désormais l'objet d'un dossier de recherche de la Commission d'histoire locale de Jupille. De par sa vie au carmel de Rochefort, Louise Damet a laissé quelques papiers dans les archives du carmel, dont un carnet de poème à moitié brûlé. Pour Honorine Lepage et Jeanne Dury, nous n'avons pas trouvé la moindre trace ou piste locale, témoignant des nombreux aléas de l'histoire de Mesdames Tout-le-Monde. Gabrielle de Monge a en revanche traversé le siècle et est toujours un élément important de la mémoire et du patrimoine de la petite commune d'Ohey, dont elle était d'ailleurs la figure d'honneur à l'occasion des journées patrimoines du 12 septembre 2021.

[598] Nous pourrions compléter notre recherche sur la sortie de guerre des résistants par des recherches plus locales et notamment d'organes de presses locaux pour des traces d'hommages, de reconnaissance ou d'autres informations.

Annexes

0. Introduction

0.1. Rapport d'Alfred Quinet

BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n°2964, Rapport d'Alfred Quinet

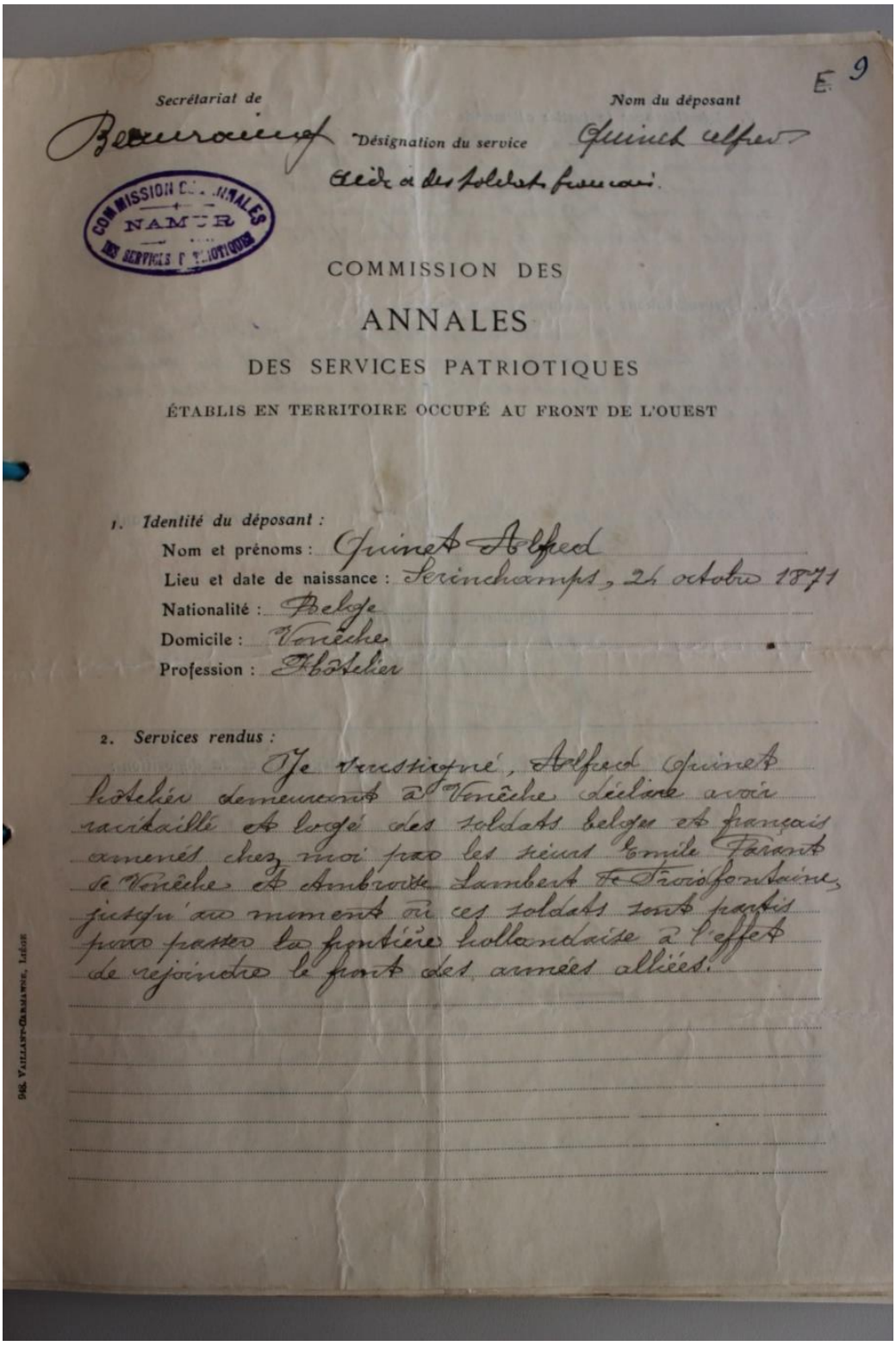

E. 9

Secrétariat de Bourseaucourt — Désignation du service Aide à des soldats français.

Nom du déposant Quinet Alfred

COMMISSION DES

ANNALES

DES SERVICES PATRIOTIQUES

ÉTABLIS EN TERRITOIRE OCCUPÉ AU FRONT DE L'OUEST

1. *Identité du déposant :*

Nom et prénoms : Quinet Alfred

Lieu et date de naissance : Serinchamps, 24 octobre 1871

Nationalité : Belge

Domicile : Vonêche

Profession : Hôtelier

2. *Services rendus :*

Je soussigné, Alfred Quinet hôtelier demeurant à Vonêche déclare avoir ravitaillé et logé des soldats belges et français amenés chez moi par les sieurs Emile Parant de Vonêche et Ambroise Lambert de Froidfontaine, jusqu'au moment où ces soldats sont partis pour passer la frontière hollandaise à l'effet de rejoindre le front des armées alliées.

3. Démêlés avec la justice allemande :

Je fus arrêté le 25 Avril 1916 et enfermé à la prison de Givet jusqu'au 20 Mai ; arrêté de nouveau le 7 août 1916, conduit à Namur, condamné à 2 ans, et emmené en Allemagne, rentré à Vonêche le 26 octobre 1918

4. Revendications et demandes de secours :

Pendant mon incarcération, sur la proposition de Mr Collin, président du comité local de secours, mon épouse a demandé 2 fois de suite d'être aidée, on a refusé.

A Vonêche, le 30 Mai 1919. Signature du déposant,

Guinet Alfred

Signature du Secrétaire,

Appréciation de la direction du Secrétariat sur le déposant et sa déposition :

Vu les bons services rendus aux alliés par l'intéressé, il y a lieu de lui accorder une indemnité pour le dédommager du temps passé dans les prisons allemandes.

Vonêche, le 30 Mai 1919

Le Secrétaire

1. Chapitre 1

1.1. Carte de la région de Focant avec la localisation de la ferme des Lepage

« Mons-Rocroi-Namur », zoomée et rognée, échelle originale 1/100000, Berlin, Koenigl. Preuss. Landesaufnahme, 1918, disponible en ligne sur https://uurl.kbr.be/1009580/opac/e

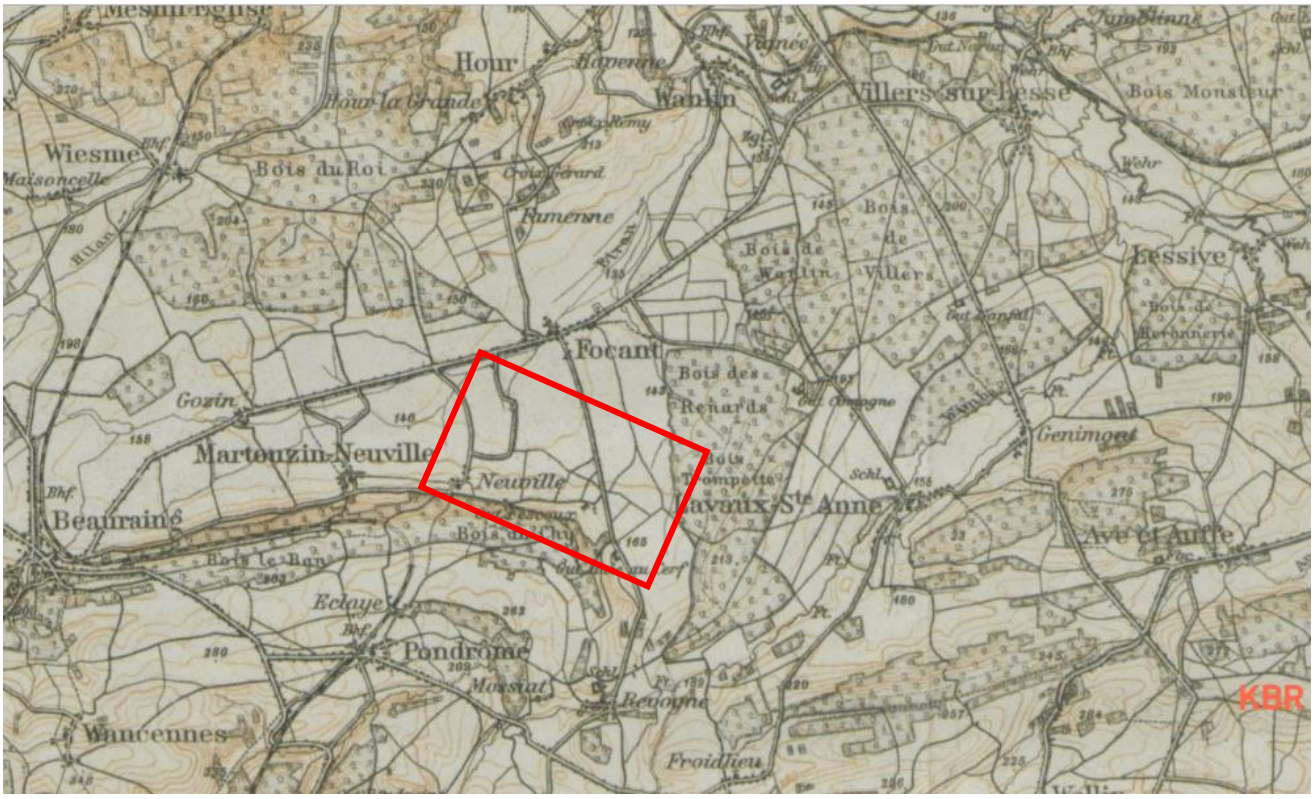

1.2. Portrait d'Honorine Lepage

« Devignat Honorine Léonie », dans *Généalogie de la famille Delacharlerie*, disponible en ligne sur https://delacharlerie.monrezo.be/arbre/n336.htm, consulté le 15/06/2021.

1.3. Le château de Wallay, Ohey, avant la guerre

BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n°2968, dossier photographies, photographie du château de Wallay.

1.4. Gabrielle de Monge avec sa bicyclette, sans date[599]

BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge., n° 2968, dossier de photographies

[599] Il ne nous est pas possible de situer et dater avec exactitude cette photo. Nous émettons cependant l'hypothèse que celle-ci date de la guerre ou juste après celle-ci, car c'est durant cette période que se forge l'identité et l'image de Gabrielle de Monge comme « vicomtesse à bicyclette ». Il pourrait dès lors s'agit d'une image d'après-guerre pour entretenir la mémoire des évènements.

1.5. Photographie d'Hermance Demoulin

Située sur sa tombe au cimetière de Robertmont, sans date

1.6. Le carmel St Joseph de Rochefort avant la Première Guerre mondiale, c. 1909

NAMUR, Archives de l'Évêché de Namur, R. Religieux et religieuses, Archives de la Fédération des Carmélites de Belgique-Sud, *Fonds Carmel de Rochefort,* boite de photographies non inventoriée.

Dans son ouvrage, Amand Collard date cette photo entre la fin de la construction, soit 1909, et la Première Guerre mondiale (COLLARD Amand, *1914-1918 : l'Entité de Rochefort à l'heure allemande*, Haversin, Collard, 2015, p. 132 (Cercle culturel et historique de Rochefort. Cahiers ; 48)).

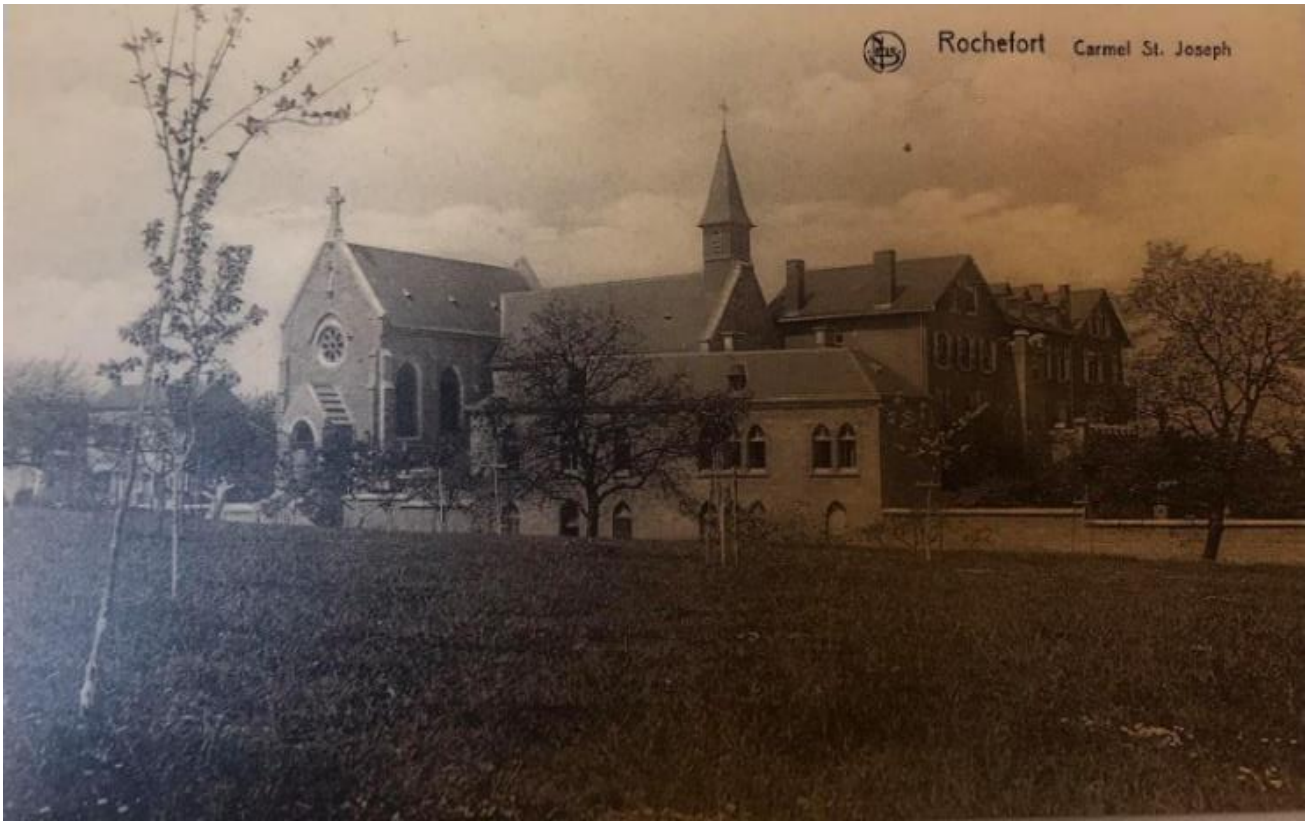

1.7. Carte du Rochefort avec localisation du carmel

« Carte topographique Rochefort 59/3 », rognée, échelle 1/20000è, Bruxelles, Institut géographique national, 01/01/1923, disponible en ligne sur : http://www.cartesius.be/arcgis/home/webmap/viewer.html?basemapUrl=http://www.ngi.be/tiles/arcgis/rest/services/20k__{FBF302AA-2DC2-41BF-AABC-CC7ECFD1EF26}__default__404000/MapServer&lang=fr

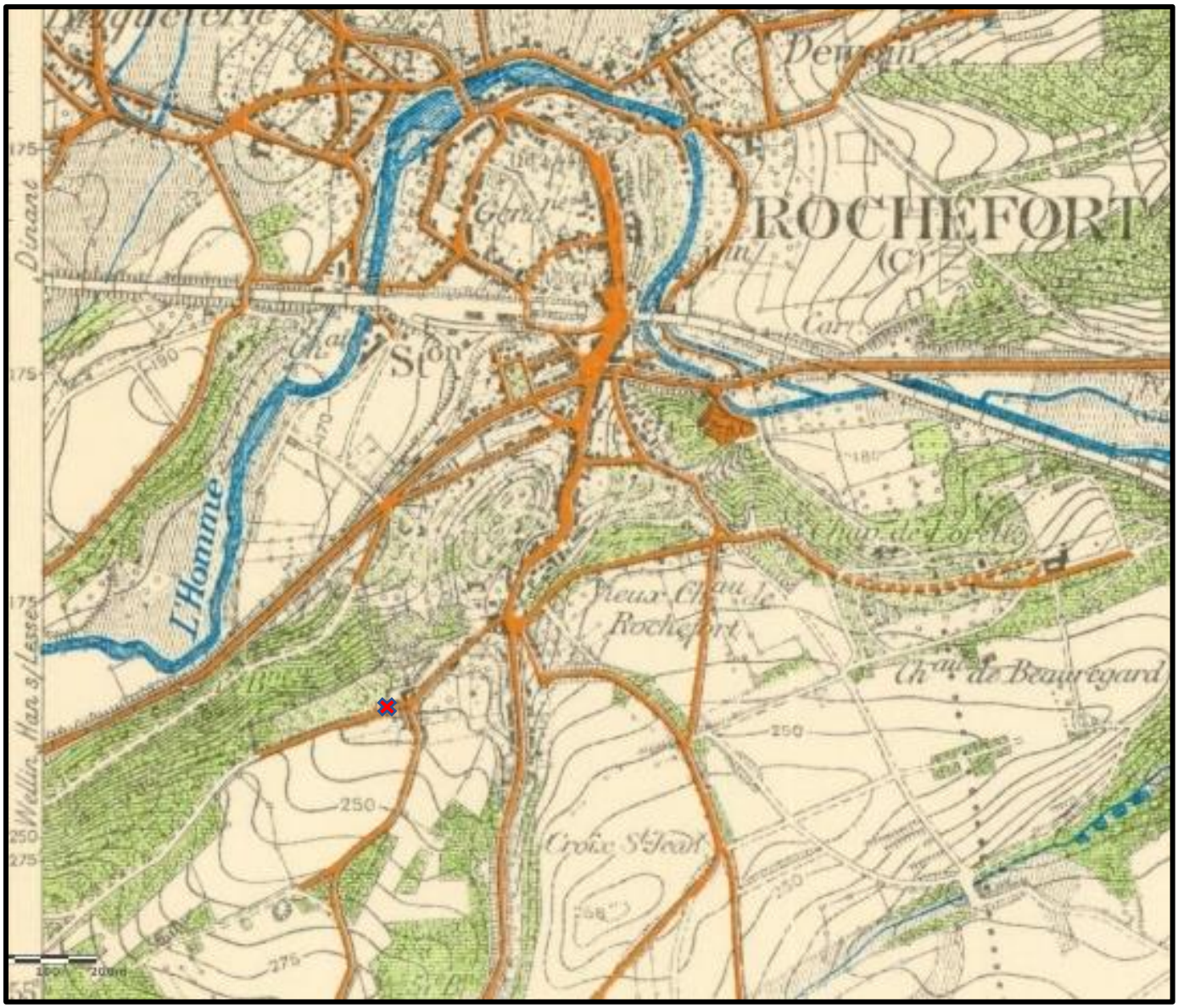

2. Chapitre 2

2.1. Carte des mouvements des armées de la bataille des Frontières et de la Marne

Fédération touristique du Luxembourg belge, *Traces et mémoire. Guide illustré,* La Roche-en-Ardenne, Sabine Vandermeulen, 2014, p. 26 (disponible en ligne via : https://traces-memoire.luxembourg-belge.be/la-bataille-des-frontieres/).

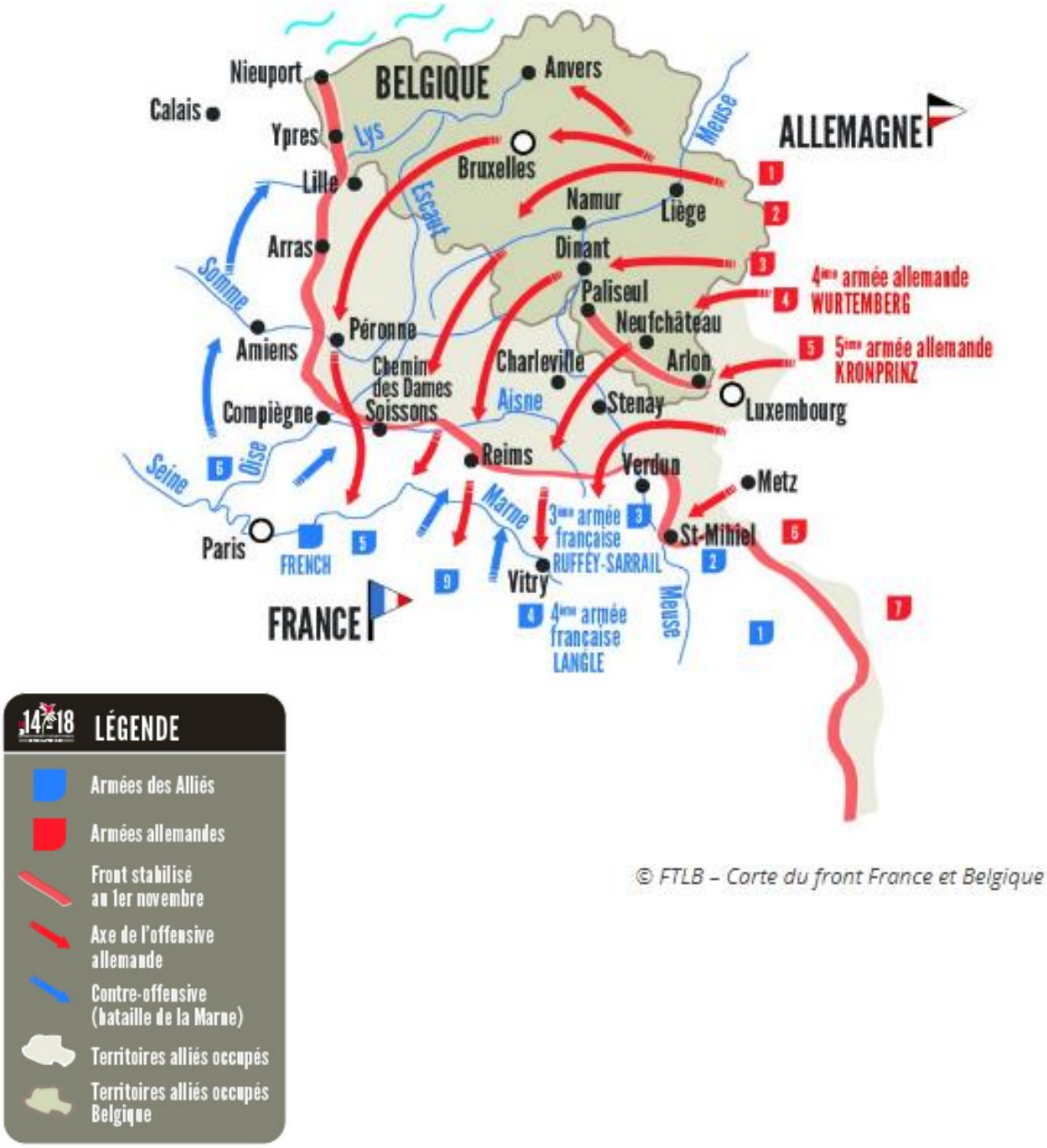

© FTLB – Corte du front France et Belgique

2.2. Carte avec localisation de Rossignol et les bois environnants

« Carte des cimetière français du sud du Luxembourg : I. batailles de Maisin, d'Ochamps, de Neufchâteau et Bertrix (22 août 1914) : II. batailles de Rossignol, Ethe, Virton, Bellefontaine, Tintigny et Izel (21,22, 23 et 24 août 1914) » [carte zoomée], Bruxelles, J.-E. Gooseens et le Ministère belge des Chemins de fer, Marine, Poste et Télégraphes à Bruxelles, 1920 (disponible en ligne via : https://opac.kbr.be/LIBRARY/doc/SYRACUSE/16010990).

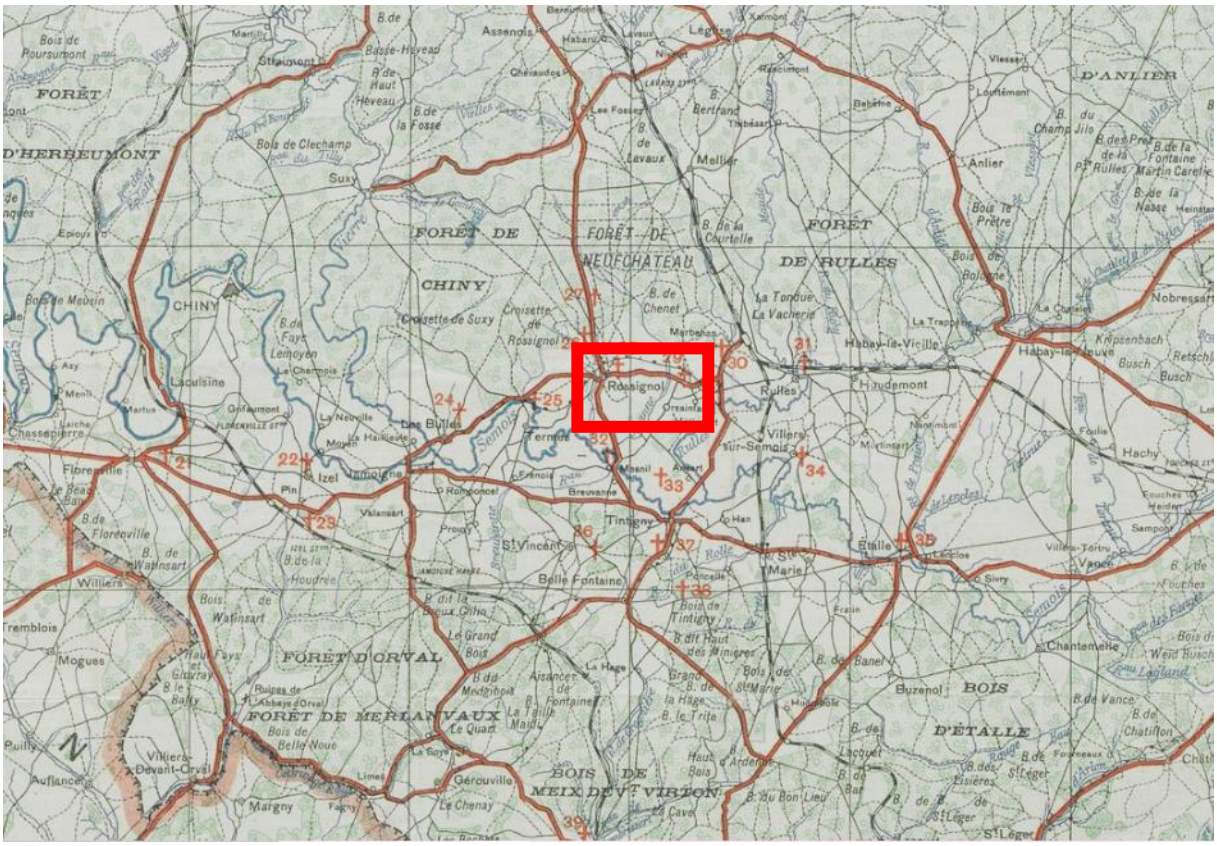

2.3. Carte avec localisation de Suxy et les bois environnants

« Carte des cimetière français du sud du Luxembourg : I. batailles de Maisin, d'Ochamps, de Neufchâteau et Bertrix (22 août 1914) : II. batailles de Rossignol, Ethe, Virton, Bellefontaine, Tintigny et Izel (21,22, 23 et 24 août 1914) » [carte zoomée], Bruxelles, J.-E. Gooseens et le Ministère belge des Chemins de fer, Marine, Poste et Télégraphes à Bruxelles, 1920 (disponible en ligne via : https://opac.kbr.be/LIBRARY/doc/SYRACUSE/16010990).

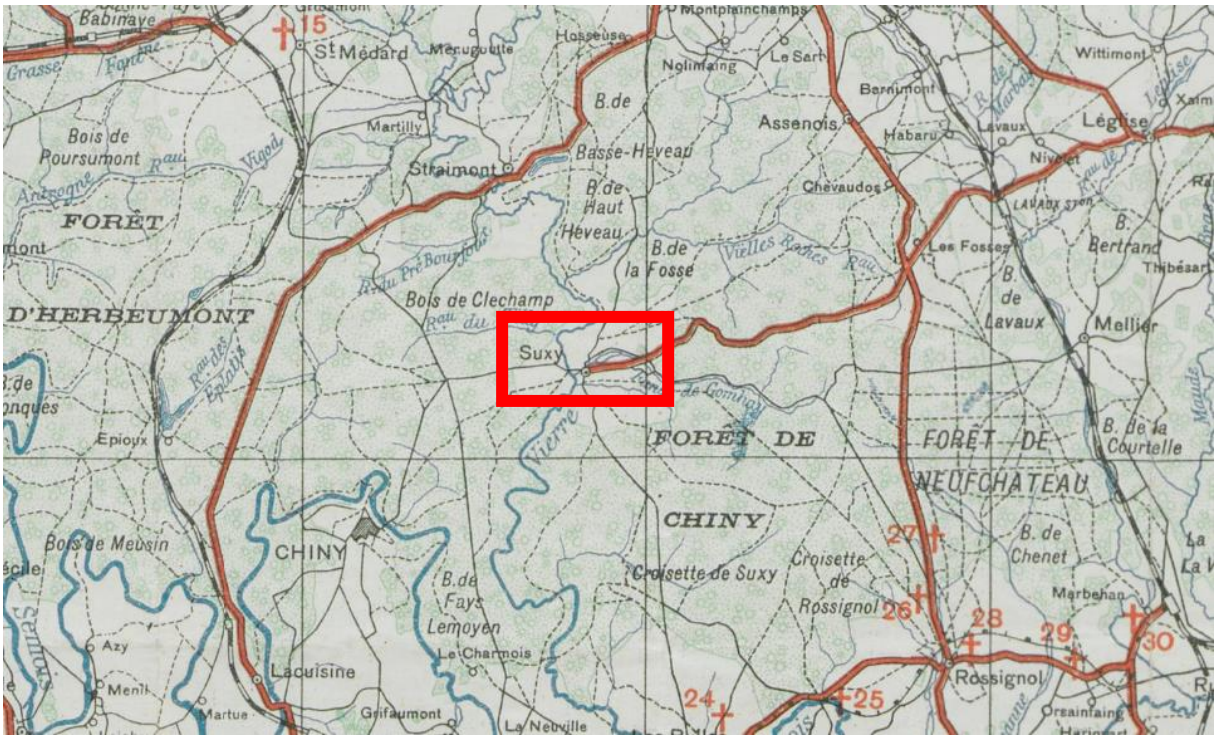

2.4. Carte des zones d'occupation en Belgique et dans le Nord de la France (1915-1917)

DEBRUYNE Emmanuel, *Carte des zones occupées (1915-1917)*, dans REZSÖHAZY Élise, *De la protection du secret militaire à l'occupation des populations civiles : les polices secrètes allemandes derrière le front Ouest (1914-1918)*, Louvain-la-Neuve, 2020 [thèse présentée en vue de l'obtention du grade de docteur.e en histoire, art et archéologie], p. 763.

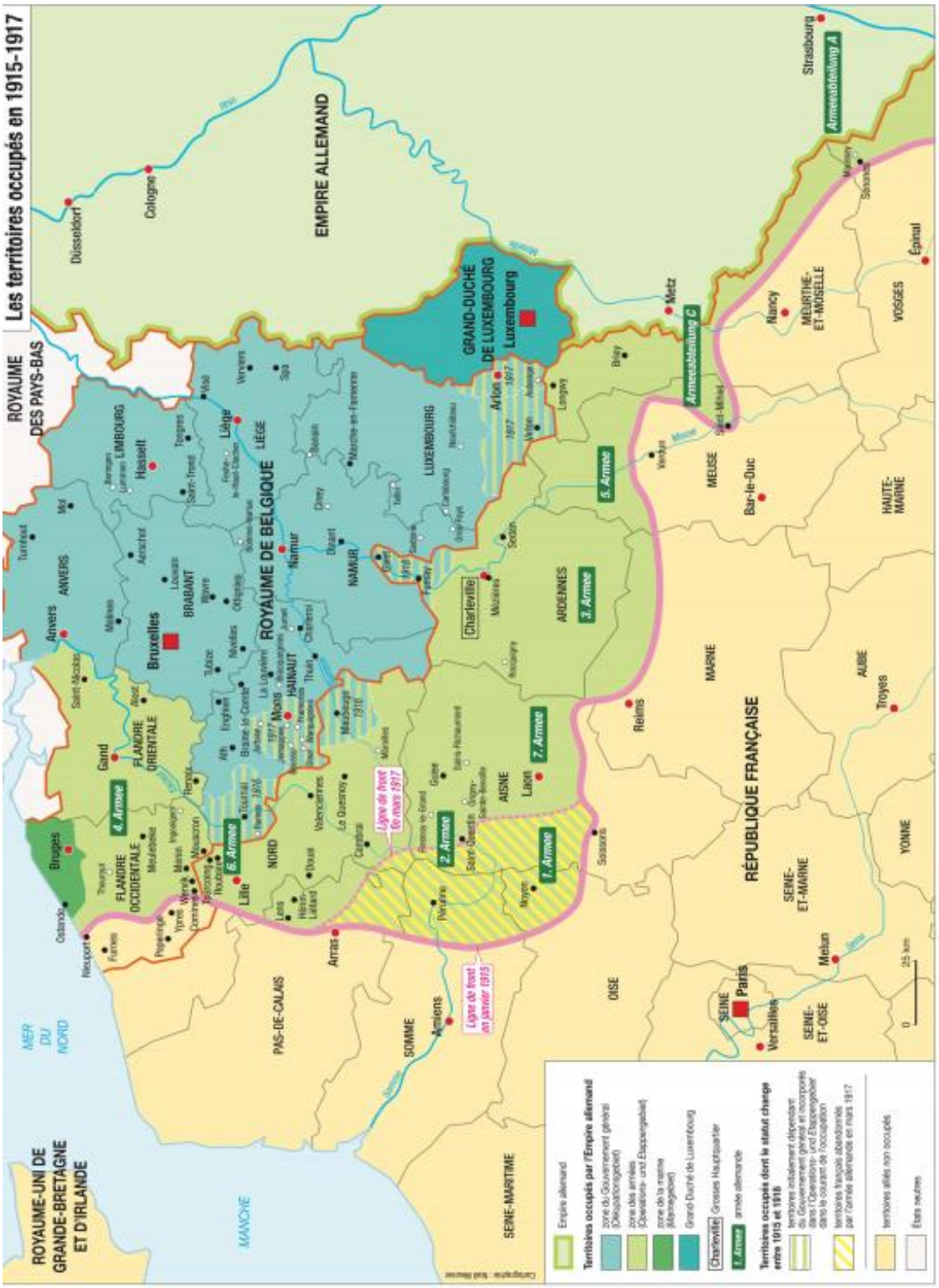

2.5. Sur les soldats français égarés dans les bois

L'Ami de L'ordre, 19-11-1914, p. 2, disponible en ligne via https://uurl.kbr.be/1179651

Dans le pays de Beauraing

Les troupes françaises qui, au début du mois d'août, étaient entrées dans le sud de la province, n'ont pu s'en aller toutes et un détachement, coupé du reste de son armée quand celle-ci se retira, s'est réfugié dans les bois. Ils sont là 140 hommes à peu près, qui continuent la guerre pour leur compte, mais dont le nombre décroît à raison des captures faites de ci de là.

A cette poignée de soldats, l'officier allemand chargé de les poursuivre a adressé, le 18 octobre, une proclamation qu'il a fait afficher à Beauraing et dans les communes voisines, et dont voici les termes :

« A l'officier, aux sous-lieutants et soldats du groupe de militaires français (140 environ) cachés dans les forêts des Ardennes belges et françaises.

NOUS SAVONS

où vous étiez les 12, 13, 14, 15 et 17 octobre 1914. Nous connaissons les endroits où vous vous rendez la nuit, où vous allez chercher des vivres.

Nous avons aujourd'hui, 18 octobre, fait prisonniers de vos camarades qui étaient extémués et démoralisés.

Nous savons qu'en partie vous êtes déguisés en civils, qu'en partie vous êtes encore en costume militaire, que vous avez des armes, des munitions, des cartes et boussoles pour vous orienter.

Nous avons la description générale de vos personnes et surtout de l'officier qui vous commande.

Nous vous prévenons que nous avons défendu strictement aux communes, aux moulins, aux fermes et aux habitations isolées de vous donner des renseignements, des vivres et le logement, sous peine d'être faits prisonniers et même d'être fusillés.

Nous battons les champs et les bois avec trois compagnies d'infanterie et un escadron de uhlans, ainsi que trois mitrailleuses pour vous déloger, et nous sommes aidés de chiens policiers pour vous retrouver tous. Nous reconnaissons votre énergie et votre courage pour défendre votre pays avec honneur.

Nous reconnaissons particulièrement l'intelligence et la bravoure de l'officier commandant ce groupe et son dévouement vis-à-vis de ses hommes et de son pays; nous l'admirons loyalement. Nous lui demandons de ne pas sacrifier inutilement la vie de ses frères d'armes ni celle des habitants du pays hospitalier belge où ils sont.

Nous comptons qu'il viendra en civil et sans armes, en parlementaire, avec le drapeau blanc, chez M. le bourgmestre de Beauraing, et lui jurons qu'à défaut de s'entendre, après cette entrevue il pourra retourner librement vers ses hommes.

(Signé) DIRNBAUM,
Commandant du détachement
à la poursuite des soldats
français égarés dans les bois.»

2.6. Carte de frontière belgo-hollandaise au nord, nord-est de Liège

En rouge, la zone reprenant globalement les lieux de passage utilisés par les services de Monge et Eude Magnée

VANNESTE Alex, « Le premier « Rideau de fer ». La clôture électrisée à la frontière belgo-hollandaise pendant la Première Guerre mondiale », dans *Bulletin de Dexia Banque*, n° 214, 2000, p. 58.

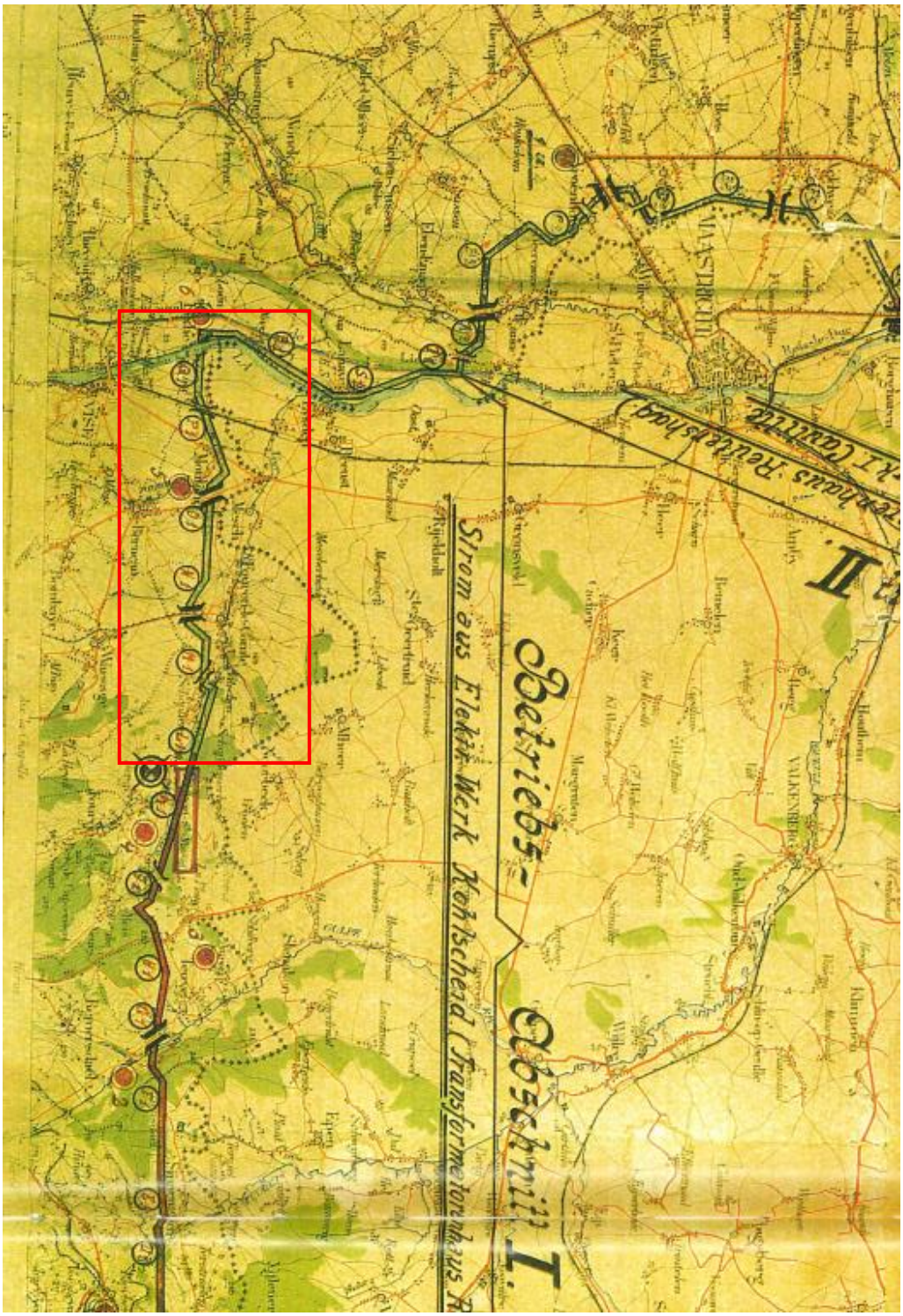

3. Chapitre 3

3.1. Représentation Gephi / géographique du service de Monge

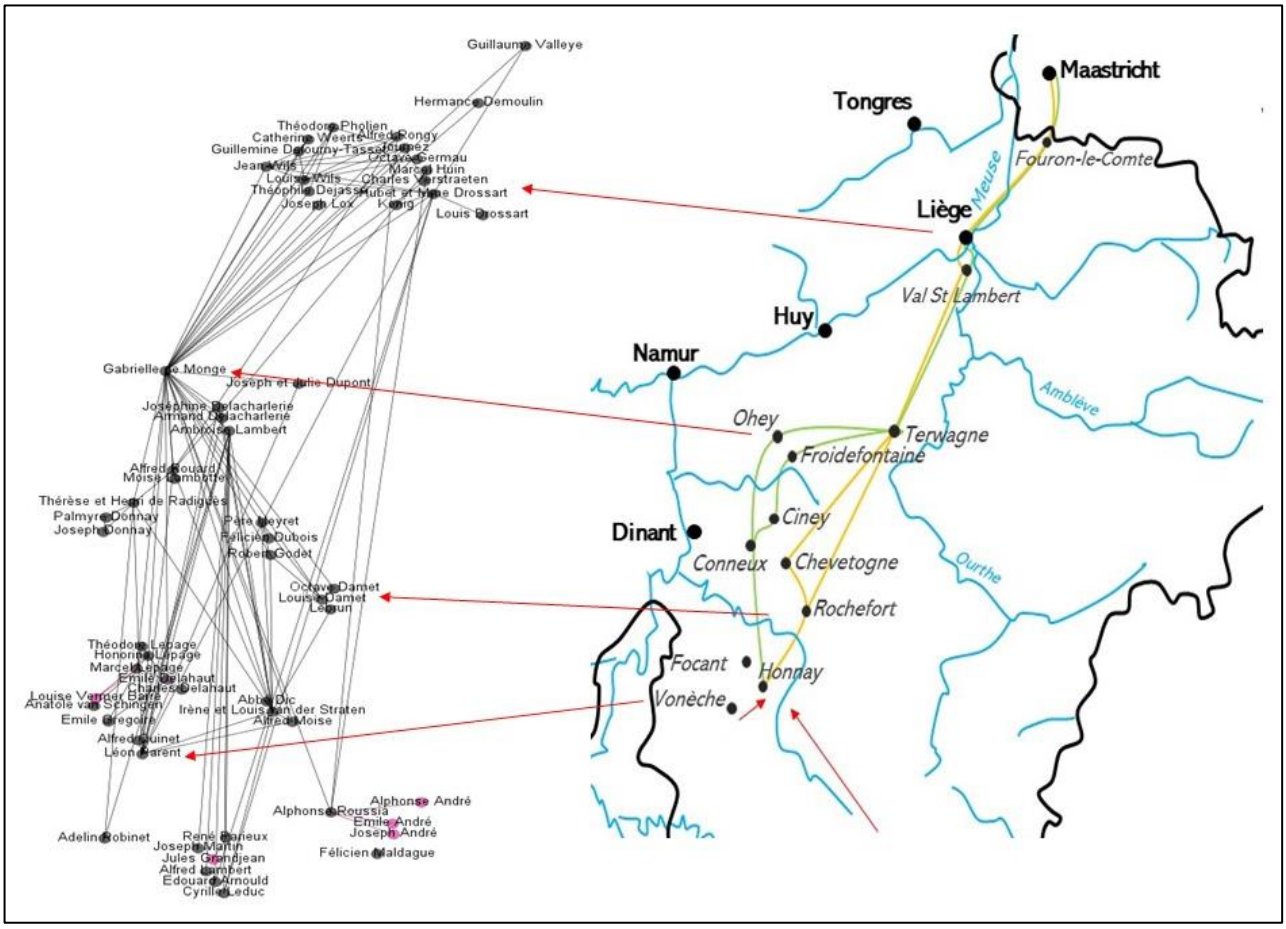

3.2. Représentation Gephi / géographique du service Eude Magnée

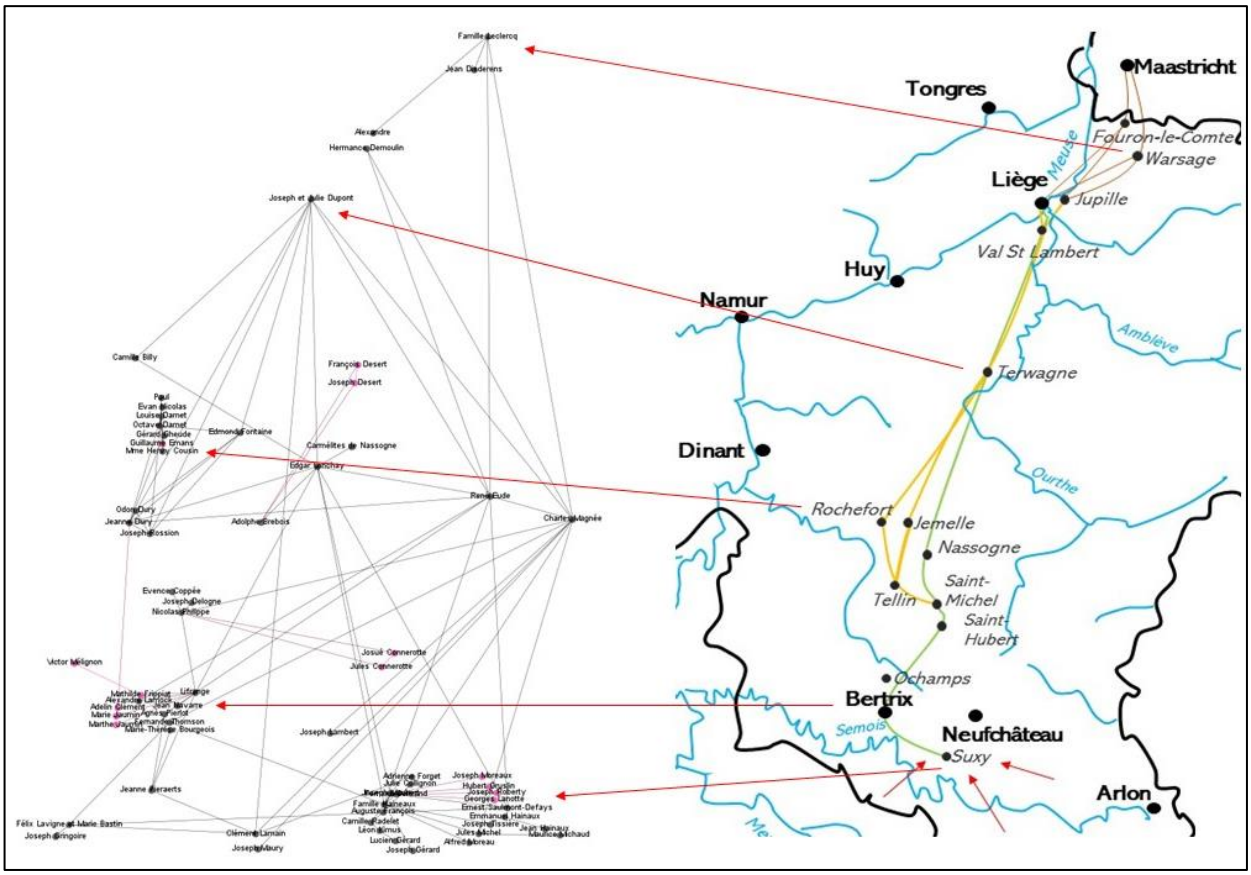

3.3. Carte d'identité de Gabrielle de Monge

BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2965, carte d'identité de Gabrielle de Monge

CONSULAT DE BELGIQUE
A MAESTRICHT

1317 5/3

Gesehen am 1. März 1915
Dient als Ausweis zur Rückkehr
nach Belgien
DER KAISERLICHE KONSUL.

KAISERLICH DEUTSCHES KONSULAT MAASTRICHT

Certificat d'Identité

Il résulte des documents officiels produits par
Mlle Mademoiselle Marie de Franeau
né à Aubel le 15 septembre 1884
de parents Belges qu'elle est citoyenne
BELGE, exerçant la profession de Rentière
et qu'elle désire se rendre Liège

En foi de quoi nous lui avons délivré le présent certificat.

Maestricht, le 11 Mars 1915.

Le Consul de Belgique,

Signalement :

Taille 1 M. 51
Cheveux Châtain foncé
Front . . haut .
Sourcils . noirs .
Yeux . . verts .
Nez . . moyen .
Bouche . petite .
Menton . rond .
Barbe . . .
Visage . ovale .
Signes particuliers . .

KAISERLICH DEUTSCHES KONSULAT MAASTRICHT

CONSULAT DE BELGIQUE À MAESTRICHT (PAYS-BAS)

Signature du Porteur,

M. de Franeau

3.4. Notes de frais du service de Monge, février et mars 1915

BRUXELLES, AGR, CAP437, Service de Monge, n° 2967, Notes de Gabrielle de Monge retrouvées à Maastricht le 3 avril 1920.

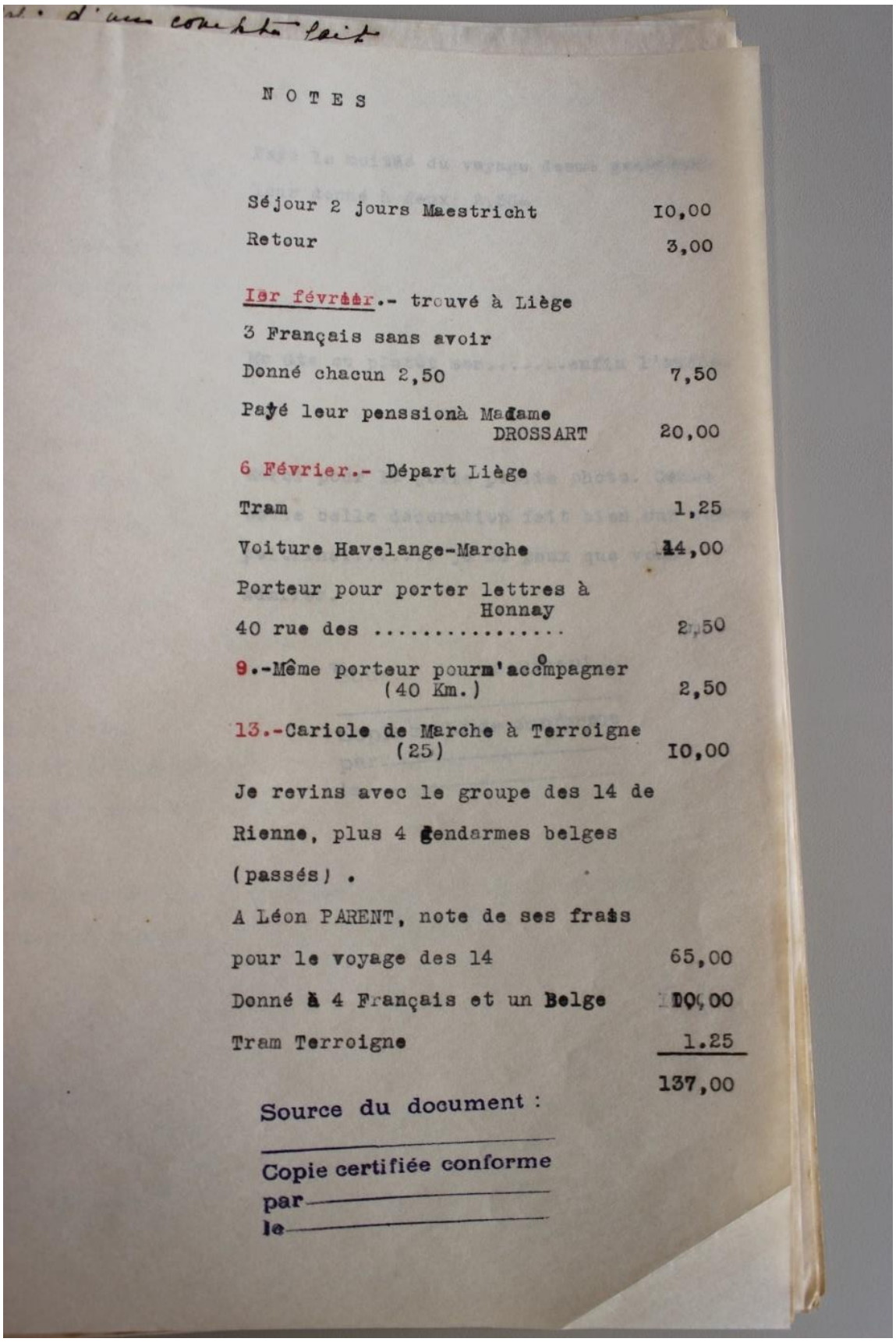

d'un compte fait

NOTES

Séjour 2 jours Maestricht	10,00
Retour	3,00
Ier février.- trouvé à Liège	
3 Français sans avoir	
Donné chacun 2,50	7,50
Payé leur penssion à Madame DROSSART	20,00
6 Février.- Départ Liège	
Tram	1,25
Voiture Havelange-Marche	14,00
Porteur pour porter lettres à Honnay 40 rue des	2,50
9.-Même porteur pour m'accompagner (40 Km.)	2,50
13.-Cariole de Marche à Terroigne (25)	10,00
Je revins avec le groupe des 14 de Rienne, plus 4 gendarmes belges (passés) .	
A Léon PARENT, note de ses frais	
pour le voyage des 14	65,00
Donné à 4 Français et un Belge	10,00
Tram Terroigne	1.25
	137,00

Source du document :

Copie certifiée conforme
par
le

Copie d'un compte fait en 1915

L. D.

Service de passage "de Monge"

Le 5 Mars - retour en Belgique

Le 6 Mars -

Payé à Mme Drossart 330 -

pour groupe envoyé par Parent

dèt 22, dont 7 pris

I5 passés

Je crois 7 belges et 8 Français

Cela fait ~~I5~~-x

Le guide I5 x I5 - 225 -

Pour pension des 22 - I05 -

Le 8 Mars

2e groupe de L.Parent

I0 hommes 8 français - 2 belges

(tous passés)

Guide I0 à I5 frcs I50.00

Pensions I j. à 3.50 pour I0 35.00

Le I0 Mars 3e groupes de Parent

I6 hommes

Mr G. m'en prend 6 -(je ne sais pas ce qu'ils sont devenus)

Les autres sont passés

G. de Monge

SECRÉTARIAT DE LIÉGE
COMMISSION DES
ARCHIVES DES SERVICES
3, Rue Neuvice, 3

Source du document
Mis de Monge
Copie certifiée conforme
par L. Parent
Lt. I. 1921

4. Chapitre 4

4.1. Représentation graphique du service de Monge avec les membres extérieurs

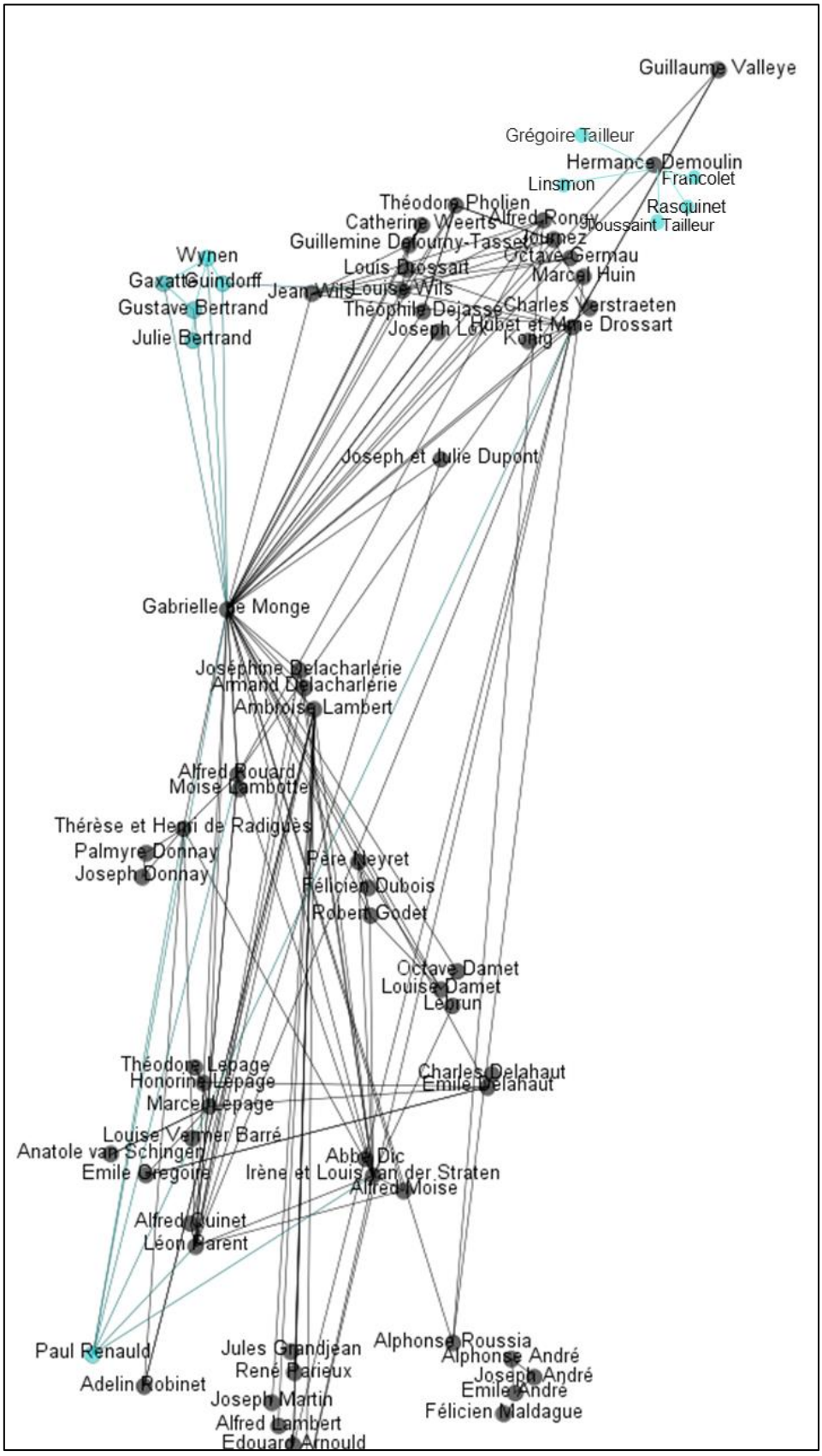

4.2. Représentation graphique du service Eude Magnée avec les extérieurs

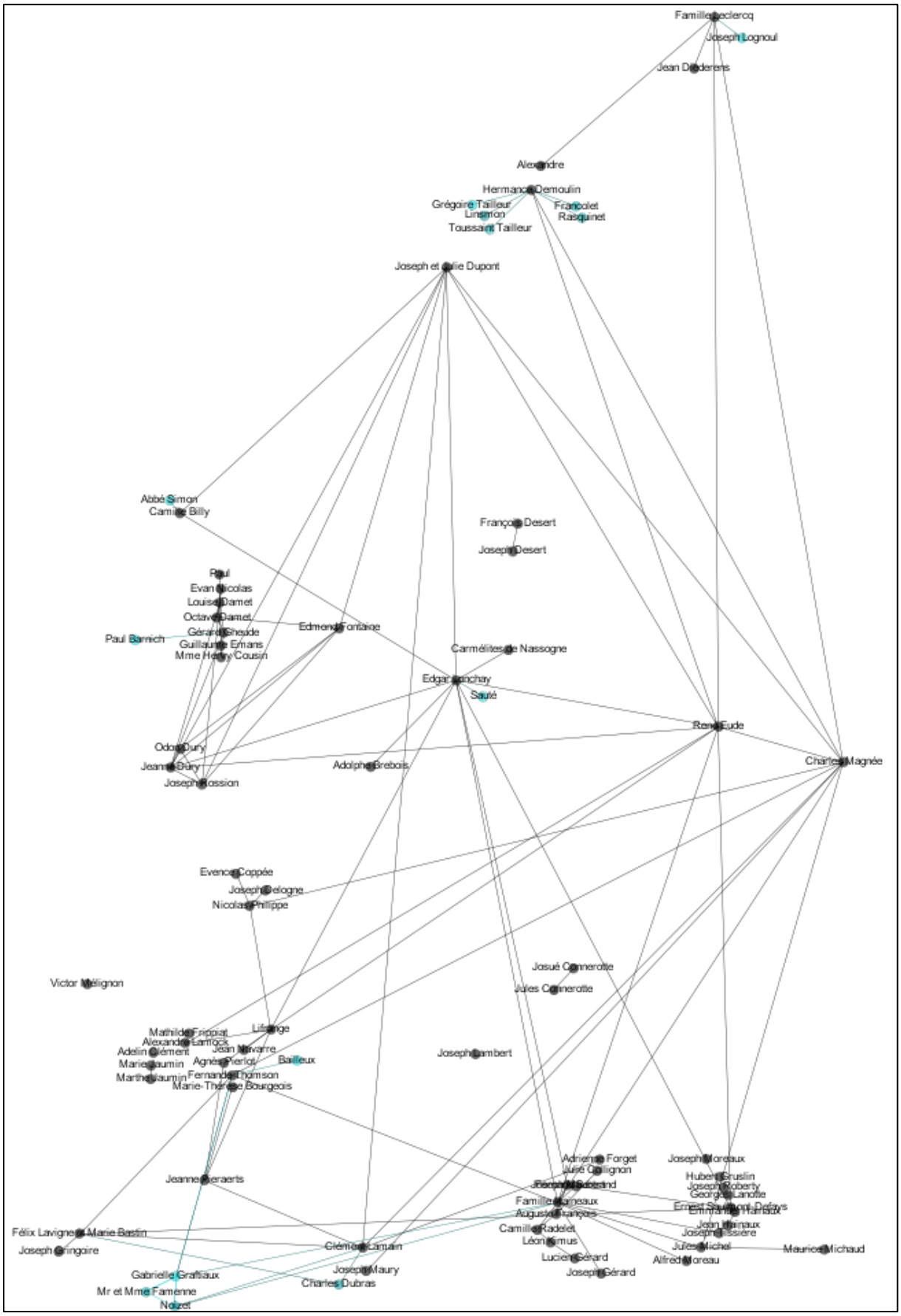

4.3. Vagues d'arrestations du service de Monge

En bleu, la première vague. En rouge, la seconde vague.

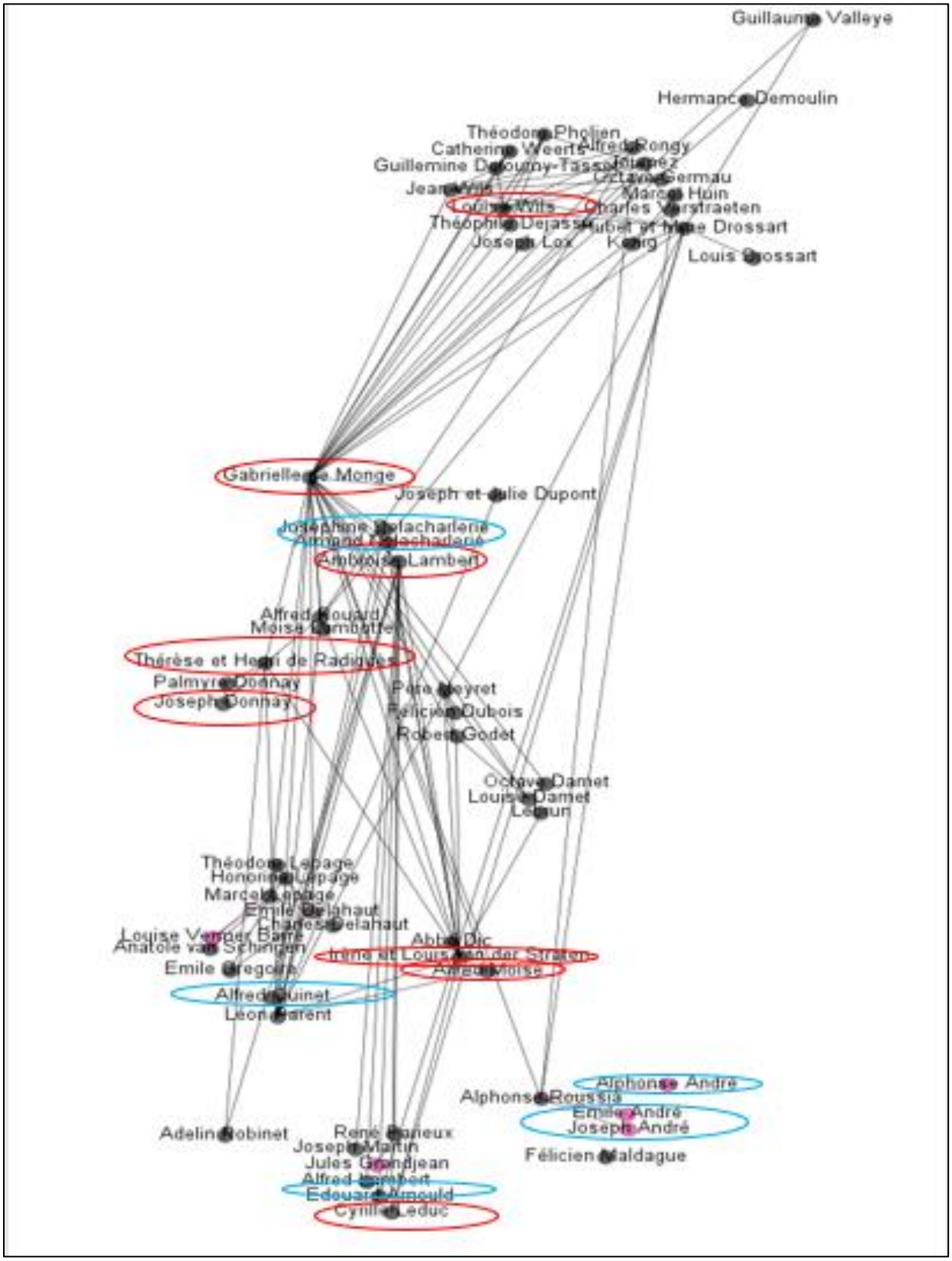

4.4. Vagues d'arrestations du service Eude Magnée

En bleu, la première vague ; en rouge, la seconde ; en vert, la grappe de Warsage.

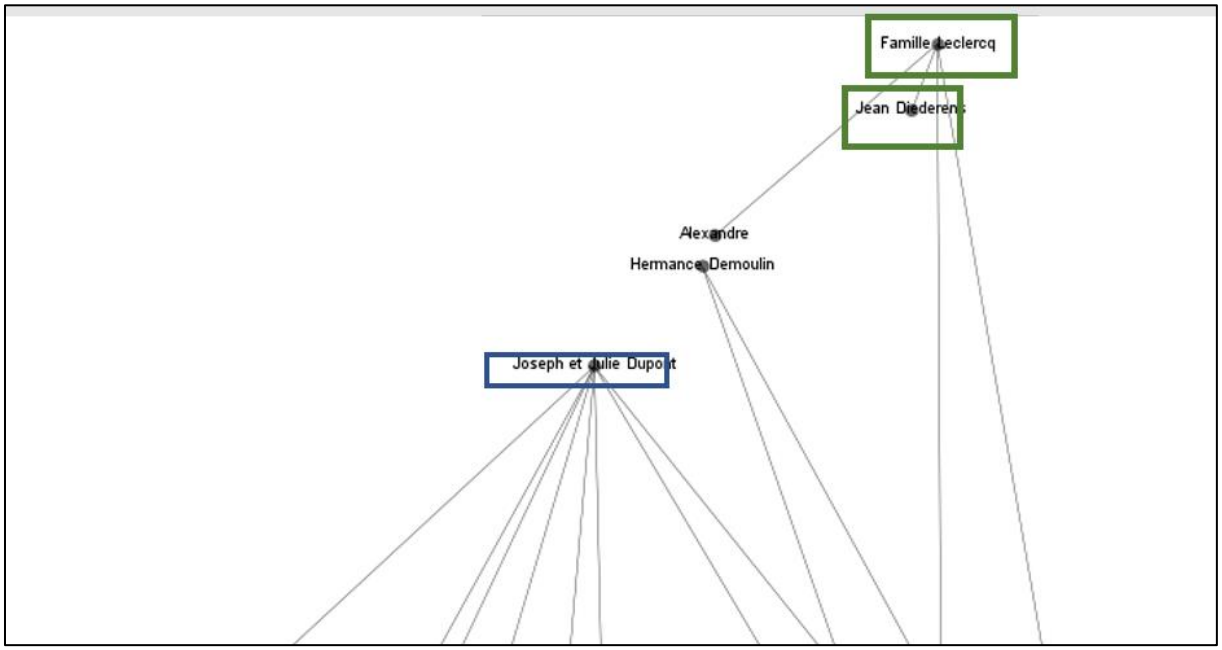

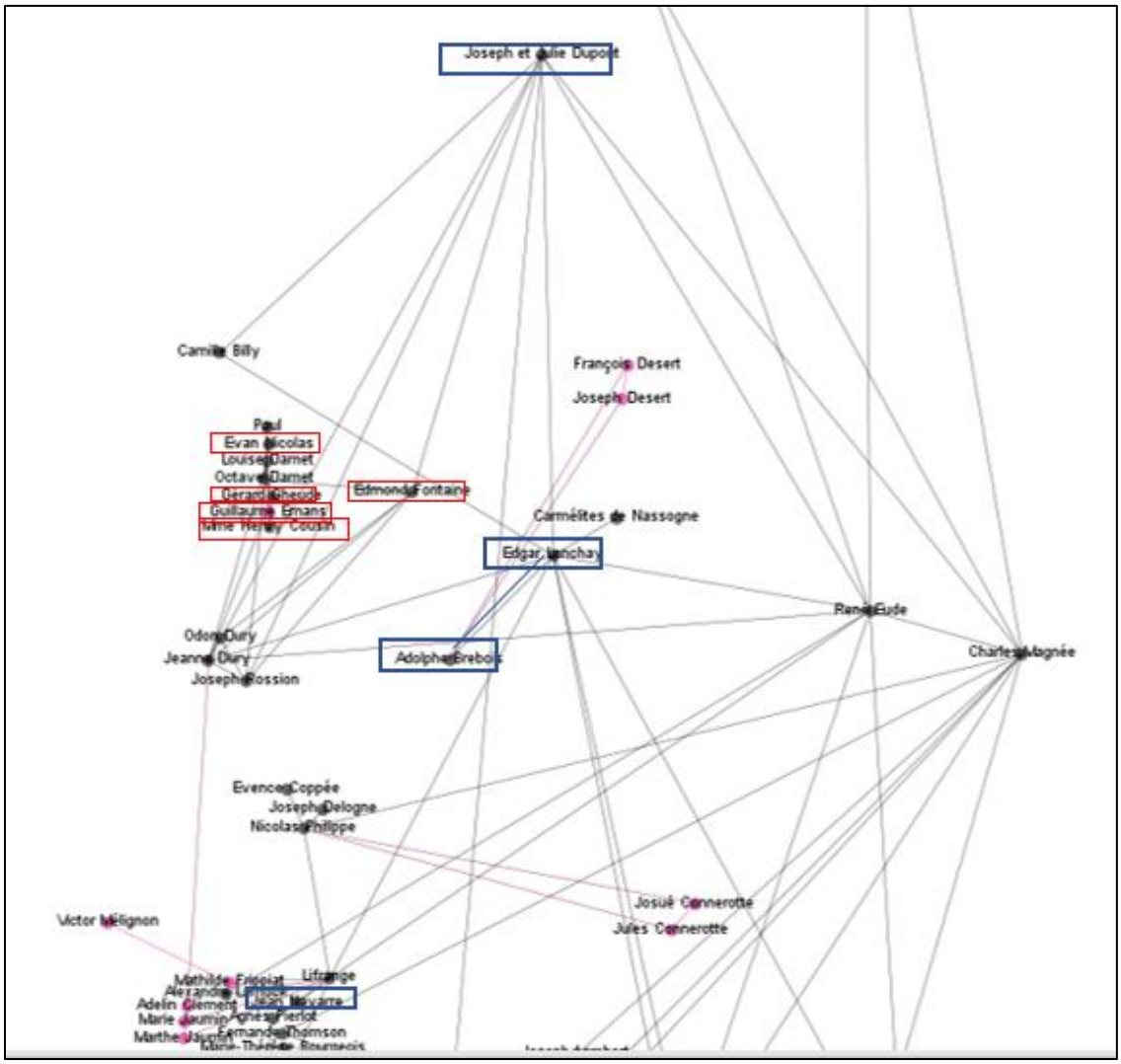

5. Chapitre 5

5.1. Qualificatifs et qualités selon le genre dans les lettres de remerciement de soldats français après la guerre

Femmes	Hommes
admirable femme	brave
anges	bon patriote
anges de dévouement	patriote
bienfaitrice	sens du devoir
bonté	
courageuse	
dame patriote	
dévouée	
dévouement	
esprit de sacrifice	
fier patriotisme	
héroïque belge affrontant les balles allemandes	
nobles femmes	
profil de madone me rappelant ma mère	
sagesse	
vaillante	
véritable sainte	

5.2. Qualificatifs et qualités selon le genre dans les rapports de résistants et résistantes

Femmes	Hommes
abnégation	brave
admirable	bon patriote
brave	courage
charité chrétienne/féminine	dévoué
courage	dévouement patriotique
dévouée	devoir
dévouement	héros
dévouement patriotique	honnête
	sérieux
	patriote
	patriotisme
	persévérance

Bibliographie des travaux et des sources

1. Sources

1.1. Sources inédites

- **BRUXELLES, Archives générales du Royaume, Archives de la Commission des Archives Patriotiques établis en Territoire occupé au front de l'Ouest (1914-1930)**
    - N° 2964-2975 : CAP437 Service de Monge.
    - N° 3080-3083 : CAP468 Service Eude Magnée.
    - N° 979 : la Dame Blanche.
    - N° 501, 2777-2778 : CAP337 Service Valleye.
    - N° 2940, 2943 : CAP 432 Service Parent.
    - N° 2882 : Service Magonette.
    - N° 63, 66, 110, 132, 145, 572, 666-671, 726, 3073, 3105, 3244.

- **BRUXELLES, Archives générales du Royaume, Ministère de la Justice. Commission d'enquête sur la violation des règles du droit des gens, des lois et coutumes de la guerre**
    - N° 1529 : prison de Rheinbach.

- **BRUXELLES, Archives générales du Royaume, SPF Sécurité Sociale. Direction Générale Victimes de la Guerre. Dossiers des victimes civile 14-18**
    - 21503 Gabrielle de Monge.
    - 27130, Gustave Bertrand.
    - 49513, Cyrille Leduc.
    - 74147, Edmond Fontaine.
    - 172141, Graftiaux Marie Gabrielle.
    - 226149, Célestine Leclercq.

- **LONDRES, Impérial War Museum, *La Dame Blanche***
    - Boite 1, fichier 1, Circulaire n° 3.
    - Boite 1, fichier 2, Etude des services de passage.
    - Boite 2, fichier 11, Service de Monge, Rapports.
    - Boite 2, fichier 13, article de journal « Remise solennelle de décorations britanniques ».

- **NAMUR, Archives de l'Evêché de Namur, R. Religieux et religieuses, Archives de la Fédération des Carmélites de Belgique-Sud, *Fonds Carmel de Rochefort***
    - Boite de photographies non inventoriée.
    - 4J 5.6. : Livre des défuntes, Mère Marie Louise de Saint Jean de la Croix.
    - 1 C 1.2 : Lettres manuscrites des Carmélites de Rochefort pour demander la charge priorale à vie de la Mère Marie de St Jean de la Croix, 29 mars 1913.
    - 4 G.1 : restes du recueil de poésies composées par Mère Saint Jean de la Croix.

- **NAMUR, Archives de l'Evêché de Namur, *Fonds J. Schmitz et N. Nieuwland***
    - S. 89, n° 101, Beauraing, Rapport de la paroisse.
    - S. 89, n° 113, Bertrix, Rapport de la paroisse.
    - S. 89, n° 101, Conjoux-Conneux, Rapport de la paroisse.

- **SAINT-HUBERT, Archives de l'État à Saint-Hubert, État civil. Province du Luxembourg. Arrondissement de marche et le canton de Saint-Hubert**
    - N° 79571/0_0360 : 1881-1890, Acte de naissance de Jeanne Dury.

1.2. Travaux-sources et témoignages édités

- DE MONGE Gabrielle, *Les heures tragiques de ma vie*, Asbl Syndicat d'Initiative et de Tourisme d'Ohey en collaboration avec la famille de Monge (dir.), 2014.
- ENCLIN Victor, Les années douloureuses : journal d'un encerclé (1914, 1915, 1916), Namur, Imprimerie Picard-Balon, 1919.
- JAMINET François, Sous le fil électrisé. Notes et détails sur une organisation de passage de la frontière hollandaise pendant l'occupation allemande en Belgique, 2e éd., Nouvelles éditions latines, 1931.
- KIRSCHEN Sadi, Devant les Conseils de Guerre allemands, Bruxelles, 1919.
- SCHMITZ Jean et NIEUWLAND Norbert, Documents pour servir à l'histoire de l'invasion allemande dans les provinces de Namur et de Luxembourg, t. 6 : La bataille de Neufchâteau et de Maissin, Bruxelles, van Oest, 1924, p. 31.

2. Travaux

2.1. Instruments de travail

- LANNOYE Anne e.a., *Inventaire des archives de la Commission des Archives des Services patriotiques établis en territoire occupé au Front de l'Ouest (1914-1930)*, Bruxelles, AGR, 2015 (AGR-AR, IRTL ; 42).
- MEYNEN Daniel, *Inventaire du Fonds Carmélites de Rochefort*, Namur, Archives de l'Évêché de Namur, s.d.
- TALLIER Pierre-Alain (dir.), *Guide des sources de la Première guerre mondiale en Belgique*, vol. 1 et 2, Bruxelles, Archives générales du Royaume, 2010 (Archives générales du Royaume, Etude sur le Première guerre mondiale, 17).
- TALLIER Pierre-Alain et ONGHENA Sofie, *Cent ans -et plus- d'ouvrages historiques sur la Première Guerre mondiale en Belgique*, vol 1-2, Bruxelles, Archives Générales du Royaume, 2019 (Etudes sur la Première Guerre mondiale ; 23).

2.2. Publications scientifiques

- « Carmes », dans GERHARDS Agnès, *Dictionnaire historique des ordres religieux*, Paris, Fayard, 1998, p. 125-128.
- AMARA Michaël, « L'exfiltration des ouvriers belges, au confluent de la guerre clandestin et de la mobilisation industrielle alliée », dans VANDENBUSSCHE Robert (dir.), *La résistance en France et en Belgique occupées (1914-1918)*, Villeneuve-d'Ascq, IRHis, 2012, p. 63-76.
- AMAT Jean-Paul *e.a.*, « Au temps météorologique de la grande guerre. Approche séquentielle des périodes contraignantes dans les tranchées sur le front de la Marne et de la Meuse, 1914-1918 », dans *Climatologie. Journal de l'Association Internationale de Climatologie*, 2011, vol. 8, p. 59-77.
- AMAT Jean-Paul, *Les forêts de la Grande Guerre. Histoire, mémoire, patrimoine*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2015.
- AMOSSY Ruth et HERSCHBERG PIERROT Anne, *Stéréotypes et clichés. Langues, discours, société*, 4e éd., Paris, Armand Colin, 2021.
- ANDRIEU Claire, « Les résistantes, perspectives de recherche », dans PROST Antoine (dir.), *La Résistance, une histoire sociale*, Paris, Editions de l'Atelier – Editions ouvrières, 1997, p. 69-96.
- ANTIER Chantal, « Prisonnières françaises au bagne allemand de Siegburg. 1915-1918. Louise de Bettignies », dans *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2014/1, n° 253, p. 27-41.
- ANTIER Chantal, *Les femmes dans la Grande Guerre*, Saint-Cloud, Soteca, 2011 (Vivre dans la guerre).

- ANTIER Chantal, « Résister, espionner : nouvelle fonction pour la femme en 1914-1918 », dans *Guerres mondiales et conflits contemporains*, vol. 232, 2008, p. 143-154.
- AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, « L'équipement des soldats », dans AUDOIN-ROUZEAU Stéphane et BECKER Jean-Jacques (dir.), *Encyclopédie de la Grande Guerre 1914-1918. Histoire et culture*, Paris, Bayard, 2004, p. 281-286.
- AUDOIN-ROUZEAU Stéphane et BECKER Annette, « Violence et consentement : la « culture de guerre » du premier conflit mondial », dans RIOUX Jean-Pierre et SIRINELLI Jean-François (dir.), *Pour une histoire culturelle*, Paris, Seuil, 1997, p. 251-271.
- BALACE Francis, « Guerre secrète, secrets de guerre », dans MARECHAL Christine et SCHLOSS Claudine (dir.), *1914-1918. Vivre la guerre à Liège et en Wallonie*, Liège, Editions du Perron, 2014, p. 269-308.
- BARBAZON Yvon, *14-18 : Quatre ans de guerre dans le Grand Beauraing*, Beauraing, ville de Beauraing, 2015.
- BARE Pierre et CLOSE Nicole, Le fil rouge 1914-1918. Une barricade électrisée édifiée par l'ennemi à la frontière belgo-néerlandaise dès 1915, Herstal, Pierre Baré, 2008.
- BEAUTHIER Régine, « Droit du divorce », dans GUBIN Eliane et JACQUES Catherine (dir.), *Encyclopédie d'histoire des femmes. Belgique, XIXe-XXe siècles*, Bruxelles, Racine, 2018, p. 126-129.
- BECKER Annette, *La guerre et la foi. De la mort à la mémoire 1914-1930*, Paris, Armand Collin, 1994.
- BECKER Annette, *Les cicatrices rouges. 14-18. France et Belgique occupées*, Paris, Fayard, 2010 (Occupation).
- BECKER Jean-Jacques, « Prévisions des états-majors et effondrement des plans », dans AUDOIN-ROUZEAU Stéphane et BECKER Jean-Jacques (dir.), *Encyclopédie de la Grande Guerre 1914-1918. Histoire et culture*, Paris, Bayard, 2004, p. 235-246.
- BERENI Laure *e.a.*, *Introduction aux études sur le genre*, 3e éd., Bruxelles, De Boeck, 2020 (Ouvertures politiques).
- BIDART Claire, DEGENNE Alain et GROSSETTI Michel, *La vie en réseau. Dynamique des relations sociales*, Paris, Presses universitaires de France, 2011 (Le lien social).
- BISCHOFF Sebastian, « Furies, Spies and Fallen Women : Gender in German Public Discourse about Belgium, 914-1918 », dans RASH Felicity et DECLERCQ Christophe (dir.), *The Great War in Belgium and The Netherlands. Beyond Flanders Fields.* Basingstoke, Palgrave MacMillan, 2018, p. 49-64.
- BOLOGNE Jean-Claude, *Histoire du célibat et des célibataires*, Paris, Fayard, 2004.
- CLAISSE Stéphanie, *Du soldat inconnu aux monuments commémoratifs belges de la guerre 14-18*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 2013 (Mémoires. Collection).
- COLLARD Amand, *1914-1918 : l'Entité de Rochefort à l'heure allemande*, Haversin, Collard, 2015 (Cercle culturel et historique de Rochefort. Cahiers ; 48).

- D'UDEKEM D'ACOZ Marie-Pierre, *Pour le Roi et la patrie : la noblesse belge dans la Résistance*, Bruxelles, Racine, 2002.
- DAUPHIN Cécile, « Femmes seules », dans FRAISSE Geneviève et PERROT Michelle (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, T. 4 : *Le XIXe siècle*, Paris, Plon, 1991, p. 445-459.
- DE SCHAEPDRIJVER Sophie, *Gabrielle Petit. The Death and Life of a Female Spy in the First World War*, Londres, Bloomsbury academic, 2015.
- DE SCHAEPDRIJVER Sophie, *La Belgique et la Première Guerre mondiale*, Bruxelles, Archives et musée de la Littérature, 2004.
- DE VOS Luc, *La Première guerre mondiale*, Bruxelles, Collet, 1996.
- DE WEERDT Denise, *De vrouwen van de Eerste Wereldoorlog*¸ Gand, Stichting Mens en Kultuur, 1993.
- DEBRUYNE Emmanuel *e.a.*, « La Grande Guerre a-t-elle émancipé les femmes belges ? », dans *Sociétés en* changement, novembre 2018, n°6, p. 1-8.
- DEBRUYNE Emmanuel et FELL Alison, « Model Martyrs ? Remembering First-World-Ward Heroines in Belgium and France », dans TAME Peter, JEANNEROD Dominique et BRAGANÇA Manuel (dir.), *Mnemosyne and Mars. Artistic and Cultural Representations of Twentieth-century Europe at War*, Newcastle, Cambridge Scholar Publisching, 2013, p. 145-159.
- DEBRUYNE Emmanuel et PATERNOSTRE Jehanne, *La résistance au quotidien. 1914-1918. Témoignages inédits*, Bruxelles, Racine-AGR, 2009.
- DEBRUYNE Emmanuel et VAN YPERSELE Laurence, *Je serai fusillé demain : les dernières lettres de patriotes belges et français fusillés par l'Occupant, 1914-1918*, Bruxelles, Racine, 2011.
- DEBRUYNE Emmanuel, « Des traversées de frontières. Hernalsteens, le grand réseau du renseignement français dans les territoires occupés, 1914-1915 » (inédit).
- DEBRUYNE Emmanuel, « Combattre l'occupant en Belgique et dans les départements français occupés en 1914-1918. Une « résistance avant la lettre » ? », dans *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2012/3, n° 115, p. 15-30.
- DEBRUYNE Emmanuel, « Les prisonniers politiques belges et français dans le système carcéral allemand, 1914-1918 », dans BEAUPRE Nicolas et RANCE Karine, *Arrachés et déplacés. Réfugiés politiques, prisonniers de guerre, déportés. 1789-1918 »*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2016 p. 197-220.
- DEBRUYNE Emmanuel, « Patriotes désintéressés ou espions vénaux ? Agents et argent en Belgique et en France occupées. 1914-1918 », dans *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 232, octobre-novembre 2008, p. 25-45.
- DEBRUYNE Emmanuel, « Sortir de l'ombre – Des combattants clandestins en quête de reconnaissance », dans TALLIER Pierre-Alain et NEFORS Patrick (dir.), *Quand les canons se taisent. En toen zwegen de kanonnen. When the guns fall Silent*, Bruxelles, AGR, 2010, p. 449-479.

- DEBRUYNE Emmanuel, et VAN YPERSELE Laurence, *De la guerre de l'ombre aux ombres de la guerre : l'espionnage en Belgique durant la guerre 1914-1918. Histoire et mémoire*, Bruxelles, Labor, 2004 (Histoire).
- DEBRUYNE Emmanuel, *Le réseau Edith Cavell. Des femmes et des hommes en résistance*, Bruxelles, Editions Racines, 2015.
- DEBRUYNE Emmanuel, REZSÖHAZY Élise et VAN YPERSELE Laurence, « ''La main sinistre''. Police secrète allemande et taupes belges. 1914-1918 », dans *Cahiers d'Etudes du Renseignement*, n° 5, 2015, p. 15-36.
- DEGENNE Alain et FORSE Michel, *Les réseaux sociaux*, 2e éd., Paris, Armand Colin, 2004 (Collection U. Sociologie).
- DELHEZ Jean-Claude, « Les fugitifs français de 1914-1918 », dans *Les Cahiers Brunehaut*, 2007, n° 19, p. 6-7.
- DELHEZ Jean-Claude, *Le jour de deuil de l'armée française*, t.2, Thonne-la-Long, chez l'auteur, 2012.
- DELHEZ Jean-Claude, *Les batailles de Virton et Rossignol racontées par les combattants*, Thonne-la-Longue, chez l'auteur, 2006.
- DUBOIS Jacques, DURANT Pascal et WINKIN Yves, « Aspects du symbolique dans la sociologie de Pierre Bourdieu. Formation et transformations d'un concept générateur », dans COnTEXTES, 2013, disponible en ligne sur http://journals.openedition.org/contextes/5661.
- FOUCHARD Dominique, *Le poids de la guerre : les Poilus et leur famille après 1918*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013.
- GUBIN Eliane et DE SMAELE Henk, *Femmes et hommes en guerre, 1914-1918 : gender@war*, Bruxelles, La renaissance du livre, 2015.
- GUBIN Eliane, « de Kerchove de Denterghem Marthe, épouse Boël », dans GUBIN Eliane *e.a.* (dir), *Dictionnaire des femmes belges (XIXe et XXe siècle)*, Bruxelles, Racine, 2006, p. 163-166.
- GUBIN Eliane, « Guerre 1914-1918 », dans GUBIN Eliane et JACQUES Catherine (dir.), *Encyclopédie d'histoire des femmes : Belgique, XIXe-XXe siècles,* Bruxelles, Racine, 2018, p. 266-273.
- GUBIN Eliane, « Les femmes dans la « résistance » civile en 1914-1918 », dans JAUMAIN Serge e.a. (dir.), *Une guerre totale ? La Belgique dans la Première Guerre mondiale. Nouvelles tendances de la recherche historique. Actes du colloque international organisé à l'ULB du 15 au 17 janvier 2003, Bruxelles, Archives générales du Royaume*, 2005, p. 145-169 (Archives générales du Royaume. Etudes sur le Première guerre mondiale, 11).
- GUBIN Eliane, « Minette de Tillesse Thérèse, épouse de Radiguès de Chennevière », dans GUBIN Eliane *e.a.* (dir.), *Dictionnaire des femmes belges (XIXe et XXe siècle)*, Bruxelles, Racine, 2006, p. 403-404.
- GUBIN Eliane, *Choisir l'histoire des femmes*, 2e éd., Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2007.

- HANSOTTE Georges, « Jupille-sur-Meuse », dans HASQUIN Hervé, *Communes de Belgique. Dictionnaire d'histoire et de géographie administrative*, t. 1 : *Wallonie*, p. 771.
- HIGUET Astrid, *Léon Parent (1895-1915) et Victor Pochet (1889-1945) : étude du geste mémoriel de 1918 à 2014 dans le village de Vonêche*, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, 2014 [mémoire de maîtrise en histoire].
- HORNE John et KRAMER Alan, *German Atrocities, 1914. A History of Denial*, New Haven, Yale university press, 2001.
- JACQUES Catherine, « Le féminisme en Belgique de la fin du 19e siècle aux années 1970 », dans *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2012/2013, n° 7/7, p. 5-54.
- Jean-Claude, « Introduction », dans *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2001, n° 201, p. 3-6.
- JEURIS Françoise, « Les autorités communales liégeoise face à l'invasion », dans MARECHAL Christine et SCHLOSS Claudine (dir.), *1914-1918. Vivre la guerre à Liège et en Wallonie*, Liège, Editions du Perron, 2014, p. 185-200.
- KRUMEICH Gerd et AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, « Les batailles de la Grande Guerre », dans AUDOIN-ROUZEAU Stéphane et BECKER Jean-Jacques (dir.), *Encyclopédie de la Grande Guerre 1914-1918. Histoire et culture*, Paris, Bayard, 2004, p. 299-311.
- LACOUR-ASTOL Catherine, *Le genre de la Résistance. La Résistance féminine dans le nord de la France*, Paris, Presses de Sciences Po, 2015.
- LANGLOIS Claude, « Les choix des congrégations féminines », dans CABANEL Patrick et DURANT Jean-Dominique (dir.), *Le grand exil des congrégations religieuses françaises. 1901-1914*, Paris, Les Éditions du Cerf, 2005, p. 152-168.
- LARET-KAYSER Arlette, « Suxy », dans HASQUIN Hervé, *Communes de Belgique. Dictionnaire d'histoire et de géographie administrative*, t. 2 : *Wallonie-Bruxelles*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1980, p. 1421.
- LEMERCIER Claire, « Analyse de réseaux et Histoire », dans *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, n° 52/2, 2005 p. 88-112.
- LEPLAE Sofie, « ''La Belgique envahie'' : l'immigration des religieux français en Belgique, 1900-1914 », dans CABANEL Patrick et DURANT Jean-Dominique (dir.), *Le grand exil des congrégations religieuses françaises. 1901-1914*, Paris, Les Éditions du Cerf, 2005, p. 244-256.
- LESSELIER Claude, « Les femmes et la prison 1820-1939. Prisons de femmes et reproduction de la société patriarcale », dans PETIT Jacques (dir.), *La prison, le bagne et l'Histoire*, Paris/Genève, Librairie des Méridiens, 1984, p. 115-128 (Déviances et société).
- LHUILIER Dominique et LEMISZEWSKA Aldona, *Le choc carcéral. Survivre en prison*, Paris, Bayard, 2001.
- MAERTEN Fabrice, « La résistance, facteur d'émancipation des femmes ? Le cas du Hainaut », dans *Cahiers d'Histoire du Temps présent*, 1998, n° 4, p. 173-206.

- MARCELIS Anne-Dolorès, *Femmes cloitrées des temps contemporains. Vies et histoires de carmélites et de clarisses en Namurois, 1837-2000*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2012.
- MARECHAL Christine, « La vie quotidienne à Liège : deux témoignages particuliers » dans MARECHAL Christine et SCHLOSS Claudine (dir.), *1914-1918. Vivre la guerre à Liège et en Wallonie*, Liège, Editions du Perron, 2014, p. 233-251.
- MAZY Vincent, *Entre occupation et libération. La prison secondaire de Liège (Saint-Léonard) entre 1914 et 1919*, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, 2021 [mémoire de maîtrise en Histoire] (inédit).
- GUBIN Eliane (dir.), *Norme et marginalité : comportements féminins aux 19e et 20e siècles*, Bruxelles, Université libre de Bruxelles, 1991.
- PACCO Jean-François e.a. (dir.), *Les carnets du chanoine Schmitz. La Grande Guerre au jour le jour en provinces de Namur et Luxembourg*, vol. 1 : *1914-1916*, Namur, Les éditions namuroises, 2020.
- PAISANT Chantal, *De l'exil aux tranchées. 1901/1914-1918. Le témoignage des sœurs*, Paris, Éditions Kathala, 2014 (Mémoires d'Églises).
- PERROT Michelle, « Figures et rôles », dans DUBY Georges et ARIES Philippe (dir.), *Histoire de la vie privée*, t. 4 : *De la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Seuil, 1987, p. 121-185 (L'univers historique).
- PIRET René, « Le Code Napoléon en Belgique de 1804 à 1954 », dans *Revue internationale de droit comparé*, 1954, n°6-4, p. 753-791.
- PORTE Rémy, « Frontières, batailles des », dans COCHET François et PORTE Rémy (dir.), *Dictionnaire de la Grande Guerre 1914-1918*, Paris, Robert Laffont, 2008.
- PROCHASSON Christophe, *14-18, retours d'expériences*, Paris, Tallandier, 2008.
- PROCTOR Tammy, « Family Ties in the Making of Modern Intelligence », dans *Journal of Social History*, 2005, p. 451-466.
- PROCTOR Tammy, *Female Intelligence : women and espionage in the First World War, New York*, New York University Press, 2003.
- REZSÖHAZY Elise et DEBRUYNE Emmanuel, « Des territoires occupés aux Pays-Bas neutres : extension du domaine de la lutte clandestine », dans VUILLEUMIER Christophe (dir.), *Le renseignement dans les pays neutres*, Genève, Editions Slaktine, 2021, p. 107- 132 (Série Ares. Histoire militaire ; 5).
- REZSÖHAZY Élise, *De la protection du secret militaire à l'occupation des populations civiles : les polices secrètes allemandes derrière le front Ouest (1914-1918), Louvain-la-Neuve*, 2020 [thèse présentée en vue de l'obtention du grade de docteur en histoire, art et archéologie] (inédit).
- SCHOLTES Thierry, « Une mémoire de papier : l'ouvrage monumental de Schmitz et Nieuwland sur l'invasion des provinces de Namur et de Luxembourg », dans SEBASTIEN Pierre (dir.), *1914-1918. Le Dieu de la guerre : religion et patriotisme en Luxembourg belge*, Bastogne, Musée en Piconrue, 2013, p. 161-169.

- THEBAUD Françoise (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, t. 5 : *Le XXe siècle*, Paris, Plon, 1992.
- THEBAUD Françoise, *Ecrire l'histoire des femmes et du genre*, 2e éd. revue et augmentée, Lyon, Ecole normale supérieure, 2007 (Sociétés, espace, temps).
- THEBAUD Françoise, *Les femmes au temps de la guerre 14*, Paris, Stock, 1994.
- TURBE Gérard, *Août-septembre 1914. Les armées en guerre*, Louviers, Ysec, 2019.
- VAN DER FRAENEN Jan, « Achtung! L'espion et son exécution ; la répression allemande de l'espionnage pendant la Première Guerre mondiale », dans VANDENBUSSCHE Robert (dir.), *Résister en Belgique et en France du Nord occupées (1914-1918)*¸Villeneuve-d'Ascq, IRHis, 2012, p. 155-170.
- VAN YPERSELE Laurence, « En guise de conclusion, les résistances belges et françaises en 14-18 », dans VANDENBUSSCHE Robert (dir.), *La résistance en France et en Belgique occupées (1914-1918)*, Villeneuve-d'Ascq, IRHis, 2012, p. 207-216.
- VAN YPERSELE Laurence, « Les héros nationaux de la Grande Guerre en Belgique : mémoires collectives et enjeux identitaires », dans TALLIER Pierre-Alain et NEFORS Patrick (dir.), *Quand les canons se taisent. En toen zwegen de kanonnen. When the guns fall Silent,* Bruxelles, AGR, 2010, p. 417-448.
- VANNESTE Alex, « Le premier « Rideau de fer ». La clôture électrisée à la frontière belgo-hollandaise pendant la Première Guerre mondiale », dans *Bulletin de Dexia Banque*, n° 214, 2000, p. 39-82.
- VERFAILLIE Florent, « Female Collaborators and Resisters in Occupied Belgium : Comparative Analysis of Their Social and Family Contexts (1914-1918) », dans HIN Saskia et BRÉE Sandra (dir.), *the impact of World War on marriages, divorces, and gender relations in* Europe, Londres, Routledges, 2019, p. 277-291 (Routledges research in gender and history).
- VIROUX Simon, « L'affiche : un moyen de communication populaire » dans BODART Emmanuel *e.a.* (dir.), *Namur à l'heure allemande 1914-1918. La vie quotidienne des namurois sous l'occupation*, Namur, Presses universitaires de Namur, 2010, p. 33-41.

2.3. Ressources en ligne

- « Carte topographique Rochefort 59/3 », rognée, échelle 1/20000e, Bruxelles, Institut géographique national, 01/01/1923, disponible en ligne sur http://www.cartesius.be/arcgis/home/webmap/viewer.html?basemapUrl=http://www.ngi.be/tiles/arcgis/rest/services/20k__{FBF302AA-2DC2-41BF-AABC-CC7ECFD1EF26}__default__404000/MapServer&lang=fr
- « Devignat Honorine Léonie », dans *Généalogie de la famille Delacharlerie*, disponible en ligne sur : https://delacharlerie.monrezo.be/arbre/n336.htm, consulté le 15/06/2021.
- « Gabrielle de Monge », disponible en ligne sur www.geneanet.org, consulté le 12/03/2021.
- « Jeanne Dury », disponible en ligne sur www.geneanet.org, consulté le 20/05/2021.

- « Joseph Offermans », disponible en ligne sur www.geneanet.org, consulté le 15/03/2021.
- « Joseph Paul Marie Dury », disponible en ligne sur https://www.wardeadregister.be/fr/dead-person?idPersonne =17666, consulté le 18/06/2021.
- « Mons-Rocroi-Namur », zoomée et rognée, échelle originale 1/100000, Berlin, Koenigl. Preuss. Landesaufnahme, 1918, disponible en ligne sur https://uurl.kbr.be/1009580/opac/e
- « Odon Dury », disponible en ligne sur www.geneanet.org, consulté 16/07/2021.
- CRYNS Pierre, *Ouvrage sur Louis de Monge*, disponible en ligne sur https://forum.pages14-18.com/viewtopic.php?t=49228&start=30, consulté le 15/06/2021.
- MEYNEN Daniel, « Henri Joseph Evan Nicolas », disponible en ligne sur https://archives.saintaubain.be/nicolas/nicolas-h-j-evan-1889-1928.pdf, consulté le 18/06/2021.

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN
Faculté de philosophie, arts et lettres
Place Blaise Pascal, 1 bte L3.03.11, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique | **www.uclouvain.be/fial**